

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

LES ÉLUS DES PETITES MUNICIPALITÉS QUÉBÉCOISES
ET LEUR RAPPORT AUX SAVOIRS
DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

THÈSE
PRÉSENTÉE COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES

PAR MADELEINE LEFEBVRE

1^{ER} MARS 2024

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord Guy Chiasson et Mario Gauthier de l'Université du Québec en Outaouais, pour la direction bienveillante, rigoureuse et patiente de ce projet doctoral. Pour le chemin défriché également, et l'inspiration.

Je tiens à adresser des remerciements spéciaux à toutes les personnes élues rencontrées dans le cadre de ce travail doctoral ou des études exploratoires réalisées en parallèle, pour leur générosité et leur authenticité.

Je remercie Sonia Racine et toute l'équipe de Communagir, de même que Catherine Lemay-Bélisle de l'Université du Québec à Chicoutimi, pour l'accompagnement dans les projets d'études exploratoires complémentaires à cette thèse. Pour l'accueil, l'ouverture, la complicité. Pour les vents du Nord, de l'Est.

Je remercie aussi, bien chaleureusement, Touba Mbacké Gueye de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, pour l'incroyable humanité et la confiance indéfectible. Pour l'espoir. Les clins d'œil philosophiques. Et pour les conseils concernant la conduite hivernale à travers la province.

Je remercie Annie Bérubé et Célyne Lalande, de l'Université du Québec en Outaouais, pour avoir été et être encore des modèles de professeures universitaires à mes yeux.

Je remercie avec chocolat et bisous mes collègues du doctorat et de l'Observatoire du développement de l'Outaouais, en particulier Lynda Gagnon, Hanneke-Gerrie Beaulieu, Jean-Claude Yanogo, Annie Montpetit et Amélie Champagne.

Cette recherche doctorale a obtenu un soutien financier du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), de Mitacs et du Centre de recherche en développement territorial (CRDT). Je remercie ces organismes pour cette précieuse aide.

Sur une note plus personnelle, je remercie Kathia, pour tous les partages, les émojis, les messages vocaux, les encouragements, les fleurs. Pour l'amitié.

Je remercie de tout mon cœur Christian, pour l'indescriptible. Le souffle, le courant. Les hier, les toujours.

Mes remerciements vont aussi et surtout à Denis, pour les 672 cafés lattés préparés depuis le début de mes études doctorales. Pour avoir été l'imprimeur officiel de son étudiante préférée. Pour les innombrables discussions sur la politique municipale également. Pour le soutien, infailible. Pour l'amour, tout l'amour.

Je remercie en terminant mes enfants, Olivia et Joshua. Pour tout, absolument tout.

AVANT-PROPOS

J'avais huit ans et j'habitais la municipalité de Saint-Télesphore, sur le rang Rivière-Beaudette, en bordure de l'Ontario. Il y avait sur notre vaste terrain une borne, une pierre gravée en fait, qui autrefois servait à délimiter le Haut-Canada du Bas-Canada. Je me souviens que des touristes sont déjà passés la photographier. Elle me fascinait, par ce qu'elle représentait à mes yeux d'enfant : un vestige de l'organisation collective, territoriale. C'est à cette époque que j'avais également appris que ma municipalité s'était autrefois appelée Saint-Télesphore-de-Montjoie. J'avais été très déçue qu'elle n'ait pas conservé ce nom, que je trouvais bien plus joli. J'avais alors commencé à dire qu'un jour, je deviendrais la mairesse de Saint-Télesphore et que je tenterais de ramener l'ancien nom de la municipalité! J'avais même pensé à des slogans pour promouvoir cette idée... J'avais également créé, deux ans plus tard, un petit journal d'une municipalité fictive que j'avais appelé Saint-Big-Mac. J'y notais toutes sortes d'anecdotes et d'informations pour mes citoyens et je signais le tout en tant que mairesse. Il y a eu quelques éditions. J'aimais cet échange avec mes concitoyens imaginaires, que je voulais convivial, même que j'écrivais des blagues à leur attention!

Je n'avais aucune idée de ce qu'était la politique municipale à cette époque. Je ne connaissais rien du partage des responsabilités entre paliers gouvernementaux, du financement des municipalités, du rôle des élus ni de celui de tout autre acteur du développement territorial. Tout ce que je savais, c'est que j'habitais un rang, près d'un village et que tout cet environnement autour, les champs, les arbres, le parc municipal, et les gens dedans, les amis, les voisins, les connaissances, c'était chez moi, c'était mon univers et je pouvais y agir, l'influencer, grandir avec lui et grâce à lui.

J'avais compris l'essentiel de la politique municipale, finalement.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| REMERCIEMENTS | III |
| AVANT-PROPOS | V |
| RÉSUMÉ | XV |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE | 1 |
| SECTION I. CADRE SCIENTIFIQUE | 5 |
| CHAPITRE I. PROBLÉMATIQUE..... | 7 |
| 1.1 LA TENDANCE À LA PROFESSIONNALISATION DES ÉLUS MUNICIPAUX | 8 |
| 1.2 LA MUNICIPALISATION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL AU QUÉBEC..... | 12 |
| 1.3 L'ÉTUDE DE LA MOBILISATION DES SAVOIRS EN POLITIQUE | 15 |
| 1.3.1 <i>Un regard orienté vers l'utilisation des savoirs scientifiques au niveau national</i> | 15 |
| 1.3.2 <i>Les savoirs à mobiliser par les élus municipaux</i> | 16 |
| 1.4 LA QUESTION DE RECHERCHE ET SA PERTINENCE | 18 |
| CHAPITRE II. CADRAGE CONCEPTUEL | 21 |
| 2.1 LA MOBILISATION DES SAVOIRS EFFECTUÉE POURQUOI : L'ANCRAGE DANS LA GOUVERNANCE TERRITORIALE..... | 22 |
| 2.1.1 <i>La pluralité d'acteurs et la dispersion des ressources : les savoirs au service de la gestion publique</i> | 23 |
| 2.1.2 <i>Le pluralisme social : les savoirs au service de l'inclusion</i> | 25 |
| 2.1.3 <i>La complexification des enjeux municipaux: les savoirs au service du rôle accru des élus en matière de développement</i> | 27 |
| 2.2 LA MOBILISATION DE QUELS SAVOIRS : LEUR CATÉGORISATION | 30 |
| 2.2.1 <i>Les savoirs de sens commun</i> | 32 |
| 2.2.2 <i>Les savoirs expérientiels</i> | 33 |
| 2.2.3 <i>Les savoirs professionnels</i> | 36 |
| 2.2.4 <i>Les savoirs scientifiques</i> | 38 |
| 2.3 LA MOBILISATION DES SAVOIRS APPRÉHENDÉE COMMENT : LE RAPPORT AU SAVOIR | 40 |
| 2.3.1 <i>Le volet théorique : les perceptions</i> | 42 |
| 2.3.2 <i>Le volet pratique : les utilisations</i> | 42 |
| 2.3.3 <i>Les modalités d'acquisition</i> | 45 |
| 2.4 LA MOBILISATION DES SAVOIRS EFFECTUÉE PAR QUI : LES ÉLUS DES PETITES MUNICIPALITÉS | 48 |
| 2.4.1 <i>La professionnalisation des élus municipaux</i> | 49 |
| 2.4.1.1 La typologie de Pinson..... | 50 |
| L'él <u>u</u> notable | 51 |
| L'él <u>u</u> professionnel | 51 |
| L'él <u>u</u> leader | 51 |
| 2.4.2 <i>L'influence de la taille</i> | 53 |
| 2.5 LA SYNTHÈSE DU CADRAGE CONCEPTUEL | 57 |
| 2.5.1 <i>L'hypothèse de recherche</i> | 58 |
| 2.5.2 <i>Le modèle d'analyse opérationnalisant la problématique</i> | 59 |
| CHAPITRE III. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE..... | 63 |
| 3.1 LE POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE ET L'APPROCHE DE RECHERCHE | 63 |

| | | |
|---|---|------------|
| 3.2 | LE DESIGN QUALITATIF DE LA RECHERCHE | 66 |
| 3.3 | LA POPULATION ÉTUDIÉE | 67 |
| | 3.3.1 <i>Le terrain de l'étude et l'échantillonnage</i> | 68 |
| | 3.3.1.1 Les petites municipalités de l'Outaouais | 68 |
| | 3.3.1.2 L'échantillonnage raisonné et le recrutement des participants | 72 |
| | 3.3.2 <i>Notre posture d'élue municipale</i> | 73 |
| 3.4 | L'OUTIL DE COLLECTE DE DONNÉES : L'ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ..... | 75 |
| | 3.4.1 <i>Le schéma d'entretien</i> | 77 |
| 3.5 | LE TRAITEMENT DES DONNÉES | 79 |
| 3.6 | CONCLUSION DE LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE : CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET LIMITES DE LA RECHERCHE..... | 81 |
| SECTION II. RÉSULTATS..... | | 85 |
| CHAPITRE IV. RAPPORT DES ÉLUS AUX DIVERS SAVOIRS | | 87 |
| 4.1 | LES CONSTATS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE RAPPORT DES ÉLUS AUX DIVERS SAVOIRS | 87 |
| 4.2 | LA PERCEPTION DES SAVOIRS DES CITOYENS..... | 89 |
| 4.3 | LA PERCEPTION DES SAVOIRS DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX..... | 93 |
| 4.4 | LA PERCEPTION DES SAVOIRS DES GENS D'AFFAIRES..... | 95 |
| 4.5 | LA PERCEPTION DES SAVOIRS DES EMPLOYÉS DU MILIEU COMMUNAUTAIRE | 97 |
| 4.6 | LA PERCEPTION DES SAVOIRS DES SCIENTIFIQUES | 99 |
| 4.7 | L'UTILISATION DES SAVOIRS..... | 101 |
| 4.8 | LES MODALITÉS D'ACQUISITION DES SAVOIRS | 103 |
| 4.9 | CONCLUSION DU RAPPORT DES ÉLUS AUX DIVERS SAVOIRS | 104 |
| CHAPITRE V. ANGLES INTERNE ET EXTERNE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ÉLUS MUNICIPAUX | | 109 |
| 5.1 | LES CONSTATS GÉNÉRAUX CONCERNANT L'ANGLE INTERNE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ÉLUS MUNICIPAUX | 109 |
| 5.2 | LES MOTIVATIONS PRINCIPALES À DEVENIR UN ÉLU MUNICIPAL..... | 111 |
| 5.3 | LA VISION DE LEUR RÔLE..... | 113 |
| 5.4 | LES CONSTATS GÉNÉRAUX CONCERNANT L'ANGLE EXTERNE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ÉLUS MUNICIPAUX..... | 116 |
| 5.5 | L'EXPÉRIENCE DES ÉLUS ET LE TEMPS CONSACRÉ À LEUR MANDAT | 117 |
| 5.6 | L'ACCÈS AUX SAVOIRS..... | 119 |
| 5.7 | LA VALORISATION DES SAVOIRS PAR LE MILIEU DE PRATIQUE | 123 |
| 5.8 | CONCLUSION DES ANGLES INTERNE ET EXTERNE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ÉLUS | 124 |
| CHAPITRE VI. RÔLE ACCRU DES ÉLUS MUNICIPAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL | | 127 |
| 6.1 | LE CONSTAT GÉNÉRAL CONCERNANT LE RÔLE ACCRU DES ÉLUS MUNICIPAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL | 127 |
| 6.2 | LA VISION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE..... | 129 |
| 6.3 | LA VISION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL | 131 |
| 6.4 | LA VISION DU DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL..... | 133 |
| 6.5 | LA TECHNICITÉ ET LES ASPECTS ÉTHIQUES ET LÉGAUX DES DOSSIERS | 135 |
| 6.6 | CONCLUSION DU RÔLE ACCRU DES ÉLUS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL | 137 |
| SECTION III. ANALYSE DES RÉSULTATS ET CONTRIBUTIONS DE LA RECHERCHE | | 139 |
| CHAPITRE VII. LE RAPPORT AUX SAVOIRS : L'ÉLU RELATIONNEL | | 141 |
| 7.1 | LES INTERACTIONS COMME PREMIÈRE MODALITÉ D'APPRENTISSAGE POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX | 141 |
| | 7.1.1 <i>L'éclairage interactionniste</i> | 141 |
| | 7.1.2 <i>L'éclairage socioconstructiviste</i> | 143 |

| | |
|--|------------|
| 7.1.3 <i>L'éclairage du capital social</i> | 145 |
| 7.2 UNE TYPOLOGIE BASÉE SUR LE RAPPORT DES ÉLUS MUNICIPAUX AUX DIVERS SAVOIRS | 147 |
| 7.2.1 <i>La présence de la figure du notable</i> | 149 |
| 7.2.2 <i>Une typologie des élus adaptée au contexte des petites municipalités québécoises</i> | 151 |
| 7.2.2.1 Les élus défricheurs : mobiliser leur réseau | 152 |
| 7.2.2.2 Les élus randonneurs : suivre leur réseau | 153 |
| 7.2.2.3 Les élus marcheurs : faire cavalier seul | 154 |
| 7.3 LES INTERACTIONS CARACTÉRISANT LE RAPPORT AUX SAVOIRS DE CHAQUE PROFIL D'ÉLUS..... | 156 |
| 7.4 CONCLUSION DE L'ANALYSE PORTANT SUR L'ÉLU RELATIONNEL..... | 157 |
| CHAPITRE VIII. LA PROFESSIONNALISATION COMME APPRENTISSAGE | 159 |
| 8.1 L'ÉCART ENTRE LES VOILETS THÉORIQUE ET PRATIQUE DU RAPPORT AUX SAVOIRS DES CITOYENS | 159 |
| 8.2 LA RECHERCHE DE L'EXPERTISE DÉPOLITISÉE | 163 |
| 8.3 L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES : L'ÉLU APPRENANT | 166 |
| 8.4 LA PLACE OCCUPÉE PAR LES ÉLUS DES PETITES MUNICIPALITÉS DANS LA GOUVERNANCE DE LEUR TERRITOIRE..... | 169 |
| 8.5 CONCLUSION DE L'ANALYSE PORTANT SUR LA PROFESSIONNALISATION DES ÉLUS DES PETITES MUNICIPALITÉS QUÉBÉCOISES | 172 |
| CHAPITRE IX. LES CONTRIBUTIONS DE CETTE RECHERCHE, SES LIMITES ET LES AVENUES OUVERTES | 175 |
| 9.1 LA VALORISATION DES ÉLUS DES PETITES MUNICIPALITÉS QUÉBÉCOISES | 175 |
| 9.2 LA VALORISATION DU RÔLE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX | 177 |
| 9.3 UNE TYPOLOGIE POUVANT FACILITER LE SOUTIEN AUX ÉLUS MUNICIPAUX | 178 |
| 9.4 DES LIMITES SERVANT LA JUSTE APPRÉCIATION DE LA VALEUR DE CETTE THÈSE | 180 |
| 9.5 L'INTÉRÊT DE CREUSER LES ENJEUX RELATIFS AU SEXE ET AU PROFIL PROFESSIONNEL DES ÉLUS MUNICIPAUX | 183 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE | 185 |
| ANNEXE A : GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ | 191 |
| RÉFÉRENCES..... | 195 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|------------|
| <i>Tableau 1. Le modèle d'analyse opérationnalisant la problématique</i> | <i>61</i> |
| <i>Tableau 2. Les 59 municipalités de moins de 5000 habitants en Outaouais, par MRC</i> | <i>71</i> |
| <i>Tableau 3. Le résumé des résultats concernant la perception des savoirs des citoyens</i> | <i>93</i> |
| <i>Tableau 4. Le résumé des résultats concernant la perception des savoirs des employés municipaux</i> | <i>95</i> |
| <i>Tableau 5. Le résumé des résultats concernant la perception des savoirs des gens d'affaires</i> | <i>97</i> |
| <i>Tableau 6. Le résumé des résultats concernant la perception des savoirs des employés du milieu communautaire</i> | <i>99</i> |
| <i>Tableau 7. Le résumé des résultats concernant la perception des savoirs des scientifiques</i> | <i>101</i> |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|-----|
| <i>Figure 1. La catégorisation des savoirs</i> | 32 |
| <i>Figure 2. Les principales relations des élus municipaux avec les détenteurs de savoirs selon la typologie de Pinson (2009)</i> | 53 |
| <i>Figure 3. La répartition des municipalités du Québec selon leur nombre d'habitants (2022)</i> | 67 |
| <i>Figure 4. Le territoire de l'Outaouais</i> | 69 |
| <i>Figure 5. Le nombre d'habitants des municipalités où les élus interviewés exerçaient leur mandat politique (2022)</i> | 73 |
| <i>Figure 6. Les détenteurs de savoirs associés à la catégorisation des savoirs dans le cadre de nos entretiens</i> | 78 |
| <i>Figure 7. Une analyse de la première modalité d'apprentissage des élus des petites municipalités québécoises</i> | 147 |
| <i>Figure 8. Trois figures typologiques basées sur le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises</i> | 156 |
| <i>Figure 9. La position des élus selon leur perception des savoirs des citoyens</i> | 163 |
| <i>Figure 10. Trois aspects à considérer dans le processus d'apprentissage des élus</i> | 169 |

RÉSUMÉ

La professionnalisation des élus municipaux et la primauté qui leur a été accordée en matière de développement territorial accentuent leur besoin de mobiliser divers savoirs pour aborder des enjeux complexes. Comme les recherches en politique municipale se concentrent sur les milieux urbains et celles abordant l'utilisation des savoirs dans l'action publique étudient majoritairement le recours à la science, notre recherche visait à savoir : *Quel rapport entretiennent les élus des petites municipalités québécoises avec les différents savoirs dans l'exercice de leurs fonctions?* Nous voulions analyser ce rapport dans ses volets pratique et théorique et projetions construire une classification rendant compte de sa diversité.

Nous avons basé notre étude sur la contextualisation du besoin de mobilisation de savoirs par les élus, sur la conceptualisation des savoirs et sur celle du rapport aux divers savoirs. Ce cadrage conceptuel nous a permis d'émettre une hypothèse de recherche. Nous avons en effet retenu que, traditionnellement, l'élu municipal assoit sa légitimité sur son capital social, issu de son engagement dans son milieu ou de son positionnement économique. La tendance des électeurs à accorder leur confiance à un candidat davantage sur la prémisse de l'estime sociale serait particulièrement présente dans les petits milieux. Puis, nous avons tenu compte du fait que la tendance à la professionnalisation des élus municipaux, bien qu'influencée par des facteurs socioéconomiques globaux, est aussi reliée aux conditions d'exercice de leur mandat et à ce sujet, certaines conditions propres aux petites municipalités désavantageraient les élus de ces milieux. Leur intérêt et leur capacité à traiter d'enjeux plus politiques que techniques en seraient restreints. Ces connaissances nous ont permis d'avancer l'hypothèse que malgré la tendance à la professionnalisation des élus municipaux observée dans les milieux urbains et associée par Pinson (2009) à leur transition vers un profil de leaders, les élus des petites municipalités québécoises afficheraient majoritairement un profil davantage associé à sa figure du notable. Ainsi croyions-nous que, dans une logique interactionniste traditionnelle, ils mobiliseraient essentiellement des savoirs citoyens issus de leurs réseaux de connaissances, tout en s'appuyant sur l'appareil municipal. Leur motivation à servir promptement leurs concitoyens en services municipaux et leur vision de leur rôle comme porte-parole de ces concitoyens exerceraient une influence négative sur leur désir de s'enquérir de savoirs plus éloignés de ces réseaux.

Notre recherche s'est inscrite dans un paradigme constructiviste associé au pragmatisme. Notre démarche fut davantage inductive, quoique balisée par une part de déduction à partir de concepts définis. Nous avons en effet choisi de collecter le discours des élus à l'aide d'entretiens semi-dirigés, structurés par un cadre d'analyse tenant compte des connaissances existantes sur notre objet d'étude. Or, ce cadre a laissé une large place aux personnes interviewées et à la diversité de leur vécu. Les sept élus de chacune des 919 municipalités québécoises de moins de 5000 habitants, soit 83% de l'ensemble des municipalités de la province, où réside 14% de la population québécoise, étaient notre population cible. Nous avons circonscrit notre terrain de recherche à la région administrative de l'Outaouais. Parmi les 413 élus des petites municipalités de cette région, nous avons procédé à un échantillonnage raisonné de vingt-quatre élus, en vue d'obtenir des données de personnes aux profils démographique et politique variés. Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits, pour procéder à une analyse compréhensive.

Nos résultats de recherche ont confirmé la vraisemblance de notre hypothèse, à savoir que les élus des petites municipalités québécoises resteraient plutôt ancrés dans la figure de notable définie par Pinson (2009). Ils ont effectivement tendance à se référer prioritairement aux gens qu'ils connaissent et à qui ils accordent leur confiance sur la base de l'expérience pratique. En outre, c'est souvent pour répondre aux invitations de proches que les élus municipaux se sont lancés dans l'arène politique et c'est souvent en fonction du pouvoir accordé par ce réseau qu'ils orientent leurs actions.

De plus, nos résultats nous ont permis de définir une toute nouvelle typologie, qui complète celle de Pinson et l'adapte à la scène politique des petites municipalités québécoises. Elle est aussi basée sur l'ancrage social des élus. Or, les figures qui la composent ne sont pas tirées d'une évolution du profil des élus, mais de trois façons distinctes, bien que non exclusives, dont ils appréhendent les interactions avec les divers acteurs du développement territorial.

Nos résultats indiquent finalement que la tendance à la professionnalisation dans les petites municipalités québécoises est davantage celle des municipalités elles-mêmes, c'est-à-dire des responsabilités qui leur incombent et des dossiers qu'elles ont à traiter, que des élus. Cette professionnalisation reposerait donc grandement sur les compétences et la vision des fonctionnaires municipaux. La professionnalisation des élus de ces municipalités paraît davantage limitée par divers aspects de l'organisation municipale et de l'actualisation des mandats politiques. Considérer l'évolution du rapport aux divers savoirs de ces élus comme un apprentissage offre des clés de réflexion et d'action pour mieux saisir ce rapport et, d'un point de vue normatif, accompagner les élus dans leur cheminement vers la professionnalisation. La prise en compte du portrait typologique que nous avons créé peut à ce sujet s'avérer pertinente. Cette typologie insiste notamment sur l'importance de l'aspect socioaffectif et relationnel dans les stratégies d'accompagnement et de communication envers la plupart des élus.

Mots-clés : élus municipaux, mobilisation des savoirs, développement des collectivités.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Alors que nous faisons face à d'importants défis sociaux et environnementaux ayant une incidence prégnante sur le vivre-ensemble et sur l'avenir de nos collectivités, les regards se tournent de plus en plus vers les municipalités. Elles apparaissent comme un terrain propice à des actions porteuses de sens et de solutions pour appréhender les enjeux sociétaux actuels. Elles se présentent en effet, avec nombre d'exemples à l'appui, comme des territoires d'intervention à échelle humaine qui favorisent la prise en charge collective de ces enjeux, dans des actions déployées localement. Les municipalités sont donc des lieux de partages d'idées et de connaissances, et de mobilisation dans l'action. Avec l'intérêt et la reconnaissance croissants envers elles, observés au Canada, en Europe et aux États-Unis, vient un intérêt scientifique renouvelé, voire parfois inédit envers les acteurs du développement territorial, dont les élus¹ municipaux.

Plusieurs experts notent que le rôle de ces derniers tend à se professionnaliser depuis des décennies, alors qu'ils abordent davantage de dossiers politiques dépassant ceux techniques et administratifs traditionnellement associés à leur mandat. Au Québec, ils ont également été reconnus récemment comme des gouvernements de proximité par le palier provincial, une reconnaissance accompagnée de changements législatifs leur accordant plus d'autonomie et de pouvoir. Ils sont ainsi devenus des joueurs centraux dans l'arène du développement territorial. Or, les défis sociétaux étant complexes, les élus municipaux ont avantage à embrasser des modalités partenariales de gouvernance pour leur faire face et jouer pleinement leur rôle. Que sait-on de la façon dont ils transigent avec les autres acteurs du développement territorial, c'est-à-dire les citoyens, les professionnels des milieux municipal et communautaire, les gens d'affaires, les scientifiques? Quelle est leur perception des savoirs détenus par ces gens et quelle utilisation en font-ils? Comment s'en enquêtent-ils?

La plupart des études en politique municipale abordent les questions relatives à ce domaine à partir de villes de grande ou moyenne taille. Or, au Québec comme au Canada, la vaste majorité des municipalités sont de petite taille. De plus, les études en mobilisation de connaissances pour

¹ Dans ce travail, le masculin « élu » inclut le féminin « élue » et est utilisé sans discrimination, afin d'alléger le texte.

l'action publique traitent quasi exclusivement de l'utilisation des connaissances scientifiques. Or, ces connaissances en côtoient bien d'autres, de nature et de validation différentes, pour orienter les décisions politiques. Au regard du contexte sociopolitique actuel qui accorde une place centrale aux élus municipaux concernant le développement territorial, nous nous retrouvons donc face au besoin d'éclairer davantage le rapport qu'ils entretiennent avec les savoirs, les connaissances, les idées et opinions des divers acteurs avec lesquels ils ont à transiger. Cet éclairage peut, d'une part, bonifier les connaissances actuelles concernant la tendance à la professionnalisation des élus municipaux. D'autre part, dans une vision partenariale de l'action politique, elle peut permettre d'asseoir toute initiative visant à optimiser la prise en compte des divers savoirs par les élus.

Nous nous sommes ainsi intéressée à ce sujet et avons concentré notre attention sur les élus des petites municipalités québécoises. Nous présentons ici une thèse qui permet de mieux comprendre leur rapport aux divers savoirs. Elle est le résultat d'une étude doctorale que nous avons menée en vue de saisir les volets théorique et pratique de ce rapport et, dans une visée pragmatique, de le catégoriser en une typologie permettant d'agir en faveur de l'accompagnement des élus municipaux. Une typologie de ces derniers, célèbre dans le domaine de la science politique, fut déjà créée à l'issue de travaux menés dans des villes européennes par le professeur Gilles Pinson, au début des années 2000. Elle nous a servi de base théorique pour analyser le profil des élus ressortant de nos données, en lien avec leur rapport aux divers savoirs. Nous avons recueilli ces données lors de vingt-quatre entretiens semi-dirigés s'inscrivant à l'intérieur de notre approche scientifique inductive, quoique balisée par la conceptualisation des savoirs, du rapport à ceux-ci et de la professionnalisation des élus municipaux. Ces données sont limitées quant à leur représentativité et doivent être appréciées comme des outils permettant d'explorer le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises. La validité de cette exploration qualitative réside dans sa mise en relation avec les théories et concepts mobilisés.

Dans la première section de cette thèse, nous présentons la problématique à l'origine de notre travail, puis les connaissances théoriques et conceptuelles l'encadrant. Celles-ci nous ont permis d'avancer l'hypothèse que malgré la tendance à la professionnalisation des élus municipaux observée dans les milieux urbains et associée par Pinson à leur transition vers le profil qu'il désigne de leaders, les élus des petites municipalités québécoises afficheraient majoritairement un profil associé à sa figure du notable. Nous avons ajouté à cette hypothèse l'idée que, dans une logique

interactionniste traditionnelle, ces élus mobiliseraient essentiellement des savoirs citoyens issus de leurs réseaux de connaissances, tout en s'appuyant sur les compétences de professionnels de l'administration municipale. Nous terminons cette première section par l'explicitation de la démarche méthodologique que nous avons suivie pour nous permettre de vérifier la vraisemblance de cette hypothèse et les tendances qu'elle dessine. Dans la seconde section, nous présentons les résultats obtenus à l'issue de notre collecte de données. Ces résultats sont présentés en respectant les dimensions établies pour opérationnaliser notre problématique, en fonction desquelles nos données ont été collectées : le rapport aux savoirs des élus, leur professionnalisation et leur rôle accru en matière de développement territorial. Dans la dernière section de notre thèse, nous analysons ces résultats à l'aide des théories et concepts mobilisés. Nous sommes ainsi en mesure de discuter de l'importance de la relation interpersonnelle pour l' élu municipal québécois, puis de sa professionnalisation vue comme un apprentissage. Nous terminons en relevant les contributions que ces analyses apportent à la science, en notant les limites de cette recherche et en pointant les avenues qu'elle ouvre pour de futurs travaux.

De cette façon, les trois sections principales qui articule notre thèse permettent de retracer le chemin intellectuel que nous avons parcouru, de valider la pertinence comme la justesse scientifiques du travail accompli et d'apprécier les résultats que nous avons obtenus.

SECTION I. CADRE SCIENTIFIQUE

Cette première section vise à camper notre travail de recherche dans les réflexions et connaissances scientifiques qui le sous-tendent. Le domaine des savoirs et des connaissances, et particulièrement de leur transfert, est fortement investi par la recherche depuis plus de cinquante ans. L'action publique et ses modalités d'actualisation au regard des enjeux sociétaux modernes est également un champ d'études bien fourni et des ponts sont tissés entre ce dernier et le domaine de la mobilisation des connaissances. Des zones d'ombres sont cependant présentes dans ce tableau, tant au niveau des savoirs et connaissances que de leur déploiement au service de la politique. En vue de présenter l'articulation scientifique de notre recherche, nous allons donc explorer ces champs d'expertises et des espaces à défricher qu'on y retrouve, en lien avec la problématique qui nous occupe. Nous expliciterons ensuite par quel chemin méthodologique nous sommes parvenue à éclairer certaines de ces zones d'ombre.

Cette section est ainsi d'une importance cruciale pour articuler notre thèse d'une façon scientifiquement juste, lui permettant un apport pertinent aux connaissances actuelles en politique municipale, en mobilisation des connaissances et en développement territorial. Elle compte trois chapitres. Le premier fait état de la problématique à laquelle nous nous sommes attardée. Son exposition nous mène à poser la question de recherche qui a orienté les objectifs de ce travail. Dans le second chapitre, nous définissons les concepts nous ayant permis d'appréhender cette question de recherche, de même que l'hypothèse que ces connaissances scientifiques nous ont permis de formuler. Au troisième et dernier chapitre de cette section du cadre scientifique, nous explicitons la méthodologie que nous avons privilégiée pour collecter et analyser les données visant nos objectifs.

CHAPITRE I. PROBLÉMATIQUE

Depuis les années 1990 et 2000, deux mouvements en politique municipale ont contribué à progressivement créer chez les élus de ce palier gouvernemental un besoin accru en savoirs de divers types. Tout d'abord, on relève une certaine tendance à la professionnalisation de leur rôle, perceptible notamment par une plus grande considération de défis sociaux, économiques, environnementaux et culturels complexes (Lazar et Seal, 2005; Lefèvre et Pinson, 2020; Mévellec et Tremblay, 2016; Steyvers et Verhelst, 2012). Puis, des changements législatifs survenus au Québec en 2017 ont accordé aux élus municipaux de la province un rôle de premier plan dans le développement de leur milieu (Chiasson et al., 2014; Lévesque, 2005; Mévellec et al., 2017). Le tout se déroule dans un contexte général où les ressources pour appréhender les défis du développement territorial sont dispersées et où les systèmes d'acteurs impliqués sont multiples (Pinson, 2014). Ce contexte mène les élus à devoir partager leur pouvoir avec ces acteurs et à mobiliser leurs diverses connaissances (Divay et al., 2019; Pinson, 2009).

De cette façon, la mobilisation des savoirs détenus par divers acteurs est désormais une compétence centrale de l'action politique, tant par la nature des enjeux de développement embrassés par les élus locaux que par les procédures à adopter pour opérationnaliser ce développement. Toutefois, on en sait très peu sur le vécu des élus des petites municipalités à ce sujet, puisque les travaux traitant de l'actualisation du mandat en politique municipale se sont essentiellement concentrés sur les municipalités de moyenne ou de grande taille (Breux et Parent, 2023; Mévellec et Tremblay, 2016).

Dans le cadre de notre recherche, pour éclairer cette dynamique relative à la mobilisation de connaissances par les élus des petites municipalités québécoises, nous nous sommes intéressée au rapport qu'ils entretiennent avec les divers types de savoirs. La problématique qui nous préoccupe prend donc naissance dans la tendance à la professionnalisation des élus municipaux et dans l'évolution de leur place au Québec en matière de développement territorial, contextes que nous allons préciser. Nous regarderons ensuite de plus près le portrait global que nous offre la littérature scientifique concernant la mobilisation des savoirs en politique, afin de juger de l'écart entre ces connaissances et l'éclairage requis pour traiter de la problématique que nous aurons exposée. Nous

pourrons alors formuler la question qui a articulé notre recherche, qui s'est insérée dans cet écart entre les connaissances acquises et celles à acquérir.

1.1 La tendance à la professionnalisation des élus municipaux

Au Canada, la vision qu'entretiennent les élus municipaux face à leur rôle est traditionnellement orientée vers des préoccupations techniques liées à la fourniture de services aux propriétés. Cette perception n'est pas étrangère aux objectifs premiers de la création des municipalités au 19^e siècle, soit la déconcentration du pouvoir à l'intérieur des terres de la colonie et l'organisation des services sur ces territoires (Dagenais, 2014). Or, depuis l'après-guerre et plus encore depuis les années 1990, les élus locaux du Canada, comme de façon générale en Amérique du Nord et dans l'Ouest de l'Europe, semblent progresser lentement vers des préoccupations politiques touchant des enjeux de développement social, économique, environnemental et culturel qui dépassent les limites géographiques de leur municipalité et les aspects techniques des services offerts aux propriétés (Belley et al., 2009; Chiasson et al., 2014; Mévellec et Tremblay, 2016).

Des politologues attribuent notamment cette politisation du rôle des élus municipaux à l'ouverture de la gouvernance publique (Chiasson et al., 2014; Comeau et al., 2018; Gauthier et al., 2020; Mévellec, 2018). La complexification des enjeux sociétaux depuis les années 1980 a conduit vers de nouvelles façons d'organiser le pouvoir et la prise de décision, tant à l'échelle locale que régionale, provinciale ou étatique (Pinson, 2006; Pupion, 2016). À la gouverne des sociétés conduite selon un modèle rationnel, séquentiel et hiérarchique se sont imposés des processus d'échanges et de débats, dans le but de mieux mobiliser les ressources dispersées et d'établir des consensus (Hajnal et Trounstine, 2010; Le Galès, 1995; Pinson, 2006). Ce changement de paradigme de l'action publique a été théorisé sous le vocable de la gouvernance. Pour mettre en relief l'importance de l'échelle d'ancrage locale de cette modalité d'exercice de l'action publique ainsi que son tissage à même les liens entre acteurs de divers secteurs et leur environnement social et géographique, plusieurs ont qualifié cette gouvernance de « territoriale » (Klein, 1995). Cette nouvelle organisation du pouvoir, que jugée davantage horizontale et démocratique par certains (Jean, 2000; Lachapelle et Bourque, 2020; Lévesque, 2005; Pinson, 2014), ne soustrait toutefois pas les élus à la verticalité des paliers gouvernementaux, mais les mène à devoir partager le pouvoir avec des acteurs locaux non élus des milieux public, privé, associatif et citoyen, et à considérer

leurs points de vue et préoccupations, en adoptant une posture où les processus décisionnels consensuels priment sur la véracité ultime des résultats (Gauthier et al., 2020; Lefèvre et Pinson, 2020; Stone, 1989). La gouvernance territoriale contribuerait donc à l'évolution du rôle des élus municipaux, en faisant de l'échange de connaissances et du partage du pouvoir décisionnel un modèle d'action publique contribuant à politiser les dossiers qu'ils traitent.

Cette transformation de la gouvernance publique ne s'opère cependant pas que par une posture horizontale en faveur d'une collaboration entre acteurs locaux. Certains ont en effet noté que les problèmes contemporains interpellent aussi une révision des rapports verticaux entre les paliers de gouvernement. La « multi level governance » (gouvernance multi paliers ou multi niveaux) met de l'avant cette idée que certains problèmes sont trop complexes pour qu'un seul palier gouvernemental puisse les traiter de façon efficace. Elle propose alors une révision des rapports hiérarchiques entre les niveaux de gouvernement ou une refonte du partage étanche des pouvoirs entre ces paliers, comme on le retrouve dans la forme classique du fédéralisme (Hooghe et Marks, 2001; Horak et Young, 2012). Cette vision promet notamment une plus grande reconnaissance et une valorisation concrète du palier municipal, lesquelles influenceraient également l'évolution observée du rôle des élus locaux.

Parallèlement à l'analyse des causes de la professionnalisation des élus municipaux, des auteurs se sont intéressés à la définir. À la suite d'une analyse de la gouverne de villes européennes, Pinson (2009) a explicité cette tendance par le passage de la figure dominante de l' élu dit « notable », vu comme un politicien autoritaire et influent qui base sa légitimité sur sa popularité au sein de son cercle social restreint, à la figure de l' élu « professionnel » liée au fonctionnement des partis politiques, qui mise sur ses idées politiques et son contrôle de l'administration municipale pour établir son pouvoir, à finalement un élu davantage « leader » cherchant à susciter la coopération intersectorielle à l'échelle urbaine. Il a souligné que ce changement progressif de figure concordait avec la réorientation de l'action politique vers une approche davantage horizontale que verticale, c'est-à-dire avec la montée en popularité des mécanismes de gouvernance. Mévellec et Tremblay (2016) ont quant à elles, au terme de leur enquête menée auprès de 500 élus d'une quarantaine de villes québécoises de moyenne et grande taille, associé leur professionnalisation surtout à leurs motivations à exercer un mandat politique. Les élus dits professionnels entretiendraient des motivations davantage liées à une vision globale du développement de leur territoire, qui les

distancieraient de l'amateurisme politique, lequel fait référence à l'image traditionnelle du « layperson » ou du « gifted amateur », cet élu agissant en bon père de famille pour représenter ses concitoyens et leur assurer une prestation diligente de services (Steyvers et Verhelst, 2012). La recherche conduite sur les villes canadiennes de Calgary et d'Edmonton par Lucas and Sayers (2018) a plutôt permis d'associer la professionnalisation des élus à l'expérience politique acquise par la succession de mandats, les élus professionnels bâtissant des carrières politiques qui leur permettent de développer une vision et des compétences de plus grande envergure. Michon et Ollion (2018) ont abondé dans le même sens à l'issue de leur revue de littérature critique au sujet de la professionnalisation des élus, la reliant entre autres à l'expérience politique accumulée, mais insistant aussi sur le fait que cette dernière est fortement tributaire de la rémunération offerte aux élus. À ce sujet, la taille démographique d'une municipalité pourrait donc influencer la tendance à la professionnalisation des élus, alors que les plus peuplées verraient leurs élus mieux rémunérés et ainsi, plus propices à se consacrer pleinement à leur expérience politique (Breux et Parent, 20023; Sancton et Young, 2009). Finalement, Divay et al. (2019) ont traité des élus professionnels comme de ceux développant une « mentalité d'investisseur », associée à une approche logistique du collectif, qui prend le pas sur une « mentalité de gestionnaire », liée à la prestation traditionnelle de services. Cette conceptualisation fait écho à l'ère des élus « entrepreneurs » qu'avait relevée Harvey (1989) en analysant la tendance des élus des villes en importance, dès les années 1970, à s'engager activement dans le développement économique de leur milieu. Cette position entrepreneuriale des élus locaux décrite avec force dans les travaux d'Harvey et reprise ou soutenue également par de nombreux autres chercheurs (Hubbard, 1996; Jessop, 1998b; Mayer, 1994; Ward, 1998; Wood, 1998), met en lumière les orientations capitalistes qui sous-tendent les décisions des élus municipaux, au bénéfice de certains acteurs du secteur privé. Ainsi, bien que cette position puisse correspondre à une vision de leur professionnalisation, elle n'est pas sans soulever des inquiétudes et d'amères critiques, alors qu'elle contribuerait à perpétuer un système social inégalitaire contraire à l'esprit politique démocratique (Durand-Folco, 2021; Gintrac et Giroud, 2014; Hall et Hubbard, 1998), en plus d'avoir des conséquences environnementales de plus en plus documentées (Guertin, 2022; Lapointe, 1993; Poirot, 2006; Simard, 2014; Véron, 2008).

En somme, ce sont là des façons complémentaires de conceptualiser la professionnalisation des élus municipaux qui, toutes, relèvent le changement progressif de leur rôle traditionnellement plus

administratif que politique et certaines conséquences de cette politisation sur leurs pratiques, dont le besoin accru de mobiliser divers savoirs. Ces conceptions sont cependant issues de travaux presque exclusivement effectués sur des villes canadiennes, américaines ou européennes de grande taille, et centrales d'un point de vue d'économie politique, laissant une image floue de la tendance dans les petites municipalités ou dans les milieux périphériques (Breux et Parent, 2023). Les municipalités de petite taille et les territoires périphériques sont pourtant les espaces les plus nombreux au pays et donc, une vaste majorité d'élus y exercent leurs fonctions (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation [MAMH], 2022a). Rappelons également que certains chercheurs ont noté que la taille démographique d'une municipalité pourrait influencer la tendance à la professionnalisation des élus, au bénéfice des plus populeuses (Breux et Parent, 2023; Michon et Ollion, 2018; Sancton et Young, 2009). Or, la littérature dans le domaine de la science politique, tout comme en géographie économique, est en effet assez silencieuse au sujet des territoires extérieurs aux grandes villes, en termes de taille ou de positionnement géoéconomique (Claval, 2008; Collin et al., 2003; Fujita et Thisse, J., 2003; Hayter et Patchell, 2016). Il y a certes des travaux sur les villes moyennes (Bruneau, 1989; Tremblay et Tremblay, 2012), mais nettement moins que sur des villes ayant - ou pouvant aspirer avoir - le statut de métropoles. Cet aveuglement ne serait pas étranger à l'intérêt porté envers la globalisation de l'économie et à son influence sur la croissance des territoires, face à laquelle les grandes villes sont contraintes de se positionner (Markusen, 1996). Toutefois, des voix canadiennes s'élèvent pour critiquer l'absence des « périphéries de ressources » dans ces travaux et dans le paysage scientifique général (Hayter et Barnes, 2003; Pugh et Dubois, 2021). Cette absence constitue un angle mort alimentant l'intérêt envers nos travaux, qui contribuent à désenclaver la recherche sur les pouvoirs locaux au-delà des grandes villes occupant une place plus centrale dans une économie mondialisée. Par ailleurs, les changements législatifs récents survenus au Québec orientent également le regard vers le rôle endossé par les élus des municipalités de toute taille dans le développement de leur milieu, alors qu'ils ont obtenu des pouvoirs et responsabilités nouvelles à cet égard. Nous élaborons dans les lignes qui suivent sur ces changements survenus au Québec et leur influence sur les besoins des élus en termes de mobilisation de connaissances.

1.2 La municipalisation du développement territorial au Québec

À compter de la Révolution tranquille, l'État québécois a endossé avec dynamisme un rôle de planificateur du développement des territoires de la province. À l'instar de ce qui se passe ailleurs, les élus provinciaux étaient en effet préoccupés par les disparités régionales importantes, intensifiées par l'urbanisation croissante. Ils avaient alors adopté une vision très interventionniste du rôle de l'État, voulant agir avec vigueur pour imposer des projets et des orientations en vue, d'une part, de moderniser le Québec et d'autre part, d'amoindrir ses disparités régionales (Klein, 1995; Jean, 2000). Des réalisations importantes sont certes nées de cette ère de gestion des territoires par des décisions plus centralisées, notamment en ce qui concerne la modernisation et la démocratisation de l'éducation partout dans la province. Elle a toutefois connu aussi ses déboires, dont le plus marquant demeure le déplacement et la fermeture de villages par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (Jean, 2016). Le mécontentement a progressivement grandi à l'égard de ce mode de gestion du développement des milieux orchestré par l'État. Sous la pression de groupes sociaux et syndicaux, c'est un nouveau mode qui s'est instauré à compter des années 1980, associé au vocable de la « gouvernance territoriale » de l'action publique, dont nous avons traité précédemment. À la distinction du développement régional organisé par l'État ou du développement local qui postule un développement autonome des communautés, le développement territorial et le mode de gouvernance qui lui est associé se sont caractérisés par la reconnaissance de l'expertise locale par l'État québécois et par l'ouverture de la gestion du territoire aux partenaires des secteurs publics, privés et communautaires (Klein, 1995).

L'État s'est ainsi fait l'accompagnateur du développement, ce que certains observateurs associent toutefois à une forme de désengagement de sa part, alors que ses responsabilités ont été délaissées en partie ou en totalité dans certaines sphères d'action, principalement sociales (Lachapelle et Bourque, 2020). Or, parallèlement à la charge accrue de responsabilités que ce recul de l'État a causé à certains acteurs, surtout du milieu communautaire, il a aussi laissé place aux prises de décision par les acteurs du territoire. Ces prises de décision se sont vues facilitées par divers mécanismes de décentralisation de l'action publique, de concertation entre partenaires locaux et régionaux et par des leviers financiers favorisant cette concertation (Chiasson et al., 2014; Klein, 1995). La reconnaissance de la pluralité des réalités territoriales et la valorisation des forces et acteurs locaux comme base d'un développement fructueux et durable, sous-tendent cette modalité

de gouvernance. Il ne s'agit pas de voir en l'État un gestionnaire incompetent et de le tasser de la gestion des territoires, mais plutôt de reconnaître que le contexte de globalisation et de complexification des enjeux sociétaux appelle un développement local mobilisateur. L'État reconnaît son incapacité à appréhender les réalités locales et régionales et par conséquent, son insuffisance pour traiter seul des enjeux sociétaux modernes. Il travaille alors surtout en appui aux volontés et orientations exprimées par les acteurs locaux, dont la motivation et les connaissances du territoire sont garantes des retombées positives des actions entreprises (Carbonnel et Philippe-Dussine, 2013; Leloup et al., 2005).

Cet âge d'or de la gouvernance territoriale s'est étiré au Québec jusqu'à ce qu'en 2003, le gouvernement provincial libéral dirigé par Jean Charest instaure une série de réformes dans les instances régionales de concertation et dans les modes de financement des initiatives locales. Dans cette foulée, les centres locaux de développement (CLD) ont été abolis ou fusionnés aux municipalités régionales de comtés (MRC), les agences régionales de santé et services sociaux ont également été démantelées, tout comme les conférences régionales des élus (CRÉ). Ces modifications structurelles majeures imposées par le gouvernement libéral de Philippe Couillard en 2014 ont culminé vers l'adoption de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* (Loi 122) en juin 2017 (Gouvernement du Québec, 2017). Au nom de l'imputabilité politique et à l'encontre du partage du pouvoir qui caractérise le mode territorial de gouvernance, le pouvoir décisionnel lié aux enjeux de développement des territoires fut concentré dans les mains des élus municipaux. Ces derniers avaient par ailleurs, notamment via l'Union des municipalités du Québec (UMQ), demandé formellement cette reconnaissance de la part du gouvernement provincial (Union des municipalités du Québec [UMQ], 2012), qui la leur a accordée. Les élus municipaux sont donc passés d'une position de partenaires auprès d'autres acteurs dans des dispositifs de concertation locaux et régionaux, à des détenteurs de nouveaux pouvoirs et responsabilités ayant une mainmise sur des enveloppes budgétaires dédiées à des enjeux de planification, d'aménagement et de développement qui englobent nombre de préoccupations sociales, économiques, environnementales et culturelles.

Or, ces responsabilités accrues n'évacuent pas pour les élus l'intérêt réel de mobiliser les savoirs des autres acteurs de l'arène du développement territorial, bien au contraire. À ce sujet, l'analyse

du développement urbain de l'Outaouais par l'étude du cas spécifique de l'arène abritant l'équipe junior régionale, réalisée par Caron De Montigny et Chiasson (2022), rappelle que les modalités collaboratives entre acteurs de divers secteurs sont à préconiser pour éviter que le développement des villes et municipalités ne se fasse qu'au bénéfice de certains groupes privilégiés. Par ailleurs, dans leur analyse du leadership des maires des dix plus grandes villes québécoises de 100 000 habitants et plus, Gauthier et al (2020) soulignent que la politisation récente du rôle de l'élu, sous-jacente aux changements législatifs de la Loi 122, résulte en un « mouvement général d'ouverture à l'impératif délibératif » (p.167). Ils présument toutefois que les élus, encore fortement ancrés dans une vision traditionnelle de leur rôle qui fait d'eux des porte-parole des citoyens, tendraient à déléguer aux professionnels de l'administration municipale la mise en place de mécanismes facilitant la participation de ces derniers aux débats publics.

Ainsi, d'un côté, on note que la gouvernance territoriale est perçue comme une réponse moderne de l'action publique à la globalisation et à la complexification des enjeux sociétaux (Le Galès, 1995; Leloup et al., 2005; Pinson, 2006; Pupion, 2016). Elle met en relation des acteurs de différents secteurs qui partagent leurs visions et leurs connaissances pour prendre des décisions consensuelles et déployer des actions concertées. Par cet engagement des acteurs locaux dans les décisions, elle favorise en outre leur adhésion aux actions entreprises et ainsi, maximise les chances de succès, tout en permettant un développement plus inclusif. D'un autre côté, les changements idéologiques récents au Québec, cristallisés par des modifications législatives, ont donné davantage de pouvoir à certains de ces acteurs : les élus municipaux. Les municipalités y ont été reconnues officiellement comme des gouvernements de proximité et cette reconnaissance est venue avec un lot de responsabilités, de pouvoirs et de modalités opérationnelles qui augmentent l'engagement des élus dans le développement de leur milieu (Mévellec et al., 2017; MAMH, 2022b). Ces deux volets de la situation politique au palier municipal québécois donnent une importance majeure à la compétence qu'ont les élus de mobiliser divers savoirs, cette mobilisation étant de plus en plus essentielle à l'exercice de leurs fonctions, qui se professionnalisent (Divay, 2016; Lucas et Sayers, 2018; Mévellec et Tremblay, 2016; Michon et Ollion, 2018; Pinson, 2009; Steyvers et Verhelst, 2012).

1.3 L'étude de la mobilisation des savoirs en politique

De nombreuses études ont été réalisées depuis le milieu des années 1970 sur l'utilisation des connaissances dans le domaine de la gestion publique et sur les facteurs facilitant ou limitant la diffusion des résultats de la recherche à l'attention des décideurs (Amara et al., 2004; Ashcraft et al., 2020; Oliver et al., 2014). Ces études, menées davantage auprès d'employés gouvernementaux que d'élus, se sont concentrées sur les savoirs scientifiques, en dépit du fait que la gouvernance territoriale conduit à une valorisation des savoirs détenus par l'ensemble des acteurs du développement d'un milieu.

1.3.1 Un regard orienté vers l'utilisation des savoirs scientifiques au niveau national

De façon générale, les études menées à propos de l'utilisation des connaissances pour l'action publique («evidence-based politics») se sont concentrées sur l'utilisation des savoirs issus de recherches universitaires et cela, malgré le fait que ces mêmes études aient, au fil du temps, révélé que les décideurs utilisent davantage des savoirs d'autres types, comme ceux issus d'expériences personnelles, de documents professionnels ou de l'opinion de concitoyens (Davies, 2012; Oliver et al., 2014; Zardo et Collie, 2015). L'orientation du regard scientifique sur l'utilisation des connaissances proprement scientifiques tirerait son origine d'une position épistémologique dominante dans le domaine de la santé, soit celle rationaliste de l'«evidence-based medicine» (Kadio, 2018). C'est en effet du domaine de la santé que provient l'étude de l'utilisation des savoirs pour le développement des politiques publiques et les revues systématiques de travaux à ce sujet nous indiquent qu'encore aujourd'hui, la vaste majorité des recherches menées le sont dans le champ de la santé ou dans des champs connexes (Ashcraft et al., 2020; Oliver et al., 2014).

L'importante revue d'études conduites dans plus de 59 pays sur les obstacles et les facilitateurs à l'utilisation des données probantes par les décideurs, effectuée par Oliver et al. (2014), indique en outre que la majorité de ces recherches portent sur l'utilisation de connaissances scientifiques au niveau étatique ou national. Ashcraft et al. (2020) ont conduit un examen similaire en se concentrant toutefois sur les recherches traitant de l'utilisation des connaissances pour l'action publique aux États-Unis. Ils en sont arrivés à la même conclusion : seulement 11% des études

répertoriées portaient sur le palier local de gouvernement, les autres se focalisant sur les paliers étatique ou fédéral.

Finalement, soulignons qu'à l'instar de la recherche pionnière de Caplan et al. (1975) dont les données proviennent d'entretiens individuels conduits auprès de 204 employés des niveaux supérieurs de l'exécutif du gouvernement fédéral américain, la plupart des travaux dans le domaine de l'utilisation des connaissances pour l'action publique ont été réalisés en analysant surtout des données provenant de haut fonctionnaires (Amara et al., 2004; Ashcraft et al., 2020; Oliver et al., 2014).

1.3.2 Les savoirs à mobiliser par les élus municipaux

Les recherches portant sur l'utilisation des savoirs pour l'action publique ce sont ainsi surtout concentrées sur les connaissances scientifiques utilisées au niveau national ou étatique par des employés gouvernementaux. Toutefois, les travaux sur la gouvernance territoriale braquent les projecteurs sur divers types de savoirs, outre ceux scientifiques, qui sont à mobiliser en matière de développement des territoires, dans une perspective interactionniste (Morrisette et al., 2011), c'est-à-dire où l'élu s'approprie, valorise et utilise des connaissances au gré des interactions qu'il entretient avec les divers acteurs concernés par les enjeux territoriaux (Brady, 2019; Divay et al., 2019; Prévost, 2018).

En effet, alors que selon le modèle de planification rationnelle qui prévalait dans les années 1950-1960, les élus s'en remettaient principalement aux savoirs techniques et scientifiques détenus par les professionnels de l'aménagement pour orienter leurs décisions vers *la* parfaite solution en fonction de *la* lecture la plus juste et objective de *la* réalité (Bacqué et Gauthier, 2011), l'action publique déployée selon un mode partenarial est plutôt sous-tendue par l'appréhension de réalités intersubjectives (Dryzek, 1987; Pinson, 2006). Cette intersubjectivité moussé l'intérêt porté envers une variété de savoirs, dont la neutralité est par ailleurs démentie (McAll, 2017). Les savoirs à mobiliser pour servir le développement des territoires sont donc ceux détenus par tous les acteurs concernés par les enjeux de développement : les citoyens qui habitent le territoire et le définissent par leurs actions et interactions, les professionnels des secteurs publics, privés et communautaires engagés dans des tâches touchant les enjeux caractérisant le milieu - incluant les professionnels de

l'aménagement et de la gestion municipale -, les chercheurs qui étudient et enseignent ces enjeux, les entrepreneurs exploitant des entreprises qui bénéficient du territoire et de ses ressources tout en le façonnant à leur tour, etc. Ces acteurs ont des connaissances variées et évoluent dans des milieux où la culture valorise et valide différents savoirs (De Sousa Santos, 2008; Jullien, 2012). L' élu municipal peut ainsi trouver dans les savoirs scientifiques un précieux éclairage sur des sujets liés, par exemple, à l'aménagement de l'espace et ses conséquences sociales et environnementales, qui lui permettent d'en apprécier l'ampleur et la composition (National Research Council, 2012). Les savoirs détenus par des professionnels peuvent permettre de comprendre des modalités pratiques d'utilisation de techniques et de connaissances au service de l'efficacité et cela, dans divers domaines (Hofstetter et Schneuwly, 2009; Ulmann, 2009). En outre, les savoirs des professionnels de l'administration municipale sont au cœur du développement des municipalités québécoises (Dagenais, 2014; Gauthier et al., 2020). Les savoirs des citoyens permettent quant à eux d'équilibrer les pouvoirs et sont essentiels à l'exercice de la démocratie. Ils peuvent en outre faciliter, pour les élus, la prise en considération des valeurs et des contextes relatifs au déploiement des politiques publiques (Bacqué et Gauthier, 2011; Caron De Montigny et Chiasson, 2022; McAll, 2017). Finalement, tous les savoirs de sens commun constituant le schème de pensée des citoyens sont à considérer par les décideurs, parce qu'ils forment la trame de fond guidant intrinsèquement leurs habitudes, leurs réflexes et leurs perceptions du monde et de ses enjeux (Jullien, 2012; Paternotte, 2017).

En leur qualité de savoirs initiaux issus de la socialisation à l'intérieur du territoire, ces savoirs de sens commun sont facilement et souvent inconsciemment accessibles par les élus (Houle, 1987; Watts, 2017). Toutefois, les autres types de savoirs, ne découlant pas que de croyances ou de perceptions spontanément acquises, doivent être volontairement mobilisés par les élus pour être considérés. Les travaux de Charlot (1997) nous renseignent sur la façon dont se vit cette mobilisation, en théorisant ce qu'il appelle « le rapport aux savoirs ». Nous déclinons ce rapport en volets théorique et pratique, afin d'englober les résultats de travaux de nombreux chercheurs portant sur les savoirs (Amara et al., 2004; Ashcraft et al., 2020; Bernard et al., 2014; Caplan et al., 1975; Collinet, 2005; Landry et al., 2003; Quidu, 2012; Tremblay et Freire Vieira, 2012; Venturini, 2004), et pour mieux saisir la nature et la qualité de la relation entretenue entre un individu et « l'apprendre », tel que défini par Charlot (1997). Ainsi, le rapport à un type de savoir peut être

cerné par la perception qu'en a un individu (volet théorique), l'utilisation qu'il en fait (volet pratique), mais également par les moyens qu'il a de l'acquérir, une dimension transversale aux volets théorique et pratique. Cette déclinaison du concept appuie l'importance de considérer les caractéristiques territoriales des municipalités, comme leur localisation et leur taille, pour mieux saisir les aspects relatifs à la mobilisation des savoirs par les élus, puisqu'elle relève l'influence de la trajectoire personnelle et collective d'un individu, de sa culture et de son milieu, sur sa façon de percevoir un savoir et de l'utiliser (Charlot, 1997; Lamine, 2002; Quidu, 2012).

1.4 La question de recherche et sa pertinence

En somme, la professionnalisation des élus municipaux et la primauté qui leur a été accordée en matière de développement territorial accentuent leur besoin de mobiliser différents savoirs pour aborder des enjeux politiques complexes : par exemple, ceux liés aux changements climatiques, à l'immigration, à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, etc. Toutefois, les recherches en politique municipale se concentrent sur les milieux urbains tandis que celles abordant l'utilisation des savoirs dans l'action publique étudient majoritairement l'utilisation de la science par les décideurs des paliers supérieurs de gouvernement. On se retrouve donc devant un besoin en connaissances à propos de l'utilisation de tous les savoirs par les élus municipaux, et encore plus par ceux des petites municipalités pour, d'une part, éclairer leur tendance à la professionnalisation et, d'autre part, asseoir sur cette connaissance empirique toute initiative visant à optimiser la prise en compte des divers savoirs, dans une vision partenariale de l'action politique.

Notre recherche avait donc pour objectif principal de répondre à la question suivante : quel rapport entretiennent les élus des petites municipalités québécoises avec les différents savoirs dans l'exercice de leurs fonctions? Cette question interpellait une description construite de ce rapport et visait la compréhension du phénomène social complexe de la mobilisation de tous les savoirs détenus par les acteurs du développement territorial dans ce contexte politique particulier. De cette manière, nous avons pour objectif spécifique d'analyser ce rapport aux savoirs dans son volet pratique, soit celui relatif aux utilisations faites, et dans son volet théorique, soit celui lié aux perceptions entretenues à leur endroit. Par la mise en relation de ces données avec des informations liées à certaines dimensions individuelles et organisationnelles des conditions d'exercice du mandat politique, comme l'accès aux savoirs et la vision que les élus ont de leur rôle, nous

projections construire une classification qui pourrait rendre compte de manière ordonnée de la diversité des rapports entretenus par les élus des petites municipalités québécoises avec les différents savoirs dans l'exercice de leurs fonctions.

La pertinence scientifique de notre recherche réside dans le fait qu'elle examine de plus près non pas uniquement la mobilisation des savoirs scientifiques, mais bien celle des savoirs de tous les acteurs concernés par le développement des territoires (Lachapelle et Bourque, 2020; Pinson, 2006). Elle s'oriente en outre vers les élus municipaux québécois, ce qui apparaît particulièrement pertinent considérant la conjoncture actuelle les plaçant au cœur des décisions relatives au développement des territoires (Breux et Parent, 2023; Mévellec et al., 2017). Finalement, ce projet s'intéresse tout spécifiquement aux élus des petites municipalités, contrairement à la vaste majorité des études touchant la politique municipale, qui se sont concentrées sur les milieux urbains d'envergure (Allain et Chiasson, 2016; Breux et Couture, 2018; Mévellec et Tremblay, 2016). Les connaissances scientifiques acquises sur la politique municipale passent donc quasi exclusivement par le spectre urbain et ainsi, les théories, les approches et les outils qui en sont issus sont construits à partir de l'expérience des grandes villes, à l'attention de leur gestion, ce que déplorent les acteurs des municipalités rurales ou excentrées en manque de connaissances applicables à leur contexte (Breux et Parent, 2023; Sasseville, 2014). Pourtant, le Québec compte 924 municipalités de moins de 5000 habitants, soit 83,4% de l'ensemble des 1108 municipalités de la province. Bien que seulement 14% de la population québécoise réside dans l'une de ces petites municipalités, la plupart des élus municipaux du Québec y exercent leurs fonctions (MAMH, 2022a).

La pertinence sociale de ce projet doctoral se situe quant à elle dans son apport aux efforts déployés par les élus et leurs partenaires pour que ces premiers transigent dans la voie de la professionnalisation et exercent pleinement leur rôle politique en matière de développement territorial. Caplan (1979) a souligné que les efforts pour améliorer l'utilisation des connaissances par les décideurs devaient être cohérents avec la nature des savoirs qu'ils utilisent, l'utilisation qu'ils en font et les moyens qu'ils prennent pour les acquérir. Jeter un éclairage sur le rapport aux savoirs entretenu par les élus municipaux devient donc un atout précieux à toute démarche de formation, de soutien ou d'accompagnement leur étant destinée. Plus spécifiquement, les résultats de cette recherche contribueront aux connaissances sur les élus municipaux québécois et la façon dont se vit leur rôle en contexte de municipalisation du développement. De même, ces résultats

pourront aider à comprendre cette réalité sociopolitique actuelle et à saisir certaines évolutions qu'elle induit. Puis, la classification des versions du rapport aux divers savoirs qui fut construite, en tant que système de repères par rapport auxquels les élus pourront être situés, pourra contribuer aux réflexions concernant les moyens déployés pour optimiser leur mobilisation des divers savoirs. Elle pourra également mener à des adaptations de ces moyens aux différents profils d'élus, tant par les organisations ayant pour mission de les soutenir, comme la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'UMQ, que par les élus eux-mêmes dans une démarche d'auto-développement.

De cette manière, les résultats de cette recherche seront socialement utiles, en plus de constituer un apport appréciable aux connaissances scientifiques à propos du milieu politique des petites municipalités de la province, à une époque où les élus municipaux sont fortement interpellés à agir en faveur du développement de leur territoire.

CHAPITRE II. CADRAGE CONCEPTUEL

Considérant l'intérêt d'approfondir les connaissances concernant la professionnalisation des élus municipaux telle que vécue dans les petites municipalités québécoises, avec en trame de fond l'importance grandissante de ces acteurs dans le développement territorial, la mobilisation des divers savoirs par ces élus est donc le noyau de notre recherche. Nous désirions ainsi aborder la question du rapport entretenu par les élus des petites municipalités québécoises avec les différents savoirs dans l'exercice de leurs fonctions. Notre quête s'est inscrite dans une perspective de recherche interdisciplinaire telle que théorisée par Newell (2001). Le sujet traité est en effet complexe et, au-delà de ses liens avec des disciplines diverses telles les sciences politiques, l'administration publique et, au regard du savoir lui-même, la psychologie et la pédagogie, sa compréhension invite au dialogue créatif entre ces disciplines, faisant transiger la multidisciplinarité vers l'interdisciplinarité (Lenoir, 2003). Il n'est pas étonnant qu'une pareille approche intégrée soit en outre marquée par une orientation pragmatique, l'interdisciplinarité de Newell (2001) trouvant ultimement sa validité dans les réalisations qu'elle permet : « Better integration produces more accurate or complete understanding and makes more effective action possible » (p.22). Nous reviendrons sur notre posture pragmatique lors de la présentation de notre démarche méthodologique au Chapitre III. Ajoutons cependant que notre choix d'un sujet de recherche requérant une approche interdisciplinaire n'est pas étranger à notre parcours scolaire et professionnel, marqué par des études supérieures et des expériences de travail de plusieurs années en sciences de l'éducation, interdisciplinaires en elles-mêmes (Nal et Gavens, 2018), en gestion dans les domaines scolaire, culturel et des ressources humaines, en politique municipale, puis en sciences sociales avec spécialisation en développement territorial. Ce bagage diversifié influence notre mouvement naturel d'ouverture aux concepts et théories issus de disciplines variées et notre vif intérêt pour le dialogue intégratif entre ceux-ci.

De cette façon, des champs conceptuels du vaste domaine du savoir, dans différentes disciplines, ont été défrichés déjà et ont pu nous permettre d'encadrer notre quête, de l'orienter. Il faut d'emblée noter que la notion de savoir est pluridimensionnelle et polysémantique. Dans les limites de nos travaux, nous nous sommes référée à certaines conceptions du savoir et de son incorporation dans l'action publique. Nous présenterons dans les pages qui suivent ces conceptions qui nous ont servi

à développer un cadre analytique pertinent à notre recherche. Nous avons articulé cette présentation autour des composantes suivantes de la mobilisation des savoirs: sa pertinence liée à la gouvernance territoriale (mobiliser pourquoi), son objet – les savoirs – (mobiliser quoi), son actualisation par le rapport au savoir (mobiliser comment) et finalement son sujet, les élus municipaux (mobiliser par qui). Ce cadrage conceptuel a formé l'assise sur laquelle s'est appuyée notre méthodologie de recherche et les modalités d'analyse des données que nous avons recueillies. Effectivement, il a forgé l'ensemble d'outils théoriques grâce auxquels nous avons pu donner du sens à nos données, en les mettant en relation avec ces connaissances déjà connues et des réflexions déjà formulées, en vue de répondre à nos objectifs de recherche et d'ainsi contribuer à l'avancement des connaissances relatives à notre sujet d'étude.

2.1 La mobilisation des savoirs effectuée pourquoi : l'ancrage dans la gouvernance territoriale

La présentation de la problématique sous-tendant notre questionnement de recherche a exposé la tendance à la professionnalisation des élus municipaux observée depuis une quarantaine d'années. Nous avons également expliqué le fait que la récente primauté octroyée aux élus municipaux québécois dans la gestion du développement territorial (Gouvernement du Québec, 2017), bien qu'en contradiction avec le partage du pouvoir forgeant une certaine vision de la gouvernance en vogue depuis les années 1980 (Chiasson et al., 2014), s'opérationnalise dans un contexte où cette gouvernance, dite territoriale, persiste à être une modalité d'action collective promue dans divers pays, pour répondre aux défis modernes de l'action publique (Lachapelle et Bourque, 2020; Leloup et al., 2005; Pinson, 2006).

Nous sommes au fait des critiques dirigées vers le concept de la gouvernance, cette modalité de gestion issue du monde des affaires que certains analysent non pas comme une démocratisation de l'action publique, mais au contraire, comme une réduction de l'espace délibératif, écrasé sous le poids du consensus ou des acteurs les plus puissants. Ils y voient une pratique managériale qui évacue les réels débats politiques et « sape la possibilité même de la discussion » (Lefebvre, 2013, p. 58). Le fait est que dans sa mise en œuvre, la gouvernance interpelle souvent des partenaires choisis, notamment en fonction de leur intérêt envers l'objet de discussion, qui prend la forme très concrète d'un projet, non pas tel que conceptualisé par Pinson (2006, 2009), mais comme une réalisation spécifique et sectorielle. Les détracteurs, les non-intéressés, tous les acteurs externes à

la sphère de cette dite réalisation sont ainsi d'office exclus des modalités de gouvernance, si bien que l'on se retrouve avec un processus dit démocratique, mais où les interlocuteurs sont sélectionnés dans une forme d'élitisme contraire à l'esprit même de la démocratie (Deneault, 2013; Lecuyer, 2019). La gouvernance orchestrée par le haut peut en effet ressembler à une mascarade (Lefebvre, 2013) ou un trompe-l'œil (Jouve et Booth, 2004) qui laisse le beau jeu aux plus forts de s'adjoindre des partenaires pour prendre des décisions en leur propre faveur plutôt qu'en celle du bien commun (Deneault, 2013; Lecuyer, 2019). Toutefois, déployée selon une volonté endogène à l'échelle des territoires municipaux ou régionaux, la gouvernance montre un autre visage, que l'on associe plutôt à davantage de possibilités de participation aux débats et aux prises de décision pour des acteurs organisationnels et civils souvent écartés des lieux décisionnels (Jean, 2000; Leloup et al., 2005). Une telle gouvernance, dite territoriale, mise ainsi sur une réelle mobilisation des acteurs et des forces locales. Elle paraît donc porteuse de processus décisionnels plus horizontaux et d'un partage du pouvoir servant la démocratie, dans la mesure où l'invitation lancée aux partenaires vise l'ouverture et l'inclusion (Ayeva et Jean, 2003; Caron De Montigny et Chiasson, 2022). Notre recherche a permis d'analyser dans quelle mesure la mobilisation des savoirs faite par les élus des petites municipalités québécoises s'inscrit dans cette gouvernance territoriale, alors que cette mobilisation s'ancre dans deux défis inhérents au pluralisme des sociétés contemporaines. Nous enchaînons avec la présentation de ces défis : le pluralisme comme défi opératoire, puis comme défi social, en plus d'aborder la complexification des enjeux traités au palier municipal.

2.1.1 La pluralité d'acteurs et la dispersion des ressources : les savoirs au service de la gestion publique

Depuis les années 1980, divers mouvements sociaux et économiques ont contribué à la multiplication des groupes d'influence, si bien que le pouvoir ne peut plus désormais être attribué exclusivement ni même majoritairement aux dirigeants élus ou à certains influenceurs dynamiques (Stone, 1989). Par conséquent, l'action publique nécessite des efforts de rapprochement avec tous ces groupes afin d'articuler les ressources matérielles, financières et cognitives détenues par chacun. Cela dit, comme l'indiquent Lefèvre et Pinson (2020), « ce sont les institutions municipales qui offrent le cadre de cette symbiose » (p.132) et la gouvernance territoriale est perçue par plusieurs experts du développement territorial comme la voie la plus prometteuse en ce qui concerne la mise en œuvre de cette articulation (Kahn, 2010; Leloup et al., 2005; Pecqueur et

Campagne, 2014; Pinson, 2003). La gouvernance ainsi conceptualisée a donc un aspect très pragmatique : l'ajustement des modalités d'action publique aux difficultés opératoires engendrées par la pluralité d'acteurs et la dispersion des ressources. Le travail de concertation qui le caractérise est associé à une meilleure gestion en contexte de pluralisme, qui se traduit par la dynamisation des milieux, leur prospérité et la fin du cycle de dévitalisation affligeant plusieurs territoires (Bovaird et al., 2003; Fontan et al., 2014; Jean, 2000; Jean et Épenda Muteba Wa, 2004).

En ce qui concerne l'utilisation des savoirs, cette façon d'entrevoir l'action publique se répercute sur la primauté traditionnellement accordée à la science et sur celle accordée aux élus. En effet, alors que la science et les techniques qui lui sont associées ont dominé le fondement des pratiques en matière de gestion du développement depuis l'après-guerre (Bacqué et Gauthier, 2011; Gauthier et al., 2020) et cela, dans l'optique de toujours agir de *la* bonne façon, à présent,

[l]'enjeu n'y est plus tant de découvrir les bons choix, de produire et de mettre en œuvre des visions scientifiquement fondées [...]. Il est de maintenir la mobilisation d'une pluralité d'acteurs et d'institutions et d'articuler de la manière la plus optimale des ressources éparses. (Pinson, 2006, p. 641)

La gouvernance territoriale valorise donc la mise en commun de ces ressources détenues par la pluralité d'acteurs du développement et cela inclut leurs savoirs diversifiés. De surcroît, elle entretient l'intérêt envers une construction collective de la connaissance, à l'issue d'échanges et de débats dans et sur l'action publique, tel que théorisé par le modèle d'apprentissage social (*social learning*) de Friedmann (1987). Au-delà de la dispersion des ressources et de la pluralité des acteurs de l'action publique, la gouvernance territoriale se fonde donc sur l'idée d'une pluralité de réalités intersubjectives et rejette du coup l'idée d'une vérité ultime.

Puis, la gouvernance ainsi conceptualisée relève d'une modification dans la façon de mener l'action publique, alors que cette dernière passe d'une opérationnalisation plus autoritaire, hiérarchique et descendante, orchestrée par la classe dirigeante, à une forme d'action davantage collective, ascendante et systémique (Le Galès, 1995; Pecqueur et Campagne, 2014; Pinson, 2006). Comme les ressources ne sont plus le monopole des institutions publiques, l'État et ses dirigeants élus sont appelés à devenir un acteur parmi d'autres dans l'élaboration et la mise en place des politiques (Pinson, 2014).

La coordination, la négociation rendues nécessaires pour faire évoluer le territoire vers les objectifs souhaités amènent à créer de nouveaux lieux de concertation, de nouvelles techniques d'action et de décision, de nouveaux processus. La gouvernance territoriale entend répondre à ces évolutions organisationnelles, en prenant en compte les enjeux économiques et sociaux, formels et informels, en fragmentant et diversifiant les acteurs, en sauvegardant les dynamiques et les flexibilités recherchées tout en assurant le respect des dispositifs institutionnels. [...] Avant tout, ce système-territoire entraîne la nécessité de mettre sur pied des structures de partenariat complexe entre acteurs, structures qu'il s'agira aussi de fédérer autour d'un projet territorial. Ceci passe par une translation de la perception et des pratiques de la concurrence vers des situations créatrices de solidarité, d'échanges, d'ententes, de mise au point de projets communs dans un cadre de proximité géographique mais aussi organisationnelle où s'inscrit le partenariat à base territoriale. (Leloup et al., 2005, p.327-329)

On nuance cependant cette image d'une collégialité entre acteurs effectuant des échanges fructueux de visions et de ressources, le tout déployé dans une horizontalité qui anéantirait la verticalité imposée par la structure interne des secteurs d'action et par les différents paliers gouvernementaux. Si cette conception de la gouvernance tend vers davantage de concertation entre acteurs, d'autonomie dans leurs actions vis-à-vis de l'État et de mobilisation de leurs diverses ressources, elle se déploie concrètement à travers une complexité de relations verticales et horizontales qui ne décroissent pas totalement les secteurs ni n'éliminent toutes les hiérarchies en place (Dufour, 2009; Jessop, 1998a; Lemieux, 2000; Matlary, 2013). En outre, ces experts soulignent que le développement local, aussi endogène souhaite-t-il être, s'inscrit dans des logiques d'actions macros auxquelles il ne peut se soustraire totalement, dont les forces économiques mondiales. Rejoignant certaines critiques des pourfendeurs de la gouvernance, ils notent finalement que des joutes de pouvoir ont toujours lieu, même au sein des regroupements fonctionnant de façon partenariale, et que cette modalité d'action publique ne garantit en rien la légitimité ni la représentativité des acteurs y participant. Cette question est par ailleurs centrale face à la diversification du tissu social et aux problématiques d'inclusion, qui sont des défis d'importance en matière de développement des collectivités.

2.1.2 Le pluralisme social : les savoirs au service de l'inclusion

La diversification du tissu social et l'impératif d'inclusion, comprise comme l'accès pour tous - y compris les personnes plus marginalisées - à des services publics et aux lieux de délibération et de prise de décision, soutiennent aussi la promotion de la gouvernance territoriale comme modalité

d'action publique (Caron De Montigny et Chiasson, 2022; Le Galès, 1995; Verreault et Bourque, 2017). Les immigrants récents, les autochtones, les membres de la communauté LGBTQ2S+ (lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer et bispirituelle), les femmes, les jeunes, les personnes handicapées sont des exemples de groupes marginalisés dont la présence, surtout dans les grandes villes, est croissante depuis les années 1970 et plus marquée encore depuis les années 1990 (Graham et Phillips, 2006). Les élus municipaux ont donc à conjuguer avec ces groupes qui veulent influencer l'agenda politique en faveur d'une prise en compte plus importante d'enjeux liés au vivre-ensemble, à l'équité et à la justice sociale. En outre, la politique municipale a traditionnellement été basée sur une vision de croissance davantage au service de certaines élites économiques que de la communauté en général. La pression populaire et communautaire nourrie par la diversification du tissu social, de même qu'une ouverture de plus en plus marquée des élus envers des alternatives dans les façons de gérer les fonds publics pour l'intérêt commun, peuvent donner lieu à des pratiques innovantes plus inclusives (Caron De Montigny et Chiasson, 2022).

Pour cheminer vers cette inclusion, la voie de l'intégration *politique* est essentielle. En effet, l'accession des personnes marginalisées au clan traditionnellement élitiste des dirigeants est réputée favoriser l'inscription de leurs préoccupations dans les agendas politiques et le financement de mesures qui leur sont destinées, en plus de contribuer à leur embauche parmi les fonctionnaires municipaux (Andrew, 2007; Graham et Phillips, 2006; Hajnal et Trounstone, 2010; Mévellec et Tremblay, 2016; Stone, 1989). Puis, la voie de l'intégration *sociale* est aussi primordiale. Andrew et Doloreux (2012) rappellent à ce sujet que l'attitude et les habitudes des élus au pouvoir sont déterminantes. Pour que de réels changements sociaux s'opèrent, leur objectif face à leurs concitoyens devrait dépasser le simple désir d'information, pour viser à travailler de façon concertée avec eux. Les actions que les élus municipaux posent en lien avec la planification du cadre bâti et de ses usages influencent également l'intégration sociale des groupes marginalisés. Elles ont une incidence sur l'acceptation et la valorisation de leur vécu et la réelle inclusion de leur présence dans le paysage municipal, plutôt que leur ségrégation dans certains lieux. À cet égard, leurs savoirs représentent une expertise citoyenne nécessaire pour mettre en œuvre des politiques, programmes et projets inclusifs (Andrew, 2007; Andrew et Doloreux, 2012; Caron De Montigny et Chiasson, 2022; Graham et Phillips, 2006; Hlepas et al., 2018). Les travaux des sociologues De Sousa Santos (2008) et McAll (2017) et du philosophe Durand-Folco (2021) positionnent d'ailleurs

clairement la valorisation de ces savoirs comme pierre angulaire d'une meilleure démocratie. Ces chercheurs expliquent qu'il ne peut y avoir de justice sociale sans justice épistémologique, le savoir étant intrinsèquement lié au pouvoir et à la domination. Seule la mobilisation de divers savoirs, tant scientifiques qu'expérientiels, tant experts que locaux et autochtones, permet de lutter contre les racines des inégalités sociales, soit les rapports sociaux caractérisés par des processus d'exclusion et de dépendance.

L'intérêt envers la mobilisation de divers savoirs se trouve donc au cœur de la réponse que la gouvernance territoriale, comme modalité d'action publique, peut apporter aux défis de la pluralité caractérisant les sociétés modernes. Il importe alors de regarder de plus près cette diversité de savoirs, en vue d'en analyser l'effective mobilisation. C'est ce que nous ferons tout juste après avoir abordé un dernier élément liant l'action publique municipale à cet impératif de la mobilisation des savoirs : la complexification des enjeux traités par les élus locaux.

2.1.3 La complexification des enjeux municipaux: les savoirs au service du rôle accru des élus en matière de développement

Les enjeux de développement sur lesquels porte l'action publique ne sont plus sectorialisés comme ils pouvaient l'être il y a plus de quarante ans. Leur complexification est le résultat de l'éclatement des frontières tant territoriales qu'administratives, privées et publiques, de la décentralisation des pouvoirs et de la multiplication de leurs sources, tout comme de la dispersion des ressources et leviers d'action (Bradford, 2005; Duran, 2001; Thœnig, 1998). Il en résulte un mouvement allant d'une logique de production verticale de politiques relatives à des dossiers sectoriels, vers une appréhension plus globale et horizontale de problèmes complexes soutenue par « la prise de conscience de l'interconnexion des phénomènes sociaux et de la dimension collective de leur solution » (Duran, 2001, p. 274).

Sous l'impulsion de cette complexification des enjeux sociétaux, les responsabilités des élus municipaux et le contexte dans lequel ils les remplissent évoluent également. Leur rôle est appelé à se réinventer progressivement, puisque « les besoins nouveaux de la société moderne ont tendance à exiger des solutions qui débordent le cadre de la municipalité traditionnelle » (Simard et Leclerc, 2008, p. 628). Nous relevons de la littérature quatre aspects relatifs à cette complexification en lien avec le palier municipal : l'augmentation de la technicité des dossiers

municipaux, celle de la compétitivité entre les villes et municipalités, celle des préoccupations environnementales et celle des préoccupations sociales.

De cette façon, «la littérature sur la professionnalisation [...] insiste sur le fait que l'exercice des mandats politiques requiert des compétences particulières résultant de la technicité croissante de la gouverne locale » (Mévellec et Tremblay, 2016, p. 110). Ces chercheuses associent cette croissance des éléments techniques à la juridicisation de nombreuses actions inhérentes à la gouverne et la gestion municipales. Elles soulignent que ce contexte a pour effet d'augmenter la nécessité pour les élus de se former, alors que « l'exercice des mandats requiert un ensemble de connaissances, notamment juridiques, qu'elles et qu'ils ne possèdent pas nécessairement au moment de leur entrée en fonction » (Mévellec et Tremblay, 2016, p. 114). Aussi observe-t-on une augmentation de l'offre de formations et de services divers d'accompagnement destinée aux élus pour les outiller face aux aspects légaux de dossiers municipaux tels l'aménagement, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie, l'ingénierie et les infrastructures, les ressources humaines et les relations de travail, etc. (<https://www.fqm.ca> ; <https://www.umq.ca>).

Puis, la globalisation de l'économie exige l'adoption d'une vision et d'initiatives novatrices pour développer les territoires, qui promeut leurs atouts endogènes (Gaudreau, 2013; Joyal, 2002; Lévesque, 2005). La croissante compétition entre les villes et les régions doit devenir une source de dynamisation des forces locales et un levier aux collaborations entre acteurs du milieu (Hlepas et al., 2018). Les élus locaux sont ainsi de plus en plus sollicités pour participer à la définition de stratégies d'action concertées en matière de développement, qui passent par des processus de spécification de leur identité et de marketing territoriaux (Chamard et Schlenker, 2017; Keramidas et al., 2016).

À ces aspects de la complexification des enjeux municipaux qui contribuent à modeler le rôle des élus s'ajoutent les préoccupations grandissantes concernant l'environnement et la lutte aux changements climatiques et leurs conséquences de plus en plus tangibles et destructrices, comme l'augmentation des risques d'inondations et autres désastres naturels (Buffin-Bélanger et al., 2022; Walczak et al., 2021). En parallèle, on note une montée des revendications et oppositions citoyennes face à des projets d'exploitation de ressources naturelles (Chailleux, 2015; Fournis et Fortin, 2013). Comme le soulignent ces chercheurs, les élus locaux se trouvent aux premières loges

du recadrage des intérêts particuliers vers l'intérêt général en ce qui concerne la gestion du territoire et de ses ressources. Les municipalités sont ainsi appelées à incarner les principes de la démocratie, au sens de la représentation des volontés de la population en matière de gestion, de changement et d'adaptation. La gouvernance territoriale s'avère par ailleurs bénéfique pour bâtir collectivement un avenir durable, car la mobilisation de tous les types de savoirs qu'elle valorise permet « de mieux anticiper les problèmes et leur grande complexité et d'inventer les solutions les plus appropriées » (Pestre, 2011, p. 32). Le partage des savoirs peut aussi servir l'innovation technique permettant d'amoindrir les effets de la croissance ou de l'orienter autrement (Vivien, 2003). De plus, la gouvernance partagée peut contribuer à enrichir la compréhension des problématiques pour prendre en compte non seulement les faits, mesurés, mais aussi les perceptions liées à ces faits, ressenties, contribuant du coup à une meilleure intégration des volets économiques, sociaux et environnementaux du développement (Gauthier, 2006).

Finalement, la diversification du tissu social des grandes villes pousse les élus à se préoccuper davantage de défis sociaux, comme nous l'avons exposé déjà. Lévesque (2005) note par ailleurs que l'inclusion des citoyens comme partenaires décisionnels, « plus soucieux [...] de la qualité de vie et donc d'un arrimage entre l'économique et le social » (p.22), à l'époque pas si lointaine où une gouvernance davantage territoriale était actualisée au Québec, aurait également contribué à tourner le regard des élus vers des enjeux liés au développement social. On observe ainsi, depuis les années 1990 et de façon plus prononcée depuis une vingtaine d'années, que les dossiers sociaux, dont la lutte à la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'accès au logement, l'intégration des immigrants et, de façon plus globale, la qualité de la vie collective, s'invitent de plus en plus dans les agendas politiques des municipalités (Breux et Parent, 2023; FQM, 2022; Simard et al., 2018; UMQ, 2020).

La mobilisation des divers savoirs accompagne donc l'évolution du rôle des élus municipaux. Toutefois, maintenant que le développement des territoires s'est remunicipalisé au Québec avec le démantèlement des instances régionales de concertation et l'adoption de la Loi 122, des inquiétudes sont soulevées. Les orientations que prendront les élus locaux sont en effet sources de questionnement, avec en toile de fond la crainte d'un possible recul des enjeux liés au mieux-vivre collectif dans les agendas politiques.

[R]appelons que si les gouvernances locales ont été initiées par la société civile [...], c'est en grande partie parce que les élus municipaux ne s'intéressaient pas au développement économique et social, qu'ils ne se préoccupaient que des intérêts immédiats de leurs concitoyens comme résidents. (Lévesque, 2005, p. 29)

Un risque plane aussi concernant une réduction de la démocratie à la seule démocratie représentative plutôt qu'à une démocratie également sociale (Durand Folco, 2016; Lévesque, 2005; Simard et Leclerc, 2008). Cela dit, rappelons que la tendance à la professionnalisation des élus est associée à la politisation de leur vision, laquelle embrasse un territoire d'action et de réflexion plus vaste que leur quartier ou leur municipalité, se préoccupe davantage des services à la communauté que de ceux aux propriétés et devrait promouvoir une participation citoyenne active (Gauthier et al., 2020; Mévellec, 2018; Mévellec et Tremblay, 2016). La capacité des élus québécois à tirer adéquatement profit de leur nouvelle centralité dépendra donc fortement de leur progression dans ce processus de professionnalisation qui les conduit à la mobilisation de divers savoirs, dont nous allons préciser la nature dans les paragraphes qui suivent.

2.2 La mobilisation de quels savoirs : leur catégorisation

Précisons d'emblée que, dans le cadre de cette recherche, les termes savoir et connaissance sont utilisés de façon indifférenciée, leur distinction n'ayant pas été jugée pertinente par rapport à la problématique formulée. Il importe également d'établir qu'il y a autant de savoirs que de façons d'appréhender l'agir dans et sur le monde et de concevoir les divisions de ce monde (ex. conceptualisation de la société versus la nature, séparation des lieux familiaux et professionnels, interprétation du réel et de l'imaginaire, etc.) (De Sousa Santos, 2008; Jullien, 2012). Ceci peut être aisé à affirmer, mais demeure difficile à saisir, puisque nous concevons la réalité à partir de nos propres schèmes culturels. Comme nous l'explique Jullien (2012), les comparaisons et classements que nous effectuons de différents aspects de la pensée, dont les savoirs, sont toujours des reflets de notre propre organisation du sens, dans notre langage, avec nos outils.

Dans le cadre de la problématique qui nous occupe, nous nous sommes intéressée aux catégories de savoirs créées dans le monde occidental, afin de pouvoir analyser leur mobilisation par les élus municipaux québécois. Ces catégories sont basées sur les différentes façons de produire, de valider et de transmettre les connaissances et sont empreintes d'une hiérarchisation au profit des classes

dominantes (Grosfoguel, 2012; Jullien, 2012; McAll, 2017). Toutefois, nous avons abordé la mobilisation de ces connaissances dans une perspective épistémologique post-positiviste, qui appelle à la reconnaissance de leur diversité et à la valorisation de leur complémentarité, de sorte que la distinction que nous avons relevée entre elles ait été établie sur les différences qui demeurent une fois les hiérarchies rejetées (De Sousa Santos, 2008).

Cela dit, la catégorisation occidentale des savoirs ne fait pas consensus dans la littérature. La distinction générale entre les savoirs pratiques et théoriques est par contre largement reconnue (Barbier, 1996; Oesterle, 1958; Ryle, 1949). Cette distinction provient de l'origine et de la nature des connaissances formant ces savoirs. Les savoirs pratiques sont la somme de connaissances dites procédurales (Anderson, 1983, 1993), qui proviennent des expériences vécues par un individu ou des divers processus de socialisation auxquels il participe. Ils tiennent compte d'une façon importante des contextes et des diverses facettes d'une réalité et ne visent donc pas la généralisation (Friedmann, 1987; Le Bossé et al., 2006). Les savoirs théoriques sont quant à eux constitués de connaissances dites déclaratives (Anderson, 1983, 1993), fruits de la recherche scientifique (Ashcraft et al., 2020; Gervais et al., 2016; Quidu, 2012). Ils sont le plus souvent fondés sur une volonté d'abstraction, de généralisation ou d'idéation et permettent de guider les actions en s'appuyant sur des données probantes (Caplan et al., 1975; Gélinas et Pilon, 1994; Landry et al., 2003).

Diverses subdivisions sont faites de ces deux grandes catégories de savoirs, dont les trois plus consensuelles selon la littérature sont les savoirs expérientiels, professionnels et scientifiques. À ces trois sous-divisions de savoirs s'ajoute une quatrième catégorie, hors des deux champs primaires des savoirs pratiques et théoriques: les savoirs de sens commun. Dans le but d'encadrer notre étude, nous avons détaillé dans les sections qui suivent la conceptualisation de chacun de ces savoirs, qui sont présentés à la Figure 1, et établi leurs liens évolutifs avec le développement des territoires.

Figure 1. La catégorisation des savoirs



2.2.1 Les savoirs de sens commun

Les savoirs de sens commun sont tissés des opinions, croyances et perceptions initialement ancrées dans la psyché de l'individu par les processus premiers de socialisation qui l'ont initié à son environnement. Les travaux ethnographiques de Lévi-Strauss (1962) indiquent que ces savoirs, intimement liés au territoire, s'élaborent à partir d'un amalgame d'unités d'informations issues de l'expérience, de raisonnements logiques et d'une spiritualité individuelle et collective. Ils incorporent de façon inconsciente des sentiments, des émotions, des rêves, des rites et des certitudes imbriqués dans le déploiement de la vie humaine dans un espace-temps donné.

Le caractère intrinsèquement insondable des racines de ces savoirs initiaux et leur voie d'acquisition inconsciente ont rendu vaine l'analyse de leur mobilisation dans le cadre de nos travaux. C'est en effet sur les efforts conscients et orientés de mobilisation de savoirs auxquels les élus municipaux sont conviés que nous nous sommes penchée et en ce sens, la mobilisation spontanée de savoirs de sens commun, bien qu'elle ne puisse être ignorée en matière de développement des territoires puisqu'elle exerce une forte ascendance sur les réflexes et habitudes, n'aurait pu être analysée avec les mêmes outils que des savoirs volontairement acquis (Houle, 1987; Paternotte, 2017; Watts, 2017). Constaté et reconnaître les réflexes et habitudes culturellement ancrés s'avère important dans l'analyse des actions et décisions. Cependant, analyser les savoirs de sens commun teintant une culture requière une immersion de longue haleine, pour véritablement « entrer dans une pensée » comme l'indique Jullien (2012), travail qui ne peut être réduit à des investigations telles que celles menées pour saisir la mobilisation d'autres formes de savoirs.

2.2.2 Les savoirs expérientiels

Les savoirs expérientiels sont produits dans l'expérience et transmis par l'expérience (De Sousa Santos, 2008; Le Bossé et al., 2006). En matière d'action publique, ils sont majoritairement associés au vécu des citoyens, dans leur relation avec les lieux et biens communs. Dans ce contexte, ils sont aussi appelés « savoirs citoyens » (Bacqué et Gauthier, 2011; Martin et Saint-Martin, 2003; Nez, 2011; Prainsack et Riesch, 2016). Ces savoirs ne sont pas tissés uniquement de perceptions. Par contre, souvent tacites, ils regroupent les informations « les moins codifiables, les moins formalisées, les plus instables, [qui ont] besoin de la proximité physique, du face-à-face pour être accumulées, ajustées et échangées » (Lefèvre et Pinson, 2020, p. 64).

Ces savoirs d'expérience ne sont pas éloignés des processus de développement des territoires, bien au contraire. Klein (2019) rappelle que les citoyens, innovateurs, sont à l'origine de nombreuses initiatives ayant contribué à l'avancement social et économique, au Québec notamment, alors que « plusieurs des politiques publiques de développement territorial ont d'abord été expérimentées par la société civile au sein d'organisations locales dans les régions et les quartiers » (p.78). Ces savoirs ne sont cependant pas, historiquement, valorisés dans les processus de développement. Le sociologue De Sousa Santos (2008) note qu'ils sont traditionnellement davantage détenus par les femmes, plus présentes dans les sphères d'action non professionnelles et non scientifiques : les lieux familiaux et communautaires. Aussi associe-t-il leur dévalorisation à la domination masculine. Si tous les chercheurs n'expriment pas cette même association dans leurs travaux, nombreux sont ceux qui soulignent l'habituelle ascendance des savoirs experts et scientifiques, reflet des luttes de pouvoir au sein des sociétés et d'une vision dominante positiviste du monde, qui prétend que les faits existent indépendamment des valeurs et que les connaissances doivent tendre vers une application indépendante des contextes. Cependant, le principe de la démocratie lui-même, parce qu'il implique une reconnaissance des valeurs et des contextes, met en évidence l'importance de prendre en compte les savoirs citoyens dans la formulation des politiques publiques (Bacqué et Gauthier, 2011; Leyrit, 2020; Martin et Saint-Martin, 2003; McAll, 2017).

L'histoire québécoise montre que cette sensibilité aux savoirs expérientiels en matière de développement territorial est croissante dans la province. Dans le domaine du développement des communautés, on l'associe surtout au vibrant plaidoyer en faveur d'une pleine reconnaissance de

la diversité des acteurs et des savoirs, au bénéfice de l'inclusion sociale, plaidoyer qui a résonné à compter des années 1970 (Lachapelle et Bourque, 2020). Il est vrai que la période d'après-guerre fut plutôt marquée par une conviction en la supériorité des savoirs scientifiques et une association entre l'expertise et la maîtrise de la science (Bacqué et Gauthier, 2011). Ce fut l'époque du modèle de la planification rationnelle globale, où la « technical intelligentsia » décrite par Friedmann (1987) était reine. Cette période a vu arriver sur la scène québécoise des commissaires industriels, premiers véritables experts en développement des régions de la province. Il s'agissait à cette époque d'un développement axé sur l'économie, conduit selon une approche exogène, descendante, qui ne correspond pas à la logique du développement territorial (Klein, 1995; Robitaille, 2016). Les manifestations des effets négatifs de ce modèle sur l'aliénation sociale, sur les écarts de richesse entre territoires et entre groupes sociaux et sur les limites environnementales ont contribué à la remise en cause des prétendues objectivité scientifique et neutralité politique dans les démarches de planification rationnelle globale (Bacqué et Gauthier, 2011). Sous l'impulsion de mouvements urbains dynamiques et face à la diversification du tissu social, l'intérêt a grandi envers des pratiques davantage collaboratives et une subordination de la science et de la technique au service du peuple. La mobilisation des savoirs expérientiels ou citoyens a ainsi été promue par l'implantation de diverses mesures participatives (Bacqué et Gauthier, 2011) correspondant à l'idéologie politique du « social learning » décrite par Friedmann (1987), « linked to transformative practices originating in civil society, 'from below' » (p.82). La mise en place d'initiatives québécoises pour développer un savoir expert sur le développement s'est poursuivie, mais une division s'est créée entre deux grands groupes de professionnels : ceux experts du développement économique et ceux versés dans l'intervention sociale et la mobilisation de tous les acteurs, dont les citoyens (Robitaille, 2016).

Dans le domaine des sciences urbaines, on note que la question de la participation des citoyens au développement territorial s'est surtout posée par et pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme et que cette participation fut d'abord encouragée par la voie législative. En effet, depuis plus de trente ans, une série de lois encadrent le recours obligatoire des municipalités aux savoirs citoyens en matière d'aménagement et d'urbanisme, par des modalités participatives définies. Toutefois, ces règles ne semblent pas, à elles seules, pouvoir susciter la participation citoyenne pleinement et efficacement (Ministère des Affaires municipales et des Régions, 2007). Par ailleurs, parallèlement

aux exigences légales, on associe l'intérêt croissant des élus envers les savoirs citoyens à l'impact qu'ont eu les fusions municipales du début des années 2000, orchestrées par le gouvernement provincial, et l'adoption en 2017 de la Loi 122, qui reconnaît le palier municipal comme gouvernement de proximité. Ces moments phares auraient encouragé la politisation des élus municipaux et contribué de ce fait à leur mouvement général d'ouverture envers la participation citoyenne (Gauthier et al., 2020). Cette dernière se concrétiserait toutefois à géométrie variable dans les municipalités et les élus confieraient grandement ce devoir délibératif aux fonctionnaires municipaux (Gauthier et al., 2020).

On note donc que, globalement et résultant de diverses impulsions sociales, législatives et politico-administratives, les modalités sollicitant la participation citoyenne pour l'action publique se multiplient au Québec depuis les années 1970 (Bacqué et Gauthier, 2011). Toutefois, le recours aux savoirs expérientiels à travers ces modalités, telles qu'elles sont déployées actuellement, comporte son lot de défis. D'abord, les discussions qui y sont tenues concernent des enjeux souvent jugés triviaux (Durand Folco, 2016). Puis, des voix citoyennes sont absentes ou sous-représentées: les jeunes, les femmes, les autochtones, les personnes issues de classes sociales populaires et de l'immigration, etc. (Nez, 2011). En outre, même si des modalités de concertation démocratiques et inclusives sont mises en place, la mobilisation effective des savoirs expérientiels par les élus municipaux n'est pas garantie. Peu de recherches portent sur l'utilisation des savoirs par les élus municipaux, comme nous l'avons mentionné déjà. Cependant, Le Saout (2013) a relevé, dans son étude menée en contexte urbain français, que face à leur propre professionnalisation, les élus municipaux auraient tendance à recourir davantage aux savoirs professionnels des fonctionnaires, à l'image de l'époque d'après-guerre où primaient les savoirs scientifiques détenus par les experts. Surtout, Bacqué et Gauthier (2011) rappellent que la participation citoyenne sans redistribution du pouvoir constitue somme toute un exercice superficiel, qui peut nuire aux réels efforts pour davantage de justice sociale.

Cependant, comme mentionné dans l'exposition de notre problématique de recherche, les pratiques partenariales qui associent les savoirs des acteurs multisectoriels et tendent vers une redistribution du pouvoir décisionnel en matière d'action publique ont été ébranlées au Québec dans la foulée du récent mouvement de municipalisation du développement. Les années 2010 ont en effet été la scène du démantèlement progressif des instances de concertation mises en place dans les années 1980-

1990 (Klein, 2019; Lachapelle et Bourque, 2020). Selon certains observateurs, ces changements auraient résulté en un recul de l'inclusion des voix citoyennes dans les débats (Fontan et al., 2014; Robitaille, 2016).

2.2.3 Les savoirs professionnels

Les savoirs professionnels sont ceux reconnus par les divers domaines d'expertise (Quidu, 2012). Ils varient donc selon la reconnaissance même de ces expertises et en ce sens, ceux associés spécifiquement au développement des milieux sont récents, puisque les professions liées à ce domaine le sont aussi, pour la plupart. En effet, en matière de développement territorial, lorsqu'on traite des savoirs professionnels, on fait surtout référence aux professions exercées par les fonctionnaires de l'administration publique, à tout palier politique (ministères fédéraux et provinciaux, MRC et municipalités): les directeurs généraux et sectoriels, urbanistes, planificateurs, agents de développement social, économique, environnemental et culturel, les professionnels de la santé, de l'éducation, etc.

Cependant, les savoirs professionnels ne peuvent être limités à ceux détenus par les fonctionnaires. En matière de développement territorial et à plus forte raison lorsque la gouvernance territoriale est promue, les savoirs des professionnels d'autres milieux que celui de l'administration publique, tels le milieu communautaire ou le milieu des affaires, de même que les savoirs d'autres professions exercées par les citoyens eux-mêmes et issus de leur propre parcours sur le marché du travail, peuvent également être mobilisés, dans la mesure où leur expertise est reconnue et valorisée.

Cette catégorie de savoirs a la particularité d'allier des connaissances pratiques et théoriques. Or, rappelons que durant la période d'après-guerre, étaient considérés experts ou professionnels du développement ceux qui maîtrisaient les savoirs théoriques. Ce sont principalement les revendications sociales et citoyennes de plus en plus articulées dans un contexte socioéconomique en constante complexification (Combe et al., 2012; Pinson et al., 2011) et, du point de vue théorique, les travaux de Schön (1983) sur la pratique réflexive, qui ont ouvert la voie à ce que les savoirs professionnels en matière de développement des territoires ne se basent plus exclusivement sur la technique et la science, mais valorisent aussi les connaissances expérientielles. Cette transition consolide ainsi cette catégorie de savoirs comme étant distincte des savoirs expérientiels

ou scientifiques, assoyant l'expertise non seulement sur la mobilisation de connaissances issues de ces deux types de savoirs, mais également sur celles provenant d'une réflexion effectuée par les professionnels eux-mêmes, dans et par les actions conduites à l'intérieur de leur vécu professionnel (Le Bossé et al., 2006; Schön, 1983).

Outre cette évolution ayant mené vers une constitution distincte des savoirs professionnels, il faut tenir compte du fait que les professions liées au domaine municipal se sont construites au début du siècle dernier avec une volonté d'écart vis-à-vis le milieu politique, en vue de contrer le clientélisme et la corruption qui lui étaient associés (Bacqué et Gauthier, 2011; Dagenais, 2000; Germain, 1980). L'administration municipale fut en effet reconnue de plus en plus comme étant « une science complexe » (Dagenais, 2014, p.14) nécessitant une séparation des sphères politique et administrative, de sorte que le pouvoir législatif soit distinct du pouvoir exécutif, lequel requiert une expertise professionnelle alors en pleine définition.

Qu'ils soient trésoriers, comptables, greffiers, avocats, ingénieurs, médecins, évaluateurs, policiers, pompiers ou cols blancs, les fonctionnaires constituent un autre groupe d'acteurs en émergence durant cette période marquée par la croissance de la sphère administrative au sein des institutions locales. Présents en nombre restreint durant la majeure partie du XIX^e siècle, ils ne cessent de gagner en importance avec le temps. C'est en bonne partie par leur travail pour solutionner les nombreux problèmes urbains de la période que les administrations municipales consolident leur emprise sur les villes. (Dagenais, 2014, p.16)

Cet historique n'est pas sans placer les fonctionnaires municipaux dans une position à la fois enviable et conflictuelle face aux élus. Ils détiennent une expertise nécessaire, considérant la complexification et la juridicisation croissante des enjeux municipaux (Mévellec et Tremblay, 2016). Ils ont d'ailleurs un important pouvoir d'influence auprès des élus (Morestin, 2020), qui les consultent fortement durant l'exercice de leur mandat, surtout au regard de la récente politisation des dossiers qu'ils traitent (Gauthier et al., 2020; Le Saout, 2013). Toutefois, on note que les élus les consulteraient de façon orientée et sélective car, pour atteindre leurs visées politiques, ils utiliseraient les savoirs en fonction des gains envisagés. Si un consensus social se dégage de certaines connaissances, qu'elles soient expérientielles, professionnelles ou scientifiques, ou si ces connaissances concordent avec des idées socialement acceptées, ils seraient plus enclins à les

utiliser pour orienter leurs actions politiques (Kadio, 2018). Les savoirs détenus par les professionnels de l'administration municipale n'ont donc pas forcément préséance dans les décisions et orientations prises par les élus, bien que ces derniers les consulteraient en premier lieu (Lefebvre et al., 2022). Dagenais (2000) nous rappelle par ailleurs que depuis le développement de la bureaucratie municipale dans la première moitié du 20^e siècle, la séparation entre les pouvoirs administratif et politique demeure fluctuante et souvent floue. Certaines situations litigieuses où l'autonomie professionnelle se frotte durement à la légitimité politique peuvent par ailleurs générer des conflits importants, comme cela ressort périodiquement sur la scène médiatique québécoise (Mévellec, 2009), par exemple à Gatineau en Outaouais (Huot, 26 mars 2021), à St-Jean-sur-Richelieu en Montérégie (Custeau, 21 avril 2021) et dans nombre de petites municipalités également, comme à Sainte-Monique au Saguenay-Lac-St-Jean (Radio-Canada, 27 octobre 2016) ou à Délage en Outaouais (Dominé, 15 mai 2019).

2.2.4 Les savoirs scientifiques

Finalement, les savoirs scientifiques regroupent les connaissances théoriques validées par des démarches théoriques ou empiriques, soumises aux règles de scientificité et d'éthique admises par la communauté scientifique (Ashcraft et al., 2020; Gervais et al., 2016). Ils ont longtemps été perçus - et sont perçus encore à plusieurs égards et dans plusieurs milieux - comme plus objectifs que les autres savoirs. Cette supposée neutralité leur a réservé une place de choix dans le développement des milieux, alors qu'agir en leur nom est souvent synonyme d'agir de la meilleure façon, voire de la seule façon acceptable. Il est d'ailleurs reconnu que les savoirs scientifiques éclairent les enjeux de développement, en permettant d'en apprécier l'ampleur et la composition (Caplan et al., 1975; National Research Council, 2012; Oh, 1997). Explicites, analytiques, ils rendent possible une appréhension globale de certains défis et soulèvent des pistes quant aux meilleures pratiques (Osburn et al., 2011). Ils sont aussi le plus souvent codifiables et reproductibles, permettant de formaliser des approches dans la façon de faire face à ces défis (Lefèvre et Pinson, 2020).

Cependant, il est aussi reconnu que l'expertise scientifique est une ressource politique (Scheufele, 2014; Van der Leeuw, 2016). Des liens étroits existent entre la production scientifique et les visées des dirigeants, qui renforcent le pouvoir des élites économiques tout en contribuant à l'exclusion

sociale et politique (De Sousa Santos, 2008; Evers et al., 2010; Le Bossé et al., 2006; McAll, 2017). Il peut donc y avoir une importante contradiction entre expertise et démocratie, l'utilisation politique des savoirs scientifiques pouvant miner les valeurs démocratiques. Pour contrer ces dérives possibles, Nelkin (1986) comme De Sousa Santos (2008) sont parmi les experts qui militent pour un rééquilibrage des pouvoirs passant par une meilleure diffusion des savoirs scientifiques et par des processus plus inclusifs d'échange et de concertation entre détenteurs de différents savoirs.

Toutefois, parallèlement aux rouages instrumentalistes entre les savoirs scientifiques et les pouvoirs dominants, des nuances significatives quant à l'utilisation effective de la science par les dirigeants sont aussi mises en lumière par certains chercheurs (Ashcraft et al., 2020; Caplan et al., 1975; Oh, 1997). Ainsi, en opposition avec les liens notés entre ces savoirs et les élites dirigeantes qui en orientent le financement et en font un usage intéressé, Oh (1997) nous renseigne sur la faible utilisation des connaissances scientifiques par les élus comme réelles bases décisionnelles. Au mieux, selon ses recherches, les avancées scientifiques altèreraient les processus décisionnels sur le long-terme. Van der Leeuw (2016) parlent d'un « illettrisme scientifique » répandu tant chez les décideurs que dans la société en général, qu'elle associe à une modification profonde de notre rapport à la connaissance et à l'innovation :

[I]l ne s'agit pas d'une mauvaise volonté, d'une absence de compréhension, d'un manque d'intelligence ou de connaissance scientifique. Il s'agit plutôt d'une mise en œuvre différente – non scientifique – pour rendre le monde compréhensible et acceptable. Une fois acquise et intégrée, cette perspective est tellement distante de la perspective scientifique qu'il devient très difficile, voire impossible, de les combiner. (p.161)

Cette contradiction avec les théories sur les dérives instrumentales de la science témoigne en fait de la pluralité des savoirs scientifiques (De Sousa Santos, 2008) comme de la pluralité du statut des élus, dont les mandats, les conditions d'exercice et les pouvoirs d'influence varient énormément (Pinson, 2014). Au palier national, les comités qui étudient des enjeux spécifiques, avec le support d'experts indépendants, sont plus nombreux que dans les autres paliers. Plus l'on descend vers le niveau local, plus les enjeux traités le sont simultanément, avec des ressources réduites (Ashcraft et al., 2020; Breux et Parent, 2023). Par ailleurs, les savoirs scientifiques sont

transmis par les universités et par les agences et organisations gouvernementales ou indépendantes au moyen de divers canaux, allant des notes de breffage aux rencontres avec des chercheurs, en passant par des réunions, des formations, des conférences, des communications électroniques, l'accès direct aux recherches ou à des sommaires de recherche, les médias traditionnels et les médias sociaux. Cependant, les élus des divers paliers gouvernementaux n'ont pas un accès égal à ces canaux de diffusion (Ashcraft et al., 2020) et des conditions liées à la taille des municipalités modèleraient cet accès, dont la fracture numérique (Petitgand et al., 2020) et l'utilité perçue des outils scientifiques pour les besoins des élus municipaux (Lefebvre et al., 2022).

Par rapport au développement des territoires, les savoirs scientifiques ont donc un statut ambigu : ils sont à la fois jugés d'avoir été et d'être encore survalorisés et détournés par la classe politique des paliers supérieurs, et sous-utilisés dans les paliers politiques locaux. Ils sont disponibles par une panoplie de canaux de diffusion, mais dont l'accès aux élus n'est pas plus garanti que leur usage n'est acquis. Il y a là, tout comme pour les savoirs expérimentiels et professionnels, une riche matière à investigation concernant les perceptions entretenues par les élus face à ces savoirs, les moyens qu'ils préconisent pour les acquérir et l'utilisation qu'ils en font. Ce sont autant d'aspects de l'actualisation du concept de mobilisation des savoirs que nous allons expliciter dans la section qui suit.

2.3 La mobilisation des savoirs appréhendée comment : le rapport au savoir

Dans la perspective d'exercer leur rôle qui se professionnalise, en contexte politique et économique marqué par la pluralité des acteurs, la dispersion des ressources, la diversification du tissu social et la complexification des enjeux municipaux, les élus ont intérêt à mobiliser divers types de savoirs. Reconnaître l'« écologie des savoirs » telle que la définit De Sousa Santos (2008), en refusant leur hiérarchisation et en œuvrant à les mobiliser tous dans les décisions politiques, permet une redistribution du pouvoir profitable au développement territorial. Or, comment s'effectue concrètement cette mobilisation par les élus municipaux?

Le socioconstructivisme, théorie de l'apprentissage fortement influente en pédagogie, insiste sur l'importance, pour mobiliser des connaissances, de l'environnement et du contexte d'apprentissage tout comme sur l'importance des interactions entre le sujet apprenant et ces connaissances

(Jonnaert, 2010). D'un côté, cette théorie nous indique qu'acquérir des connaissances n'est jamais un acte purement individuel, alors que les pairs et tout l'environnement culturel et social interviennent dans le processus, par des actions et messages directs ou indirects et par des attitudes à l'égard desdits savoirs. D'un autre côté, les connaissances elles-mêmes sont de nature sociale et tendent ainsi à différer selon le territoire et les époques. De cette manière, la prise en compte des aspects sociaux, tant au niveau des connaissances que du processus d'apprentissage, est primordiale pour analyser avec justesse tout rapport à un savoir.

Comme mentionné dans l'exposition de notre problématique, ce concept de rapport au savoir fut théorisé par Charlot (1997). Enracinés dans une perspective socioconstructiviste, ses travaux ont expliqué que la mobilisation d'un savoir se traduit par la relation entre, d'un côté, un individu ou un groupe et, de l'autre, les processus et produits de ce savoir. À la lumière de travaux réalisés sur les savoirs (Amara et al., 2004; Ashcraft et al., 2020; Bernard et al., 2014; Caplan et al., 1975; Collinet, 2005; Landry et al., 2003; Quidu, 2012; Tremblay et Freire Vieira, 2012; Venturini, 2004), nous résumons les divers aspects de cette relation en deux volets : l'un théorique, soit le jugement émis par l'individu ou le groupe quant à l'utilité d'un savoir; l'autre pratique, soit les fonctions qui lui sont assignées. La notion de rapport au savoir permet également, parallèlement à ces deux volets, d'investiguer les modalités d'acquisition d'un savoir.

Lamine (2002), à l'instar de Charlot (1997), souligne que selon une approche sociologique ou anthropologique, le rapport au savoir en est aussi un à la culture ou à l'institution le produisant, le validant ou le valorisant, et qu'il serait induit par la famille ou le groupe d'appartenance. Il peut donc être analysé comme reflet identitaire. Selon une approche psychique, il est aussi un moteur d'action inconscient, contribuant à l'acquisition de nouvelles connaissances. Il peut donc être également analysé comme motivation. Ces deux angles d'analyse soulèvent l'idée que le rapport au savoir s'autorenforce : un rapport positif envers un savoir forge un sentiment identitaire envers le groupe le produisant ou le valorisant, sentiment qui à son tour augmente ce rapport positif. Un rapport positif à un savoir alimente aussi le désir d'acquérir ce savoir, acquisition qui à son tour peut nourrir le rapport positif envers ce savoir. Éclairer le rapport qu'entretiennent les élus avec les divers savoirs peut ainsi permettre de déployer des mécanismes contribuant à leur mobilisation efficace, d'autant plus que le rapport au savoir est évolutif (Charlot, 1997; Lamine, 2002).

2.3.1 Le volet théorique : les perceptions

La perception face à un savoir est étudiée dans divers travaux qui dessinent un vague continuum non uniformisé d'attitudes, allant du scepticisme à la confiance (Bernard et al., 2014; Collinet, 2005; Quidu, 2012; Venturini, 2004). Ces études portent essentiellement sur la perception des savoirs scientifiques, en contexte d'utilisation (comme praticien) ou d'enseignement (comme élève).

Les travaux de Lahire (2005) distinguent deux aspects de cette perception. Le premier est davantage intuitif et difficilement saisissable par la parole, tandis que le second, discursif, est associé à une appréhension rationnelle, c'est-à-dire à comment l'individu conçoit ce savoir, et décrit la valorisation qu'il en fait et l'intérêt qu'il lui porte dans un contexte particulier. Cette partie seulement de la perception face à un savoir serait donc accessible, puisque traduisible par l'utilisation du langage. Une autre part demeurerait strictement intuitive et en cette qualité, difficilement traduisible, à l'instar d'un savoir de sens commun acquis par socialisation primaire.

2.3.2 Le volet pratique : les utilisations

Les utilisations faites des savoirs sont un objet d'étude important dans le domaine du transfert des connaissances. Ce sont cependant les utilisations des savoirs scientifiques principalement faites par les gestionnaires et les praticiens de différents domaines (l'éducation, l'administration publique, la santé, etc.) qui sont étudiées et plus rarement celles effectuées par les élus (Amara et al., 2004; Ashcraft et al., 2020; Caplan et al., 1975). La base conceptuelle de l'utilisation des savoirs est donc tissée des conclusions de ces recherches et le manque de connaissances autres pousse à s'y référer pour étudier l'utilisation de tous les types de savoirs, effectuée par toute personne dans un contexte professionnel, y compris les élus.

Les trois utilisations des savoirs généralement admises dans la littérature sont l'utilisation instrumentale, conceptuelle et symbolique (Amara et al., 2004; Elissalde et al., 2010; Marion et Houlfort, 2015). Par utilisation instrumentale, on entend la mobilisation de connaissances pour orienter l'action ou la décision, ou résoudre un problème, dans l'immédiat. L'utilisation conceptuelle d'un savoir sert plutôt à éclairer des enjeux ou certains de leurs aspects, d'une façon plus globale et prolongée. Lorsque les connaissances sont mobilisées pour justifier une action déjà

menée ou une décision déjà prise, on parle alors d'une utilisation symbolique du savoir. Selon une perspective temporelle, l'utilisation conceptuelle serait donc la plus en amont de l'action, l'utilisation instrumentale, la plus rapprochée de l'action et l'utilisation symbolique, celle faite après l'action. D'un point de vue pratique, l'utilisation conceptuelle serait la plus éloignée de l'action et nourrirait davantage la réflexion longue; l'utilisation instrumentale serait interreliée à l'exécution de l'action et nourrirait le passage à l'acte; l'utilisation symbolique serait quant à elle consécutive de l'action. Amara et al. (2004) soulignent cependant que ces trois types d'utilisation sont davantage complémentaires et simultanées dans l'action publique, que linéaires et mutuellement exclusives. Des connaissances pourraient ainsi être mobilisées à la fois pour éclairer un enjeu, orienter des actions précises et les justifier.

Les études menées dans le domaine de la gestion publique n'arrivent pas aux mêmes conclusions quant à l'utilisation dominante des savoirs scientifiques. Notamment, Caplan et al. (1975) concluent qu'il y aurait une prédominance de l'utilisation instrumentale de la science par les décideurs, par exemple pour tester l'acceptabilité de politiques en place ou pour mesurer des progrès liés à l'implantation de programmes. Il s'agirait donc d'un emploi à objectif utilitaire : la connaissance au service de l'action immédiate. L'utilisation conceptuelle serait plus rare, situation que ces auteurs attribuent aux « deux communautés » qu'ils théorisent: les mondes prétendument parallèles des chercheurs et des praticiens, avec leur culture et leurs buts propres et souvent opposés, qui rendraient plus difficile la mobilisation de savoirs dans une visée d'étude plus approfondie d'enjeux. En outre, Caplan (1979) note que dans le cas d'une utilisation conceptuelle de savoirs, la science serait seulement une influence parmi d'autres types de savoirs. Or, Amara et al. (2004) comme Kadio (2018) relèvent de leurs analyses d'études traitant de l'utilisation des savoirs scientifiques par les décideurs et les hauts fonctionnaires que l'utilisation conceptuelle serait plutôt celle qui primerait. Ils soulignent que la pluridimensionnalité de l'action politique rendrait plus ardue l'utilisation instrumentale d'un savoir et donc, son impact direct sur une prise de décision. En effet, plusieurs autres facteurs liés à l'environnement de travail, à la culture organisationnelle et à des composantes individuelles influenceraient le processus décisionnel, dont le contexte politique, les besoins perçus et l'urgence de la situation, une complexité affectant l'utilisation directe des connaissances que souligne aussi Oh (1997).

À propos des raisons pouvant expliquer les variances dans l'utilisation des connaissances scientifiques dans l'action publique, Landry et al. (2003) ont répertorié les théories présentes dans la littérature, souvent interreliées. D'abord, ils ont relevé celle des deux communautés que nous venons d'évoquer, qui stipule que les différences culturelles entre les chercheurs et les praticiens seraient trop importantes pour permettre l'utilisation facile et pleinement intégrée des connaissances scientifiques (Caplan, 1979; Oh et Rich, 1996). Cette théorie justifierait les efforts de vulgarisation scientifique de la part des chercheurs et d'acquisition des connaissances du côté des utilisateurs. Les efforts déployés en transfert de connaissances pour structurer ce dernier à l'aide de courtiers de connaissances qui feraient le pont entre les chercheurs et les utilisateurs seraient aussi en droite ligne avec cette théorie.

Puis, Landry et al (2003) ont relevé diverses idées liées de l'impact de la constitution de la recherche (« engineering explanations »), qui attribuent aux caractéristiques propres aux recherches menées (domaine de la recherche, méthodologie, complexité, validité, etc.) une forte influence sur leur utilisation. Entre autres, les résultats des recherches quantitatives auraient plus de chances d'être utilisés. Soulignons qu'Ashcraft et al. (2020) ont également noté de leur revue de la littérature sur le sujet que la présentation de l'information scientifique serait aussi importante que l'information elle-même pour optimiser l'utilisation d'une recherche.

Landry et al. (2003) ont aussi relevé des explications relatives aux intérêts organisationnels, qui associent l'utilisation des connaissances scientifiques aux caractéristiques propres à l'organisation dans laquelle œuvrent les potentiels utilisateurs (les conditions d'accès aux ressources, la valorisation des connaissances par l'organisation, etc.). Les recherches orientées spécifiquement vers les besoins des utilisateurs en fonction de leur contexte organisationnel auraient plus de chances d'être utilisées.

Finalement, la théorie des interactions place la qualité des relations entre les chercheurs et les utilisateurs au cœur de l'utilisation des connaissances scientifiques (Landry et al., 2003; Oh et Rich, 1996). Les facteurs les plus souvent relevés dans la littérature comme étant déterminants pour l'utilisation des connaissances scientifiques confirmeraient cette théorie (Ashcraft et al., 2020). Par ailleurs, les initiatives partenariales visant à accentuer les liens entre les chercheurs universitaires

et la communauté de praticiens, comme les observatoires territoriaux, seraient soutenues par cette théorie (De Sède-Marceau et Moine, 2012).

2.3.3 Les modalités d'acquisition

La façon dont un individu mobilise un savoir, c'est-à-dire ses habitudes de référence à ce savoir et les ressources qu'il utilise pour y accéder, est un aspect transversal aux volets théorique et pratique du rapport au savoir tel que nous le concevons. Par ailleurs, certaines modalités d'acquisition concernant les savoirs expérientiels, professionnels et scientifiques sont identifiées dans la littérature.

Concernant l'acquisition des savoirs scientifiques, divers canaux de diffusion sont répertoriés et des travaux indiquent que les plus utilisés par les élus seraient les documents internes et les rapports sommaires vulgarisant des études (Ashcraft et al., 2020; Kadio, 2018). D'autre part, bien que selon la théorie des interactions, les contacts entre chercheurs et utilisateurs représenteraient le déterminant principal de l'utilisation effective de ce type de connaissances (Ashcraft et al., 2020), ces contacts entre élus et scientifiques seraient, dans les faits, limités (Caplan et al., 1975). Cela dit, la vaste étude soutenant cette affirmation date de plusieurs décennies, si bien que l'on puisse remettre en question cette conclusion au regard des efforts déployés depuis les années 1980 pour rapprocher les chercheurs universitaires des collectivités (Godin et Gingras, 2000; Tremblay et Freire Vieira, 2012). Une étude exploratoire que nous avons conduite parallèlement à cette thèse doctorale, au sujet du rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises, relève toutefois cette même tendance d'une distance relationnelle entre les élus et les scientifiques (Lefebvre et al., 2022).

Les savoirs professionnels, quant à eux, ne sont pas que théoriques et incluent un savoir-faire pratique. Leur transmission, tout comme dans le cas des savoirs expérientiels, est donc basée essentiellement sur les interactions avec leurs détenteurs (Lefèvre et Pinson, 2020). À ce sujet, les interactions entre les élus municipaux et des professionnels de la gestion municipale ont été analysées dans divers travaux. Certains ont abordé la division des pouvoirs politique et administratif au début du siècle dernier, dont nous avons précédemment fait mention (voir section 2.2.3). D'autres ont traité de la technocratisation du pouvoir municipal, supposant une imposition

de l'expertise des employés-cadres face aux élus. D'autres ont plutôt traité de la politisation de leurs rapports, considérant la carrière des fonctionnaires dépendante de la volonté politique des élus. Ces deux derniers angles d'analyse seraient révolus selon Le Saout (2013). Ses réflexions sur la question, à partir de la politique municipale exercée dans des communes et villes françaises, relèvent plutôt une certaine collégialité dans les rapports entre élus et fonctionnaires, basée sur la confiance mutuelle et issue de rapprochements s'étant opérés depuis une quarantaine d'années.

Plus qu'une technocratisation de l'action publique qui reposerait sur la suprématie des cadres administratifs sur les élus, c'est une politisation fonctionnelle des cadres les plus haut gradés de l'administration territoriale qui caractérise les municipalités à partir des années 1980 et qui ne cessera de se renforcer au cours de la décennie suivante. Ces cadres ont ainsi acquis une position de coproducteur des politiques puisque, en assistant le maire dans les choix à opérer en matière d'action publique, les élites administratives s'engagent étroitement dans le jeu politique. (p.42)

Bien que ces rapprochements contribueraient à un nouvel effritement de la frontière entre les pouvoirs politique et administratif, ils faciliteraient la mobilisation des savoirs professionnels des fonctionnaires municipaux par les élus. Cette mobilisation demeurerait toutefois grandement tributaire des conditions d'exercice de leur mandat et des conditions organisationnelles des municipalités (Mévellec et Tremblay, 2016; Pinson, 2014). À ce sujet, Morestin (2020) mentionne, dans un guide rédigé à l'attention des acteurs de la santé publique, que dans les petites municipalités, il serait plus facile pour les élus d'échanger avec les fonctionnaires municipaux et d'accéder à leurs savoirs professionnels, ces derniers étant beaucoup moins nombreux et partageant des espaces communs avec les élus, en plus de les connaître personnellement.

Quant aux modalités d'acquisition par les élus municipaux de savoirs professionnels d'autres milieux que le municipal, comme le milieu communautaire ou celui des affaires, il s'agit d'un terrain d'études en construction (Dancause, 2009). Il existe cependant une importante littérature américaine sur le pouvoir urbain qui relève avec force les liens entre les élus municipaux et les classes d'affaires locales (Cohen, 2019; Dilger et al., 1997; Molotch, 1976; Voorwinden, 2021). Ces liens contribueraient à l'exclusion sociale de certains groupes ou du moins, bénéficieraient à des classes privilégiées (Molotch, 1976). Du coup, ont fait aussi état de relations d'influence entre le secteur privé et les élus municipaux, relations présentes depuis l'origine même des municipalités

(Dagenais, 2000; 2014). De cette façon, même si ces travaux ne portent pas spécifiquement sur l'utilisation par les élus des savoirs des professionnels du milieu des affaires, l'influence qu'ils mettent en lumière laisse présumer d'une certaine utilisation de ces savoirs. Soulignons en outre que les municipalités et les villes québécoises sont amenées à collaborer régulièrement avec des acteurs du secteur privé pour l'octroi de contrats liés à divers services municipaux. Ce recours à la sous-traitance serait en augmentation dans le domaine municipal comme dans le secteur public en général (Hébert et Tremblay-Pepin, 2013). Ces relations pourraient faciliter pour les élus l'accès aux gens d'affaires transigeant avec leur municipalité et le recours à leurs savoirs.

Finalement, comme indiqué précédemment, les modalités de participation publique se sont multipliées au Québec depuis les années 1980-1990, permettant aux élus de s'enquérir des savoirs expérientiels - et professionnels - des citoyens (Bacqué et Gauthier, 2011). Toutefois, les dossiers pour lesquels cette participation est sollicitée demeurent limités ou portent souvent sur des sujets jugés banals quant à leur impact sur le développement des milieux. Du chemin resterait également à être parcouru pour faire de ces modalités participatives des moyens efficaces d'acquisition et de mobilisation des savoirs des citoyens, alors qu'elles seraient souvent mal déployées ou encore, utilisées pour conforter des orientations politiques préétablies (Durand Folco, 2016; Leyrit, 2020; Venne, 2014).

Lachapelle et Bourque (2020) notent par ailleurs que « certains élus ont des craintes face à la participation citoyenne et certains citoyens sont sceptiques à l'égard de l'action politique. » Il y a là, selon eux, « une culture démocratique à développer » (p.14). On peut certainement étendre cette réflexion sur le besoin de développer une culture de l'échange et de l'inclusion aux autres types de savoirs, puisque les auteurs notent que les pratiques de concertation semblent loin d'être acquises et normalisées. On souligne que, bien que la quasi-totalité des décideurs municipaux québécois se disent motivés à travailler avec des partenaires de différents réseaux (Léger, 2018) et que la vaste majorité trouve facile de travailler avec des acteurs du milieu communautaire ou avec des professionnels d'organismes de développement local ou de la MRC (Communagir, 2015), les pratique d'actions collaboratives permettant de réellement mobiliser les savoirs détenus par ces acteurs semblent présenter des degrés très variables d'engagement (Gauthier et al., 2020; Lachapelle et Bourque, 2020; Lefebvre et al., 2022).

Soulignons que deux organisations québécoises regroupant des centaines de municipalités chacune sont notamment vouées à soutenir les élus municipaux dans leur acquisition de connaissances utiles à l'exercice de leur mandat. L'Union des municipalités du Québec (UMQ), fondée en 1919 avec en toile de fond des préoccupations urbaines, se donne entre autres pour mandat de « développer le plein potentiel des élus municipaux » (<https://www.umq.ca/>). La Fédération québécoise des municipalités (FQM), fondée en 1944 sous le nom de l'Union des conseils de comté de la province de Québec, avec en toile de fond des préoccupations rurales, mentionne quant à elle aux élus avoir pour objectif d'entre autres les aider à « parfaire [leurs] compétences » (<https://www.fqm.ca/>). Parmi ses quelque 1000 municipalités membres, la vaste majorité ont moins de 5 000 habitants. Cela dit, la perception qu'ont les élus municipaux des outils et services développés de ces deux organisations, comme l'utilisation qu'ils en font, demeurent à être évaluées.

En somme, la clarification conceptuelle du rapport au savoir, avec ses volets pratique et théorique, en plus de la considération des modalités d'acquisition des divers types de savoirs, offre un cadre d'analyse pertinent pour étudier la mobilisation des savoirs par les élus municipaux. Toutefois, de par sa nature sensible et subjective, interreliée à l'identité et à la culture (Charlot, 1997; Lamine, 2002; Quidu, 2012), la construction conceptuelle du rapport au savoir nécessite un passage par la perception des acteurs. De ce fait, elle demeure en fin de compte sommaire et ouverte. Se tourner vers les élus afin de saisir leur appréhension des différents savoirs et le sens qu'ils donnent à leurs attitudes et actions ou non-actions relativement à chacun s'est donc imposé à notre démarche de recherche.

2.4 La mobilisation des savoirs effectuée par qui : les élus des petites municipalités

Le cadre conceptuel sur lequel s'est appuyée la méthodologie et les outils d'analyse de notre recherche, formé des composantes caractérisant la mobilisation des savoirs, a tourné en dernier lieu notre regard vers les acteurs de cette mobilisation telle que comprise dans nos travaux, c'est-à-dire les élus des petites municipalités québécoises. Nous avons présenté le contexte sociopolitique moussant l'attrait envers la gouvernance territoriale et le mouvement de professionnalisation des élus municipaux, qui tous deux soutiennent l'intérêt à mobiliser différents savoirs. Nous revenons ici sur ce concept de professionnalisation des élus et sa modulation selon la taille des municipalités,

car il apporte d'importants éléments au cadre analytique de notre recherche de même qu'un éclairage théorique par la typologie créée par Pinson (2009).

2.4.1 La professionnalisation des élus municipaux

Rappelons que la professionnalisation des élus municipaux est associée à une redéfinition de leur rôle, que l'on perçoit à divers degrés depuis l'après-guerre, mais de façon plus marquée depuis les années 1990. Cette évolution peut être globalement conceptualisée selon deux angles interreliés. Tout d'abord, un angle interne, soit celui de la vision qu'entretiennent les élus face à ce rôle, plus politique que technique ou administratif. Bien que la vision administrative soit prédominante dans les municipalités à travers tout le Canada et en Europe, une certaine politisation semble s'effectuer tranquillement (Belley et al., 2009; Chiasson et al., 2014; Le Galès, 1995; Mévellec et Tremblay, 2016). Puis, la professionnalisation peut être aussi comprise sous l'angle externe du métier d'élu, c'est-à-dire une modification des conditions dans lesquelles il s'exerce, avec la mise à disposition des ressources matérielles suffisantes aux fonctions et à la mobilisation de divers savoirs, puis la reconnaissance d'un certain nombre de connaissances propres à cet exercice (Jorro, 2013; Mévellec et Tremblay, 2016).

Nous avons présenté, dans l'exposition de notre problématique de recherche, un éventail de façons de conceptualiser cette tendance à la professionnalisation des élus municipaux selon le facteur principalement analysé, qu'il s'agisse des motivations des élus (Mévellec et Tremblay, 2016), de la longévité de leur carrière politique (Lucas et Sayers, 2018) ou de leur façon d'endosser un rôle plus entreprenant en matière de développement de leur milieu, économique notamment (Divay et al., 2019; Harvey, 1989). Nous jugeons que la typologie élaborée par Pinson (2009) pour catégoriser les élus en trois figures dominantes englobe ces divers facteurs, bien qu'elle ait été basée sur l'analyse de la scène politique municipale de grandes villes européennes, qui diffèrent des petites municipalités québécoises. Cette assise ne l'empêche pas d'offrir un outil intéressant pour saisir la tendance à la professionnalisation des élus québécois, ses influences et ses conséquences sur l'action politique municipale. Prenant ainsi en compte la lecture que propose cette typologie concernant la professionnalisation des élus municipaux, nous la considérons comme une base théorique utile pour situer nos propres données, dans le contexte politique québécois. Nous présentons cette typologie dans les lignes qui suivent.

2.4.1.1 La typologie de Pinson

À l'issue de ses travaux sur la gouvernance par projets de grandes villes européennes, les « projets » étant conceptualisés comme des visions politiques à opérationnaliser, Pinson (2009) a catégorisé les élus municipaux urbains en trois idéaux-types, comme nous l'avons indiqué dans notre problématique : le notable, le professionnel et le leader. Ces idéaux-types, dont nous présentons ici les principales caractéristiques et les liens avec les divers savoirs (voir Figure 2), sont situés chronologiquement dans une évolution du rôle de l'élu, bien qu'ils cohabitent tous à l'heure actuelle en milieu urbain. Ils proviennent de l'analyse qu'a effectuée Pinson des conséquences de la pluralisation des acteurs et de la valorisation de modes de régulation extra-politiques sur les régulations politiques traditionnelles. Ces conséquences se résument en une nouvelle articulation des logiques interactionnistes et des logiques institutionnelles, où l'imposition politique et hiérarchique transige vers le cadrage des interactions entre acteurs et la recherche de la concertation autour d'objectifs communs.

Cette typologie fait également écho au concept de capital social, théorisé par divers chercheurs, dont Bourdieu (1986) et Coleman (1988), et popularisé surtout par Putnam (2000). Les nombreuses reprises et variations de ce concept dans la littérature, dont l'origine remonterait jusqu'aux analyses de De Tocqueville sur la structuration démocratique de l'Amérique (1835, 1840), n'ont pas empêché qu'il fasse consensus quant à sa signification générale. Le capital social représente donc, pour un individu ou une organisation, la capacité qu'il ou elle a d'obtenir des avantages en vertu de son appartenance à des réseaux sociaux ou à d'autres structures sociales. Pour recevoir ces avantages, il ne s'agit pas que de connaître des gens. Les réseaux à la base du capital social sont tissés de mécanismes de reconnaissance et de relations de réciprocité, qui doivent être entretenus pour que les avantages liés à ce capital soient au rendez-vous.

Les réseaux sociaux reposent sur des obligations mutuelles, ils ne sont pas simplement des contacts. Ils produisent une réciprocité spécifique et, surtout, une réciprocité générale : «Je fais cela pour toi sans attendre de ta part une contrepartie immédiate, mais je suis confiant qu'à l'occasion, quelqu'un me le rendra». (Méda, 2002, p. 37)

On retrouve dans la typologie de Pinson, comme il sera détaillé dans les paragraphes qui suivent, des figures d'élus qui diffèrent selon l'usage qu'ils font de ce capital social qu'ils entretiennent, ce qui n'est pas sans résonner avec le rapport aux savoirs et ses attaches sociales.

L'élus notable

Le notable assoit sa légitimité politique sur l'estime sociale dont il jouit. Les membres de sa communauté lui reconnaissent des qualités sociales remarquables ou un pouvoir économique important et lui accordent leur confiance pour cette raison. Cette confiance a ainsi un caractère personnel. Le notable doit en conséquence soigner avant tout ses liens d'influence et sa réputation. Ses succès économiques et sociaux peuvent servir son succès politique et vice-versa. Il exerce souvent la politique à temps partiel et base ses décisions généralement sur ses convictions personnelles ou celles des élites sociales et économiques avec lesquelles il entretient des relations de proximité, lui qui a été élu pour qui il est et non en fonction d'un programme ou d'engagements politiques précis. Il fait ainsi usage de son capital social pour acquérir et conserver le pouvoir, qui lui permet en retour de mieux servir son réseau.

L'élus professionnel

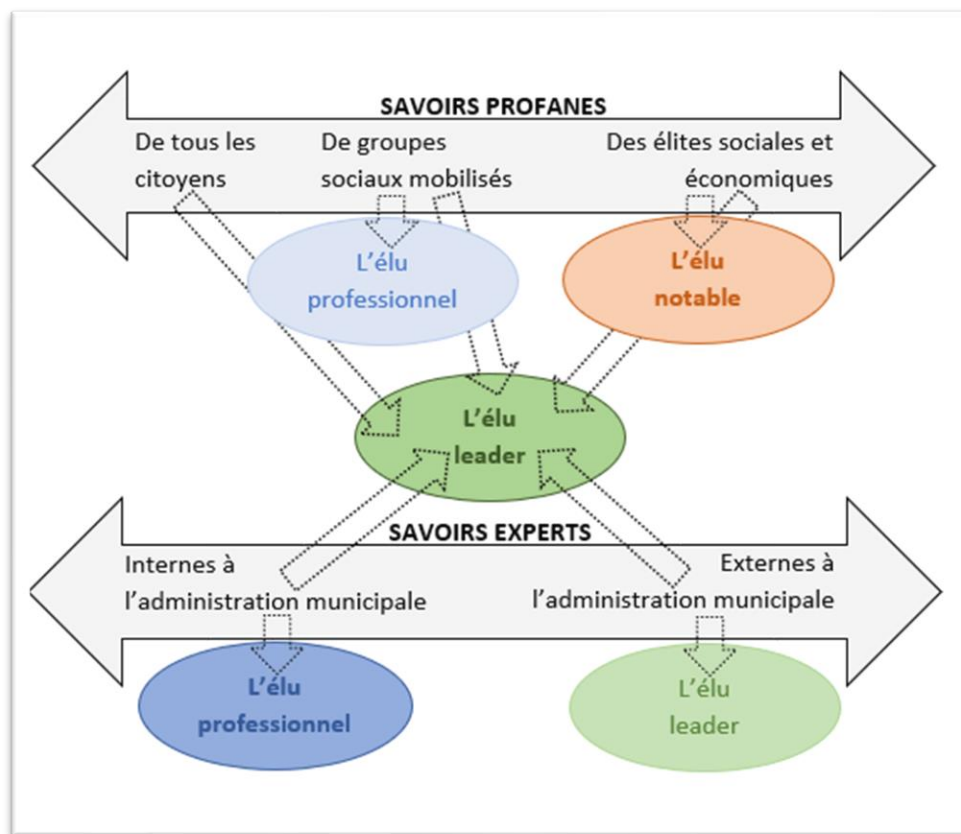
Pinson observe deux phases de l'idéal-type de l'élus professionnel. D'abord, dans les années 1970-1980, émerge une nouvelle génération d'élus davantage politisés qui s'inscrivent dans les jeux partisans nationaux et locaux (en ovale bleu pâle sur la Figure 2). L'élus professionnel, figure alors naissante, s'affaire à maîtriser des savoir-faire spécialisés permettant la conquête et l'exercice du pouvoir. Pour ce faire, il a recours aux ressources proprement politiques, comme les regroupements partisans. Il se fait élire sur la base des idéologies ou du parti politique qu'il représente et fonde sa légitimité sur son ancrage dans des groupes sociaux mobilisés (les mouvements associatifs ou militants, le syndicalisme, etc.). Dans une seconde phase (en ovale bleu foncé sur la Figure 2), l'élus professionnel prend ses distances des groupes sociaux et parfois aussi des partis dont il est issu, pour se rapprocher de l'administration municipale, où l'on recrute des spécialistes sectoriels moins marqués politiquement.

L'élus leader

Pinson observe l'arrivée en scène de l'élus leader dans les grandes villes européennes dans les années 1990 (en ovale vert pâle sur la Figure 2). Le leader est un professionnel qui a évolué par la

modification des conditions d'exercice du pouvoir politique dans les villes, nécessitant sa sortie de l'administration municipale pour mobiliser des ressources externes. Sa légitimité se fonde sur sa capacité à produire des politiques urbaines dans le cadre d'une vision globale, que Pinson appelle « le projet ». Il s'agit donc d'une légitimation par les résultats de l'action publique concertée entre acteurs diversifiés. De cette façon, le leader s'affaire à recruter du soutien au projet qu'il véhicule parmi les organisations et groupes experts porteurs de ressources cognitives, organisationnelles ou financières. Son projet, c'est le sens qu'il veut donner aux initiatives municipales, soit l'orientation générale qu'elles doivent prendre et les valeurs qu'elles doivent porter. Son action se situe donc dans la cohérence d'ensemble qu'il doit maintenir dans l'action publique urbaine portée par divers acteurs. Pour ce faire, il cherche à mobiliser et à coordonner les interventions d'un grand nombre d'acteurs en dehors des enceintes institutionnelles traditionnelles. À l'instar du notable, le leader recrute la majeure partie de ses supporters au sein des élites locales, mais pas le même type d'élites et pas pour les mêmes raisons. Alors que le notable vise les élites sociales dans le but de conserver son influence et son prestige, le leader se focalise sur les porteurs de ressources pour les politiques urbaines, dans le but de servir le projet d'action publique collectivement porté. De plus en plus, l'élu leader s'abreuve aux savoirs détenus par l'ensemble des acteurs, profanes comme experts, par divers mécanismes de consultation, sous la pression exercée par la diversification du tissu social et la complexification des enjeux sociétaux (voir l'ovale vert foncé sur la Figure 2).

Figure 2. Les principales relations des élus municipaux avec les détenteurs de savoirs selon la typologie de Pinson (2009)



2.4.2 L'influence de la taille

Certains aspects relatifs à l'environnement municipal modulent la nécessité comme la possibilité pour les élus des petites municipalités de mobiliser différents savoirs. Cette situation, que nous allons expliciter, pointe ainsi vers une certaine défavorisation de ces élus en matière de professionnalisation.

Tout d'abord, il apparaît que le contexte financier municipal québécois et canadien, marqué par l'impôt foncier comme apport premier et quasi exclusif et par des lois permettant aux entreprises extérieures au territoire de bénéficier de privilèges fiscaux importants de la part des municipalités, assujettit les régions dites « ressources » (Gouvernement du Québec, 2020) ou périphériques (Proulx, 2009), majoritairement rurales, à une joute inégalitaire avec les régions centrales urbaines. Dans ce contexte de compétition intermunicipale, les régions dont l'économie dépend historiquement de l'exploitation des ressources naturelles se voient contraintes de miser sur cet atout traditionnel pour attirer des installations industrielles, exogènes au territoire (Prémont, 2015;

Yates et Arbour, 2016). De cette façon, les élus des petites municipalités seraient moins incités à entrer pleinement dans l'arène moderne du développement économique endogène, qui utilise des leviers entrepreneuriaux locaux et accorde une importance marquée à la mobilisation des ressources locales, dont les savoirs (Fontan, 2011; Pinson, 2014). Ils se trouveraient plutôt cantonnés dans le système classique où ils doivent concentrer leurs énergies sur la mise en place d'incitatifs financiers pour attirer des investisseurs vers l'exploitation de leurs ressources, ce qui nuirait à leur professionnalisation.

Outre la fiscalité municipale, la réticence des élus à structurer leur action politique à travers un parti, présente partout dans le monde municipal canadien, mais particulièrement dans les petites municipalités (Bherer et Breux, 2012; Chiasson et al., 2014), pourrait influencer négativement leur trajectoire vers la professionnalisation. Les partis politiques offrent un encadrement particulier aux élus, par une mutualisation des ressources et une direction articulée autour d'une plateforme politique commune. Le parti assure également à ses candidats l'accès à des ressources privilégiées et lorsqu'il est au pouvoir, il peut favoriser l'engagement des élus au sein de comités d'importance. Pour les élus membres d'un parti, ces conditions pourraient faciliter la mobilisation des savoirs des citoyens, par des processus établis de consultation, ainsi que celle des savoirs de professionnels et de scientifiques, par des modalités de travail partenarial avec les fonctionnaires municipaux et les acteurs des milieux scientifique et communautaire (Bherer et Breux, 2012; Chiasson et al., 2014; Mévellec et Tremblay, 2016).

Puis, les petites municipalités sont aussi caractérisées par le fait qu'elles n'ont souvent ni les ressources financières permettant de rémunérer des élus à temps plein ni les tâches le nécessitant, sauf parfois en ce qui concerne le poste de maire (Mévellec et al., 2022). La plupart des élus partagent donc leur temps et leur énergie entre leur engagement politique et d'autres occupations professionnelles, ce qui pourrait limiter le développement de leurs compétences et visions politiques, dont l'intérêt et l'habileté à mobiliser divers savoirs (Lefebvre et al., 2022; Lucas et Sayers, 2018).

On peut finalement attribuer au comportement des électeurs une part de l'influence qu'aurait la taille des municipalités sur la professionnalisation des élus. Il y a 35 ans, Quesnel (1986) notait la tendance des électeurs à miser avant tout sur la personnalité et la disponibilité des candidats et cela,

particulièrement dans les petits milieux, ce qui n'était pas sans encourager les élus à focaliser sur le service aux propriétés au cours de leur mandat plutôt que sur le traitement d'enjeux complexes de développement. Plus récemment, Oliver et Callen (2012) de même que Breux et Couture (2018) en sont arrivés à une conclusion similaire, notant que les électeurs sont davantage portés à voter pour une personne qu'ils connaissent, indépendamment des performances politiques antérieures des candidats. Or, cette connaissance personnelle des candidats par les électeurs est favorisée dans les petits milieux. Pour être élus ou réélus, les candidats des petites municipalités pourraient donc miser davantage sur leur proximité avec leurs concitoyens et la réponse administrative diligente à leurs besoins en services, plutôt que sur leur vision du développement du territoire et de ses enjeux politiques.

Cette possible défavorisation des élus des petites municipalités face à leur professionnalisation est également évoquée dans la littérature. Entre autres, Le Galès (1995) note que, de plus en plus, la gouverne des villes se différencie de celle des localités rurales, conséquence d'une urbanisation croissante qui attire expertises et ressources vers les milieux urbains, tout en augmentant le poids politique des villes. Pinson (2014) parle de ce phénomène comme d'une logique de concentration, face à laquelle les compétences partenariales des élus deviennent nécessaires pour augmenter leur influence politique. À ce sujet, le chercheur considère qu'il existe de grandes inégalités entre les élus, certains tirant mieux leur épingle du jeu grâce à leurs capacités de concertation. Cette attraction des ressources et des expertises par les milieux urbains monopolise également l'attention des acteurs qui pourraient contribuer au développement des compétences partenariales chez les élus. D'ailleurs, les élus des petites municipalités déplorent le manque d'outils et d'exemples formateurs applicables au contexte d'exercice de leur mandat (Breux et Parent, 2023; Morestin, 2020).

Cela dit, Lefèvre et Pinson (2020) mettent en garde contre la tentation de tomber dans l'adoption de stéréotypes vis-à-vis les cultures et les conditions urbaines et rurales, rappelant qu'une diversité de géotypes existe dans chaque territoire. Ils soulignent toutefois que l'influence des territoires sur leurs habitants ne peut être niée, une théorie qui va dans le sens de celle de l'effet de milieu ou de quartier, ou encore, du lien de congruence et de renforcement entre le choix résidentiel des gens et leurs valeurs sociales et politiques (Dietz, 2002) ou du lien entre la taille et la densité d'une municipalité et les habitudes de participation publique développées (Tavares et Carr, 2013). Bien

que Lefèvre et Pinson (2020) apportent des bémols à ces théories, ils affirment tout de même que les réalités sociales, environnementales et économiques des milieux ont des effets sur les comportements des gens et sur l'actualisation de leurs potentialités, effets qui ne peuvent être ignorés, notamment lorsqu'il est question d'étudier les attitudes et habitudes des acteurs de la gouvernance municipale.

Dans le cas de l'exercice de la politique représentative dans les petites municipalités québécoises, la mobilisation des savoirs peut ainsi être altérée par certaines conditions de l'environnement social et politique. D'abord, celles que nous venons d'exposer, liées à l'organisation municipale et aux pratiques politiques de ces petits milieux. Ensuite, celles relatives aux changements récents survenus dans les conditions du développement territorial dictées par le palier provincial, soit la disparition de modalités et d'instances de concertation régionales, au profit d'une municipalisation du développement. Il y a là un défi dans les petites municipalités puisque, comme l'indiquent Lefèvre et Pinson (2020), bien que la proximité géographique puisse avantager les relations entre acteurs du développement au profit de l'exercice de la politique dans ces milieux,

[L]a capacité d'un territoire à faire prospérer la proximité dépend de la capacité des acteurs et des organisations à créer les conditions de l'action collective par la création de récits, de cadres de conception communs et de dispositifs organisationnels incitant aux comportements coopératifs. (p. 67)

La perte récente d'instances de concertation peut laisser les petites municipalités plus isolées face à ce défi de concertation, comme l'indiquent Lachapelle et Bourque (2020) : «[L]a disparition des Conférences régionales des élus et des Agences de santé et services sociaux établit un contexte où les disparités entre les collectivités risquent de jouer en défaveur des plus petites » (p.26).

Tous ces défis inhérents à l'environnement municipal et aux décisions du gouvernement provincial qui l'affectent sont autant de pistes d'analyse de la mobilisation des savoirs par les élus, en lien avec leur professionnalisation, qui ont encadré l'articulation de notre recherche.

2.5 La synthèse du cadrage conceptuel

L'objectif principal de notre recherche était d'apporter un éclairage sur la mobilisation des différents savoirs par les élus des petites municipalités québécoises comme acteurs d'une gouvernance territoriale déployée en contexte récent de municipalisation du développement des territoires. Or, comment pouvait-on étudier cette mobilisation des savoirs ? Ce cadre conceptuel a identifié les composantes des principaux aspects relatifs à la mobilisation des savoirs telle qu'appréhendée dans nos travaux. Nous les rappelons ici brièvement en guise de synthèse, ce qui nous permet de formuler une hypothèse de recherche avant d'intégrer le tout à un cadre opératoire (Tableau 1).

D'abord, le contexte de multiplication des acteurs détenant du pouvoir en matière de développement territorial, la dispersion des ressources inhérente à cette pluralité, la diversification sociale croissante et la complexification des enjeux municipaux placent la gouvernance territoriale comme modalité de choix pour l'action publique. Ce contexte justifie l'intérêt pour les élus de mobiliser divers savoirs, comme autant d'outils de développement territorial pouvant servir leur appréhension de la technicité croissante des dossiers, de la compétition entre les territoires et d'enjeux environnementaux et sociaux complexes.

Puis, ces savoirs sont catégorisés, d'un point de vue occidental-centré, selon la nature et les moyens d'acquisition des connaissances qui les composent. Plus ou moins théoriques ou pratiques, ils peuvent être divisés en savoirs expérientiels, professionnels et scientifiques, que notre posture épistémologique post-positiviste situe dans une complémentarité qui combat leur hiérarchisation.

Ensuite, la mobilisation d'un savoir relève d'un rapport qui peut être analysé selon un angle théorique ou pratique. Le premier interpelle l'aspect discursif de la perception entretenue à l'égard du savoir, traduisant la conception, la valorisation et l'intérêt envers lui dans un contexte donné. Le second traite de l'utilisation faite du savoir. Cette utilisation peut être catégorisée selon l'objectif poursuivi, qui la situera dans une visée davantage conceptuelle, instrumentale ou symbolique, catégories ni exclusives ni opposées. L'investigation des modalités d'acquisition des savoirs complètera le portrait du rapport entretenu avec chacun.

Finalement, les élus municipaux, qui sont appelés à mobiliser ces divers savoirs, inscrivent l'exercice de leurs fonctions dans une tendance à la professionnalisation, décrite selon des critères variés qui, toujours, insistent sur ce besoin accru de mobilisation de connaissances. Considérée selon un angle interne de politisation de la vision de leur rôle ou selon un angle externe de modification des conditions d'exercices du mandat politique, cette professionnalisation semble se moduler selon la taille des municipalités. Elle peut ainsi présenter pour les élus des petites municipalités des défis spécifiques qui moussent l'intérêt à s'y attarder de façon particulière.

2.5.1 L'hypothèse de recherche

Nous avons basé notre hypothèse de recherche sur les connaissances scientifiques relevées dans notre cadre conceptuel et qui concernent la professionnalisation des élus municipaux. Nous avons retenu d'une part que, traditionnellement, l' élu municipal assoit sa légitimité sur son fort capital social issu de son engagement dans son milieu ou de son positionnement économique (Mévellec et Tremblay, 2016; Pinson, 2009). Cette tendance des électeurs à accorder leur confiance à un candidat davantage sur cette prémisse de l'estime sociale que sur celle d'un positionnement politique serait particulièrement présente dans les petits milieux, favorisée par la proximité et la connaissance personnelle entre les candidats et les citoyens (Breux et Couture, 2018; Quesnel, 1986). Nous avons retenu également que cette position irait de pair avec une vision traditionnelle du rôle des élus, qui serait encore fortement endossée par ceux-ci et qui se résumerait à une orientation davantage administrative que politique, où l' élu se fait le porte-parole de ces concitoyens auprès de l'administration municipale. Cette vision pourrait inciter les élus à laisser aux professionnels municipaux le soin de s'occuper de la mise en place de mécanismes de participation publique, alors qu'ils se considéreraient être d'office porteurs de la voix de leurs concitoyens (Gauthier et al., 2020). En outre, nous avons compris que la tendance à la professionnalisation des élus municipaux, bien qu'influencée par des facteurs socioéconomiques globaux, est aussi interreliée aux conditions d'exercice de leur mandat et à ce sujet, certaines conditions propres aux petites municipalités désavantageraient les élus de ces milieux quant à leur intérêt et leur capacité à traiter d'enjeux plus politiques que techniques.

Ces connaissances nous ont permis d'avancer l'hypothèse que malgré la tendance à la professionnalisation des élus municipaux observée dans les milieux urbains et associée par Pinson (2009) à leur transition vers un profil de leaders, les élus des petites municipalités québécoises

afficheraient majoritairement un profil davantage associé à la figure européenne du notable, profil qui présenterait toutefois certaines évolutions. Ainsi croyions-nous que, dans une logique interactionniste traditionnelle, ils mobiliseraient essentiellement des savoirs citoyens issus de leurs réseaux de connaissances, tout en s'appuyant lourdement sur les compétences des professionnels de l'administration municipale. Leur motivation à servir promptement leurs concitoyens en services municipaux et leur représentation de leur rôle comme porte-parole de ces concitoyens exerceraient une influence négative sur leur désir de s'enquérir de savoirs plus éloignés de ces réseaux. En outre, les connaissances actuelles en politique municipale nous ont portée à croire que les élus des petites municipalités québécoises percevraient de la difficulté à s'enquérir de savoirs scientifiques, professionnels ou citoyens autres que par leurs relations déjà établies, difficulté qui serait un facteur dissuasif dans leur mobilisation de ces savoirs.

2.5.2 Le modèle d'analyse opérationnalisant la problématique

Toute notre démarche de recherche a ainsi été basée sur la collecte de données nous permettant de juger la vraisemblance des tendances dessinées par notre hypothèse. Pour nous assurer de recueillir des données pertinentes à cet effet, la littérature nous a permis de relever des facteurs qui déclinent notre problématique de recherche en trois aspects interreliés : (1) le rapport des élus aux savoirs expérientiels, professionnels et scientifiques, mis en relation avec (2) leur professionnalisation et (3) leur rôle accru en matière de développement territorial. Les deuxième et troisième aspects déclinant notre problématique permettent ainsi de contextualiser le premier qui lui, en est le cœur. Nous présentons dans les lignes qui suivent ces trois aspects, les facteurs associés à chacun et les dimensions nous ayant permis de les aborder concrètement auprès des élus, avant de résumer le tout au Tableau 1. Ce modèle d'opérationnalisation de notre problématique nous a permis d'articuler notre démarche méthodologique de façon efficace pour atteindre nos objectifs de recherche. Cette démarche sera présentée au chapitre suivant.

Le premier aspect permettant d'opérationnaliser notre problématique est le cœur de notre questionnement de recherche, à savoir le rapport des élus des petites municipalités québécoises aux divers savoirs. Il regroupe trois facteurs associés à la définition de ce rapport. Il y a tout d'abord son volet théorique, soit la perception discursive qu'on a d'un savoir. On peut le saisir par la conception personnelle qu'ont les élus du savoir en question, la valorisation qu'ils en font et leur intérêt envers ce savoir dans l'exercice de leur mandat. On retrouve ensuite le volet pratique du

rapport aux savoirs, associé à l'utilisation faite de ces derniers : une utilisation conceptuelle, instrumentale ou symbolique, ou aucune utilisation. Finalement, les modalités d'acquisition des savoirs complètent les facteurs d'intelligibilité du rapport à ceux-ci. On peut les aborder par les habitudes de référence aux savoirs et par les ressources utilisées pour y accéder.

Le second aspect permettant d'opérationnaliser notre problématique en contextualisant le rapport aux savoirs des élus est leur professionnalisation. Il se décline en deux facteurs. Il y a premièrement l'angle interne de cette professionnalisation, associé à la vision que les élus municipaux ont de leur rôle. On peut saisir cette vision en elle-même ou par les motivations principales des élus. Il y a ensuite l'angle externe de cette professionnalisation, à savoir les conditions individuelles et organisationnelles d'exercice du mandat. Considérer le statut à temps plein ou à temps partiel des élus ou le temps consacré à leurs fonctions politiques, leur expérience politique par le nombre de mandats successifs, l'accès qu'ils ont aux divers savoirs et la valorisation de ces derniers par leur milieu de pratique permet d'aborder ces conditions.

Le dernier aspect de notre problématique de recherche, soit le rôle accru des élus municipaux dans le développement territorial, se décline en quatre facteurs. Tout d'abord, la technicité des dossiers, qui peut être abordée par les connaissances des enjeux techniques et légaux qu'ont les élus relativement aux dossiers municipaux. Ensuite, la compétitivité des territoires et les paramètres économiques sous-jacents. Elle peut être abordée par la participation des élus à des processus concertés de positionnement stratégique et de marketing territorial. Puis, les enjeux environnementaux et sociaux, de plus en plus présents dans le giron municipal. Ils peuvent être abordés à la fois par leur considération par les élus, incarnée dans des dossiers relatifs aux changements climatiques et à leurs conséquences, à l'exploitation des ressources naturelles, à l'accès au logement, à la lutte à la pauvreté, etc. et par l'engagement des élus dans des actions qui y sont liées.

Tableau 1. Le modèle d'analyse opérationnalisant la problématique

| ASPECT 1 : LE RAPPORT AUX SAVOIRS EXPÉRIENTIELS, PROFESSIONNELS ET SCIENTIFIQUES | |
|---|--|
| FACTEURS D'INTELLIGIBILITÉ | DIMENSIONS |
| 1. Volet théorique : perception discursive | Conception personnelle du savoir Valorisation personnelle du savoir Intérêt envers le savoir dans l'exercice du mandat politique |
| 2. Volet pratique : utilisation faite | Conceptuelle Instrumentale Symbolique Aucune |
| 3. Modalités d'acquisition | Habitudes de référence au savoir Ressources utilisées pour accéder au savoir |
| ASPECT 2 : LA PROFESSIONNALISATION DES ÉLUS MUNICIPAUX | |
| FACTEURS D'INTELLIGIBILITÉ | DIMENSIONS |
| 1. Angle interne de la professionnalisation : vision du rôle de l' élu municipal | Vision de son rôle Motivations principales |
| 2. Angle externe de la professionnalisation : conditions individuelles et organisationnelles d'exercice du mandat | Statut à temps plein ou partiel/ temps consacré aux fonctions politiques Expérience politique (nombre de mandats successifs) Accès aux savoirs Valorisation des savoirs par le milieu de pratique |
| ASPECT 3 : LE RÔLE ACCRU DES ÉLUS MUNICIPAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL | |
| FACTEURS D'INTELLIGIBILITÉ | DIMENSIONS |
| 1. La technicité des dossiers | Connaissances des aspects techniques et légaux liés aux dossiers municipaux |
| 2. La compétitivité entre les territoires (enjeux économiques) | Participation à des processus concertés de positionnement stratégique et de marketing territorial |
| 3. Les enjeux environnementaux | Considérations envers des enjeux relatifs aux changements climatiques et à leurs conséquences ou à l'exploitation des ressources naturelles Engagement dans des actions liées à des enjeux relatifs aux changements climatiques et à leurs conséquences ou à l'exploitation des ressources naturelles |
| 4. Les enjeux sociaux | Considérations envers des enjeux sociaux (comme la qualité de vie collective, l'accès au logement, la lutte à la pauvreté, l'intégration des immigrants, etc.) Engagement dans des actions liées à des enjeux sociaux (comme la qualité de vie collective, l'accès au logement, la lutte à la pauvreté, l'intégration des immigrants, etc.) |

CHAPITRE III. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Nous avons relevé de la littérature scientifique des facteurs nous permettant de déterminer comment nous pouvions aborder des éléments relatifs à l'exercice de la politique municipale qui éclaireraient le rapport aux divers savoirs entretenu par les élus. Dans ce troisième chapitre, nous allons détailler notre démarche méthodologique, en la reliant à notre position épistémologique et à nos objectifs de recherche. Cette position est teintée de notre vision de la connaissance scientifique et de nos valeurs en tant que chercheure. De plus, les choix que nous avons effectués relativement à notre terrain d'études, à notre outil de collecte de données et à notre échantillonnage ont été à la fois influencés par le contexte doctoral de cette recherche et par ses visées. Nous allons préciser le tout afin de démontrer la rigueur scientifique de notre travail.

Dans un premier temps, notre positionnement épistémologique, notre approche de recherche et son design seront présentés. Nous nous attarderons ensuite à définir la population étudiée, en précisant nos liens particuliers avec cette population par notre posture d'élue municipale et les considérations éthiques qu'elle induit. En troisième lieu, nous présenterons notre outil de collecte de données. Nous terminerons l'explicitation de notre démarche méthodologique en présentant la façon dont nous avons traité les données recueillies.

3.1 Le positionnement épistémologique et l'approche de recherche

Notre recherche s'inscrit dans un cadre épistémologique constructiviste tel que défini par Guba et Lincoln (1994), alors que nous adhérons à l'idée d'une pluridimensionnalité de réalités socialement construites (Avenier, 2011). Notre approche de chercheure en sciences sociales vise ainsi à s'enquérir de ces réalités construites telles qu'elles sont vécues par les personnes agissantes dans les situations étudiées, donc les acteurs. Nous ne recherchons pas une vérité qui transcenderait les perceptions et permettrait de saisir définitivement les composantes d'un phénomène social, car nous croyons qu'une telle vérité n'existe pas. Ce qui nous intéresse, ce sont les réalités vécues par les acteurs et modulées par leurs interactions, car ce sont ces perceptions qui, selon notre fondement épistémologique, permettent d'appréhender les phénomènes sociaux dans toute leur complexité (Glaserfeld, 1984).

Par ailleurs, nous sommes influencée par nos expériences professionnelles des vingt dernières années dans les domaines de l'enseignement, du travail de concertation en développement social et du transfert de connaissances. Nous avons en effet enseigné des contenus dans diverses disciplines auprès d'élèves et étudiants de niveaux secondaire, universitaire ou professionnel, dans des voies éducatives régulières et des cheminements dits particuliers, de même qu'en entreprises. Nous avons également œuvré en gestion scolaire et comme professionnelle en pédagogie, avant de nous spécialiser dans les relations partenariales entre les milieux scolaire, familial et communautaire. Forte de cette expertise, nous avons œuvré activement durant une quinzaine d'années au sein de tables de concertation visant le développement social à l'échelle locale et régionale. Ce travail collaboratif et les échanges de savoirs qu'il permet nous a menée à nous intéresser de plus près au domaine du transfert des connaissances. Dans le but de parfaire nos compétences à ce sujet et de contribuer à l'avancement des connaissances par nos recherches en sciences sociales et nos expériences en concertation, nous avons joint il y a cinq ans un groupe de recherche interuniversitaire portant sur le transfert de connaissances, tout en multipliant nos activités de vulgarisation scientifique et de courtage de connaissances auprès de partenaires en développement social. Ces expériences ont modelé notre perception de la connaissance en celle d'un phénomène intimement connecté à l'action, qui lui fournit à la fois un ancrage d'élaboration et d'évaluation, tel que théorisé par Dewey (1958). Notre recherche s'inscrit ainsi dans un paradigme constructiviste associé au pragmatisme (Avenier, 2011).

Le pragmatisme de Dewey minimise l'importance des concepts métaphysiques comme ceux de vérité ou de réalité, les considérant provisoires et atteignables par diverses sources d'expérimentation. Il met l'accent sur les actions et interactions, productrices de connaissances contextualisées. Il rejette donc ce dualisme commun entre connaissance et action, les considérant intrinsèquement liées, tout en étant interconnectées à l'environnement dans lequel elles se déploient (Olgien, 2014). Les travaux scientifiques d'orientation pragmatique accordent donc une primauté à la pratique, qu'ils ne dissocient pas de la connaissance, reconnaissant la temporalité de l'action et donc, du savoir, et l'importance déterminante du contexte dans l'élaboration de ce dernier. C'est alors sur les sujets agissants qu'ils braquent les projecteurs.

Le pragmatisme de Dewey s'intéresse également, à travers l'action, à la création des habitudes. Ces dernières deviennent des voies empruntées par les sujets agissant dans des contextes familiers,

faisant émerger des structures sociales et des modalités d'interactions. De cette manière, analyser un phénomène social de façon pragmatique, c'est jeter un regard sur ces habitudes : faire émerger la connaissance de cette catégorie d'action, connaissance qui pourra venir l'influencer, dans une conception à la fois statique et dynamique de l'habitude (Gronow, 2014).

En outre, Dewey reconnaît pleinement les rapports de pouvoir et de valeurs associés aux connaissances et aux vérités intersubjectives et se concentre particulièrement sur les implications sociales de la recherche (Foucart, 2013). Il rejette la hiérarchisation des savoirs qui tend à éclipser l'apport des citoyens et valorise au contraire la « démocratie comme méthode », reconnaissant l'apport de l'intelligence collective émergeant du débat public à la compréhension des phénomènes sociaux et à leur prise en charge efficace (Dewey, 1927).

Cette notion de prise en charge efficace et collective des problèmes publics est centrale dans le pragmatisme de Dewey, alors qu'il oriente la production de connaissances vers la résolution de problèmes. Cette orientation est conforme à sa vision même de la connaissance, interreliée à l'action. Une étude menée selon les préceptes du pragmatisme aura ainsi pour horizon une production de connaissances contribuant à un changement positif dans le domaine relatif à cette étude : éclairer l'action, pour en tirer des connaissances qui l'influencent à leur tour. La compréhension du phénomène étudié se construira grâce donc à l'apport des acteurs concernés et en considérant les exigences concrètes de la situation à améliorer (Sparkes, 2015).

C'est donc avec cette approche que nous avons abordé le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises : à partir de leur vécu et en considérant leurs habitudes, en vue de les mettre en lumière. Cet apport en connaissances sur la pratique de la politique municipale viendra inévitablement l'influencer, selon cette vision épistémologique, et cette retombée sur la pratique est l'un des objectifs même de notre processus de recherche.

Nous pouvons conclure du cadre constructiviste et pragmatique de notre démarche qu'il a reposé principalement sur une base inductive. En effet, l'induction a dominé notre approche et s'est traduite par la large place que nous avons laissée aux acteurs - les élus municipaux - et à l'accueil de la diversité de leur vécu, évitant de réduire ou d'orienter les investigations, ou d'anticiper des conclusions. En plus du lien avec nos orientations épistémologiques, cette place prédominante

laissée à l'induction s'est aussi imposée par la nature sensible et subjective de notre objet d'étude : le rapport aux savoirs (Charlot, 1997; Lamine, 2002; Quidu, 2012), tel qu'indiqué dans le cadre conceptuel de cette recherche. Ce rapport nécessite en effet un passage par la perception des acteurs pour être saisi.

Soulignons toutefois que notre recherche n'a pas été menée de façon purement inductive, puisqu'une certaine part de déduction a également encadré sa méthode. Les recherches ne sont en effet pas toutes bâties sur un modèle strictement inductif ou déductif et certaines sollicitent les deux approches à des degrés variés (Juignet, 2015). Nous ne sommes donc pas allée à la rencontre d'élus municipaux pour collecter leur parole émergente de façon totalement ouverte et ascendante. Nous avons préalablement déterminé un cadre d'analyse à partir de facteurs nous permettant d'opérationnaliser notre problématique, comme présenté au Tableau 1. Cette procédure nous a permis de tenir compte des connaissances déjà connues sur les concepts liés à notre objet d'étude et de nous assurer de collecter des données qui permettraient de mieux saisir ce rapport aux savoirs dans ses dimensions préalablement théorisées. Ces connaissances encadrant notre collecte de données nous ont par ailleurs permis aussi d'émettre une hypothèse de recherche, laquelle est le propre d'une démarche déductive : déduire des caractéristiques du rapport aux savoirs des élus à partir de connaissances théoriques établies. Or, notre recherche à approche principalement inductive n'aurait pu valider cette hypothèse à elle-seule; elle visait plutôt à déterminer sa vraisemblance et le maintien de la tendance qu'elle dessine (Largeault, 2023).

3.2 Le design qualitatif de la recherche

Dans la démarche inductive, les chercheurs tentent donc d'accéder aux représentations des personnes en privilégiant leur expression longue, c'est-à-dire dans un espace et avec des modalités permettant le déploiement de leur parole, dite ou écrite (Demers, 2003). Notre démarche à prédominance inductive s'est ainsi concrétisée en un design de recherche qualitatif visant la prise en compte des représentations et les significations que les élus municipaux donnent à leur réalité, à leur vécu. De cette manière, pour appréhender leur rapport aux savoirs non pas comme un objet autonome, mais comme le spécimen d'une subjectivité livrée par le langage, nous avons préconisé une analyse du contenu de la parole d'élus (Gaudet et Robert, 2018). Ce design qualitatif a impliqué

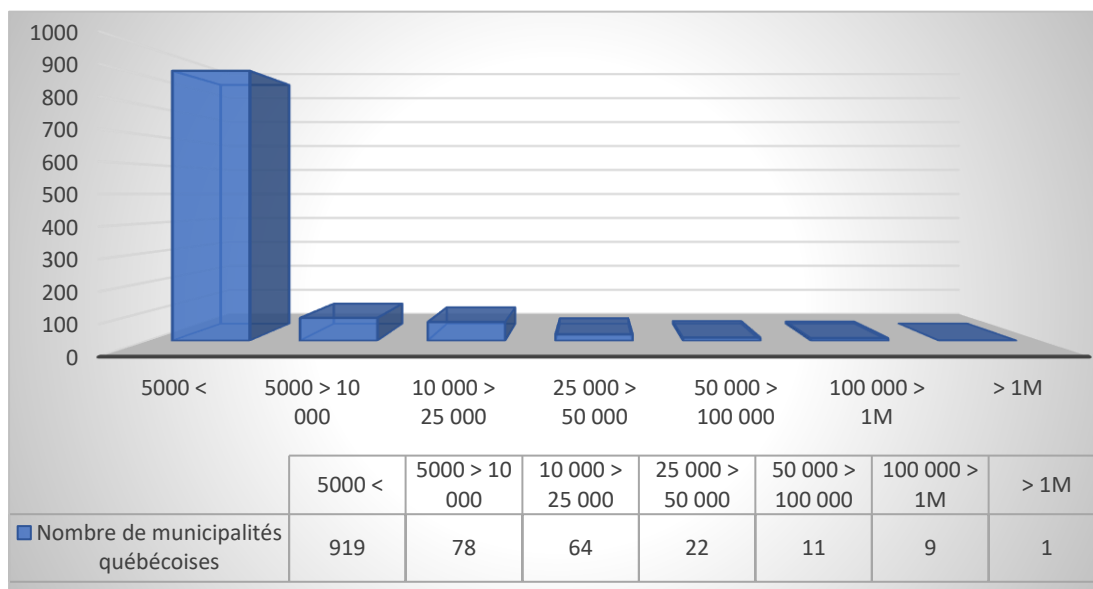
des choix méthodologiques quant à la collecte des données et à leur traitement, que nous allons expliciter après avoir précisé quelle population d'élus nous avons étudiée.

3.3 La population étudiée

Nous nous intéressons aux élus des petites municipalités. Cela dit, qu'est-ce qu'une *petite* municipalité? La catégorisation des municipalités selon leur taille démographique ne fait pas consensus parmi les chercheurs ni parmi les praticiens. Pour les fins de cette étude, nous avons retenu le seuil de 5000 habitants, soit celui le plus souvent utilisé par les géographes (Desmarais, 1984; Fijalkow, 2017; Mainet, 2008). Rappelons que l'on dénombre 919 municipalités de moins de 5000 habitants au Québec, soit 83% de l'ensemble des municipalités de la province, où réside 14% de la population québécoise (MAMH, 2022a). La Figure 3 illustre leur importance en termes de nombre. Les sept élus de chacune de ces 919 municipalités étaient donc la population cible de nos travaux.

Dans la province, les conseils des municipalités de moins de 20 000 habitants sont composés d'un maire et de six conseillers. En vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, seules les municipalités dont la population est de 20 000 habitants ou plus sont dans l'obligation de diviser leur territoire en districts électoraux et de procéder à l'élection d'un conseiller par district. La plupart des élus des petites municipalités représentent plutôt l'ensemble de leurs concitoyens, sans division du territoire (Gouvernement du Québec, 2022a).

Figure 3. La répartition des municipalités du Québec selon leur nombre d'habitants (2022)



3.3.1 Le terrain de l'étude et l'échantillonnage

3.3.1.1 Les petites municipalités de l'Outaouais

Pour permettre la réalisation de cette étude dans les limites de nos ressources, nous avons circonscrit son terrain de recherche à une seule région administrative où nous demeurons depuis près de vingt-cinq ans : l'Outaouais. Ce choix est lié à des considérations pratiques, mais il est également scientifiquement pertinent, par l'intérêt que revêt la dualité caractérialle de ce territoire entre le milieu urbain central économiquement dynamique et les milieux ruraux périphériques plus défavorisés (Doucet et al., 2007; Observatoire du développement de l'Outaouais, 2020).

En effet, tel qu'illustré par la Figure 4, l'Outaouais compte quatre MRC et une ville-centre. Leur profil socioéconomique contrasté n'est pas étranger à l'histoire de leur développement ni à leur situation géographique. La ville de Gatineau, issue de la fusion en 2001 des anciennes villes de Buckingham, Masson-Angers, Gatineau, Hull et Aylmer, est fortement avantagée par la présence de la fonction publique canadienne en son sol, alors qu'elle fait partie de la grande région de la capitale nationale canadienne (Observatoire du développement de l'Outaouais, 2020; L'Encyclopédie canadienne, 2019). La MRC des Collines-de-l'Outaouais jouit quant à elle de sa localisation périurbaine, qui en fait une banlieue résidentielle de Gatineau-Ottawa et la place dans une situation socioéconomique enviable. Elle est l'une des MRC présentant la population la plus jeune et favorisée économiquement du Québec (Observatoire du développement de l'Outaouais, 2020), se classant au quatrième rang du classement des 104 MRC québécoises selon l'indice de vitalité économique (Institut de la statistique du Québec, 2023). Ces deux territoires ont été exclus de notre étude, car la population de Gatineau comme celle de chacune des municipalités composant la MRC des Collines-de-l'Outaouais comptent plus de 5000 habitants.

Figure 4. Le territoire de l'Outaouais²



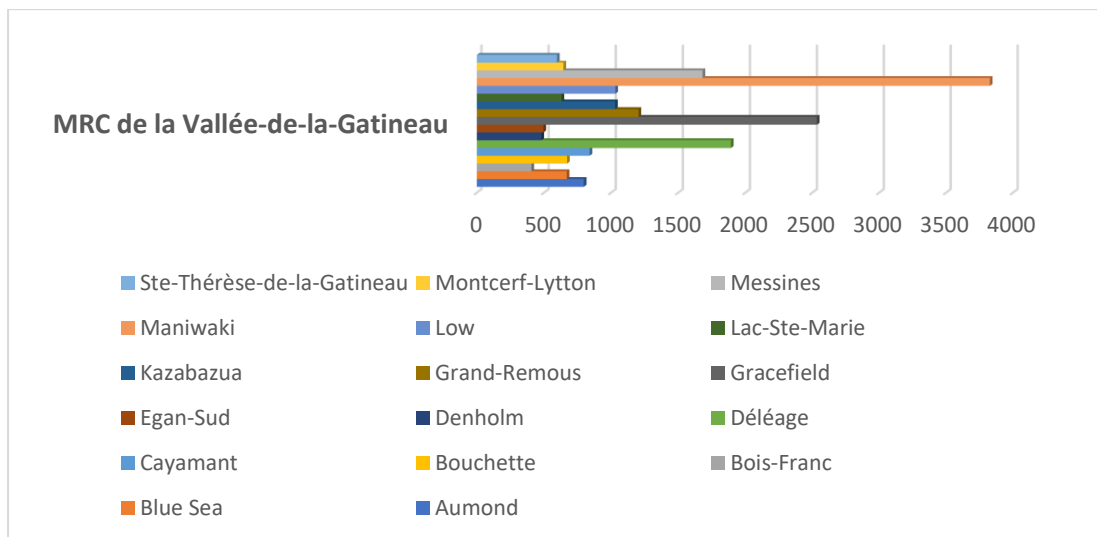
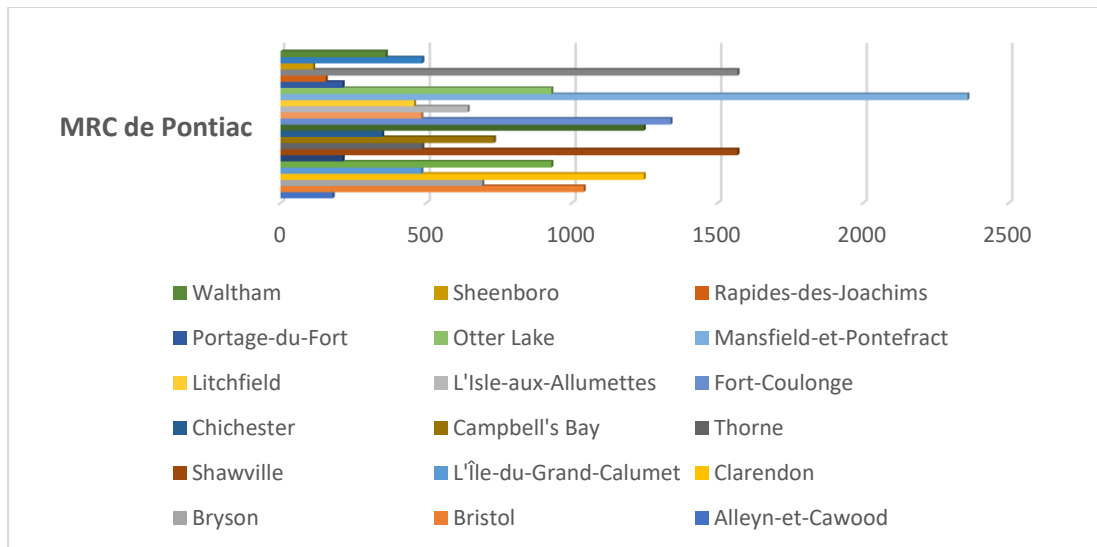
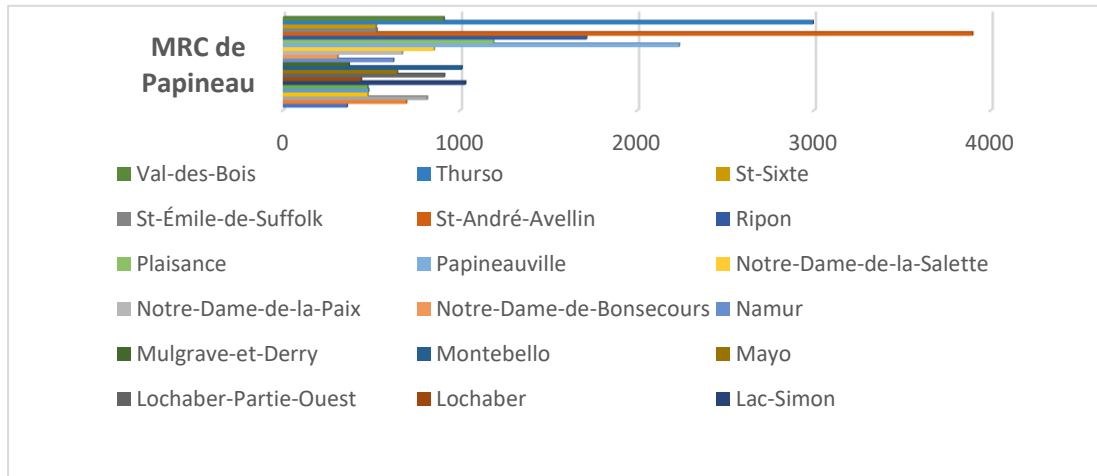
À l'inverse, l'ensemble des 59 municipalités des MRC de Pontiac, de Papineau et de la Vallée-de-la-Gatineau compte moins de 5000 habitants (voir Tableau 2). Situées en milieu rural, elles doivent en majeure partie leur développement à l'exploitation forestière, qui jadis les a bien servies (Gaffield, 1994). La vigueur économique de Gatineau ne semble toutefois pas réussir à parvenir jusqu'à ces zones excentrées, qui connaissent des années plus difficiles depuis trois décennies, en

² Carte provenant de la Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

raison de la perte de dynamisme de l'industrie forestière et du cycle de dévitalisation commun à de nombreuses régions rurales québécoises. Ce cycle est notamment caractérisé par un déclin démographique et l'exode des jeunes, par le vieillissement de la population locale et par la perte de services de proximité (Dugas, 1991; Béal et al., 2019; Polèse et al., 2002; Simard, 2006). Ainsi, selon l'Institut de la statistique du Québec (2023), la MRC de Pontiac et celle de la Vallée-de-la-Gatineau sont parmi les plus défavorisées socioéconomiquement au Québec, se classant respectivement au 102^e et 99^e rang sur 104 concernant leur vitalité économique. La MRC de Papineau s'en tire un peu mieux, au 80^e rang, possiblement en raison du développement démographique plus vigoureux de ses municipalités plus au sud, vers Gatineau (Observatoire du développement de l'Outaouais, 2020).

De cette façon, on retrouve en Outaouais une dualité socioéconomique importante et particulière, alors que Gatineau et sa périphérie sont considérées comme des régions urbaines centrales en bonne posture socioéconomique et les trois autres MRC, comme des régions rurales aux prises avec des défis souvent communs aux petites municipalités québécoises (Jean, 2012; Chiasson et Prémont, 2020). Ce contexte dichotomique teinte les enjeux relatifs au développement de cette région administrative (Conseil des préfets de l'Outaouais et al., 2019) et nourrit l'intérêt de braquer les projecteurs sur le vécu politique dans les petits milieux (Observatoire du développement de l'Outaouais, 2020). Notre choix de terrain d'étude a donc permis de contribuer au besoin de reconnaissance des milieux ruraux de l'Outaouais et de connaissances à leur sujet, tout en étant pertinent au regard de nos objectifs de recherche, puisque les 59 municipalités de ce territoire font face à des enjeux similaires à ceux caractéristiques des milieux ruraux de la province.

Tableau 2. Les 59 municipalités de moins de 5000 habitants en Outaouais, par MRC



3.3.1.2 L'échantillonnage raisonné et le recrutement des participants

Parmi les 413 élus des petites municipalités de l'Outaouais, nous avons procédé à un échantillonnage de vingt-quatre élus, les échantillons d'entre vingt et quarante cas étant habituellement jugés pouvoir permettre l'atteinte de la saturation des données qualitatives en sciences sociales (Royer et al., 2009). Cet échantillonnage fut de type raisonné, en vue d'obtenir des données de personnes aux profils démographique et politique variés, selon ces aspects-ci:

- Sexe : des élus de sexe masculin et féminin
- Âge : des élus de différentes générations
- Expérience : des élus de premier mandat comme de plus longue expérience politique
- Poste : des maires et mairesses et des conseillers et conseillères
- Territoire : des élus de chacune des trois MRC de l'Outaouais composées de petites municipalités

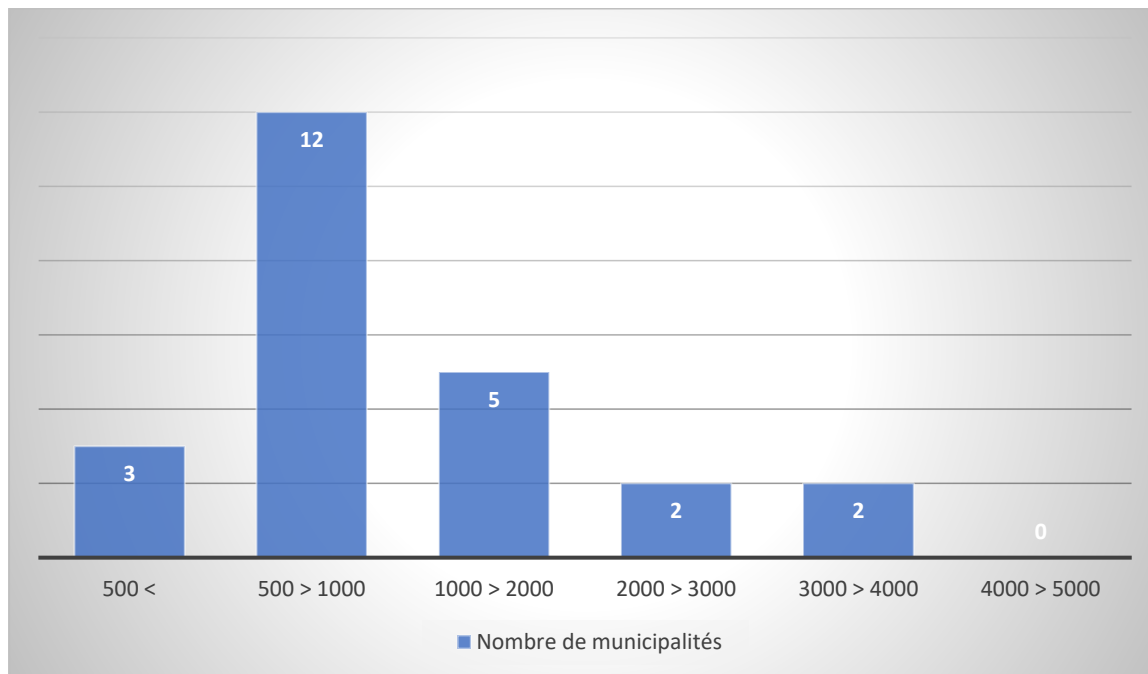
Pour recruter les participants, nous avons procédé par écrit. Les adresses courriel des élus municipaux sont généralement fournies sur le site Internet des municipalités. Nous les avons utilisées pour aborder des membres de conseils municipaux sélectionnés au hasard, en fonction des critères de diversité explicités ci-haut, jusqu'à l'obtention de l'échantillon complet de vingt-quatre candidats.

Soulignons que le recrutement des élus s'est déroulé avec une agréable facilité, que nous attribuons au fait qu'ils aient été contactés personnellement, par le biais de leur boîte de courriel et non par un courriel de groupe envoyé à l'ensemble du conseil municipal. Ainsi, les personnes ont semblé se sentir interpellées personnellement et leur réponse fut, dans la très grande majorité des cas, positive. Notre expérience personnelle en politique municipale nous fait également penser que la période à laquelle ce recrutement a eu lieu, soit au début du printemps, était aussi possiblement propice à recevoir des réponses positives. En période budgétaire à l'automne, les élus municipaux peuvent être davantage sollicités, tout comme en période de carnivals d'hiver ou d'activités estivales. Le printemps pourrait alors être un moment plus adéquat pour proposer un moment d'échange avec des élus municipaux. Nous ne pourrions valider ces raisons potentielles, mais sommes heureuse d'avoir pu compléter le recrutement des 24 candidats en un mois, soit en mars 2022, avec des élus au profil suivant selon nos aspects retenus :

- Sexe : 13 élus de sexe masculin et 11 élues de sexe féminin
- Âge : 9 élus de moins de 50 ans et 15 de plus de 50 ans
- Expérience : 7 élus à leur premier mandat et 17 élus cumulant plus d'un mandat
- Poste : 6 maires et mairesses et 18 conseillers et conseillères
- Territoire : 5 élus de municipalités de la MRC Pontiac, 9 élus de municipalités de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et 10 élus de municipalités de la MRC Papineau

Quant à la population des municipalités où ces vingt-quatre candidats exerçaient leur mandat politique, elle est la suivante :

Figure 5. Le nombre d'habitants des municipalités où les élus interviewés exerçaient leur mandat politique (2022)



3.3.2 Notre posture d'élue municipale

À noter que nous sommes une élue de la Ville de Maniwaki, alors que nous exerçons un second mandat consécutif comme conseillère municipale (2017-2021; 2021-2025). Maniwaki est une municipalité située au nord de l'Outaouais et elle compte un peu moins de 4000 habitants. Cette posture nous place dans une position particulièrement délicate en tant que chercheuse s'intéressant à l'exercice de la politique municipale dans les petites municipalités, alors qu'elle amincit la ligne entre notre objet de recherche et notre propre pratique. Nous nous sommes interrogée sur les enjeux

éthiques liés à cette posture d'élue et sur les précautions à prendre pour éviter qu'elle ne biaise indûment notre recherche, voire qu'elle la corrompe.

La littérature est riche au sujet des enjeux éthiques relatifs à la posture du chercheur en sciences sociales. De nombreux scientifiques ont ainsi analysé leurs propres expériences pour en dégager des pistes permettant au chercheur engagé, collaboratif, personnellement ou professionnellement impliqué de garder bien présente la « tension permanente lui rappelant sans cesse les limites [éthiques] à ne pas dépasser » (Doucouré, 2021, p.57). Il ressort des écrits sur la question que la réflexion soutenue du chercheur concernant sa posture, ses choix méthodologiques et ses prémisses relationnelles avec les personnes interviewées constitue sa protection la plus importante pour préserver son éthique scientifique (Brickhouse, 1992; Doucouré, 2021; Lelubre, 2014; Noddings, 1988; Poupart, 1997).

Les précautions relatives à l'éthique du chercheur ne sont par ailleurs pas exclusives à notre position d'élue étudiant des élus, donc à notre relation identitaire face à notre sujet d'études. Comme l'indique Doucouré (2021), il est naturel qu'un chercheur se penche sur un sujet envers lequel il a d'emblée des affinités et dès lors, ses valeurs influencent ses choix. Une posture identitaire forte face à l'objet d'étude confère par ailleurs de nombreux avantages, principalement liés à la confiance qu'elle peut susciter chez les personnes interviewées et à la compréhension sensible de leur discours par le chercheur (Lelubre, 2014; Noddings, 1988), avantages que nous avons nous-même expérimentés et sur lesquels nous reviendrons. Or, une telle posture est également source de biais importants dans tous les choix méthodologiques effectués de même que dans l'analyse des données (Poupart, 1997). Elle requiert donc de la part du chercheur une attention constante quant au maintien d'une distance réflexive entre ses propres expériences, valeurs et perceptions, et le matériau extérieur à lui que sont les données collectées. À ce sujet, soulignons que notre position de doctorante avait ceci d'avantageux qu'elle permettait de bénéficier « de l'encadrement et de la prise de distance que confère le monde académique, [...] tout en veillant à rester pleinement ancré dans notre terrain » (Lelubre, 2014, p.18).

Nous nous sommes ainsi appliquée, tout au long du processus de recherche, à conserver une distance de chercheure permettant de distinguer nos propres expériences et opinions des données recueillies. Pour maintenir cette distance nécessaire à la conduite éthique de notre étude,

considérant nos relations de collégialité avec les autres membres du conseil municipal de Maniwaki et avec certains élus d'autres municipalités de l'Outaouais, nous avons pris soin d'exclure de notre échantillonnage ces élus, soit tous ceux du conseil municipal de Maniwaki et tous ceux que nous connaissions déjà personnellement, par des relations développées dans le cadre de notre fonction d'élue. Nous avons ainsi sollicité uniquement des élus avec lesquels nous n'avions pas de relations préexistantes.

Nous revenons cependant sur les avantages importants que nous avons pu noter concernant cette posture d'élue municipale dans laquelle nous nous trouvions au moment de mener cette recherche, liés à la confiance et à la compréhension (Lelubre, 2014; Noddings, 1988). Nous possédons une expérience concrète du vécu politique dans une petite municipalité, laquelle nous a offert une compréhension plus fine du langage utilisé par les personnes interviewées, des dossiers auxquels elles ont fait référence, des enjeux qu'elles ont soulevés et des procédures à suivre en lien avec l'exercice de leur fonction électorale, dont elles ont fait mention. Il s'agit là d'une connaissance qui a contribué à mettre en confiance nos interlocuteurs lors de leur recrutement comme de la tenue des entretiens. Cette connaissance a pu en outre nous aiguiller pour mener efficacement ces derniers, en facilitant notre compréhension des propos tenus par les élus, mais aussi notre appréhension des non-dits ou des nuances évoquées, nous permettant de les rendre explicites pour accéder à une plus grande richesse de données (Gaudet et Robert, 2018).

3.4 L'outil de collecte de données : l'entretien semi-dirigé

Le discours des candidats recrutés a été récolté à l'aide d'entretiens semi-dirigés, un outil à la fois riche et souple, prisé en sciences sociales pour accéder aux représentations des participants (Gaudet et Robert, 2018; Mongeau, 2008; Pinson et Sala Pala, 2007). Il consiste en une interaction verbale où les personnes en présence s'expriment à propos d'un sujet donné. Les rôles d'intervieweur et d'interviewé peuvent être plus ou moins définis selon le type d'entretien conduit (Savoie-Zajc, 2009). Dans le cas de nos entretiens, nous avons un rôle clair d'intervieweuse, par le fait que nous menions la discussion en fonction du guide créé, tout en interagissant avec les personnes interviewées.

L'interaction avec la personne interviewée donne un accès direct à son expérience et à ses perceptions telles qu'elle les véhicule par son discours durant l'échange. Toutefois, lors d'un entretien, le chercheur est considéré comme un acteur influençant la discussion (Mongeau, 2008; Savoie-Zajc, 2009). Il doit limiter cette influence qui pourrait être nourrie par des réactions trop engagées, afin de garder le discours de l'interviewé le plus près possible de son vécu et de ses perceptions à lui. Pour éviter ce biais, nous avons toujours privilégié un ton sobre et des réactions nuancées, à défaut d'être totalement neutre et posée, de par notre personnalité très dynamique et au regard de la résonance des propos échangés lors des entretiens avec notre expérience personnelle comme conseillère municipale. Rappelons toutefois que cette résonance a définitivement servi la conduite de nos entretiens, puisqu'elle a contribué à la mise en confiance des candidats comme à notre compréhension fine de leurs propos.

En vertu de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'Université du Québec en Outaouais, notre recherche a fait l'objet d'une analyse par le Comité d'éthique de la recherche de cette institution et a dû recevoir son aval avant que nous puissions procéder à la collecte des données. Cette approbation a été reçue à l'automne 2021 et nos vingt-quatre entretiens ont été réalisés environ six mois après l'entrée en poste des élus à l'élection municipale du 7 novembre 2021, soit en avril et mai 2022, à la suite du recrutement des candidats en mars. Ils ont été effectués en personne ou par visioconférence, à la demande des candidats. Cette modalité hybride permet d'augmenter la qualité du terrain de recherche, alors que certains candidats sont plus à l'aise de se livrer en personne tandis que pour d'autres, la distance technologique offre un effet d'intimité et d'anonymat les rendant plus confortables (Gaudet et Robert, 2018). Seulement deux candidats sur vingt-quatre ont cependant préféré la visioconférence à l'entretien en personne.

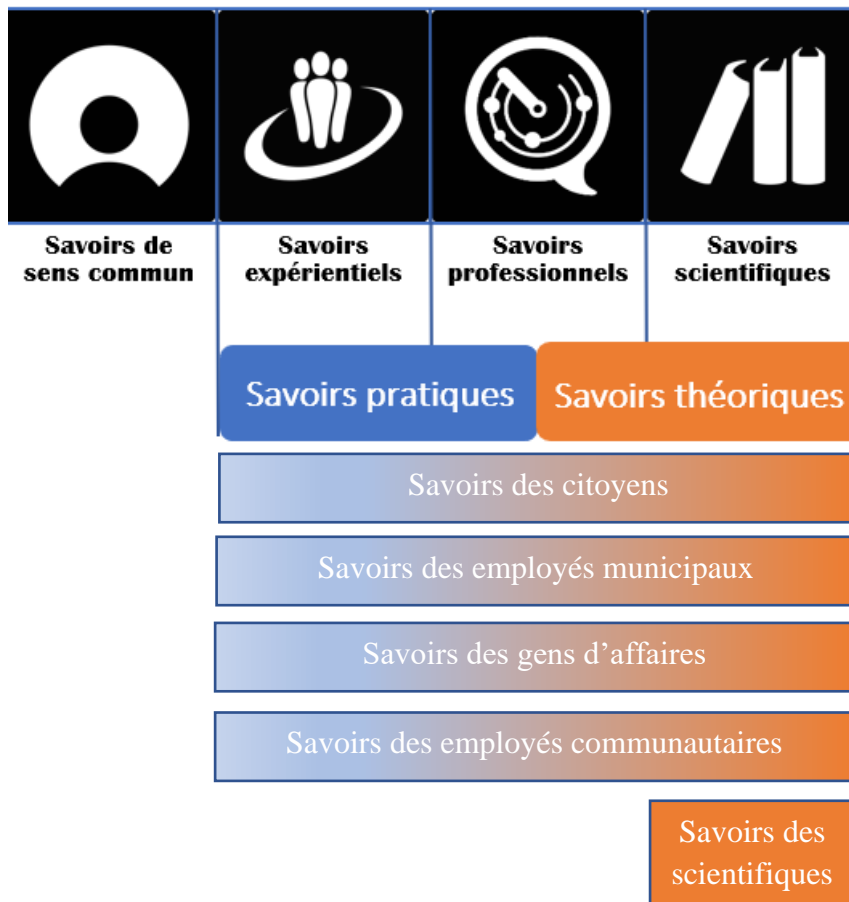
La durée des entretiens a varié entre 43 minutes et 1h24. La moyenne de la durée des entretiens fut de 57 minutes. Ils ont tous été enregistrés afin de pouvoir être retranscrits et analysés; un formulaire de consentement a été remis à chaque candidat et signé par chacun avant de procéder, formulaire expliquant les objectifs de la recherche et spécifiant ses modalités de confidentialité et de respect de l'éthique de la recherche.

3.4.1 Le schéma d'entretien

Notre schéma d'entretien, présenté en annexe de cette thèse, a été construit en fonction du modèle d'analyse créé à l'issue du cadrage conceptuel de notre recherche (voir Tableau 1). Un tel modèle opérationnalise une problématique en définissant les principales catégories de l'observation (Van Campenhoudt et al., 2017). Il nous a donc indiqué les principaux thèmes à aborder dans notre guide d'entretien pour appréhender le rapport aux savoirs des élus municipaux. Ce guide est cependant demeuré ouvert à la variabilité des sujets couverts, pour pouvoir saisir toute la richesse du discours des participants, matériel à partir duquel nos analyses ont éclairé les aspects étudiés.

Nos entretiens ont donc été structurés en deux parties. La première a abordé la professionnalisation de la fonction d'élu sous ses angles interne et externe, tels qu'on les retrouve dans la littérature. Les questions posées dans cette section ont permis de révéler certaines dimensions de la position des élus sur le continuum amateur-professionnel défini dans notre cadre conceptuel. La seconde partie du schéma d'entretien a porté sur des aspects spécifiquement liés au rapport au savoir. Il s'agissait donc du cœur des entretiens et les questions qui l'ont composé avaient pour but de recueillir des données éclairantes quant aux volets théorique et pratique de ce rapport, de même qu'aux modalités d'acquisition des divers savoirs préconisées par les élus. Pour rendre concrets les sujets abordés lors des entretiens, des dossiers et enjeux réels associés au rôle accru des élus en matière de développement territorial ont été évoqués, conformément à leur inscription dans notre modèle d'analyse. De plus, comme illustré par la Figure 5, dans une perspective interactionniste de l'exercice de la politique (De Chanay et Turbide, 2011), nous avons traité de la catégorisation des savoirs davantage en fonction de leurs détenteurs (les citoyens, les employés des milieux municipal et communautaire, les gens d'affaires, les scientifiques) que de leur provenance (savoirs expérientiels, professionnels ou scientifiques).

Figure 6. Les détenteurs de savoirs associés à la catégorisation des savoirs dans le cadre de nos entretiens



Avant de procéder à la collecte de données, notre guide d’entretien a été testé auprès de trois élus municipaux ne faisant pas partie de l’échantillon recruté, pour nous assurer que la formulation des questions permettait de collecter des données pertinentes en lien avec notre modèle d’analyse (Van Campenhoudt et al., 2017). Nous avons déjà souligné que notre expérience personnelle à titre d’élue d’une petite municipalité a constitué à nos yeux un avantage pour mener ces entretiens. Ceci dit, cette expérience est aussi jugée, par Van Campenhoudt et al. (2017), avoir été favorable pour la création d’un guide qui permette de tirer le maximum d’éléments pertinents des entretiens, puisqu’ils considèrent la connaissance de la culture du milieu par l’intervieweur comme un atout important pour la structuration et la conduite effective d’entretiens.

3.5 Le traitement des données

Nous avons retranscrit les données recueillies lors des vingt-quatre entretiens et procédé à une analyse dite compréhensive, considérant que le discours des élus a permis de saisir la façon dont ils explicitent les aspects de leur rapport aux savoirs et donc, d'appréhender leur réalité à ce sujet (Gaudet et Robert, 2018; Mongeau, 2008). L'analyse compréhensive réfère à la fois à la façon dont est traité le contenu et à l'objectif de ce traitement. Analyser de façon compréhensive des discours recueillis lors d'entretiens requiert d'y relever les propos explicitant les manières dont chaque répondant construit la réalité propre à son vécu (Kaufmann, 1996). Il est important d'envisager cette construction, ou ce « modèle » de représentation du monde tel que nommé par Maligne (2006), non pas comme une construction du chercheur, mais bien comme celle des individus interviewés, qui la possèdent avant même l'entretien et la livre par la parole lors de ce dernier. L'analyse compréhensive n'a donc pas de but explicatif et vise plutôt à « cerner des tendances localisées » pouvant notamment être illustrées par des typologies (Gaudet et Robert, 2018, p.15). Il s'agit de « rendre compte de façon globale » non pas de ce qu'est objectivement le rapport aux savoirs des élus rencontrés, mais de ce que ces derniers « font et de ce qu'ils disent faire » (Maligne, 2006, p.19) ou ressentent et disent ressentir, en lien avec les différents aspects de ce rapport abordés lors des entretiens. L'approche compréhensive se concentre ainsi sur « the telling and the told », pour reprendre les propos de Denzin (2008, p. 394), et valorise ce matériel subjectif propre à l'expérience humaine singulière.

Une fois les entretiens retranscrits, nous avons procédé à un premier découpage du contenu (de certains segments) en fonction de notre modèle d'analyse du rapport au savoir (voir Tableau 1). Nous avons ainsi codé les extraits pertinents pour les jumeler avec les différents volets de notre modèle opérationnalisant une grille d'analyse de ce rapport. Lors de ce processus de codage thématique, suivant la méthode de l'approche d'analyse compréhensive décrite par Kaufmann (1996), nous avons porté une attention particulière aux phrases récurrentes ou ce que d'autres auteurs décrivent comme des « figures matricielles » (Lindón, 2005), qui marquent le discours de façon répétée. Ces dernières sont perçues comme autant de « fragments du social (des idées, des images, des modèles, des expressions) des individus tels qu'ils les ont assimilés » (Kaufmann, 1996, p. 96) et qui orientent leur agir. Dans le processus de construction de leur réalité, ces expressions récurrentes permettent de « définir les contours des systèmes de signification, des

valeurs, des normes et des croyances qui orientent les sujets » (Lindón, 2005, p.63). Ce travail de repérage d'extraits significatifs nous a permis de nous immerger dans le matériau, tout en constituant une première base d'unités de sens (Gauthier, 2009) qui allait nous permettre de comparer les entretiens, de les confronter et de consolider notre analyse.

Une seconde lecture pour effectuer un découpage complémentaire nous a permis de laisser émerger des thèmes absents de notre grille d'analyse, tel que l'enjeu du sexe (masculin ou féminin) dans la pratique de la politique municipale. Nous avons également pu nous attarder de façon plus précise au repérage d'extraits significatifs, c'est-à-dire représentatifs d'un ensemble d'idées récurrentes dans plusieurs discours et ainsi, rassembleurs, ou au contraire, uniques et divergents des idées plus communément véhiculées par les répondants. Ces extraits nous ont servi d'exemples pour appuyer notre analyse.

Finalement, conformément à nos objectifs de recherche, nous désirions catégoriser les principaux profils d'élus se dégageant de notre analyse, au regard de leur rapport aux divers savoirs, en jugeant de la possible adaptation du modèle typologique créé par Pinson (2009) au contexte municipal étudié. Une typologie, par sa valeur illustrative et pédagogique, sied à notre positionnement pragmatique, car elle permet d'identifier différentes composantes de modèles types, ce qui facilite l'appréhension d'un phénomène social - ici le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités - en en réduisant la complexité. Une typologie devient alors un outil de compréhension pouvant orienter des actions et des interventions générales (Demazière, 2013; Schnapper, 1999). Celle créée par Pinson (2009) il y a près de 20 ans, à partir de l'analyse de la scène municipale de grandes villes européennes, offre un modèle reconnu. Sa possible adaptation au contexte québécois et à celui des petites municipalités nous semblait donc pouvoir contribuer à éclairer certains angles morts concernant la professionnalisation des élus municipaux. Nous avons ainsi comparé les principaux profils d'élus dégagés de notre analyse quant à leur rapport aux savoirs, aux profils définis par Pinson (2009), de façon à les associer lorsque pertinent ou à s'en servir pour compléter ou nuancer cette typologie de référence.

3.6 Conclusion de la démarche méthodologique : calendrier des activités et limites de la recherche

En résumé, afin d'acquérir des connaissances sur le rapport entretenu par les élus des petites municipalités québécoises avec les savoirs détenus par les divers acteurs du développement territorial, nous avons choisi un canevas méthodologique qualitatif s'inscrivant dans un paradigme constructiviste associé au pragmatisme. Ce canevas a reposé sur des entretiens individuels semi-dirigés comme instrument de collecte de données. Nous avons également circonscrit notre terrain d'études à la région de l'Outaouais, à partir d'une approche principalement inductive, laissant place à la parole de vingt-quatre élus interviewés. Cette approche fut toutefois encadrée par les concepts définissant notre objet d'étude, des connaissances nous ayant permis d'émettre une hypothèse.

L'ensemble des entretiens ont été réalisés entre avril et mai 2022. Leur retranscription a été effectuée au fur et à mesure de la collecte des données. Leur analyse de type compréhensive fut réalisée durant l'été 2022, en procédant à trois rondes de lecture et de codage successives et complémentaires.

Les limites de notre recherche sont identifiées à la fin de notre thèse, au neuvième chapitre. Toutefois, nous pouvons déjà en exposer quatre liées à la méthodologie préconisée, qui constituent autant d'opportunités à explorer dans de futurs travaux. D'abord, nous nous penchons sur la question de la représentativité de l'échantillon et de la généralisation des résultats. Si les données récoltées auprès de vingt-quatre élus de l'Outaouais constituent une amorce satisfaisante pour explorer le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises, elles demeurent toutefois restreintes concernant leur représentativité. Le petit nombre d'élus interviewés et leur circonscription dans une région donnée peut en effet soulever des questions quant à la capacité de nos résultats d'éclairer le rapport aux savoirs de l'ensemble des élus municipaux de la province. Or, comme l'expliquent David (2003) et Roy (2010), c'est le cadrage théorique d'une recherche qualitative déployée dans un lieu donné qui permet de contrer cette limite. La généralisation des résultats obtenus auprès d'un petit échantillon, bien qu'elle ne puisse être de nature statistique, relève alors de la confirmation des théories mobilisées dans la littérature scientifique pour appréhender le terrain d'études.

C'est, en effet, avec une « encyclopédie incomplète » que le chercheur va sur le terrain: de son expérience et les résultats issus de la littérature, il a en tête un certain nombre de possibilités quant à ce qui pourrait rendre compte correctement de ses observations, ce qui le rend apte, le moment venu, à mettre en correspondance ce qu'il observe avec une ou plusieurs classes de problèmes identifiées. (David, 2003, pp. 7-8)

Cette revue des théories existantes offre ainsi de précieuses clés pour à la fois comprendre l'objet étudié et prédire, dans des contextes similaires à ceux de l'étude menée, les comportements d'une population plus importante. De cette façon, la théorie est la voie que nous avons privilégiée pour dégager de notre analyse des conclusions représentatives, dans une certaine mesure, du rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises. Nos conclusions ne seront donc pas tirées des caractéristiques spécifiques des élus interviewés, mais plutôt de notre interprétation et de notre mise en relation de nos résultats avec les tendances dominantes déjà étudiées en politique municipale, et avec celles concernant le rapport aux savoirs des divers acteurs mobilisés dans le développement territorial, décrites dans notre cadre conceptuel. Nous pourrons ainsi tirer des généralisations sur le plan conceptuel pour mieux saisir ce rapport aux savoirs tel que vécu par les élus des petites municipalités québécoises.

Nous soulignons à cet égard une seconde limite méthodologique de notre recherche, à savoir l'outil unique utilisé pour collecter des données à mettre en relation avec les théories mobilisées. Bien que l'entretien semi-dirigé permette d'accéder au cœur du vécu des élus tel que transmis par leurs propos (Savoie-Zajc, 2009), nous sommes consciente que nos données pourraient être complétées par la mise en œuvre d'autres outils méthodologiques, comme de l'observation directe en séances de conseil ou de comités municipaux, ou une analyse documentaire de procès-verbaux. Nous avons préconisé l'utilisation unique de l'entretien, car il a spécifiquement trait au cadre personnel de référence des individus (leurs émotions, jugements, perceptions, etc.) par rapport à des situations vécues. Il porte ainsi sur l'expérience humaine et en préserve la complexité, ce qui seyait à nos objectifs de recherche portant sur un rapport perceptuel et d'usage, tout comme à un terrain d'études encore non exploré (Baribeau et Royer, 2012).

Ensuite, outre la taille de notre échantillon et sa circonscription géographique qui en restreignent la représentativité, sa composition constitue également une limitation. En effet, nous avons visé

une diversité de perspectives assurée par celle du sexe des élus, de leur âge, de leur expérience politique, de leur poste et de leur territoire à l'intérieur de l'Outaouais. D'autres caractéristiques auraient cependant pu être envisagées pour approfondir des aspects particuliers relatifs à la professionnalisation des élus, comme l'emploi qu'ils occupent, le cas échéant, et leur niveau de scolarité (Breux et Couture, 2018; Mévellec, 2018). Les choix que nous avons effectués à ce sujet, essentiellement motivés par notre rejet de la catégorisation sociale associée au statut scolaire ou professionnel (Dubet et al., 2011), ont inévitablement limité l'analyse pouvant être effectuée des données recueillies. Nous revenons par ailleurs sur cette limitation à la section 9.5 de la discussion de nos résultats.

Finalement, la typologie de Pinson que nous avons projeté adapter et compléter au terme de notre analyse constitue en elle-même une limite. Malgré son intérêt pour appréhender une réalité encore peu étudiée, une typologie, de par son utilisation de généralisations de traits dominants d'un groupe donné pour fins de classification, constitue une réduction de la complexité d'un phénomène. De cette façon, l'identification de formes typiques peut mettre à l'écart certains matériaux qui résisteraient au classement général ou attribuer par défaut certains traits génériques à un individu qui ne les présente pas (Coenen-Huther, 2010). Il s'agit là d'un écueil auquel il faut être sensible dans les applications pratiques que pourrait inspirer cette recherche.

SECTION II. RÉSULTATS

Le cadrage scientifique de notre étude nous a permis de ressortir les facteurs d'intelligibilité des différents aspects déclinant notre problématique. Nous avons structuré un guide d'entretien en fonction de ces facteurs, pour nous assurer de collecter des données nous permettant de mieux saisir le rapport aux savoirs des élus interviewés. Nous avons tenu vingt-quatre entretiens semi-dirigés auprès d'élus de petites municipalités de la région de l'Outaouais, au printemps 2022. Les élus rencontrés ont été particulièrement généreux de leur temps et ouverts à la discussion, si bien que les entretiens se sont tous déroulés dans un esprit d'échange que nous jugeons convivial et mutuellement satisfaisant. Nous avons pu constater que des éléments revenaient d'un discours à l'autre et cela, indépendamment du fait que nous abordions des conseillers comme des maires, hommes ou femmes, de beaucoup ou peu d'expérience politique et de tous les territoires de l'Outaouais. Vers la douzième entrevue, il nous est apparu clairement que des codes d'analyse thématique se dessinaient, par la redondance des propos. Nous considérons avoir atteint une saturation des données, alors que les derniers entretiens n'apportaient plus de connaissances nouvelles et donc, plus de pistes d'analyses.

Dans cette seconde section de notre thèse, nous présentons en trois chapitres ces données recueillies lors de nos entretiens, organisées selon la structure de notre guide. Nous exposons donc tout d'abord, au quatrième chapitre, les résultats liés au rapport entretenus par les élus interviewés avec les savoirs détenus par les divers acteurs du développement territorial, soit les citoyens, les employés municipaux, les gens d'affaires, les employés du milieu communautaire et les scientifiques. Au cinquième chapitre, nous présentons les données abordant l'angle interne de la professionnalisation des élus, c'est-à-dire leurs motivations et la vision qu'ils entretiennent de leur rôle, puis celles liées à l'angle externe de cette professionnalisation, soit les conditions d'exercice du mandat politique. Ces données permettent de compléter, de contextualiser et d'affiner celles exposées au chapitre précédent. Finalement, les données recueillies traitant du rôle accru des élus en matière de développement territorial sont présentées au sixième chapitre et elles aussi ont pour but de compléter, de contextualiser et d'affiner celles relatives au rapport aux savoirs. Les données de ces trois chapitres sont ensuite mises en relation les unes avec les autres et analysées à l'aune de notre cadrage théorique, à la troisième section de cette thèse.

CHAPITRE IV. RAPPORT DES ÉLUS AUX DIVERS SAVOIRS

Nous débutons cette présentation des résultats de notre recherche en exposant ceux qui nous ont permis d'en apprendre davantage sur le rapport des élus des petites municipalités québécoises aux divers savoirs détenus par les acteurs du développement territorial. Rappelons que nous avons structuré notre collecte de données en fonction du cadrage conceptuel du rapport aux savoirs que nous offre la littérature sur le sujet (Charlot, 1997). De cette façon, nous avons décliné ce rapport en deux volets : l'un théorique relatif aux perceptions des savoirs et l'autre pratique relatif à leur utilisation, en plus d'aborder les modalités d'acquisition des savoirs. Nos résultats s'articulent ainsi autour de ces trois volets qui nous permettent de saisir davantage la relation qu'entretiennent les élus avec les savoirs scientifiques, professionnels et expérientiels détenus par les citoyens, les employés municipaux, les gens d'affaires, les employés du milieu communautaire et les scientifiques.

Nous présentons tout d'abord les constats généraux tirés de notre analyse, avant d'explicitier les résultats relatifs au volet théorique du rapport, c'est-à-dire ce que nous avons pu apprendre sur la perception qu'ont les élus des savoirs détenus par chaque groupe d'acteurs retenu. Nous présentons ensuite les résultats liés au volet pratique du rapport aux savoirs, soit l'utilisation qui en est faite, puis nous nous penchons sur le dernier aspect de ce rapport: les modalités d'acquisition des savoirs.

4.1 Les constats généraux concernant le rapport des élus aux divers savoirs

Notre analyse nous permet de dresser trois constats généraux concernant le rapport qu'entretiennent les élus des petites municipalités québécoises avec les divers savoirs détenus par les acteurs du développement territorial. Nous les présentons ici sommairement, avant de détailler nos résultats appuyés d'extraits d'entrevues. Le premier constat concerne l'influence prioritaire de la relation personnelle dans ce rapport; le second concerne la valorisation prioritaire de l'expérience; le troisième concerne l'importance du projet, au sens de réalisation ponctuelle et souvent sectorielle, comme moteur de mobilisation de connaissances.

Dans un premier temps, il apparaît que les savoirs sollicités par les élus, peu importe qu'il s'agisse de savoirs scientifiques, professionnels ou expérientiels, sont surtout ceux détenus par une personne qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance. La catégorisation des savoirs paraît être une séparation théorique qui, dans la pratique, se fond dans la chaleur des relations interpersonnelles. Les élus recherchent ainsi les savoirs de personnes ciblées à qui ils accordent du crédit et non un type de savoir en particulier. Par exemple, ils vont s'enquérir des connaissances détenues par un collègue, un ami ou un ancien élu et non chercher à obtenir des connaissances spécifiquement scientifiques, professionnelles ou expérientielles. Ils ne se disent pas : je vais aller consulter la science ou je vais aller consulter un professionnel. Ils se disent plutôt : je vais aller consulter untel ou unetelle. Lui, elle, ils s'y connaissent. Le réseau de contacts des élus joue alors un rôle central dans leur rapport aux savoirs puisque c'est à lui que l'édile s'abreuve majoritairement en connaissances nouvelles.

Ensuite, l'expérience paraît trôner au sommet des critères pour valoriser les connaissances de quelqu'un, plutôt que ses qualifications par exemple, ses valeurs ou encore, les résultats qu'il a obtenus dans un dossier. Cette valorisation n'est pas sans accorder, par ricochet, une primauté aux savoirs professionnels sur les savoirs scientifiques ou expérientiels, car c'est souvent par les années passées à exercer une certaine profession qu'est mesurée la valeur de cette expérience. Si une personne a occupé un poste durant un certain temps, elle accumule des connaissances et peut devenir une source privilégiée de référence pour les élus municipaux.

Finalement, la recherche et l'utilisation de connaissances par les élus des petites municipalités québécoises semblent être motivées majoritairement par la concrétisation de projets par le conseil municipal, « projets » étant ici compris non pas dans le sens que lui accorde Pinson (2009), mais plutôt comme des réalisations ponctuelles et souvent sectorielles : la réfection d'une route, la création d'un parc de jeux d'eau, l'organisation d'un carnaval, etc. La structuration du mandat et la joute politique ne sont certainement pas étrangères à ce constat, alors que les élus désirent laisser leur marque dans leur municipalité à l'intérieur d'une période de quatre ans. Les réalisations concrètes et visibles par les citoyens paraissent être une voie toute désignée pour y parvenir et dans ce but, les élus sont davantage intéressés à acquérir des connaissances applicables, qui leur permettront de terminer rapidement et adéquatement leurs réalisations, plutôt que de s'enquérir de connaissances qui nourriront des réflexions plus longues sur des enjeux sociétaux complexes.

Pour mieux comprendre et détailler ces constats généraux que nous venons de formuler, nous nous attarderons maintenant à l'explicitation des résultats concernant les divers volets du rapport aux savoirs : la perception qu'ont les élus des savoirs détenus par les citoyens, les employés municipaux, les gens d'affaires, les employés du milieu communautaire et les scientifiques, les utilisations qu'ils en font et finalement, leurs modalités d'acquisition de ces savoirs.

4.2 La perception des savoirs des citoyens

Nos résultats indiquent que les élus valorisent fortement les savoirs des citoyens, qu'ils associent à deux catégories distinctes : leurs savoirs expérientiels rattachés à leur connaissance du territoire et leurs savoirs professionnels liés à leur bagage professionnel.

Dans le cas de cette première catégorie, l'intérêt des élus tire son origine de la vision qu'ils ont de leur rôle : ils se disent prioritairement les porte-parole de leurs concitoyens ou encore, au service de ces derniers. De cette façon, pour jouer ce rôle pleinement, ils désirent être à l'écoute des citoyens. À ce niveau, les savoirs citoyens sont davantage associés à l'expression de leurs besoins. Aussi, il semble que les élus s'attendent à ce que les citoyens viennent eux-mêmes leur exprimer leurs besoins, en communiquant directement avec eux ou en se présentant aux assemblées publiques. Les élus se disent ouverts à écouter les citoyens au terme de telles démarches, mais nombreux sont ceux qui soulignent que peu de citoyens profitent de ces occasions d'échange, comme celui-ci qui mentionne : « On voit les citoyens quand ils ont un problème. Mais une fois sur deux, personne ne vient aux assemblées » (R17). Ces extraits témoignent également de cette perception :

C'est pour les citoyens qu'on est là! C'est la seule raison pour laquelle on est là : pour défendre, protéger l'intérêt des résidents de la municipalité et leur vision, leurs plaintes. Une fois par mois, au conseil, les citoyens sont tous invités. Mais peu viennent. On a une moyenne de huit personnes. Je trouve ça mauvais [...]. (R15)

Nous, quand on fait nos assemblées, il y a toujours une ou deux ou trois personnes qui viennent. C'est tout! Je ne trouve pas que les citoyens s'impliquent vraiment. D'après moi, eux ils se disent : ça va bien. [...] Ce sont toujours les mêmes personnes qu'on voit, qu'on entend. Toujours les mêmes. Les gens savent c'est quand les assemblées. S'ils étaient intéressés, ils viendraient. Les gens ne sont pas intéressés à s'impliquer. (R23)

Dans le cas de la deuxième catégorie de savoirs associés aux citoyens par les élus, soit leurs savoirs professionnels, on semble valoriser particulièrement ceux des citoyens plus scolarisés ou possédant des connaissances dans un domaine spécifique et ayant souvent des liens plus personnels avec les élus. Ces deux extraits en témoignent:

C'est utile les connaissances des citoyens, parce qu'on a beaucoup de gens qui viennent de l'extérieur, avec beaucoup de connaissances. C'est bon d'avoir des universitaires. Ça aide, ces gens-là. Ce sont des citoyens et ils aident au développement de notre municipalité. (R8)

Je ne dis pas que les citoyens pourraient arriver à prendre des décisions, mais ils ont leur bagage, leurs connaissances et je suis capable d'aller chercher... Si j'ai besoin d'infos au niveau du marketing et que moi je n'ai pas cette notion-là par exemple, je connais quelqu'un qui travaille là-dedans, ça se peut que je lui pose des questions. Aux gens que je connais. (R11)

Que les savoirs des citoyens soient associés à des connaissances expérientielles ou professionnelles, la plupart des élus semblent préférer se référer à des personnes ciblées en fonction de leurs liens plus rapprochés avec eux, plutôt que de valoriser les méthodes de participation citoyenne permettant d'avoir un accès plus systématique aux connaissances d'une plus vaste population. Cette élue exprime ainsi cette préférence: « Oui, les connaissances des citoyens sont utiles pour moi, mais pour être honnête, pour l'instant, ce sont surtout celles de mes voisins! » (R16). Certains élus, par contre, aimeraient voir des mécanismes soutenant la participation citoyenne se développer au sein de leur municipalité, mais dénoncent l'immobilisme, voire l'attitude réfractaire de leurs confrères et consœurs élus à ce sujet. Ces deux positions, bien que différentes, ont pour même conséquence que la valorisation des savoirs citoyens par les élus ne se concrétise pas en actions formellement prises pour prendre le pouls de la population. On dénote

cette contradiction entre l'intérêt porté envers les savoirs des citoyens et les moyens pris pour s'en enquérir dans cet extrait :

Ce que les citoyens pensent est super important. Il y a toujours des extrémistes dans tous les groupes, il faut être logique aussi, mais les citoyens, c'est les premiers payeurs de taxes. Il n'y a pas un service municipal s'il n'y a pas les citoyens. Faut les écouter. Mais c'est rare qu'on les consulte. Non, on ne les consulte pas vraiment. (R13)

Deux raisons ont principalement été évoquées pour expliquer que la municipalité ne recourt pas davantage à des méthodes participatives permettant d'accéder aux savoirs des citoyens: des expériences passées négatives en lien avec ces méthodes, puis la proximité avec les concitoyens, qui donne l'impression de bien les connaître ou d'échanger suffisamment avec eux dans des contextes informels: « C'est facile pour moi, car je suis de la place : je connais tout le monde. Je sais qui aller voir. » (R20) Les extraits suivants en font état:

Moi, j'aimerais ouvrir la plénière au public. C'est là qu'est le débat. On pourrait débattre pour vrai, devant et avec les citoyens. Je l'ai proposé, mais ça n'a pas passé. [...] C'est un milieu hermétique et ce n'est pas normal. C'est quoi la crainte? À une autre époque, la police était toujours rendue ici. Le DG avait même un bouton de panique! Ça laisse des traces. Mais les élus ont un rôle à jouer pour assainir le climat politique de leur municipalité. (R5)

Avant, il y avait de la chicane au conseil municipal et là, les gens venaient. C'était quasiment un *show*, on aurait pu vendre des billets à la porte et du *popcorn*! Là, c'est tranquille, professionnel, on a beaucoup de choses à faire... On a tellement de choses à faire, à planifier, des projets, que les résidents se disent : ouf, ça ne donne rien d'y aller. Mais aussi, les citoyens nous voient dans le village, au dépanneur... Ils viennent nous parler. Ils nous arrêtent. En durant nos activités aussi, comme la Fête de la famille, on est tous là et ils nous parlent. (R15)

Disons que ce ne sont pas tous les élus actuels qui aiment les regroupements de citoyens... On dirait qu'ils ont peur. Ils ont peur que le regroupement prenne le *lead*. J'essaie de les convaincre du contraire, en leur présentant des exemples, mais c'est difficile. De nouveaux élus veulent avoir des groupes de citoyens, mais on sort certains anciens de leur zone de confort... Je le sens. [...] Souvent, aux questions du public en assemblée de conseil, ce n'est pas des questions qu'on a, c'est juste des commentaires négatifs. [...] Je me dis que les élus qui n'ont jamais vécu de comités de citoyens, c'est juste ça qu'ils voient. C'est à ce chialage désagréable qu'ils associent les comités de citoyens. (R8)

Les consultations publiques, je crois qu'il n'y a pas un conseil municipal qui aime ça. C'est long, c'est plate et ça s'écarte tout le temps du sujet. J'hais ça. Mais je pense que nos citoyens sont écoutés quand même, je pense qu'ils sont à l'aise de venir au bureau municipal et de venir parler directement, s'il y a quelque chose... Souvent, ça se fait plus *underground*, dans l'informel. Moi, personnellement, je trouve que ça ne sert à rien, les consultations publiques. Ben... Pas que ça ne sert à rien les consultations publiques, mais tu sais, les gens qui ont de bonnes idées, qui ont quelque chose à dire, ne sont pas écoutés, et la personne qui fait juste crier, qui a juste du négatif à dire, c'est juste elle qu'on entend. Alors quand on décide d'en faire, c'est plus de l'information qu'on donne. On aime mieux prendre le pouls des citoyens autrement, directement à la source, pendant ou après l'activité, aller voir des gens, leur demander leur avis. (R7)

Moi je valorise aussi les consultations citoyennes, mais les autres membres du conseil, c'est plus dur. Les anciens je te dirais... Peut-être parce qu'ils ont un bagage en arrière : il y a eu des chicanes... Mais moi, je ne l'ai pas ce bagage-là et je travaille dans mon commerce avec le monde tout le temps. Les gens fâchés, ça ne me dérange pas. J'ai cette force-là. Mais mes collègues, c'est le moins possible. (R11)

Certains élus voient toutefois des limites ou des dérives à ces habitudes de référence concernant les savoirs des citoyens, notamment le clientélisme politique et la mise à l'écart, volontaire ou non, de certaines personnes ou de certains groupes :

Il y a des gens qui sont là depuis toujours aussi, des conseillers. Ils ont une pratique ancestrale! Eux, ils reçoivent des commentaires, mais ils ont aussi de très gros engagements auprès de certains citoyens. [...] Dans les réunions, moi, j'apporte des idées; eux, ils apportent des demandes officielles, parce qu'ils se sont engagés à... Pour leur réélection. [...] Quand on est conseiller depuis le lendemain de notre naissance, les frictions entre les municipalités, ou avec des citoyens, avec certaines familles, ça reste plus ancré. Moi, j'en ai moins : j'arrive. Je suis plus vierge. Mais je pourrais te donner des exemples où des conseillers prennent des décisions sur la base de qui ils connaissent, des noms de famille, des gens qu'ils veulent favoriser plus que d'autres. (R24)

Les connaissances des citoyens sont utiles, car on a des citoyens qui sont bien scolarisés, qui sont bien formés et qui ont aussi une connaissance terrain. [...] Mais on ne fait pas vraiment de consultations publiques et quand j'ai posé la question, ça semble avoir dérangé un peu les gens. [...] On sent la crainte d'avoir le monsieur ou la madame qui vient pour chialer. Ça fait partie de ça aussi... Mais c'est toujours ça qui est difficile. Et quand c'est un petit milieu, tout le monde se connaît. Alors il y a aussi ce côté-là, je pense. Je pense qu'on pense que des fois, on consulte informellement les

gens, mais c'est toujours dans notre réseau proche. Mais on oublie des gens à quelque part, dans tout ça. (R19)

Tableau 3. Le résumé des résultats concernant la perception des savoirs des citoyens

- Deux catégories perçues : les savoirs expérientiels et les savoirs professionnels
- Davantage recours à des échanges informels avec des citoyens ciblés et connus qu'à des modalités participatives
- Certains élus aimeraient que des mécanismes soutenant la participation citoyenne se développent au sein de leur municipalité et dénoncent l'immobilisme ou l'attitude réfractaire de leurs collègues élus à ce sujet
- Justification du peu de recours à des modalités participatives par des expériences négatives passées et par la proximité avec les citoyens
- Deux limites possibles perçues aux actuelles habitudes de référence : le clientélisme politique et la marginalisation de certains citoyens

4.3 La perception des savoirs des employés municipaux

Nos résultats montrent donc un écart relativement important entre la perception plutôt positive qu'ont les élus des savoirs des citoyens et le recours assez peu systématique qu'ils en font. Nous pouvons toutefois observer une grande cohérence entre la perception très positive des élus face aux savoirs des employés municipaux et leurs habitudes de référence à ces derniers. Nos résultats montrent en effet à la fois une forte valorisation de ces savoirs et un recours majeur, souvent même prioritaire, à ceux-ci.

Plusieurs élus ont ainsi mentionné se référer à l'ensemble des employés municipaux, pour « aller [les] chercher avec l'expertise qu'ils ont » (R24), comme l'explique celui-ci : « Les différents fonctionnaires de la municipalité peuvent nous répondre énormément : le DG, la secrétaire, la trésorière; ils peuvent nous répondre. Chacun des travailleurs de la municipalité peut nous répondre » (R10). Pour justifier ce recours à l'expertise des employés municipaux, les élus vantent leurs connaissances spécifiques utiles aux dossiers municipaux, acquises grâce à l'expérience accumulée dans l'exercice de leur profession, comme l'indique cet élu : « La DG est connaissante dans les lois et les règlements. Certains employés sont là depuis quelques années et ont une mémoire d'éléphant pour ce qui se passe dans les dossiers » (R20) ou encore celui-ci, qui explique :

C'est sûr que c'est utile pour moi, les connaissances de ces gens-là. Moi, je les appelle « les petites bibliothèques ambulantes »! Ce sont eux qui montent les projets, ce sont eux qui sont là. Et ce sont eux qui *dealent* avec les gens de première ligne. Ce sont les premiers à faire les appels pour savoir ce qui se fait, ce qui ne se fait pas. Alors pour avoir l'heure juste, moi, c'est souvent à eux que je vais me référer. (R7)

La valorisation des connaissances professionnelles des employés municipaux est donc intimement liée à la reconnaissance de leur expérience en poste. « Parmi les employés, certains ont beaucoup, beaucoup d'expérience. Donc, avant de prendre des décisions, on va les consulter », indique cet élu (R3). Cet autre extrait en témoigne également :

Moi je suis chanceux... Certains maires ont des DG moins expérimentés. Moi, Dieu merci, la DG ici est très expérimentée et elle connaît tout. Les employés de la municipalité sont très importants pour moi, je me fie beaucoup sur eux. (R6)

Si le recours à l'ensemble des employés est mentionné par certains élus, il ressort toutefois de cette analyse le pouvoir important qui est conféré au directeur général de la municipalité, à qui une forte majorité d'élus dit se référer en premier lieu et avec une énorme confiance, voire parfois une certaine délégation implicite de pouvoir politique, reconnaissant que « c'est sûr que le directeur général a le gros bout du bâton » (R12) ou admettant que « la DG, c'est elle que je crois la plus! » (R11). Cet autre élu exprime aussi la confiance et le pouvoir qu'il accorde au directeur général de sa municipalité :

Je pense que les employés, ce sont les personnes au sein de notre organisation municipale qui doivent être consultées en premier. Le DG a beaucoup d'expérience, on relève beaucoup de lui, c'est lui qui va nous conseiller dans certaines décisions à prendre. Oui, au-delà, le maire, les conseillers sont là pour appuyer, mais le DG va nous dire si oui ou non, ça a de l'allure. (R22)

Tableau 4. Le résumé des résultats concernant la perception des savoirs des employés municipaux

- Forte valorisation de ces savoirs combinée à un recours important à ceux-ci
- Justification de l'important recours à ces savoirs par la vaste expérience de certains employés et les connaissances utiles qu'elle permet d'accumuler
- Grand pouvoir - parfois près d'une délégation de pouvoir - accordé à la direction générale

4.4 La perception des savoirs des gens d'affaires

Nos résultats indiquent des perceptions mitigées des élus face aux savoirs détenus par les acteurs du milieu des affaires dans leur communauté. Tout d'abord, la majorité des élus ont indiqué tout simplement ne pas avoir d'opinion sur les savoirs de ces professionnels, du fait qu'ils n'entretiennent pas de liens avec le milieu des affaires. Par contre, certains ont affirmé apprécier particulièrement leur apport à la communauté, principalement au niveau économique. Cet apport peut cependant lier les municipalités aux demandes et visions des professionnels de ce milieu, comme exprimé dans cet extrait :

On s'entend que ce sont les personnes à qui il faut se fier pour prendre certaines décisions, on s'entend que c'est eux qui dirigent l'économie. En fait, si on leur nuit, l'économie va tomber et à ce moment-là, ta municipalité, au lieu d'être attrayante par ses emplois bien rémunérés... Si on prend de mauvaises décisions à la municipalité, les gens d'affaires vont quitter avec leurs emplois. (R1)

Par ailleurs, plusieurs élus ont mentionné que leurs seuls liens avec le milieu des affaires étaient en vue non pas de s'enquérir de ses savoirs, mais de pouvoir profiter de ses ressources financières, au bénéfice du développement immobilier ou commercial du territoire. « Il y a des gens d'affaires importants qui habitent ici. Beaucoup. C'est utile, on peut toujours aller chercher des ressources auprès de ces gens-là » (R12), mentionne cet élu. « Moi, je veux les mobiliser. J'ai des projets pour eux. Je suis en contact régulier avec des promoteurs » (R18), souligne celui-ci, tout comme cet autre élu qui indique : « Ici, on cherche à développer. [...] Je rencontre des gens d'affaires qui ont des idées et un peu d'argent » (R9). Les deux extraits qui suivent appuient également l'idée de ces liens entre élus et gens d'affaires basés sur la mobilisation des ressources de ces derniers, au bénéfice financier de la communauté :

On peut avoir des subventions pour nos organismes communautaires... Mais moi, je n'ai aucun problème à aller frapper à la porte des entrepreneurs locaux dans mon village pour qu'ils viennent aider et je suis plus que sûre que si j'allais rencontrer ces gens-là, ils viendraient donner leur coup de main. C'est donc utile que moi, je connaisse ces gens-là. (R14)

Mais les gens d'affaires, on leur parle pourquoi? Pour avoir des subventions. Sinon, quand est-ce qu'on les invite, quand est-ce qu'on les voit, quand est-ce qu'on les valorise? Non. Ils ont de l'argent, tout ce qu'on veut, c'est leur argent. S'ils ne sont pas là pour donner un appui financier à l'activité, même s'ils ont de belles connaissances, ça ne change pas grand-chose pour moi personnellement. (R7)

Certains élus ont toutefois exprimé explicitement leur malaise concernant une divergence entre les valeurs capitalistes dominant le milieu des affaires et les valeurs qu'ils défendent en politique municipale ou une certaine relation de pouvoir qu'ils perçoivent entre le milieu des affaires et le milieu politique. Ces perceptions négatives expliquent qu'ils se réfèrent avec méfiance à ces professionnels. Les quatre extraits suivants en témoignent avec éloquence :

À date, on a eu très peu à siéger avec les gens d'affaire pour atteindre nos objectifs municipaux. J'ai même une certaine crainte que de trop se rapprocher des hommes d'affaires pourrait aller à l'encontre de l'atteinte de nos objectifs, parce qu'ils n'auraient pas nécessairement la même priorité ou la même vision du développement. (R21)

Oui, j'ai des contacts avec les gens d'affaires, et je m'en méfie aussi. Eux, ils vont penser au profit, au rendement, à la rentabilité. On ne peut plus, avec l'environnement, on ne peut plus tenir ce discours-là. Peut-on simplement travailler à coût nul? Un peu comme l'idée de l'économie sociale. [...] Alors face aux gens d'affaire, j'ai mes limites. J'ai peur d'eux; ça mérite une attention particulière, pour être capable de transiger avec eux de façon *clean*. (R2)

On vit aussi une problématique propre à plusieurs petits milieux, où la majorité des entreprises sont la propriété de quelques citoyens, deux, trois. Presque des monopoles. Ça leur donne du pouvoir, trop. Un genre de pouvoir politique même s'ils ne sont pas élus. (R19)

Les connaissances des gens d'affaires... Ben, il y a de la politique là-dedans aussi là... C'est de savoir la gérer. Il y a des fois où c'est plus difficile que d'autres, parce qu'on ne sait pas on s'en va où avec ça. Il y a un groupe ici, un groupe là, tu sais... Ce n'est pas uni, « les gens d'affaires »... On a de la misère à trouver l'intérêt commun parfois, à se joindre, au centre de ces groupes. Ça, ça me dérange un peu. Parce que même si

on n'est pas impliqués dans ces groupes, ça nous revient quand même. On en entend parler. Et ça nuit beaucoup au développement de la région. Ces gens-là ne travaillent pas pour le bien commun, souvent. Je ne sais pas si c'est à cause d'une certaine hiérarchie non dite... Je ne sais pas si ça commence là, ou si ça a toujours été de même. Je ne sais pas. Mais ça me donne l'impression qu'on veut travailler en silos. On ne se rejoint jamais au centre, et moi comme politicien, c'est ça que je voudrais. Qu'on avance ensemble. Et je ne me gêne pas pour dire que ça me dérange, cette situation-là avec les gens d'affaires. Le temps est arrivé où il faut que ça change. Mais il faut faire attention comme politicien, parce que tu ne peux pas isoler un groupe, car tu ne sais pas quand tu vas en avoir besoin. Alors, tu tentes de jouer le milieu, mais des fois, c'est difficile. Et selon qui est le président de la chambre de commerce, des fois ça a été mieux, et des fois ça a été pire. Il y a clairement une influence qui vient du haut. (R5)

Tableau 5. Le résumé des résultats concernant la perception des savoirs des gens d'affaires

- Perceptions mitigées de ces savoirs, allant de la neutralité à la méfiance, qui se concrétisent par des habitudes variées de référence, de l'absence à une référence surtout orientée vers les apports financiers potentiels
- Méfiance de certains élus face au milieu des affaires en raison d'une divergence de valeurs et du pouvoir indu attribué aux possesseurs de ressources financières

4.5 La perception des savoirs des employés du milieu communautaire

Nos résultats nous mènent à dresser trois constats concernant la perception qu'ont les élus des savoirs des employés du milieu communautaire. On relève tout d'abord une faible valorisation de ces savoirs en lien avec l'exercice de la politique municipale. « Le milieu communautaire? Non. Honnêtement, non. Ce n'est pas utile pour moi. [...] Moi, je n'ai pas besoin de ça » (R24), indique par exemple cet élu, tout comme celui-ci: « Mais moi, ça ne m'est pas utile en tant que tel, ce que savent les organismes communautaires » (R7).

Surtout, on note une méconnaissance ou une connaissance limitée quant au milieu communautaire lui-même. Plutôt que d'être associé à l'ensemble de ce mouvement citoyen, associatif et communautaire développé au Québec depuis une cinquantaine d'années et œuvrant en revendication de droits et en services dans les domaines variés liés au développement social, les élus l'associent souvent uniquement à l'action bénévole. Cette association, dont cet extrait témoigne, n'est sûrement pas sans influencer la perception que les élus ont des savoirs qu'ils attribuent à ce milieu :

Eux, la plupart du temps, ce sont des bénévoles. Ils sont là pour nous aider à organiser, par exemple, un souper pour aider les gens dans le besoin ou un tournoi de pêche. On se dirige vers ces gens-là pour des affaires du genre. (R1)

Finalement, nos résultats montrent que la relation avec le milieu communautaire est surtout vécue, par une majorité d'élus, comme une relation d'aide plutôt que comme une occasion d'échange de savoirs. « C'est rare qu'on a affaire à eux autres. À ma connaissance, pas vraiment. Il y a des demandes d'aide qui arrivent à la municipalité, mais à part ça, rien », note cet élu (R13). De cette façon, quand ils pensent au milieu communautaire, spontanément, une majorité d'élus font état de l'importance pour leur municipalité de soutenir financièrement les actions communautaires, comme l'explique celui-ci : « On a une responsabilité sociale de les supporter, avec les moyens qu'on a » (R18). Les extraits suivants abondent dans le sens de cette vision d'un rapport d'aide développé avec le milieu communautaire et résumant la relation entretenue par de nombreux élus avec ce dernier :

Oui, c'est sûr qu'on les consulte [les employés communautaires], quand on fait par exemple un festival ou autre chose. C'est sûr qu'on les implique d'une certaine façon, on leur donne de la visibilité. On fait ça pour les aider. On est là pour eux, pour les aider. (R3)

Que veux-tu dire par « organisme communautaire »? Comme l'âge d'or ou des choses de même? Nous, on donne toujours un petit quelque chose à ça, un peu de sous pour aider. Mais il y a beaucoup trop de demandes. S'il fallait donner à tout le monde qui nous le demande... À un moment donné, il faut prioriser. À toutes les années, il y en a des nouveaux, et des nouveaux, et des nouveaux! À un moment donné, il faut que ça s'arrête. On met un montant pour ça, et on essaie d'aider ceux qu'on aidait déjà. On refuse les nouveaux. On priorise les places où on connaît des gens. Par exemple, si quelqu'un de la municipalité a le cancer, on va donner de l'argent pour ça. On veut aider le monde de la municipalité. (R23)

Ici, on a bien entendu la fabrique, le club de l'âge d'or, des associations de loisirs, et on encourage tous ces organismes-là pour faciliter leur travail, que ce soit en leur prêtant des espaces, des équipements, en avançant des fonds pour eux. (R21)

Notons toutefois que, malgré la connaissance restreinte que plusieurs élus semblent avoir du milieu communautaire et leur vision asymétrique de leur relation avec lui, orientée vers l'aide à lui

apporter, certains élus ont aussi souligné ressentir des besoins en connaissances concernant divers enjeux sociaux, dont l'accès au logement :

J'aimerais avoir plus de connaissances en développement économique, et logement et habitation. [...] On a un HLM ici. Est-ce qu'on pourrait en faire plus? On a une population vieillissante, on a une population pauvre, est-ce qu'on pourrait la loger mieux? Et ne pas laisser ça au privé? Car on sait que le privé, c'est le privé. Mais jusqu'où on peut aller? [...] Je n'ai pas la réponse. (R19)

On a un gros projet : on veut offrir du logement abordable. C'est un gros dossier. J'aimerais avoir plus de connaissances dans tout! Les logements, le financement, le ci, le ça, énormément! Je veux aider, mais qui, quoi, comment, il me manque tellement d'informations. (R10)

Le lien ne semble cependant pas se faire pour les élus entre cette recherche de connaissances liées à des enjeux sociaux et l'apport possible des acteurs du milieu communautaire.

Tableau 6. Le résumé des résultats concernant la perception des savoirs des employés du milieu communautaire

- Faible valorisation de ces savoirs combinée à un recours minimal à ceux-ci
- Méconnaissance ou connaissance limitée du milieu communautaire, lequel est associé essentiellement aux associations de bénévoles
- Vision d'une relation asymétrique basée sur l'aide à apporter au milieu communautaire par le milieu municipal

4.6 La perception des savoirs des scientifiques

Nos résultats indiquent que les élus municipaux valorisent les savoirs des scientifiques lorsque ceux-ci sont liés à la résolution de problèmes précis rencontrés dans leur mandat, comme le traitement des eaux ou le choix d'un module de jeux. On valorise donc davantage les connaissances spécifiques et applicables à des initiatives concrètes. De cette façon, c'est beaucoup à travers les savoirs professionnels des fonctionnaires municipaux ou de certains citoyens que les élus s'enquèrent des connaissances scientifiques. « Je connais un citoyen qui a des connaissances universitaires. J'aime ça aller lui faire de la jasette, il connaît tellement de choses » (R12), mentionne cette élue. Les extraits suivants appuient également ce recours des élus à des

fonctionnaires et à des citoyens pour mobiliser des connaissances scientifiques applicables à leurs réalisations :

J'utilise la science par notre inspectrice municipale. Elle a un bac en urbanisme. [...] Peu importe le dossier, on va chercher l'expertise à la MRC aussi. Ils ont de très bonnes personnes formées, des ingénieurs... On va chercher l'aide là dans nos projets. (R9)

Je m'intéresse beaucoup à l'environnement [...] On se fie énormément sur l'expertise... Non seulement l'expertise universitaire des employés municipaux, mais également les biologistes de notre territoire. Ils sont invités à venir s'asseoir avec nous, discuter des protections que l'on doit faire sur notre territoire, identifier les zones sensibles qui devraient être protégées. (R21)

Les scientifiques sont utiles, absolument, car eux, ils font des études... Par exemple, un ingénieur forestier. Si on a à développer un secteur qui a de la forêt, c'est l'ingénieur forestier qui va nous dire de quelle façon, la meilleure façon de développer ce secteur-là. (R1)

Dans le même ordre d'idées, lorsque les élus associent la science exclusivement au milieu universitaire, certains considèrent à ce moment qu'elle ne leur est pas utile dans l'exercice de leur mandat. Ils jugent alors que les dossiers qu'ils traitent ne requièrent pas de connaissances scientifiques pour être menés à terme, par la nature ou l'envergure de ces dossiers, estimées trop simples.

Non, les savoirs scientifiques, les affaires d'université, non, mais peut-être que dans deux ans, je vais te dire oui. Mais là, les projets commencent, ils sont tout petits encore. Je n'ai pas eu besoin de gens qualifiés, si je peux dire ainsi. Les projets sont juste en train de se bâtir, ils ne sont même pas sur papier. (R6)

C'est très rare que je fais affaire avec des vrais scientifiques. Pas vraiment. Peut-être parce qu'on est une petite municipalité, peut-être parce qu'on n'a pas de gros dossiers... Là, on travaille sur un garage municipal. On fait affaire avec un ingénieur et un architecte. C'est eux autres qui sont nos références. (R13)

Aussi, c'est par les interactions en personne que les élus privilégient s'enquérir de ces savoirs. Or, ils affirment avoir peu d'interactions avec des gens qui œuvrent spécifiquement dans le milieu scientifique. De tels témoignages le démontrent : « Bien moi, personnellement, non, je n'ai pas

accès à la science parce que je ne connais personne de la science » (R3); « Non, la science, non. L'université est loin... Non. Personne ne vient ici » (R22); « Des liens avec le milieu scientifique, j'en n'ai pas » (R24).

Je n'ai pas beaucoup de liens avec ce milieu, honnêtement. Un de mes anciens profs d'université travaille désormais dans le domaine du patrimoine et je lui ai écrit des fois, pour avoir des conseils dans un dossier précis lié au patrimoine, ici. Je n'aurais pas peur d'aller solliciter du monde si j'en avais besoin, mais lui, c'est le seul que je connais. (R10)

Tableau 7. Le résumé des résultats concernant la perception des savoirs des scientifiques

- Valorisation de ces savoirs s'ils sont applicables dans des dossiers municipaux précis et concrets
- Référence à ces savoirs davantage par le biais des connaissances des fonctionnaires municipaux et de certains citoyens que par les chercheurs universitaires, avec qui les élus n'ont pas beaucoup de contacts

4.7 L'utilisation des savoirs

Nos résultats nous indiquent que la distinction entre une utilisation plus conceptuelle, instrumentale ou symbolique des savoirs semble plutôt artificielle dans le contexte de l'exercice de la politique dans une petite municipalité. En effet, la recherche plus globale de connaissances pour éclairer des enjeux est intimement liée à la prise de décision dans des dossiers spécifiques et l'argumentaire pour justifier ces décisions se bâtit en même temps qu'elles sont prises. L'action est donc centrale dans tout le processus de recherche et d'utilisation des savoirs et elle est associée à la prise de décision pour la réalisation de projets concrets. Malgré des frontières très poreuses entre les catégories d'utilisation de savoirs, on peut ainsi conclure à la primauté d'une utilisation plus instrumentale. Les connaissances recherchées sont surtout liées aux réalisations à accomplir plutôt qu'à un désir plus ample de nourrir des réflexions sociales, économiques, culturelles ou environnementales.

De cette façon, il apparaît que la recherche et l'utilisation de connaissances par les élus municipaux soient souvent circonscrites à des créneaux très précis, relatifs à leurs intérêts et aux domaines dans lesquels ils se sentent davantage compétents, comme l'indiquent ces élus :

Ne me demande même pas c'est quoi le budget de la municipalité, je ne le sais pas. Ça ne m'intéresse pas. Il y en a en masse qui pensent à ça, aligner des colonnes de chiffres, qui pensent juste à ça. Non merci. [...] Moi, je pense qu'il est là, mon plus grand rôle : dans le développement social. C'est là qu'il est, c'est là-dessus que je lis. (R24)

Je vais être honnête : il y a de grands bouts de réunions du conseil où je ne comprends absolument rien. Mais pour mes dossiers, je suis ok. Et quand on arrive en plénière, notre DG explique beaucoup. Si on a des questions... Mais l'intérêt pour moi n'est pas là. Moi, je me focalise sur mes projets, mes dossiers. Les chemins, la voirie, je n'y connais tellement rien que j'ai l'impression de plus nuire qu'autre chose! Mes collègues qui y sont attirés savent, eux. (R7)

Réellement, je ne pourrais pas arriver et lire un bouquin, disons, de trois cents pages. Mais je vais aller lire le sommaire, ou la préface, ou l'index. Je vais voir où j'ai de l'intérêt à en savoir plus. Et je peux facilement le faire en pitonnant sur l'ordinateur aussi : plutôt que de copier cinquante-huit pages par exemple, je vais aller copier la cinquième page, parce que c'est là qu'est mon intérêt. (R5)

Les élus semblent bien conscients de la limite qu'ils imposent ainsi eux-mêmes à leur recherche de connaissances et aussi, pour la pallier, ils valorisent grandement la diversité des intérêts et expertises au conseil municipal : « On est chanceux, au sein de notre conseil, on a des professionnels diversifiés. Les professions des gens, leur *background*, leur historique... C'est certain que chacun va avoir un dossier approprié à ses connaissances » (R22), explique cette élue, tout comme celle-ci : « On est vraiment choyés au niveau des connaissances au conseil municipal, par le bagage professionnel de chaque élu. On a des connaissances en fonction de notre cheminement de vie, qu'on apporte chacun à la table » (R14). Cet élu résume bien l'intérêt que plusieurs portent à cette diversification au sein du conseil :

Pourquoi est-on sept autour d'une table? Car les sept ont leurs talents particuliers. C'est un travail de groupe. Il y a des choses que des collègues savent que je ne sais pas. Des choses qui les intéressent et dont je me fous. Et vice-versa. Moi, je vois ça comme un travail de groupe. (R17)

Par ailleurs, cette diversification n'est pas forcément le fruit du hasard, puisqu'elle peut découler de la sollicitation de candidats potentiels, et l'orienter, comme l'explique cet élu :

On a quand même un ingénieur qui est conseiller, on a des gens d'affaires, des gens de différents horizons au sein du conseil. On ne choisit pas les gens, ils sont élus, mais dans une petite municipalité, souvent, on approche les personnes que l'on croit qui pourraient être utiles autour de la table, utiles pour la municipalité, plutôt que d'avoir un candidat qui vient de nulle part. On regarde ce qui manque, ce qui pourrait aider [...] La proximité en région permet de connaître les gens et de savoir qui fait quoi, et qui il serait avantageux pour la municipalité d'approcher afin qu'il devienne conseiller. (R1)

4.8 Les modalités d'acquisition des savoirs

Pour acquérir les connaissances recherchées, le contact humain, de personne à personne, est de loin l'habitude de référence préférée des élus. Cela s'avère surtout pour un contact avec quelqu'un de connu par l'élu. Cette habitude s'explique par différents facteurs, dont la confiance qu'accordent les élus à leur réseau et leur grande valorisation de l'expérience. Ces élus en témoignent :

J'ai eu une carrière qui m'a permis de développer des compétences informatiques, mais aussi de développer des contacts. Ça aide. Parce que quand t'es intègre et professionnel... Je peux me permettre encore d'appeler de bons contacts. (R5)

En premier de tout, [je consulte] les vieux. Ils sont mon bottin... Ah! Ils savent tout! Les vieux du village. Je vais toujours commencer un projet en allant voir les anciens conseillers, les anciens maires, ceux qui ont l'expérience. (R6)

Le maire est vraiment une référence pour moi, parce que de un, il a beaucoup d'expérience, et aussi, il connaît toutes les règles, tous les dossiers sur le bout de ses doigts. C'est une personne qui travaille très fort et qui est disponible. Donc, c'est ma personne ressource, c'est la personne que je vais voir. Il y a le directeur général aussi, qui est un ami personnel. C'est une bonne personne aussi. (R3)

Tu sais, moi, j'ai déjà beaucoup de contacts, à cause de mon bagage professionnel. Je connais des gens qui ont des terrains, des propriétaires, des choses comme ça. Je peux les consulter, c'est eux que je vais voir en premier si j'ai besoin. (R3)

Pour le moment, je me tourne surtout vers mes collègues, les autres conseillers municipaux. Je suis la dernière arrivée. Les autres ont beaucoup plus d'expérience que moi. Pour moi, c'est ma première source d'information. (R16)

Le MAMH... Mais encore là, ce n'est pas mon travail d'aller là. C'est le travail des employés. Si j'entends parler de quelque chose, et que j'ai un lien Internet... Mais j'ai les infos dont j'ai besoin par mes contacts professionnels. Je connais des gens qui connaissent les affaires. (R20)

Cette habitude de référence s'explique aussi par un faible intérêt ou de faibles compétences en lecture et en littératie numérique, comme en témoigne explicitement cet élu : « Je n'aime pas trop lire non plus. J'apprends bien plus si je rencontre le monde » (R15). En effet, de nombreux élus ont indiqué ne pas aimer lire ou ne pas être à l'aise avec Internet, dont ceux-ci :

Je ne vais pas sur Internet. Je ne suis pas trop bon là-dedans. Moi, je m'informe à quelqu'un qui s'y connaît, par exemple, il va me dire d'aller à telle place, je vais y aller. Mais ce n'est pas moi qui vais fouiller sur Internet. (R23)

Je suis en train de prendre des cours d'informatique dans un organisme communautaire d'ici. J'en ai de besoin. Je ne suis même pas certain de comment fonctionne le courriel. Mais là je dois avancer là-dedans. Mais ce n'est pas trop fort mon truc. (R6)

Je ne suis pas une personne qui lit beaucoup. Je n'aime pas lire. Je regarde les médias sociaux, Facebook. Mais moi je connais beaucoup de gens et beaucoup de gens partagent des choses sur Facebook, alors ça m'aide à connaître les nouvelles. (R20)

En outre, les élus qui utilisent Internet font davantage leurs propres recherches sur les enjeux qui les intéressent, plutôt que de consulter des sites d'organisations dédiées à les soutenir. L'utilisation de sites Internet spécifiques semble ainsi plus marginale que celle de moteurs de recherche, comme l'exprime cette élue : « Moi, je ne suis pas tellement bonne avec ça, Internet. Moi, je vais sur Google. Je pose mes questions là. » (R8)

4.9 Conclusion du rapport des élus aux divers savoirs

Nous concluons ce chapitre en résumant les principaux éléments permettant de saisir la relation entretenue par les élus des petites municipalités québécoises avec les divers savoirs détenus par les acteurs du développement territorial, dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

Les élus municipaux se réfèrent prioritairement à des personnes qu'ils connaissent, en qui ils ont confiance et dont ils valorisent l'expérience professionnelle. La distinction entre les catégories de

savoir n'est pas prégnante dans leur recherche de connaissances, alors que ces dernières sont sollicitées davantage en fonction de la personne qui les détient. Comme l'expérience des gens, mesurée surtout par l'ancienneté dans l'occupation d'un poste, est l'un des principaux critères pour leur accorder de la crédibilité, les savoirs professionnels des différents acteurs sont les plus sollicités, en particulier ceux des employés municipaux. Cette sollicitation s'effectue surtout en lien avec des réalisations à accomplir par le conseil municipal en place. Confrontés à des défis pour concrétiser leurs idées, les élus recherchent des connaissances leur permettant d'aller de l'avant de la façon jugée la mieux, basée sur l'expertise mobilisée. Cette expertise est appréhendée dans sa conception classique, associée à une acquisition de savoirs par une formation et de l'expérience professionnelles. L'expertise émanant du vécu au sein du territoire semble moins reconnue par les élus, si l'on se fie au fait qu'ils sollicitent moins les citoyens de façon formelle pour aller s'enquérir de leurs savoirs expérientiels.

Cela dit, la perception que les élus ont des savoirs détenus par les citoyens de leur municipalité, savoirs associés à l'expérience professionnelle des gens comme à leur vécu de résidents, est positive. Toutefois, les élus y ont davantage recours de façon informelle et auprès de citoyens qu'ils ciblent. Les modalités participatives permettant de s'enquérir des savoirs des citoyens de façon plus globale et systématique ne sont pas populaires, pour deux raisons principales : elles ne sont pas perçues comme étant nécessaires, vue la proximité que les élus ont avec certains concitoyens, mais aussi, elles sont associées à des expériences négatives vécues antérieurement à la municipalité. Bien que souvent peu enclins à développer des méthodes participatives, les élus sont toutefois très ouverts à entendre leurs concitoyens et à s'enquérir de leur point de vue. Ils les invitent pour se faire à les aborder directement, de façon informelle ou à se présenter aux séances du conseil municipal. Ils déplorent cependant que peu de citoyens optent pour cette seconde option.

Les savoirs détenus par les employés de la municipalité ou de la MRC sont également grandement valorisés par les élus, qui y recourent de façon marquée. Ils accordent particulièrement de l'importance à l'expérience accumulée au fil des ans par certains de ces employés et aux connaissances ainsi acquises relativement au monde municipal, ses règles et usages. Plus que tout, ils recourent aux connaissances du directeur général de la municipalité et s'y fient pour prendre leurs décisions et orienter leurs actions, déléguant même parfois une partie de leur pouvoir

décisionnel à ce premier fonctionnaire de l'appareil municipal, en raison du savoir et de l'expérience qu'ils lui reconnaissent.

La perception des élus à l'endroit des savoirs détenus par les gens d'affaires de leur municipalité est mitigée : certains les valorisent, d'autres y sont indifférents ou s'en méfient. Lorsque leurs savoirs sont sollicités par les élus, cette relation semble être surtout basée sur des bénéfices financiers que pourrait en retirer la municipalité pour accomplir ses réalisations. Certains élus démontrent toutefois de la méfiance face aux gens d'affaires, détenteurs de ressources financières. En effet, une divergence de valeurs perçue entre le milieu des affaires et le milieu politique ou encore, la crainte du pouvoir attribué à certaines personnes en raison des ressources financières qu'elles possèdent, conduisent des élus à s'éloigner des savoirs détenus par ces gens.

Parmi l'ensemble des savoirs détenus par les divers acteurs du développement territorial, ceux des employés du milieu communautaire semblent les moins valorisés par les élus à prime abord. Aussi y recourent-ils peu. Cette situation paraît intimement liée au fait que les élus semblent avoir une connaissance limitée, voire une perception particulière du milieu communautaire, qu'ils associent souvent exclusivement à l'action bénévole. Leur vision de leur relation avec ce milieu est asymétrique, car teintée par leur perception de devoir l'aider en lui octroyant des ressources, plutôt que celle d'un possible et fructueux échange de savoirs.

Les savoirs des scientifiques sont quant à eux valorisés par les élus municipaux s'ils sont applicables aux dossiers concrets qu'ils traitent, dans une approche s'apparentant à celle de la résolution de problèmes. Ces savoirs sont principalement recherchés auprès des fonctionnaires municipaux et de certains citoyens reconnus comme étant plus scolarisés et cela, notamment en raison du manque de contacts des élus avec des personnes œuvrant dans le milieu scientifique.

La mobilisation de connaissances basée sur l'intérêt de voir l'accomplissement de réalisations concrètes caractérise l'ensemble du rapport des élus aux divers savoirs, de sorte que l'utilisation instrumentale de ces savoirs semble primer. Cela dit, la distinction entre une utilisation plus conceptuelle, instrumentale ou symbolique des savoirs paraît artificielle en contexte d'exercice de la politique dans les petites municipalités, la réalisation concrète et la prise de décision qui y sont reliées étant centrales dans toutes les actions posées par les élus.

Enfin, c'est par le contact en personne que les élus préfèrent acquérir les connaissances recherchées, contacts choisis surtout en fonction de la connaissance personnelle de l'interlocuteur et de la confiance qui lui est accordée. Les modalités d'acquisition liées à la lecture, comme la consultation de sites Internet, sont rarement privilégiées et même, souvent délaissées par certains élus qui affirment de pas aimer ou de pas être à l'aise avec la lecture ou avec l'utilisation d'Internet. Lorsque Internet est employé, les moteurs de recherches généraux sont préférés pour trouver des informations relatives à un dossier précis, plutôt que la consultation de sites dédiés au monde municipal ou en lien avec des sujets spécifiques.

CHAPITRE V. ANGLES INTERNE ET EXTERNE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Nous présentons dans ce cinquième chapitre les résultats de notre recherche abordant les angles interne et externe de la professionnalisation des élus municipaux, laquelle est intimement liée au besoin d'acquisition de nouvelles connaissances afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle accru en matière de développement territorial.

Rappelons que son angle interne, selon la littérature, concerne les motivations et les visions des élus face à l'exercice de la politique (Mévellec et Tremblay, 2016). Nous l'avons donc traité en discutant avec eux de leurs motivations à poser leur candidature comme conseiller ou maire et de leur vision de ce rôle qu'ils occupent. Nous exposons en premier lieu quelques constats généraux tirés de notre analyse de cet angle interne, puis détaillons les résultats nous ayant permis de mieux saisir les perceptions des élus en lien avec la politique municipale.

Nous abordons ensuite l'angle externe de la professionnalisation des élus municipaux, qui correspond aux conditions individuelles et organisationnelles d'exercice de leur mandat, réputées avoir une incidence sur l'acquisition des savoirs. Nous l'avons traité en considérant l'expérience en politique des élus et le temps qu'ils consacrent à leur mandat, leur accès aux divers savoirs, puis la valorisation des savoirs par leur milieu de pratique. Après avoir établi des constats généraux tirés de notre analyse des données sur cet angle externe, nous présentons les résultats liés à ces trois sujets, qui nous permettent de mieux saisir le contexte dans lequel les élus œuvrent en politique municipale et qui pourrait influencer leur professionnalisation.

5.1 Les constats généraux concernant l'angle interne de la professionnalisation des élus municipaux

Deux constats concernant l'angle interne de la professionnalisation des élus municipaux ressortent de l'analyse de nos résultats. Tout d'abord, nous relevons la relative passivité de plusieurs élus municipaux à propos de leur entrée en politique municipale. Cette passivité ressort également de la concrétisation d'une certaine vision de leur rôle, soit la plus populaire. Ensuite, nous notons une correspondance plus prégnante entre cette vision populaire de leur rôle et la tradition en politique municipale, plutôt qu'avec une tangente de professionnalisation.

Dans un premier temps, on relève que dans de nombreux cas, les élus disent avoir été motivés à se présenter en politique municipale, entre autres raisons ou exclusivement, pour répondre à des sollicitations à leur endroit. Ces demandes les ont flattés tout en éveillant en eux le désir d'entrer dans l'arène politique. De cette façon, bien que sans lien avec le dynamisme dont peuvent faire preuve les élus dans l'exercice de leur fonction, une certaine passivité dans leur élan vers la politique, à son origine du moins, est dénotée. Un parallèle peut être fait entre cet état passif et la façon dont les élus concrétisent la vision la plus populaire qu'ils ont de leur rôle, soit celle d'être les porte-parole ou les protecteurs de leurs concitoyens. En effet, comme nous l'explicitons à la section 5.3, on note que si les élus désirent vaillamment porter cette parole vers l'appareil municipal et se faire ainsi les intermédiaires entre la machine administrative et les résidents qu'ils représentent et défendent, nombreux sont ceux qui s'attendent à ce que ces résidents fassent eux-mêmes les démarches nécessaires pour venir à leur rencontre.

Dans un second temps, il apparaît que la vision la plus commune que les élus des petites municipalités ont de leur rôle peut davantage être associée à la version plus traditionnelle de ce rôle qu'à une version correspondant à sa professionnalisation. La centralité du service aux propriétés, associée à la tradition en politique municipale (Gauthier et al., 2020; Mévellec, 2018), se traduit en un désir de servir diligemment les résidents et d'être à l'écoute de leurs plaintes, pour pouvoir rapidement les faire transiger à travers l'appareil municipal. Or, comme mentionné précédemment, c'est à ce rôle de porte-parole et de protecteur des résidents qu'une majorité d'élus s'associent.

On pourrait cependant relever qu'une autre vision du rôle des élus, mentionnée dans une moindre mesure, est liée à l'engagement communautaire ou à l'engagement dans des dossiers relatifs au développement. Elle pourrait être associée à une certaine professionnalisation de ce rôle dans la mesure où ce type d'engagement entraîne un intérêt pour des enjeux et des interventions municipales plus complexes.

Les constats ici relevés sont éclairés dans les sections qui suivent alors que nous y exposons le détail de nos résultats concernant les motivations principales des élus et leur vision de leur rôle.

5.2 Les motivations principales à devenir un élu municipal

Trois principales motivations à se présenter comme candidat aux élections municipales sont ressorties de nos données : la réponse à la sollicitation, l'engagement communautaire et le développement du milieu en fonction d'une vision précise. Soulignons d'emblée cependant que ces raisons ne sont souvent pas apparues de façon exclusive. La plupart du temps, plus d'une était évoquée dans le discours des élus rencontrés.

La motivation mentionnée la plus souvent est celle de s'être lancé en politique à la suite de sollicitations de l'entourage. En effet, nombreux sont les élus qui ont indiqué avoir déposé leur candidature aux élections d'abord parce qu'on le leur avait suggéré, comme cette élue qui indique : « Des amis m'ont mise au défi d'aller siéger au conseil. Le lendemain, je signais les papiers » (R7). Ces autres extraits d'entrevue en témoignent également :

J'ai été approchée par quelqu'un qui m'a dit : la municipalité a besoin de quelqu'un comme toi, avec toute l'énergie que tu as. Moi j'ai dit : je ne fais pas de politique, et c'est certain que je ne ferai pas du porte-à-porte, de la cabale, je n'aime pas. Mais à partir de ce moment-là, on m'a approchée pour me dire : si tu veux y aller, il n'y a personne qui va se présenter contre toi, tu pourras le faire. (R24)

Dès qu'il y avait une élection municipale, les gens venaient me voir pour me dire que je devrais me présenter. Je leur disais non, jamais! Mais cette année, quand on m'a sollicité en me disant que là, ce serait le bon temps, j'ai discuté avec ma conjointe, [...] à savoir si elle était prête à ce que je m'engage pour quatre ans. [...] Ce qui m'a motivé en fin de compte, c'est l'appel à la fois des gens et ce besoin d'aider. Je suis un bon St-Bernard : j'ai le baril dans le cou et je suis prêt à aider, beaucoup. (R2)

Je vous dirais que c'est surtout sous la pression de certains citoyens, qui connaissaient un peu ma trajectoire, qui me disaient qu'ils auraient besoin de quelqu'un qui a de l'expérience en gestion. Je suis reconnu pour un certain dynamisme aussi. Alors, j'ai accepté. (R18)

Cela dit, nombreux sont aussi les élus qui, indépendamment d'avoir été invités ou non à déposer leur candidature aux élections, ont souligné comme motivation à le faire, leur désir de s'impliquer dans leur milieu ou de porter plus loin leurs engagements communautaires. Ces élues s'expriment ainsi à ce sujet : « Je me suis retrouvée impliquée dans plein d'affaires, plein de comités, à la MRC, sur des CA... Là je me suis dit : ok, je pense que j'ai envie de m'impliquer dans ma municipalité,

concrètement » (R11); « Je me suis toujours très impliquée, mais jamais au niveau politique. J'étais plutôt du côté de l'éducation. C'est un besoin de m'impliquer dans ma communauté, de me faire une place dans ma communauté, en premier » (R24). D'autres témoignages traitent également de cette motivation liée à l'engagement communautaire, comme ceux-ci :

C'est sûr que moi, avant d'être conseillère municipale, j'ai participé beaucoup au niveau des loisirs, certaines fêtes, la St-Jean, des carnivals d'hiver, j'ai œuvré à titre de bénévole pour l'organisation, les demandes d'aide financière et tout, alors c'était plus l'idée de vouloir aller un peu plus loin que juste faire du bénévolat. En étant conseillère municipale, ça m'ouvrait d'autres portes pour aller un petit peu plus loin dans l'organisation, dans la recherche de certaines aides financières... C'est sûr que, ce n'est pas nécessairement l'expérience, mais plus le titre qui nous amène à avoir plus de ressources aussi pour aller plus loin. (R22)

Question de santé mentale, j'avais besoin de redonner à ma communauté. J'ai fait du bénévolat, des paniers de nourriture, et ça, ça, ça m'a rentré dedans. J'ai vu le besoin dans ma communauté. J'ai vu... Ça m'a vraiment rentré dedans. Je me suis dit : je veux aller faire la différence. (R14)

J'ai longtemps été impliquée dans des associations de résidents. Une vingtaine d'années. Souvent, je devais aller demander des choses à la municipalité. Alors je me suis dit : je vais y aller travailler comme élue à la municipalité, pour voir comment je peux aider, au niveau de la protection des lacs et tout ça. (R8)

Finalement, des élus, surtout des maires, ont parfois mentionné s'être lancé en politique municipale par désir d'orienter l'avenir de leur municipalité en fonction d'une vision qu'ils ont. « J'ai encore une vision, je suis encore un visionnaire. J'aimerais ça qu'on développe davantage la municipalité, au niveau patrimonial et touristique notamment. [...] Je suis motivé par des projets très concrets » (R5), note par exemple cet élu. Cet autre extrait témoigne également explicitement de cette motivation liée à la concrétisation d'une vision du développement du milieu :

Tu sais, t'es là pour que les actions que tu fais, ce soit pour la population, pour les gens. Il ne faut pas avoir une vue courte de ce que ça peut vouloir représenter : c'est du long terme. Il faut être capable de voir, de placer les choses pour que ça dure longtemps, au-delà du mandat pour lequel tu as été nommé. Des politiques, des plans triennaux, on est obligés d'en faire, mais il faut voir pour un plus long terme que ça, à mon sens. Cette vision-là n'était pas nécessairement là avant. On a trop, depuis plusieurs années, même il y a vingt ans, regardé pour éteindre des feux : « Ah! Il y a ça, ok, il faut

répondre à ça. » Souvent, ce n'était pas élaboré comme planification. On répondait rapidement ou selon les subventions disponibles. Ce n'est pas de ça qu'on a nécessairement besoin. De par mon expérience professionnelle en gestion, je suis habitué de planifier sur plusieurs années, dans plusieurs domaines et c'est ça que je ne voyais pas à la municipalité. On se voit où dans dix ans? On a des trous à patcher sur le chemin, on a des toits qui coulent, c'est tout vrai, ça. Mais si on avait été capables de planifier, si on peut prendre le temps de planifier et d'organiser nos affaires, et de voir l'ensemble de ce qu'il y a à faire, on peut commencer à dire : on va faire un, deux, trois, mais peut-être pas quatre tout de suite, parce que six... Et nos actions vont être orientées vers une vision plus large de ce qu'il y a à faire. (R4)

5.3 La vision de leur rôle

Un croisement existe entre la vision que les élus ont de leur rôle comme conseiller ou comme maire et leurs motivations à se présenter en politique municipale. Éclairer cette vision permet de mieux comprendre les motivations des élus et vice-versa. Cette question de la vision du rôle politique fut abordée auprès des élus rencontrés et les données recueillies présentent une certaine variété, en plus de mettre en lumière une distinction dans les réponses selon le poste occupé par les élus (conseiller ou maire), ce que nos résultats ne nous avaient pas montré jusqu'à présent. En effet, bien que pour l'ensemble des répondants, la vision la plus souvent évoquée fut celle d'être le représentant ou le protecteur des citoyens et que les visions de l'implication en général ou de l'implication dans des dossiers précis furent également populaires chez tous les répondants, seuls certains maires ont parlé d'une vision de leur rôle en termes de leadership et seuls certains conseillers ont mentionné ne pas avoir de vision précise de leur rôle.

Ainsi, la vision la plus souvent évoquée du rôle politique est celle d'être le représentant ou le protecteur des citoyens. Les élus se sentent investis, par leur élection, d'un devoir de parler au nom de leurs concitoyens ou de porter leur voix auprès de l'appareil municipal. Cela dit, ils indiquent prendre le pouls, la voix des citoyens surtout en étant simplement à l'écoute, de façon informelle ou en se fiant à leur propre jugement, ce qui corrobore les résultats obtenus concernant leur rapport aux savoirs des citoyens présenté précédemment. Toujours est-il que les élus se perçoivent comme « un intermédiaire » (R19) entre les résidents et les fonctionnaires municipaux, comme « une porte d'entrée » (R12) vers la municipalité également, comme l'indique celui-ci : « Je fais le pont entre le côté citoyen et le côté municipal » (R13). Ces extraits témoignent également de cette vision :

Je dirais que mon rôle, c'est d'écouter, d'être attentive aux demandes des citoyens, autant côté positif que négatif. Prendre les plaintes. Voir ce qui pourrait changer. [...] En fait, je suis vraiment une intermédiaire entre le conseil et la population. (R22)

Pour moi, c'est vraiment essayer de voir quels sont les besoins des gens de la municipalité et de l'ensemble également, sans nécessairement qu'ils viennent me le dire ou que j'aie les questionner. C'est par mes oreilles, par mes yeux : je me promène beaucoup dans la municipalité. (R24)

Moi, mon rôle, c'est que je suis un peu comme un père dans la municipalité. Quand je vois que c'est bon pour la municipalité, je sais que c'est bon. Je le sens. Moi, j'agis comme un bon père pour les gens. J'ai ça d'instinct. Je le vois tout de suite quand quelque chose n'est pas bon. C'est naturel chez moi. J'ai ça en-dedans de moi, ça fait tellement longtemps que je fais ça. (R17)

Je représente tous les résidents de ma municipalité. Je travaille pour eux. S'il leur manque quelque chose, je protège leurs intérêts. Si je dois me chicaner avec le conseil pour un résident, je vais le faire. Je défends les citoyens. (R15)

Certains élus décrivent plutôt ou de façon complémentaire leur rôle comme étant lié à un engagement communautaire général et important, souvent dans la continuité de leur grande implication passée, comme cette élue l'explique : « Moi, je m'implique beaucoup. J'ai reviré mon implication dans le fond : je suis maintenant payée pour le bénévolat que je faisais depuis plusieurs années. C'est comme ça que je le vois » (R7). Les élus sont évidemment fiers de cet engagement, alors que plusieurs mentionnent « donner beaucoup » (R10) et sont conscients que la politique municipale attire peu de candidats :

On a un travail, aujourd'hui, dans lequel peu de gens s'impliquent et ça doit être fait : il y a quelqu'un qui doit prendre des décisions, les meilleures décisions qu'on peut prendre en tant qu'être humain, pour améliorer le sort de nos concitoyens. [...] Moi, je m'implique là-dedans. (R1)

Cette association forte entre le rôle de l' élu politique et son engagement communautaire a parfois été exprimée concernant un dossier précis, au niveau des services ou d'un aspect développemental, comme cet élu qui explique : « Moi, en tant que maire, on pourrait dire que je suis le Ministre de la voirie locale. Le gros de l'affaire, dans une municipalité comme la nôtre, c'est l'entretien des chemins » (R5). Ces élus ont ainsi décrit leur rôle comme étant associé à un volet spécifique de

leur travail, souvent lié à des intérêts ou des préoccupations circonscrites qu'ils ont, comme en témoignent ces extraits :

Moi mon rôle, c'est de m'assurer que les gens de la municipalité en ont pour leur argent, que les dépenses sont contrôlées ici. Je m'assure que les dépenses ont de l'allure. Qu'on n'achète pas des choses inutiles, des choses dont on n'a pas besoin. Aussi, si on a des subventions qu'on peut aller chercher, faut y aller. Moi, c'est mon travail de poser des questions sur tout ça. (R23)

Dans une petite municipalité comme ici, le rôle du maire, d'après moi, la première des choses, c'est de voir à ce que tout soit sécuritaire. Moi, j'aime bien me promener sur mes routes et voir s'il n'y a pas des arbres [tombés]. Ici, il n'y a pas de métro, pas de danger que quelqu'un tombe sur les rails et passe en-dessous. Mais sur les routes, c'est là que ça se passe. (R9)

J'ai toujours fait du développement économique. Là, on a beaucoup de projets résidentiels. Mon but premier, avec tout ce développement résidentiel-là, ce que je veux, c'est développer le commercial. Donc, mon rôle, je le vois plus effacé que les autres élus. [...] Moi, je suis plus en retrait un peu, je parle à des gens en particulier, je ne parle pas à la population en général. (R3)

Je veux être là pour m'assurer qu'on grossisse, mais dans le bon sens. Je ne veux pas qu'on devienne trop gros, comme on voit ailleurs. [...] Moi, je n'en veux pas des blocs appartements dans ma municipalité. Je veux que ça reste une petite municipalité tranquille et que le monde trouve ça bon d'y vivre. Je veux que ce soit une petite municipalité, mais bien développée. (R8)

Pour certains maires spécifiquement, la notion de leadership est ressortie concernant leur vision de leur rôle. Ils ressentent fortement leur devoir de diriger le conseil, en tant que chef « rassembleur » (R21) ou guide :

En fait, je suis le sherpa. Vraiment, ce que je vois, [...] c'est quelqu'un qui est capable d'être un bon leader, de prendre le pôle et d'être honnête, et les gens vont avoir confiance. Avoir confiance en leur leader et être capable de le suivre. (R2)

Finalement, soulignons que même si la plupart des élus entretiennent une vision de leur rôle associée à la représentation de leurs concitoyens ou à leur engagement communautaire général ou dans un dossier particulier, et que certains maires se voient en outre comme des leaders, il demeure

que pour certains conseillers, ce rôle est nébuleux, même après plus d'un mandat. La place des acteurs politiques relativement à celle des fonctionnaires municipaux, notamment, semble parfois imprécise. Les deux extraits suivants font état de cette perception floue :

Je trouve ça difficile. Parce que, ce n'est pas toujours clair, où est notre place. J'ai de la misère à me situer. Je suis là pour représenter les gens, mais je ne suis pas là pour faire l'activité à la place du technicien en loisirs. Je ne remplace pas les employés. J'avais ma place en tant que bénévole, mais là, j'ai quand même un statut d'élue... C'est là que c'est vraiment compliqué et il n'y a pas vraiment de barèmes en tant que tels. (R7)

Je suis encore en train de définir ce rôle, pour moi-même. J'avoue que ce n'est pas clair. Au début, je n'avais pas réalisé, mais probablement que je me voyais comme une gestionnaire. [...] Je me voyais gérer des programmes, gérer des projets. Et là, j'ai réalisé : non, non, je suis du côté politique! Alors... Je suis encore en train de définir mon rôle, ce n'est pas clair pour moi. (R16)

5.4 Les constats généraux concernant l'angle externe de la professionnalisation des élus municipaux

Nous venons de présenter nos résultats concernant l'angle interne de la professionnalisation des élus municipaux. Nous nous attardons maintenant à ceux relatifs à l'angle externe, en commençant par des constats généraux, avant de les détailler. Tout d'abord, de façon générale, nos résultats indiquent que deux éléments liés aux conditions individuelles des élus ou organisationnelles de leur mandat municipal viennent principalement influencer l'exercice de ce dernier et pourraient ainsi avoir une incidence sur leur professionnalisation, en lien avec l'acquisition de nouvelles connaissances. Il s'agit de leur poste, comme conseiller ou maire, et de leur sexe (masculin ou féminin). Aussi, l'expérience cumulée ne paraît pas être un facteur d'influence important.

En premier lieu, comme nous le précisons au point 5.5, les maires consacrent significativement plus de temps à l'exercice de leur mandat politique que les conseillers. On parle souvent d'un écart représentant celui entre un poste occupé à temps plein et une occupation à temps partiel. Cette différence n'est pas surprenante, mais en faire ici le constat rappelle que lorsqu'il est question de traiter de la professionnalisation des élus municipaux, outre les différences inhérentes à la taille des municipalités, celles relatives au poste occupé ne sont pas à négliger non plus. Les élus des petites

municipalités sont loin d'être un groupe monolithique en termes de tâches et de temps à consacrer à ces dernières.

Ensuite, être *un* élu semble différent à certains égards relatifs aux conditions d'exercice du mandat politique, que d'être *une* élue. Il ressort de nos résultats que cette différence se perçoit notamment dans la crédibilité qui est accordée aux femmes, au sein du conseil municipal et également chez les citoyens en général, et dans l'attitude hostile de certains hommes à leur égard. Pour cette première étude sur le sujet du rapport général des élus aux savoirs, nous n'avions pas prévu faire une analyse de nos données différenciée selon les sexes. Toutefois, ce sont nos données elles-mêmes qui nous ont conduite à devoir considérer le sexe lorsque l'on traite du contexte d'exercice des élus municipaux en lien avec leur professionnalisation, comme nous l'explicitons à la section 5.7.

Finalement, nous constatons que l'expérience cumulée en politique municipale au travers des mandats ne parait pas influencer ce contexte d'exercice, du moins en ce qui concerne les éléments traités dans cette étude sur le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises. Nous n'avons en effet décelé aucune différence notable dans les propos recueillis d'élus cumulant un seul, deux, trois ou même quatre mandats, comparativement aux différences notées à propos du poste occupé (conseiller ou maire) et du sexe du candidat (homme ou femme).

Mentionnons, comme dernier constat lié à l'angle externe de la professionnalisation des élus, que ces derniers semblent connaître, globalement du moins, des ressources externes dédiées à les soutenir dans leur mandat, par exemple la FQM ou le MAMH. Or, cette connaissance des ressources ne se transpose pas en une utilisation de celles-ci et c'est la surabondance d'informations envoyées aux élus qui serait principalement en cause.

Nous détaillons donc ces constats dans les lignes qui suivent en présentant de façon explicite les données recueillies, appuyées d'extraits jugés représentatifs lors de notre analyse.

5.5 L'expérience des élus et le temps consacré à leur mandat

Les élus rencontrés cumulaient un (N=7), deux (N=9), trois (N=3) ou quatre (N=5) mandats consécutifs en politique municipale. Le temps qu'ils consacrent à leur actuel mandat varie énormément d'une personne à l'autre : on parle d'une estimation d'entre une demi-heure à

quarante-cinq heures par semaine. Cela dit, une différence est notable selon le poste occupé : les six maires rencontrés ont indiqué consacrer au minimum vingt heures par semaine à leur mandat tandis qu'une majorité de conseillers ont indiqué y consacrer moins de 10 heures.

Pour certains élus, maires comme conseillers, ce temps requis pour effectuer les tâches liées au mandat politique s'est avéré plus important qu'ils ne l'avaient prévu, voire « trop » important (R9). Ils doivent s'investir plus qu'ils ne l'auraient pensé, car sinon, ils « n'y arrivent pas » (R18). Ces élus en témoignent :

Je m'attendais à faire moins. Mais non, ce n'est pas ça. Je me disais qu'on n'était pas une grosse municipalité [...]. Avec toutes les fonctions, tous les gens qui viennent nous voir, c'est plus d'heures que ce que je croyais. (R6)

Les premières semaines, ça a été assez intense [...]. Il y avait plusieurs choses qu'on a dû régler rapidement. On a eu des réunions à tous les jours en début de mandat. Je ne m'attendais pas à ça. Ça faisait beaucoup au début. (R14)

Pour d'autres, exclusivement des conseillers cette fois, c'est l'inverse : l'investissement en temps est moins important que ce à quoi ils s'attendaient. « Honnêtement, ça ne demande pas tant de temps que ça, à mon niveau. Moins que prévu » (R22), exprime cette élue, tout comme celle-ci qui souligne : « Je consacre à mon mandat, je dirais, incluant les lectures, parce qu'on a quand même beaucoup de lecture, ce qu'on reçoit... Je te dirais en moyenne un bon six, sept heures par semaine. Je m'attendais à plus » (R12).

Notons qu'indépendamment du nombre d'heures consacrées à leur mandat, plusieurs élus ont souligné la difficile conciliation de celui-ci avec une vie personnelle et professionnelle active. « J'ai un emploi à temps plein, alors c'est vraiment intense aussi », note cette élue travailleuse (R16), un constat qui est souvent revenu dans les commentaires recueillis. Cet extrait en témoigne également :

C'est certain que ça fait beaucoup à gérer, de participer à ça. Je suis conseillère, je travaille à temps plein, j'ai ma vie personnelle et familiale, je suis sur des CA, mes parents sont âgés... Ça fait beaucoup, beaucoup pour moi. Quand toutes les réunions sont en même temps... Ça fait de grosses semaines. (R20)

Des élus retraités ont également mentionné que c'est grâce à ce statut qu'ils pouvaient œuvrer efficacement en politique municipale. « Moi, je suis retraité, alors je peux donner tout mon temps. Avant, ça aurait été impossible » (R15) indique par exemple celui-ci, tout comme cet autre :

Il y a vingt ans, je trouvais qu'on avait moins besoin de s'investir, parce que les conseillers avaient surtout besoin d'être présents pour acquiescer, la plupart du temps, à ce qui était déjà en place. Maintenant, on s'investit plus chacun dans un dossier, chacun peut mettre du sien. Mais il faut aussi dire qu'actuellement, je suis à la retraite, alors qu'il y a vingt ans, je travaillais. Dans des petits milieux comme ici, si les élus travaillent, ils ne peuvent pas s'investir autant. (R4)

Cette difficile conciliation de l'exercice de la politique avec les obligations inhérentes aux divers aspects de la vie des travailleurs a parfois été associée aux enjeux d'organisation municipale et de rémunération des élus, jugés nuisibles dans leur format actuel:

Je voudrais dire qu'être élu, ce n'est pas adapté aux travailleurs, aux jeunes adultes. Les réunions sont dans le jour. Il y en a pour qui c'est impossible, selon leur emploi. C'est pour ça qu'on se retrouve avec des retraités. Et le salaire est trop faible pour que ce soit un emploi. Pourtant, avec tout ce qu'il y a à faire, c'est un emploi. Je ne sais pas ce qu'il pourrait y avoir comme solution, mais c'est sûr que les salaires sont à rehausser, surtout pour les maires. Qui va vouloir faire ça à 30 000\$? Personne. (R11)

5.6 L'accès aux savoirs

Nous avons déjà mentionné que nos résultats mettent en lumière la primauté du contact humain dans l'acquisition des savoirs par les élus (voir section 4.8) et ainsi, la connaissance de personnes de référence et de confiance dans divers domaines ou en lien avec divers types de savoirs influence énormément l'accès des élus à ces savoirs. Par exemple, l'accès aux savoirs scientifiques pourrait être plus limité compte tenu du fait que la majorité des élus ont affirmé ne pas avoir de contact avec des scientifiques. Nous avons par ailleurs aussi indiqué que nombreux sont les élus affirmant ne

pas préconiser les modalités d'acquisition de connaissances nécessitant de la lecture, comme Internet, même s'ils y ont accès.

Nos résultats concernant l'accès des élus aux divers savoirs nous permettent d'ajouter d'autres éléments à ce sujet. Tout d'abord, la vaste majorité des élus connaissent des organismes voués à les soutenir dans leur mandat, comme la FQM, dont est membre chacune des municipalités où ils siègent. Or, loin d'avoir un accès limité aux informations diffusées par ces organismes, nombreux sont les élus qui ont plutôt dénoncé le surplus d'informations envoyées à leur attention, indiquant que cette surabondance nuisait à leur désir de s'y référer. « Il y a trop d'informations, trop de courriels », indique cet élu (R3), tout comme celle-ci qui mentionne : « On est tellement inondés de courriels, de plein de choses, que je ne les lis pas pour l'instant » (R10).

Outre son effet dissuasif, cette surabondance d'informations que les élus disent recevoir de la part d'organisations destinées à les informer a aussi pour conséquence de les inciter à sélectionner ce qu'ils iront chercher comme connaissances. Face à la multitude, des choix s'imposent et alors, les intérêts premiers des élus deviennent leurs guides. Ils vont chercher de l'information prioritairement dans leur zone de confort. La surabondance d'informations semble donc nuire à la diversification des connaissances des élus, par le processus de sélection qu'elle encourage, dont ces extraits témoignent :

Je n'ai pas besoin de consulter les ressources de la FQM par exemple : ils m'inondent. J'en ai plus que j'en veux. [...] Disons que c'est trop. C'est beaucoup, il faut choisir, il faut sélectionner et voir ce qu'on veut. C'est ça que je fais. J'y vais avec mes intérêts. (R2)

Avec toutes les lectures que j'ai... On reçoit beaucoup. J'essaie de lire les gros titres, mais on ne peut pas être à jour dans tout ça. Il y en a trop là. Ça me faisait même peur : je me suis dit, si on veut que j'apprenne tout ça par cœur, je ne suis pas une bonne candidate! On se sent obligés... Mais je sélectionne dans ce que je reçois. Je vais lire les choses avec lesquelles je suis à l'aise. (R12)

La participation des élus à des tables ou des comités multisectoriels où siègent des acteurs de différents milieux (communautaire, des affaires, municipal, scientifique, etc.), tout comme leur appréciation de cette expérience, varient grandement d'une personne à l'autre. Les maires disent

participer à de telles réunions davantage que les conseillers et mentionnent souvent, en outre, que leur participation à la table des maires de la MRC est propice à les mettre en contact avec des acteurs d'autres secteurs que le milieu municipal. Certains élus ne voient toutefois pas d'utilité aux comités ou tables multisectoriels, percevant qu'ils n'ont « pas d'intérêt à participer à ces choses-là » (R8) ou que leur participation n'est pas souhaitée: « La seule façon qu'on est sollicités par rapport à ça, c'est pour donner de l'argent » (R1). D'autres valorisent au contraire ces lieux d'échange, comme cette élue l'exprime : « Avoir des gens de différents secteurs autour de la table, ce n'est pas juste enrichissant, c'est nécessaire. Pour connaître notre monde, les enjeux » (R14). Cet autre élu témoigne également de son appréciation des tables partenariales :

C'est intéressant, car ces gens-là [autour de la table] sont dans le milieu et ont des causes directes : par exemple, ils s'occupent de transport collectif, d'éducation, d'intégration au travail, etc. Donc, quand tu veux aller chercher de l'information précise, tu l'as. Ils connaissent la problématique, ils gèrent cette problématique-là et sont capables de t'amener des idées. Mais même si je n'y suis pas [toujours], je les écoute beaucoup, je regarde les infolettres, je regarde ce qui se dit. (R2)

Soulignons toutefois que la participation à de tels regroupements semble davantage être appréciée pour l'apprentissage ou la validation de connaissances qu'elle permet aux élus relativement au fonctionnement du travail collaboratif et aux processus d'échange, que par rapport aux échanges eux-mêmes qu'elle permet sur des dossiers de développement territorial. Par exemple, ces élus s'expriment au sujet de la validation des processus qu'ils vont chercher auprès de ces tables : « C'est intéressant pour voir le fonctionnement de ces comités. On est souvent critiqués. [...] Mais là, je vois qu'on fait bien les choses, je crois » (R9).

C'est utile de participer à une table de concertation, surtout au niveau de la mécanique du processus de décision. Je peux comparer avec comment on agit à la municipalité et voir qu'on est corrects. Même si les sujets traités sont différents. Le « comment on fait » est important et en sortant voir ce qui se fait ailleurs, ça aide à juger, à améliorer nos processus. (R4)

Nos résultats braquent finalement les projecteurs sur la grande appréciation des élus à propos de la formation obligatoire en éthique et déontologie³, qui leur permet d'acquérir des connaissances qu'ils jugent essentielles à l'exercice de leur mandat. Aucune question lors de nos entretiens ne portait spécifiquement sur cette formation, mais la quasi-totalité des élus en ont fait spontanément mention et toujours pour souligner sa pertinence pour l'acquisition de connaissances, surtout par rapport à la relation avec l'administration municipale. De plus, certains élus ont exprimé le désir de voir augmenter le nombre de formations obligatoires qui leur sont destinées, pour compléter celle déjà imposée par le gouvernement provincial et toucher d'autres aspects du mandat d' élu municipal :

S'il y avait de la formation plus régulière, au lieu d'avoir une formation obligatoire à tous les quatre ans, un petit quelque chose une fois par année pour rappeler aux gens les obligations... Car quatre ans, c'est long. Éthique, déontologie, et les concepts généraux en droit municipal, à comprendre : signer les contrats, les appels d'offre, etc. Je pense qu'en tant qu'élue, j'aimerais beaucoup me faire rappeler les concepts généraux. Pas nécessairement savoir les détails, car ça, on sait qu'on a une équipe derrière, le directeur général et tout ça... Mais juste qu'on se rappelle comment ça marche, le monde municipal. (R16)

Les élus municipaux, c'est le seul domaine où il n'y a pas de profil de compétences. C'est la démocratie, mais ça ne nous sert pas nécessairement. [...] Partout où je suis allé, que ce soit des services à la communauté, des services professionnels, on exige un profil de compétences. Et je défie le MAMH de dévoiler combien de municipalités ils sont obligés de supporter, d'encadrer, de punir, parce que j'ai vu des maires qui veulent faire le job de DG et tout ça... Alors moi je dis : ça prend un profil de compétences, à tout le moins comme maire. Ça prend des formations pour développer ça. (R18)

³ Pour renforcer la confiance des citoyens à l'égard de leurs institutions municipales, l'Assemblée nationale a adopté, en novembre 2021, le projet de loi n° 49 modifiant la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (LEDMM) et diverses dispositions législatives. En vertu de l'article 15 de la LEDMM, tout membre d'un conseil d'une municipalité, élu ou réélu, doit, dans les six mois du début de son premier mandat et de tout mandat subséquent, participer à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

5.7 La valorisation des savoirs par le milieu de pratique

Nos données concernant la valorisation des divers savoirs par les municipalités et le milieu municipal en général ne nous indiquent aucun élément permettant de conclure à une valorisation plus faible de certains savoirs, selon le point de vue des élus. Toutefois, nos résultats font état d'une problématique que nous n'avions pas à prime abord abordée dans nos entretiens, mais qui est ressortie dans certains échanges. Elle concerne la dévalorisation non pas d'une catégorie de savoirs, mais des savoirs véhiculés par les femmes ou du travail qu'elles effectuent, au sein des conseils municipaux ou en tant que citoyennes. Ces témoignages-ci font état de cette dévalorisation vécue par des élues, qui n'est pas sans venir appuyer tout le mouvement québécois en faveur d'une plus grande inclusion des femmes en politique:

Mais je vais être honnête : à mon premier mandat, je suis souvent revenue chez moi en pleurant. Comment je te dirais ça... C'est un *boys club* souvent. Les hommes en place ont leur façon de faire et ils sont raides. Très raides des fois. Genre, blessants. Les femmes sont moins importantes pour eux ou... Comment je te dirais ça. Ils en savent plus, dans leur tête. Ils te regardent de haut. Et moi, juste être là, ça les dérangeait. Ils me le faisaient savoir. Je pleurais souvent, je voulais lâcher. Des fois j'y pense encore. (R7)

C'est évident que c'est difficile d'être une femme en politique municipale. Les hommes, on a beau dire, ils ont encore leurs petites idées... La première année, j'ai dû aller rencontrer des collègues élus et leur dire : vous me faites de l'intimidation. On me répondait : c'est quoi ça, voyons donc! Il a fallu que j'explique comme il faut, parce qu'on disait que moi, je m'étais faite élire conseillère pour moi, que je n'aimais même pas les citoyens. C'était très gros ce qu'on me disait, méchant, j'ai tout écrit ça sur un petit papier. J'ai gardé mon petit papier, parce que quand ça ne va pas bien, je me rappelle ça et comment je me suis battue. Des fois j'ai pleuré. Mais moi, je ne me ferai pas écraser comme ça. La place des femmes, ce n'est pas gagné d'avance. Encore la semaine passée, un collègue me parlait comme si j'étais sa petite fille. Il voulait m'expliquer comment les choses marchent. Un ton très condescendant, toujours comme s'il en savait plus que moi. Ça, jamais un homme ne ferait ça à un autre homme. J'aurais dû peut-être des fois réagir plus, en dire plus. Mais quand ça arrive, je fige! C'est après que je réalise tout ce que j'aurais dû faire. Mais ce ne sont pas tous les hommes qui sont comme ça. C'est une question de génération aussi. Les plus jeunes conseillers, c'est différent. (R8)

Je me suis impliquée, j'ai vu que je pouvais faire une différence. Et là, je pourrais te dire que ce n'est pas seulement auprès de la population que je la fais directement, mais auprès des autres élus, qui sont là depuis longtemps. Ils ont une vision depuis longtemps, d'où ils sont. Moi, j'arrive avec une autre vision et je me suis donnée une mission personnelle d'ouvrir l'esprit, de créer une ouverture d'esprit chez certains.

Quand je suis arrivée, c'était un milieu très masculin. Il se disait plein de stéréotypes envers les gens, les femmes en particulier. [...] Moi, je levais la main et je disais : « Excusez-moi, je suis inconfortable. » Je répétais : « Excusez-moi, je suis inconfortable. » C'est la façon que j'ai trouvée de sensibiliser ces personnes-là, graduellement. À un moment donné, quelqu'un m'a demandé pourquoi j'étais inconfortable et j'ai expliqué. Pour moi, il y a des choses qui ne se disent pas de cette façon-là. Il y a des choses qu'on peut dire chez soi, à son conjoint, mais pas dans le milieu où on est là, car on représente tous ces gens, les femmes aussi. Même si on n'est pas une grosse municipalité, je suis inconfortable. (R24)

5.8 Conclusion des angles interne et externe de la professionnalisation des élus

En conclusion, nous résumons ici les principaux éléments éclairant les angles interne et externe de la professionnalisation des élus des petites municipalités, tels que ressortis de l'analyse de nos résultats.

Tout d'abord, globalement, on ne peut affirmer retrouver de façon prégnante des traces de professionnalisation des élus lorsqu'on analyse la vision qu'ils ont de leur rôle. En effet, cette vision s'articule le plus souvent autour de l'image du représentant ou du défenseur du citoyen face à l'appareil municipal, ce qui sied à la vision traditionnelle de la municipalité, pourvoyeuse de services aux propriétés. Une vision liée à l'engagement communautaire est toutefois aussi évoquée, dans une moindre mesure, dans les motivations à devenir candidat aux élections. Elle est parfois générale, parfois plus spécifique à des dossiers précis qui interpellent les élus. Leur rôle est alors, à leurs yeux, de s'engager dans ces dossiers qui les animent. Certains maires se voient également comme les leaders du conseil ou de la communauté. Finalement, pour d'autres élus, la vision de leur rôle demeure imprécise et cela, même après plus d'un mandat.

Quant aux principales motivations des élus à s'être portés candidats aux élections municipales, elles sont de trois ordres, souvent combinés : avoir été sollicités à le faire, désirer s'impliquer dans la communauté ou poursuivre d'une façon différente ou accrue un engagement communautaire déjà présent ou orienter le développement de sa municipalité en fonction d'une certaine vision. Parmi ces motivations, c'est la sollicitation de l'entourage qui s'est avérée la plus souvent mentionnée par les élus. Une certaine passivité est donc dénotée chez des élus relativement à leur élan vers la politique municipale, alors que pour la plupart, une poussée dans le dos de la part de

solliciteurs a grandement contribué à les y conduire. Cet état plus passif se retrouve également dans l'attente que plusieurs élus ont à l'effet que les citoyens, qu'ils désirent représenter et défendre, viennent les rencontrer personnellement ou au conseil municipal pour exposer leurs besoins, idées ou plaintes.

Ensuite, concernant les conditions individuelles pouvant influencer l'exercice du mandat, on relève que, contrairement à l'expérience accumulée en politique municipale, le poste occupé par les élus (conseiller ou maire) aurait une influence, notamment dans le temps consacré aux tâches à effectuer. Ce temps varie grandement d'une personne à l'autre, mais il s'apparente ou est toujours l'équivalent d'un emploi à temps plein pour les maires, comparativement aux conseillers. Cela dit, peu importe le nombre d'heures consacrées par semaine à ce mandat, nombreux sont les élus qui relèvent sa difficile conciliation avec leurs autres obligations personnelles et professionnelles. De même, le fait d'être retraité paraît grandement facilitant pour œuvrer en politique municipale. Finalement, le sexe des élus (masculin ou féminin) aurait également un impact sur les conditions d'exercice de ce mandat, alors que certaines femmes se disent discrétisées et soumises à une attitude hostile de la part de certains collègues élus, en raison de leur sexe.

Puis, concernant les conditions organisationnelles pouvant influencer le mandat des élus, on relève que l'acquisition d'aucun type de savoir en particulier ne paraît être dévalorisée par le milieu municipal. Cependant, dans certains cas, il semble que les savoirs véhiculés par les femmes et le travail qu'elles effectuent, au sein des conseils municipaux ou en tant que citoyennes, soit discrédités par certains élus. Quant à l'accès aux divers savoirs, la grande majorité des élus connaissent des organismes voués à les soutenir dans leur mandat, comme la FQM ou le MAMH. Ils ont donc accès aux connaissances diffusées par ces organisations, mais indiquent s'y référer peu, en raison surtout de la surabondance d'informations qui leur sont envoyées. Cette surabondance nuit à leur désir de se référer à ces informations tout en encourageant une sélection des informations consultées, au détriment de la diversification des connaissances. Les élus priorisent en effet l'acquisition de connaissances sur les dossiers qu'ils connaissent déjà un peu ou avec lesquels ils sont plus à l'aise. En outre, des élus, surtout des maires, participent à des tables partenariales où siègent des acteurs de différents milieux. Certains apprécient ces lieux d'échange de savoirs, surtout parce qu'ils y trouvent une validation de leurs propres processus collaboratifs et décisionnels. D'autres jugent cependant que la participation des élus municipaux à ces tables n'est

pas vraiment souhaitable ou pas réellement souhaitée par les regroupements. Finalement, les élus apprécient fortement acquérir des connaissances qu'ils jugent essentielles à l'exercice de leur mandat par le biais de la A au Québec en éthique et déontologie municipales. Certains aimeraient de plus que d'autres formations obligatoires s'ajoutent à celle-ci, afin de renforcer les connaissances et compétences de base des élus municipaux de la province.

CHAPITRE VI. RÔLE ACCRU DES ÉLUS MUNICIPAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Ce sixième et dernier chapitre de présentation des résultats expose ceux relatifs au rôle accru des élus municipaux en matière de développement territorial. Ce rôle accru est relevé par les experts, qui l'associent aux évolutions sociales et économiques mondiales des quarante dernières années. Ils l'associent également aux changements législatifs récents qui découlent de ces évolutions, soit la reconnaissance des municipalités québécoises comme gouvernement de proximité et les tenants et aboutissants de celle-ci. Les élus municipaux du Québec sont désormais en position d'influence sans précédent quant au développement de leur milieu, dans tous ses volets, ce qui influence fortement leur besoin en mobilisation de savoirs variés.

Nous présentons donc ici ce que mettent en lumière nos données quant à la vision qu'ont les élus du développement économique, social et environnemental de leur municipalité et qui peut éclairer leur rapport aux savoirs. Ces élus sont en outre confrontés à une technicité croissante des dossiers qu'ils traitent. Également, on peut remarquer une importance grandissante accordée aux aspects éthiques et légaux dans l'exercice de leur mandat, un volet corollaire à leur rôle accru en matière de développement territorial. Ces aspects sont également abordés ici, toujours en lien avec la mobilisation de savoirs.

En premier lieu, nous exposons un constat général tiré de l'analyse de ces résultats, avant de les détailler dans les sections suivantes.

6.1 Le constat général concernant le rôle accru des élus municipaux en matière de développement territorial

Les données recueillies et analysées concernant le rôle accru des élus municipaux en matière de développement territorial font ressortir un constat général : les réflexes des élus concernant ce développement sont influencés par la fiscalité et la structuration administrative de leur municipalité.

Nos résultats indiquent en effet que la vision qu'ont les élus des divers volets du développement est teintée des réalités inhérentes à la fiscalité municipale, qui repose en majeure partie sur l'impôt

foncier (Couturier et Viens, 2021). L'importance que prend cet impôt tend à favoriser des stratégies centrées sur le développement immobilier. Elle est également centrale dans le portrait que se font les élus de l'épanouissement de leur milieu et, par ricochet, gonfle la place du développement économique dans cette image. Les domaines sociaux et environnementaux peuvent être perçus comme des dépenses ou des freins, même si les élus affirment en majorité vouloir prioriser l'environnement. Le développement économique, quant à lui, est associé à un apport en taxes foncières et est ainsi perçu comme une entrée financière souhaitable.

Outre la fiscalité municipale, la sectorisation de l'organisation municipale semble influencer également la vision des élus en matière de développement. Si l'on perçoit chez eux un intérêt marqué envers le dossier moins traditionnel de l'environnement et de la préservation de la qualité des milieux naturels, il reste que leur vision demeure ancrée dans la structure sectorialisée de la municipalité. Par exemple, un comité traitant de l'environnement sera mis en place et déploiera un plan d'action spécifique pour ce secteur, avec des actions très ciblées, comme le remboursement de couches lavables. De cette façon, la préoccupation environnementale ne deviendra pas transversale et ne percolera pas dans les dossiers d'autres secteurs municipaux, comme celui des infrastructures par exemple. Cette sectorisation traditionnelle peut devenir une limite à l'appréhension efficace de problèmes complexes, tant environnementaux qu'économiques ou sociaux, qui requièrent une vision holistique des enjeux (Chaloux, 2017; Dryzek, 2005).

Ce constat vient appuyer le recours important des élus municipaux aux savoirs des fonctionnaires, que nous avons relevé à la section 4.3. Dans les petites municipalités et les MRC, la direction générale et les professionnels œuvrant en urbanisme (inspecteur, urbaniste, etc.) sont en effet au premier plan des relations avec les promoteurs immobiliers pour la réalisation de projets dans ce domaine. Favoriser le développement immobilier passe ainsi nécessairement par un recours important aux connaissances de ces professionnels de l'administration municipale. Toutefois, ce constat laisse également entrevoir la joute qui peut se dessiner entre certaines volontés politiques et des préoccupations administratives ou des ambitions privées. De plus, la façon traditionnellement sectorielle de construire les enjeux de développement peut contribuer à limiter chez les élus la création de liens entre les savoirs de divers acteurs ou dans divers domaines. Par exemple, par ce réflexe de pensée sectorielle, ils ne seraient pas portés à tisser des liens entre leurs préoccupations sociales ou environnementales et le développement immobilier. Les savoirs des

promoteurs immobiliers pourraient ainsi ne pas être remis en question ou nuancés par des savoirs issus d'acteurs secteurs.

Les sections qui suivent explicitent ce constat général en présentant de façon détaillée nos résultats concernant la vision qu'entretiennent les élus à propos du développement économique, puis social, environnemental et finalement, à propos de la technicité et des aspects éthiques et légaux des dossiers qu'ils traitent.

6.2 La vision du développement économique

Nos résultats indiquent que les élus des petites municipalités associent presque toujours le développement économique au développement résidentiel en premier lieu. Dans leur vision, développer l'économie de leur municipalité correspond à attirer des promoteurs pour construire des habitations. La mobilisation des savoirs doit se faire essentiellement dans le but d'aider ces promoteurs, même si certains élus désirent également encadrer le développement immobilier. Aussi, la rareté des terrains découlant du zonage agricole est souvent perçue comme le défi majeur. Ces élus témoignent ainsi de leur vision du développement économique de leur municipalité :

Nous, notre besoin dans ce dossier, c'est par rapport à la disponibilité de l'espace, des terrains. Présentement, on est un peu étouffés par notre zonage agricole. On est obligés de refuser, depuis quelques années, plusieurs demandes de permis de construction, à cause de ça. C'est un gros problème. (R4)

C'est difficile pour nous au niveau du développement économique, car ça dépend vraiment des investisseurs qui vont venir s'établir dans notre coin. Les gens disent : ah, vous ne développez pas! Mais premièrement, on est limités en terrains. Ça a finalement débloqué cette année : on a quelqu'un qui a acheté un terrain, il nous demande de passer l'eau, les égouts, pour être capable de vendre des duplex. On arrive. Mais à quelque part, ce n'est pas nous... On a des dépenses à faire, mais les investisseurs doivent payer. On ne peut pas tout payer, on est une petite municipalité. Alors c'est certain qu'au niveau économique, on va aider comme on peut, mais c'est selon notre budget, on a des budgets à suivre, on n'a pas le choix. Ce développement-là ne dépend pas vraiment de nous. C'est ceux qui ont de l'argent qui peuvent développer. Nous, on attend après eux. (R20)

Je n'ai pas de vision pour développer l'économie, mais je vais te dire : quand il y a de l'argent, beaucoup d'argent, ça fait partie de la nature humaine, quand des gens ont beaucoup d'argent, ils ont le réflexe de bâtir l'avenir. Ils ont le réflexe de bâtir quelque chose de bien, de beau, de productif pour eux-mêmes, pour flatter leur égo, ok, mais en même temps, c'est bon pour la société. À ce moment-là, ils investissent. Il faut les

aider dans ce sens, dans notre schéma d'aménagement. Moi, je suis comme un chien qui sent le sang : je sens l'argent. J'aide à aider le développement immobilier par le schéma d'aménagement. (R17)

Ce dernier témoignage traduit une vision du développement axée sur une utilisation plutôt libérale des outils de planification, qui n'est cependant pas partagée par tous. Comme nous le présenterons dans quelques lignes, d'autres élus désirent davantage encadrer le développement immobilier et utiliser les outils à leur disposition en ce sens.

La compétition entre les municipalités pour attirer les promoteurs est également bien perceptible dans les propos recueillis, comme en témoignent ces extraits :

C'est quand même compliqué un peu, pour les petites municipalités, attirer des promoteurs, tout ça. Il n'en passe pas tous les jours. On essaie d'attirer des entreprises, des développeurs. Tout le monde tire sur sa couverture. (R13)

On essaie de se démarquer. [...] On doit trouver quelque chose. Si on pouvait avoir des entrepreneurs qui décident de mettre sur pied des projets novateurs... [...] Mais ce n'est pas évident, il n'y a plus de terres à vendre. (R9)

Mentionnons que certains élus ont relevé le fait que la pandémie de COVID avait attiré de nouveaux résidents dans leur municipalité, alors que « l'attrait des régions est fort » (R1). Pour cette raison, ils considèrent que leur municipalité est à un moment charnière de son développement économique ou de son redéveloppement. Ces deux élus s'expriment ainsi à ce sujet :

La pandémie a amené une dynamique qui est totalement nouvelle, alors que les gens sont revenus chez eux, travailler de la maison et se sont aperçus que vivre en plein cœur d'un milieu urbain, c'est plate. Et que ça serait le *fun* de monter dans les plus petites municipalités. Et ça, ça a amené un paquet de jeunes personnes, qui ont des études et pour ces nouvelles générations, qui nous poussent dans le dos, ce n'est pas nécessairement la paye qui compte le plus. Il faut avoir du *fun*, il faut que ce soit *cool*. Alors, au niveau économique, nous, on doit se donner un plan de match : ce qu'on veut. (R2)

En ce moment, la municipalité est dans une période de croissance. Avec la pandémie, des gens sont revenus. Les propriétés mises sur le marché se vendent très rapidement. On n'a jamais vécu ça comme phénomène. Quelques familles de l'urbain sont

déménagées au rural parce qu'elles en avaient assez du COVID, elles sentaient qu'elles avaient besoin d'air frais aussi. Le télétravail aide aussi. Beaucoup de gens qui avaient des chalets ont décidé de venir s'y établir à temps plein. Ils se sont installés là le temps de la pandémie et ils sont restés là après. Donc ça bouge plus, mais là, on est coincés en termes de développement, car si on voulait ajouter des maisons, on manque de lots vacants. Dans le construisible, il ne nous reste pas beaucoup de place. (R19)

Toutefois, si l'association entre développement économique et développement immobilier est fort répandue, les élus ne sont pas tous enthousiastes face à elle. Certains recherchent activement des promoteurs ou des solutions au manque de terrains construisibles, comme cette élue qui indique : « Le zonage est définitivement à explorer, parce que je pense que c'est difficile de développer davantage sur notre territoire » (R16). Cependant, d'autres se disent plutôt craintifs face à la densification urbaine, face aux changements dans l'aménagement de leur territoire ou encore, face aux problèmes d'accès à la propriété créés par la surenchère immobilière :

Mais ce sont beaucoup des gens de l'extérieur qui viennent s'installer, ceux qui ont les moyens et c'est un peu triste, parce que des familles d'ici ne peuvent plus payer les taxes de leur résidence parce que les prix ont explosé, alors c'est des gens fortunés de l'extérieur qui viennent et on se fait en quelque sorte déloger. C'est sûr que ça, c'est de valeur. (R12)

Moi je voudrais qu'on se dote d'une vision, avec l'urbaniste. Pour que, quand on prend une décision, elle soit en lien avec le plan prévu. Pour arrêter de prendre des décisions au cas par cas, à peu près. Ça développe mal, parce que tu ne prévois pas. (R11)

Veut-on des édifices à quatre étages? Non merci... Après ça, je vais être obligé de m'acheter un camion de pompiers avec une échelle... On doit donner notre plan : vous voulez venir vous installer chez nous? Alors voici comment on vit, ici. [...] Avec nos plans d'urbanisme, on est capables de devenir très sélectifs. [...] Présentement, nos plus gros dossiers sont liés au développement immobilier. Mais je ne veux pas trop développer : je ne veux pas qu'on se ramasse 10 000 ici, là. [...] Il faut qu'on prenne le contrôle, au lieu de laisser le contrôle aux promoteurs. (R2)

6.3 La vision du développement social

Parallèlement à la méconnaissance ou à la connaissance limitée qu'ont les élus municipaux du milieu communautaire, relevée à la section 4.5, ils sont nombreux à ne pouvoir définir le développement social ou y associer des enjeux précis. Nos résultats indiquent en effet que les élus

semblent avoir peu de choses à dire concernant ce domaine et qu'ils n'ont pas forgé de vision claire de son apport au développement de la municipalité. Dans bien des cas, ils ne se sentent simplement pas concernés par le développement social et cela, même s'ils sont nombreux à avoir mentionné au cours des entretiens s'investir dans des activités de loisirs ou sociales, qui contribuent notamment à la création de liens sociaux. « Je n'ai pas vraiment d'opinion là-dessus », résume par exemple un élu (R20).

Cette vision peut grandement freiner chez les élus la mobilisation de savoirs issus des acteurs communautaires ou en faveur du développement social. Ils l'attribuent par ailleurs à leur manque d'intérêt ou de connaissances dans ce domaine, ou au manque d'intérêt ou de connaissances de leurs confrères élus. Par exemple, cet élu note : « Moi, je ne suis pas bon dans le développement social. [...] Non. Je ne m'occupe pas du développement social, je laisse ça aux autres. Je ne touche pas à ça » (R17). Celle-ci indique également : « Je ne suis pas certaine de comment je pourrais contribuer au développement social, personnellement, en tant que conseillère » (R16). D'autres élus relèvent plutôt chez leurs collègues cette méconnaissance du domaine social ou même, un certain aveuglement, volontaire ou non. Ces trois élus en témoignent :

On n'a pas un comité là-dedans, on n'a pas de leadership là-dedans. J'ai même posé des questions au conseil sur la fermeture de certains services communautaires récemment et les conseillers n'étaient pas au courant, personne ne savait vraiment à quoi servaient ces services... On part de zéro là. Alors on n'a rien fait. Le développement social n'est pas connu. (R11)

Pour la plupart, dans les conseils [municipaux], ce sont de beaux messieurs, qui sont allés à l'école. Qui ont fait du travail de bureau. C'est facile pour eux. Mais ces gens-là ne voient pas les mêmes besoins et ils ne veulent pas nécessairement avoir avec eux des gens moins bien nantis. C'est un paquet de troubles... Et la dernière affaire que tu veux dans ta municipalité, c'est des logements sociaux! « Voyons : de quoi ta municipalité va avoir l'air? » C'est comme ça que plusieurs pensent. Je me fais dire des affaires de même. Ils ne veulent pas plus de familles à faible revenu sur leur territoire. Ils veulent remplir l'école avec des enfants de bonnes familles. (R7)

Il y a peut-être une incompréhension des enjeux sociaux. Moi, comme je suis activiste dans plein d'affaires, c'est sûr que... À un moment donné, je parlais avec un collègue au conseil et je lui faisais remarquer que tous les élus du conseil sont de la même strate socioéconomique. On est tous scolarisés, avec un bon emploi... Ce n'est pas tout notre monde qui est comme ça. On en a des taudis avec des gens qui ont des problèmes de santé mentale qui habitent là; on ne s'occupe peut-être pas assez de ce monde-là. En termes d'enjeux sociaux, je pense donc qu'il y a des lacunes au niveau même de la

compréhension de la composition de notre municipalité. Je ne suis pas certaine que, si on sortait les chiffres du recensement... Tu sais, la plupart des élus restent dans le petit quartier aisé de la municipalité. Certains resteraient surpris de voir la composition de la municipalité. (R14)

6.4 La vision du développement environnemental

Les élus municipaux se disent majoritairement préoccupés par les enjeux environnementaux et affirment vouloir « les prioriser » (R22), « s’y attaquer » (R2), ce qui n’est pas sans favoriser un intérêt envers la mobilisation des savoirs à cet égard. Or, le domaine est complexe et les élus le ressentent. Ils se fient donc fortement aux savoirs des professionnels : les fonctionnaires de l’administration municipale, mais également provinciale. Leurs actions sont aussi grandement influencées par les programmes mis en place par ces derniers. C’est ainsi qu’une approche sectorielle de l’environnement ou par projets (ex. compostage, lavage de bateaux, etc.) se dégage de leur vision et des actions qui en découlent. Questionnés sur ce que fait la municipalité en la matière, c’est à une série de mesures précises que la plupart des élus se réfèrent pour expliquer la façon dont ils voient le développement environnemental dans leur milieu. Cette vision se résume donc, bien souvent, à une somme de mesures mises en place par la municipalité, au bénéfice de l’environnement, alors que les grandes orientations qui les sous-tendent ne sont pas soulevées :

Nous, ça fait longtemps qu’on a notre compostage d’installé. C’est déjà beaucoup par rapport aux autres municipalités. Là, on est rendus à peaufiner, à faire de la sensibilisation, aider les gens... On va les approcher par des conférences pour les informer. J’aimerais ça qu’on s’enligne aussi sur la plantation d’arbres, planter des arbres dans la municipalité. Je pense que ce serait ça, nous autres, nos dossiers environnementaux. (R10)

Une fois, l’entreprise qui s’occupe de nos matières résiduelles demandait ce qu’on faisait pour l’environnement et j’avais une liste de comme vingt choses. Des fois, c’est des petites choses. Là, on vient de... Je suis bien fière de ça... Les couches lavables. On octroie des sous pour les parents qui veulent utiliser des couches lavables. Ça, c’est nouveau. Que ce soit les bornes électriques, planter des arbres, les couches... On fait plusieurs petites actions. À un moment donné, on s’était doté d’un point à l’ordre du jour avec un titre par rapport aux changements climatiques et quand on faisait une action, on en parlait, mais on dirait qu’on n’avait pas le temps d’en parler. C’était comme le point qu’on laissait tomber. J’avais dit : ça a l’air fou de mettre un point et qu’on n’en parle jamais. On l’a laissé tomber et s’il arrive de quoi en environnement, un nouveau projet, là, on en parle. (R8)

Je trouve qu'on est absolument merveilleux! Je vais nous lancer des fleurs : nous, on a pris un virage vert. Toute la vaisselle, tous les soupers, c'est de la vaisselle qu'on lave, c'est des bouteilles réutilisables. On a eu des subventions et tout le conseil a embarqué vers le zéro déchet. (R7)

L'approche des petits gestes est ainsi largement répandue dans les municipalités et valorisée par les élus, dont certains s'avouent toutefois dépassés par l'ampleur que peuvent prendre les défis environnementaux. « On ne sait pas trop où s'en aller avec tout ça », confie par exemple cet élu (R11). « Il y a beaucoup à faire... On dirait que tout est à faire », note également cet autre (R2).

Cependant, nos résultats montrent aussi une autre vision en matière de développement environnemental, plus conservatrice, voire réfractaire ou septique face à la primauté à y accorder. Certains élus le perçoivent en effet comme une menace au développement économique et à leur mode de vie, comme l'exprime celui-ci: « Le lavage de bateau, toutes ces affaires-là. C'est trop long et puis, est-ce que ça va vraiment changer des affaires en bout de ligne? Pas certain. Et ça coûte cher tout ça » (R23). Cet autre élu en témoigne aussi : « Mais faut pas que ce soit trop non plus : des fois, ça coupe l'économie, fait que faut pas virer fou non plus » (R13), tout comme celle-ci :

L'environnement, ils sont tannants, eux autres! *My God...* Ils veulent protéger des quenouilles... C'est n'importe quoi. Toujours des affaires embêtantes. L'environnement, ils sont tannants au point que, à toutes les fois qu'on veut faire quelque chose, il faut toujours passer par un ingénieur. Un ingénieur... Hey, on s'entend, un ingénieur, ça a pas mal plus d'argent que n'importe qui sur la Terre. Et ils sont cherrants pour absolument rien. Et on les consulte parce qu'on est obligés et après ça, il faut reprendre l'ouvrage, parce qu'ils l'ont mal faite. Ça coûte cher! C'est des centaines de milliers de dollars... C'est vraiment excessif. Ils nous empêchent de bâtir. Nous, on a eu des inondations en 2019, c'était le déluge, on a perdu des maisons et à cause de ça, on se fait mettre des bâtons dans les roues partout pour bâtir. Mais en ce qui concerne l'environnement, nous les conseillers, on n'a aucun pouvoir. C'est les gens de l'environnement qui nous enlignent et nous on doit suivre, on n'a pas le choix, c'est la loi. Mais si on avait moins d'environnement, ça irait souvent mieux. (R20)

Finalement, des élus ont souligné que c'est la vision conservatrice ou réfractaire de leurs collègues élus ou de leurs concitoyens qui les limitaient dans le développement environnemental qu'ils souhaitaient déployer au sein de leur municipalité, comme en témoignent ceux-ci :

J'ai beaucoup vu dans ma vie professionnelle les intérêts liés à ce dossier et comment on traitait ce dossier, et c'est un point qui me motive pour mes enfants : comment on va faire rentrer dans la tête des gens qu'on est à minuit moins une, je dirais plus que ça, moins zéro, au niveau environnemental. Ça, c'est difficile. Et quand je m'assois au conseil des maires et que je m'assois avec les maires et que tout se transige sous forme de piastres, moi je leur dis : vous êtes aveugles, ça va vous coûter cher. L'environnement, ça ne vous coutera pas zéro là, vous allez dépenser des millions pour tous les torts qu'on lui a fait. Alors arrêtez-vous, arrêtez de me dire que c'est trop cher : on va payer d'une façon ou d'une autre. (R2)

On est un conseil qui est dans la mouvance des us et coutumes du coin : faire du quatre-roues, monter à la pêche, aller à la chasse... Là, la piste cyclable, c'est comme moins utile. Pour les gens, c'est moins utile. « Pourquoi on ne peut pas passer des quatre-roues là-dessus, ce serait plus vite pour se déplacer entre les municipalités... » J'essaie de faire penser au transport actif pour la réfection de certaines rues, penser aux déplacements à pied, à vélo. « Ah, ok, on va le rejouter... » Mais ce n'est pas automatique, ça ne fait pas partie des réflexes. Ça dérange. Mais pour le quatre-roues, pas de problème, on y pense. Pour l'automobile, le déneigement, c'est ok. (R19)

6.5 La technicité et les aspects éthiques et légaux des dossiers

La technicité croissante des dossiers municipaux et l'accent récemment mis sur les aspects éthiques et légaux dans le domaine municipal ne paraissent pas préoccuper outre mesure les élus des petites municipalités, qui se sentent bien appuyés pour y faire face. À part la formation obligatoire en éthique et déontologie, qui semble unanimement appréciée, c'est d'abord aux firmes spécialisées d'avocats dans le domaine municipal que les élus disent se référer en cas de besoin, habituellement par l'intermédiaire de la direction générale de la municipalité. « Souvent, on appelle notre avocat », résume cet élu (R8), une procédure qui a été maintes fois soulevée lors de nos entretiens, lorsque la question de la technicité des dossiers fut abordée. Cet autre extrait témoigne de cette pratique :

C'est sûr que, côté légal, il faut vérifier avec les avocats de la municipalité tout le temps. Moi, chaque fois que j'ai une question, je me réfère au directeur général. Il nous explique bien ce que la firme d'avocats dit. (R7)

Les élus ont donc recours aux savoirs des fonctionnaires municipaux, qui eux ont recours aux savoirs de consultants. Dans une moindre mesure, certains élus affirment également se référer à leurs collègues élus ou anciennement élus, comme celui-ci :

Aujourd'hui, c'est compliqué! Il y a tellement de stock! C'est pour ça que ça prend un diplôme pour gérer une municipalité. Mais moi, ça ne m'inquiète pas de me mettre les pieds dans les plats : le maire, l'ancien maire sont là pour gérer ça. (R17)

En troisième lieu, des élus ont aussi mentionné se fier simplement à eux-mêmes, ne mobiliser essentiellement que leur bagage personnel pour traiter les aspects plus techniques, éthiques ou légaux des dossiers qui leur sont confiés. Cet élu l'exprime ainsi : « Dans ma vie, je suis un homme très intuitif. Je sens les choses, j'aurais fait un bon chevreuil. Je vais donc sentir les choses, puis me référer à la loi » (R2), tout comme cet élu qui résume : « Je me base surtout sur mon jugement » (R6) ou enfin, celui-ci qui mentionne : « Je me fie sur moi-même, je suis bon pour ça, je le sais que je suis éthique » (R23).

Soulignons finalement que, lorsque questionnés sur la technicité et les aspects éthiques et légaux des dossiers qu'ils traitent, des élus ont exprimé des craintes liées en particulier à l'utilisation des réseaux sociaux. Il s'agit en effet de la seule réalité liée à l'exercice de leur mandat envers laquelle certains élus ont fait état d'un malaise ou d'un besoin non comblé en connaissances. Ces deux extraits en témoignent :

Je me pose la question pour notre Facebook... Parce que notre Facebook, reste que, c'est personnel à nous, c'est notre liberté d'expression d'une certaine manière, mais qu'est-ce que... J'ai toujours un peu de misère entre la liberté d'expression et... Pas ma vie personnelle mais... Par exemple, moi j'aime partager des citations. J'aime donner à réfléchir. Je suis de ce style-là. Ça ne veut pas dire que... Ça se peut que je change d'idée. J'avais peur sur Facebook de dire mon opinion... Ça nous rattrape. Je suis insécure face à ça. (R12)

Je trouve ça difficile. Vraiment, vraiment. On a eu une formation en éthique et déontologie et le rôle des conseillers, mais je trouve ça vraiment difficile. Parce que moi, je suis très active sur les réseaux sociaux. Je me suis fait une page de conseillère, mais au début, des collègues élus vérifiaient tout ce que je mettais sur Facebook. Ils m'appelaient. Ils regardaient tout. Ils n'avaient pas confiance. Tout le monde est frileux, c'est intense. (R11)

6.6 Conclusion du rôle accru des élus en matière de développement territorial

Nous concluons ce dernier chapitre relatif à la présentation de nos résultats en relevant les éléments principaux qui éclairent le rôle accru des élus en matière de développement territorial. Nous revenons donc de façon succincte sur les constats phares touchant la vision qu'ont les élus des petites municipalités québécoises à propos du développement économique, social et environnemental de leur milieu et les liens tissés avec leur rapport aux savoirs. Nous résumons également ce qui ressort de leur position face à la technicité croissante et aux aspects éthiques et légaux des dossiers qu'ils traitent.

De façon générale, on note que les élus ont une vision globale du développement de leur milieu fortement influencée par la fiscalité et l'organisation municipales. Les divers volets du développement (économique, social, environnemental) sont ainsi associés à des secteurs d'activité, conformément à l'organisation administrative traditionnelle, si bien que leur appréhension se limite souvent à des projets sectoriels circonscrits. Cette sectorialisation des enjeux limite la mobilisation de savoirs effectuée dans un esprit d'appréhension holistique des enjeux sociétaux. Puis, le développement immobilier, synonyme d'un apport en taxes foncières, revêt un grand intérêt pour les élus et c'est presque exclusivement à lui qu'ils associent le développement de leur municipalité, dont l'aspect économique prend donc une position dominante. Les élus sont alors nombreux à se fier aux savoirs des fonctionnaires municipaux et à ceux des promoteurs dans le but d'aider ces derniers, même si certains élus désirent également encadrer ce développement immobilier.

Le développement social, à l'instar du milieu communautaire dont nous avons traité au chapitre IV, semble résonner beaucoup moins auprès des élus, qui sont nombreux à ne pouvoir le définir ou y associer des enjeux précis. Pourtant, on peut relever certains de ces enjeux dans leur discours, lorsqu'ils parlent de construction de logements sociaux ou de favorisation de l'accès à la bibliothèque municipale par exemple, mais peu d'association est spontanément faite entre ces projets et le concept englobant du développement social. Aussi, plusieurs élus estiment ne pas avoir de connaissances en la matière ni en mobiliser au bénéfice de ce développement. D'autres relèvent et dénoncent cette méconnaissance chez leurs collègues au sein du conseil municipal. Ils y voient une conséquence du fait que la politique municipale puisse être élitiste et que la plupart des élus

proviennent d'un milieu plus favorisé, où les enjeux sociaux sont moins visibles. Ils notent en outre que cette invisibilité des enjeux sociaux puisse être souhaitée par certains de leurs collègues.

Le développement environnemental préoccupe quant à lui les élus et la majorité indique vouloir le prioriser. Toutefois, comme la vision de ce développement se décline la plus souvent en l'adoption d'une série de mesures (l'installation d'une station de lavage de bateaux, l'implantation obligatoire de la collecte des matières compostables, la récupération des piles, etc.), la mobilisation de savoirs variés et le dialogue entre ces savoirs en faveur de l'environnement s'avèrent freinés. Il s'agit d'une vision sectorielle, où l'environnement touche essentiellement les projets à créneau environnemental, ce qui ne met pas d'emblée en relation les connaissances relatives à l'environnement avec celles relatives, par exemple, au développement immobilier. La priorisation de l'environnement ne fait par ailleurs pas l'unanimité chez les élus et est parfois perçue comme une menace au développement économique et au mode de vie des citoyens.

Finalement, la technicité accrue des dossiers et l'importance accordée à leurs aspects éthiques et légaux ne préoccupent pas beaucoup les élus municipaux, qui se sentent bien soutenus par les firmes spécialisées d'avocats auxquelles recourt leur municipalité. Ils se fient donc aux savoirs des professionnels de l'administration municipale, qui eux se fient aux savoirs de consultants externes. Les élus voient également en leurs collègues élus ou anciennement élus des sources de référence en qui ils ont confiance. De façon plus marginale, certains se fient surtout à leur propre jugement ou bagage de connaissances pour s'assurer de répondre convenablement aux exigences techniques, éthiques et légales. Un bémol se fait cependant entendre dans cette relative quiétude : l'utilisation des réseaux sociaux est un objet de davantage de craintes et de questionnements chez certains élus, qui soulignent leur besoin accru en connaissances dans ce domaine.

SECTION III. ANALYSE DES RÉSULTATS ET CONTRIBUTIONS DE LA RECHERCHE

Cette troisième section présente une discussion basée sur l'analyse de nos résultats et leurs contributions à l'avancement scientifique. Elle nous permet de juger de l'atteinte des objectifs de cette recherche et de valider la vraisemblance de son hypothèse de départ. Rappelons que cette étude doctorale visait à saisir le rapport entretenu par les élus des petites municipalités québécoises avec les différents savoirs dans l'exercice de leurs fonctions. Plus spécifiquement, elle voulait analyser les volets pratique et théorique de ce rapport et construire une classification rendant compte de manière ordonnée de sa diversité, en mettant en relation ces données avec des informations liées à certaines dimensions individuelles et organisationnelles des conditions d'exercice du mandat politique.

Les connaissances scientifiques actuelles qui portent sur l'utilisation des savoirs et sur l'exercice de la politique municipale nous ont conduite à émettre l'hypothèse que malgré la tendance à la professionnalisation des élus municipaux observée dans les milieux urbains et associée par Pinson (2009) à leur transition vers un profil de leaders, les élus des petites municipalités québécoises afficheraient majoritairement un profil davantage associé à la figure européenne du notable. Bien que leur profil pourrait présenter certaines évolutions orientées vers la professionnalisation, nous pensons qu'ils mobilisaient surtout des savoirs citoyens issus de leurs réseaux de connaissances, dans une logique interactionniste traditionnelle. Nous avançons en outre l'idée que leur motivation à servir promptement leurs concitoyens en services municipaux et leur vision de leur rôle comme porte-parole de ces concitoyens exerçaient une influence négative sur leur désir de s'enquérir de savoirs plus éloignés de ces réseaux. La littérature nous portait finalement à croire que la difficulté perçue par les élus des petites municipalités à s'enquérir de savoirs scientifiques, professionnels ou citoyens autres que par leurs relations déjà établies était un facteur dissuasif dans leur mobilisation de ces savoirs.

Les deux premiers chapitres qui composent cette section structurent la discussion relative à ces objectifs et hypothèse de recherche. Le septième chapitre discute de l'éclairage apporté par nos résultats sur le rapport entretenu par les élus des petites municipalités québécoises avec les divers savoirs et catégorise les versions de ce rapport en une typologie complémentaire à celle de Pinson

(2009). Le chapitre suivant intègre ces connaissances dans une analyse de la question de la professionnalisation des élus municipaux et propose des pistes pour comprendre l'actualisation de cette dernière dans les petites municipalités. Un neuvième et dernier chapitre clôt cette discussion de nos résultats en relevant les principales contributions scientifiques de notre recherche et en identifiant des avenues pouvant être explorées dans de futurs travaux, pour approfondir le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises.

CHAPITRE VII. LE RAPPORT AUX SAVOIRS : L'ÉLU RELATIONNEL

Dans ce chapitre, nous discutons des résultats de notre recherche en les mettant en relation avec notre problématique initiale et notre cadre conceptuel, ce qui nous permet de mobiliser les théories interactionniste, socioconstructiviste et du capital social pour éclairer le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises. Ces théories nous permettent plus précisément d'analyser les interactions comme première modalité d'apprentissage pour ces élus et d'éclairer par cette analyse leur rapport aux savoirs des divers acteurs du développement territorial. Nous sommes ensuite à même de confirmer les tendances dessinées par notre hypothèse de recherche et, par une proposition typologique, de classer les versions de ce rapport qui se dégagent de nos résultats.

7.1 Les interactions comme première modalité d'apprentissage pour les élus municipaux

7.1.1 L'éclairage interactionniste

D'une part, la littérature sur la gouvernance et le développement territoriaux a déjà reconnu l'importance des interactions entre acteurs multisectoriels, pour l'acquisition d'une diversité de savoirs, la prise en compte d'une variété de points de vue et la mise en commun de ressources (Brady, 2019; Divay et al., 2019; Prévost, 2018). Ces interactions sont rendues nécessaires par la dispersion de ces ressources, la pluralité des acteurs et du tissu social, la nécessité d'inclusion sociale et par la complexification des enjeux sociaux (Kahn, 2010; Lachapelle et Bourque, 2020; Pecqueur et Campagne, 2014; Pinson, 2003). D'autre part, la littérature concernant le recours aux savoirs scientifiques dans l'action publique nous renseigne sur l'influence exercée par la qualité comme par la quantité des interactions entre acteurs sur l'utilisation des connaissances détenues par chacun. De cette façon, plus les individus issus de divers groupes interagissent fréquemment et intensivement, plus ils seraient portés à valoriser et à utiliser les connaissances des uns des autres (Ashcraft et al., 2020; Landry et al., 2003; Oh et Rich, 1996). Le rapport avec les divers savoirs serait ainsi d'abord fondé sur la relation de confiance établie entre humains, confiance qui naît des interactions fréquentes et de la création de ponts entre les « mondes » de chaque groupe, théorie déjà formulée il y a près de 50 ans par Caplan et al. (1975) et confirmée avec éloquence par les travaux de Charlot (1997).

Il n'est donc pas étonnant que nos résultats de recherche relèvent les interactions sociales comme première modalité d'acquisition de connaissances pour les élus des petites municipalités québécoises. Pour acquérir des savoirs utiles à l'exercice de leurs fonctions, ils se tourneraient en premier lieu vers les personnes avec qui ils entretiennent une relation de confiance. La confiance envers ces personnes primerait sur le type de connaissances qu'elles détiennent. De cette façon, bien que les employés municipaux trônent au sommet des références pour les élus, les citoyens qu'ils connaissent sont également des sources de connaissances priorisées. Comme nous l'avons vu dans la présentation de nos résultats, c'est plutôt l'expérience professionnelle qui serait le facteur déterminant dans le choix des références, de même que le caractère applicable des connaissances recherchées, pour servir l'avancement de réalisations municipales concrètes. L'accès à la personne en question, par des interactions soutenues, serait également primordial. Ainsi, bien que les élus affirment majoritairement valoriser la science, peu indiquent avoir des interactions soutenues avec le milieu scientifique et il en résulte une utilisation moins fréquente des savoirs scientifiques. De même, les professionnels du milieu communautaire sont peu connus des élus, qui associent surtout ce milieu à l'action bénévole dans leur communauté. Il en résulte également une utilisation moins fréquente des savoirs détenus par ces professionnels.

C'est plutôt avec les fonctionnaires de leur municipalité ou de leur MRC que les élus ont le plus d'interactions dans le cadre de leur mandat, si bien que c'est à eux qu'ils se réfèrent majoritairement. Certains auteurs avaient par ailleurs déjà noté le pouvoir d'influence important que pouvaient exercer les fonctionnaires municipaux sur les élus (Le Saout, 2013; Morestin, 2020). De plus, Morestin (2020) avait soulevé que les interactions entre ces deux groupes pouvaient être facilitées dans les plus petits milieux, par la proximité géographique et sociale qui les caractérise, alors que les gens se connaissent et ont un accès plus direct les uns aux autres. Cette référence première des élus aux fonctionnaires municipaux s'expliquerait également par l'intérêt que tous partagent quant à l'avancement des réalisations municipales. Les fonctionnaires sont en effet particulièrement engagés dans la concrétisation de ces réalisations, par leurs tâches. Ce référencement pourrait finalement trouver une justification dans l'expertise que les professionnels des municipalités et des MRC détiennent, au regard de la complexification et la juridicisation croissantes des enjeux municipaux, comme l'avaient souligné Mévellec et Tremblay (2016).

De cette façon, les considérations interactionnistes permettent de situer l' élu dans son environnement social et professionnel et d'en dégager des pistes d'interprétation quant à ses habitudes de référence pour acquérir des connaissances. Ceci dit, aborder la question du fondement social de l'apprentissage nous semble également très éclairant. À cet égard, la théorie socioconstructiviste, développée par le psychologue russe Vygotski au début du 20^e siècle, nous invite à prendre en considération les relations étroites entre les processus individuels, sociaux et culturels dans la perception, la valorisation et l'acquisition de savoirs (Ageyev et al., 2009). Nous discutons de l'apport que peut fournir cette théorie à la compréhension de nos données dans la section qui suit.

7.1.2 L'éclairage socioconstructiviste

Le socioconstructivisme, théorie de l'apprentissage influente en pédagogie, insiste sur l'importance des interactions entre le sujet apprenant et les connaissances qu'il acquiert, ainsi que sur celle de l'environnement et du contexte d'apprentissage (Jonnaert, 2010). D'un côté, cette théorie nous indique qu'acquérir des connaissances n'est jamais un acte purement individuel, alors que les pairs et tout l'environnement culturel et social interviennent dans le processus, par des actions et messages directs ou indirects et par des attitudes à l'égard desdits savoirs. D'un autre côté, les connaissances elles-mêmes sont de nature sociale et tendent ainsi à différer selon le territoire et les époques. De cette manière, la prise en compte des aspects sociaux, tant au niveau des connaissances que du processus d'apprentissage, est primordiale pour analyser avec justesse tout rapport à un savoir. Rapportée à notre objet d'étude, cette théorie nous oriente vers la prise en compte du contexte d'exercice des mandats politiques dans les petites municipalités québécoises pour bien comprendre l'importance accordée par les élus aux interactions comme première modalité d'apprentissage.

À ce sujet, rappelons que parmi les distinctions les plus significatives entre les conditions du mandat des élus des petites municipalités et celles de milieux plus peuplés se trouve le temps consacré à ce mandat. Une récente analyse de la rémunération des élus municipaux du Québec, réalisée par Mévellec et al. (2022), a présenté les disparités de rémunération en lien avec des seuils démographiques, soulignant que « dans les villes de moins de 20 000 habitants [...], le temps plein n'apparaît pas possible, du moins pour les postes de conseillers » (p.51-52). Or, les experts de la

politique municipale relie le travail à temps plein des élus à une condition de leur professionnalisation (Mévellec et al., 2022; Mévellec et Tremblay, 2016; Sancton et Woolner, 1990; Sancton et Young, 2009; Steyvers et Verhelst, 2012). En effet, sans rémunération permettant un travail à temps plein, il peut sembler difficile de dépasser le modèle traditionnel de l' élu municipal. Rappelons que ce modèle est associé à la figure du « gifted amateur » (Steyvers et Verhelst, 2012) où le citoyen, du moment qu'il est élu, est reconnu avoir naturellement les compétences nécessaires à l'exercice de ses fonctions, devant essentiellement agir en bon père de famille pour représenter ses concitoyens. Si la simple dichotomie entre amateurisme et professionnalisme peut réduire indument la complexité de l'exercice politique municipal, ce processus de professionnalisation des élus demeure observable de façon plus claire depuis une vingtaine d'années et requiert des élus l'acquisition de connaissances qu'un contexte de mandat à temps partiel rend ardue (Mévellec et al., 2022; Mévellec et Tremblay, 2016).

Il paraît donc pertinent de relier ce contexte contraignant de mandat exercé surtout à temps partiel, aux habitudes de référence des élus par des échanges directs avec les personnes qu'ils côtoient plus souvent dans l'exercice de leurs fonctions : les fonctionnaires municipaux et les citoyens de leur entourage. De cette façon, au-delà de la confiance qui teinte les échanges interpersonnels et vient en justifier l'importance comme modalité d'acquisition de connaissances, la facilité et la rapidité d'acquisition de savoirs que ces échanges directs permettent pourraient aussi expliquer cette préférence, conditionnée par le contexte d'exercice du mandat des élus des petites municipalités.

Outre la prise en compte des contraintes temporelles que vivent les élus des petites municipalités dans l'analyse de leurs modalités d'acquisition de connaissances, la perspective socioconstructiviste nous mène à considérer également le contexte de proximité sociale caractéristique des municipalités peu peuplées. Ces territoires peu peuplés sont en effet propices à la création de liens « forts », tels que définis par le sociologue Mark Granovetter (1973) : des relations sociales basées sur des contacts fréquents, à forte charge émotionnelle ou affective et fondés sur une logique de réciprocité. A contrario, des liens « faibles » seraient plus distants, neutres et moins fréquents. Or, le chercheur avait élaboré une théorie socioéconomique acclamée indiquant que les liens forts, souvent développés dans la proximité, sont moins enclins à générer des idées novatrices et à permettre l'acquisition de nouvelles connaissances chez les individus. Plus encore, la qualité du réseau social dans lequel s'inscrit une personne, à savoir s'il est constitué davantage

de liens forts ou s'il présente plutôt divers liens faibles, déterminerait en partie ses intérêts envers les nouvelles connaissances comme sa propension à déployer des efforts pour les acquérir. Plus le réseau serait fort, plus les gens se fieraient les uns aux autres, imperméables aux idées et connaissances nouvelles, en raison de l'hermétisme de leur cercle social (Sabourin, 2020).

Il nous paraît fautif de stéréotyper les petites municipalités comme des lieux fermés où seules les mêmes idées circulent en boucle depuis des décennies. La mobilité sociale croissante, la diffusion médiatique et les réseaux sociaux, notamment, viennent éroder de telles images de villages aux citoyens figés dans le temps et dans leur esprit (LeBlanc et al., 2021; Sabourin, 2020; Viel, 2016). Il nous paraîtrait cependant négligeant de faire fi de la proximité sociale caractéristique des petits milieux dans notre analyse des modalités d'acquisition de connaissances des élus municipaux. À tout le moins, la prise en compte de cette proximité peut ajouter une lumière à celles éclairant le fait que les élus semblent préférer se référer à des personnes qu'ils connaissent, peu importe le type de savoirs qu'elles détiennent. De cette manière, analyser cette préférence de référence des élus des petites municipalités à des personnes connues à l'aide du socioconstructivisme nous mène à considérer certains facteurs sociaux influençant l'acquisition de connaissances. Ce référencement reposerait non seulement sur la confiance à la base de ces relations et sur la facilité et la rapidité de ces échanges, mais aussi sur une habitude de référence à des personnes connues qui partagent des idées similaires, habitude caractéristique d'un réseau social formé de davantage de liens forts.

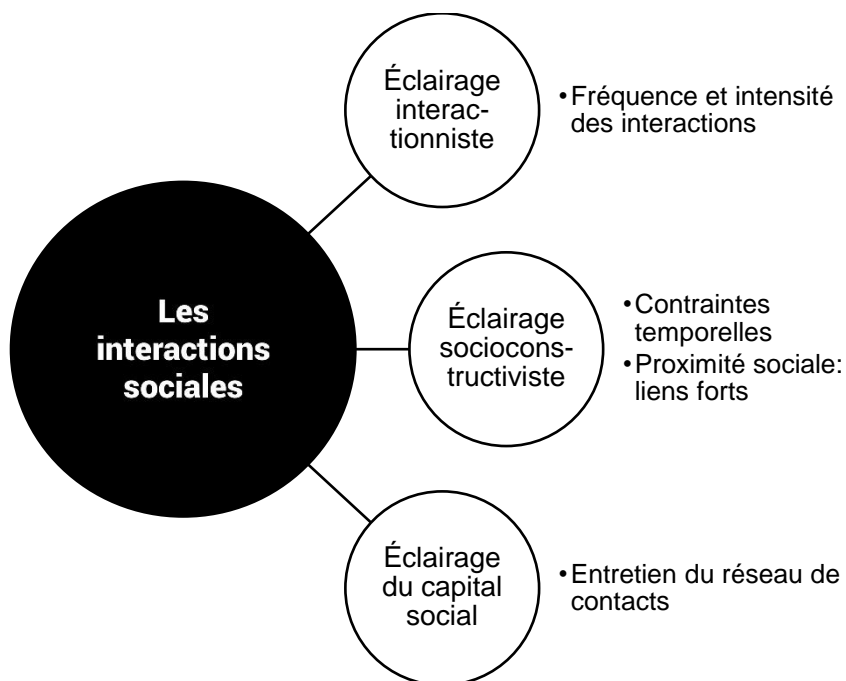
7.1.3 L'éclairage du capital social

En troisième lieu, l'analyse des interactions comme première modalité d'acquisition de connaissances par les élus municipaux peut aussi être discutée à l'aide du concept de capital social, théorisé par divers chercheurs, dont Bourdieu (1986), Coleman (1988) et Putnam (2000). Les nombreuses reprises de ce concept dans la littérature, dont l'origine remonterait aux analyses de De Tocqueville sur la structuration démocratique de l'Amérique (1835; 1840), n'ont pas empêché le consensus quant à sa signification générale. Le capital social représente donc, pour un individu ou une organisation, la capacité qu'il ou elle a d'obtenir des avantages en vertu de son appartenance à des réseaux sociaux ou autres structures sociales. Pour recevoir ces avantages, il ne s'agit pas que de connaître des gens. Les réseaux à la base du capital social sont tissés de mécanismes de reconnaissance et de relations de réciprocité, qui doivent être entretenus pour en tirer avantage.

Or, nos résultats indiquent que la majorité des élus des petites municipalités ont d'abord été entraînés vers la politique active par l'incitation et les encouragements de leur entourage. On les a invités à poser leur candidature et c'est souvent en premier lieu à cette invitation qu'ils ont répondu, tout en identifiant par la suite d'autres motivations. Il peut donc s'avérer conséquent, dans une optique de création ou de maintien de capital social, que les élus se réfèrent en premier lieu à ces personnes qui les ont encouragés à devenir candidats. Ceci dit, bien que nos résultats indiquent une préférence des élus au référencement à des personnes qu'ils connaissent, il n'a pas été établi si ces personnes avaient un lien avec celles à l'origine de leur motivation première à travailler en politique municipale. Cette analyse est ainsi hypothétique, mais paraît plausible si l'on se réfère à la tendance qu'avait observée Quesnel (1986). Elle avait en effet noté que les électeurs, au palier municipal, semblaient miser surtout sur la personnalité et la disponibilité des candidats pour effectuer leur choix, plutôt que sur leur profil et leurs compétences. Plus récemment, Breux et Couture (2018) en sont arrivés à une conclusion similaire, relevant que les électeurs sont davantage portés à voter aux élections municipales pour une personne qu'ils connaissent, indépendamment de ses performances politiques antérieures. Les élus auraient donc avantage à entretenir des liens étroits avec leur électorat et à s'y référer souvent, pour maintenir leurs gains politiques.

En somme, le concept de capital social complète les considérations interactionnistes et socioconstructivistes, qui tiennent compte de l'environnement social et professionnel de l' élu municipal dans l'interprétation de ses habitudes de référence (voir Figure 6). Ce concept permet en effet d'ajouter aux clés d'analyse celle des avantages que peuvent tirer les élus de l'entretien de leurs réseaux sociaux, notamment pas le référencement aux gens qu'ils connaissent. Ce référencement n'est pas sans rappeler la figure de l' élu notable décrite par Pinson (2009). Nous revenons dans la section qui suit sur cette typologie classique des élus municipaux en vue de confirmer la vraisemblance de notre hypothèse de recherche, tout en articulant les connaissances nouvelles qu'apporte notre recherche pour adapter cette typologie au contexte de notre étude.

Figure 7. Une analyse de la première modalité d'apprentissage des élus des petites municipalités québécoises



7.2 Une typologie basée sur le rapport des élus municipaux aux divers savoirs

Nous avons donc d'abord discuté des résultats concernant les habitudes de référence des élus des petites municipalités québécoises et les avons analysés à l'aide de certaines théories. Cette analyse nous permet désormais de confirmer la vraisemblance de l'hypothèse que nous avons émise quant à l'évolution du profil de ces élus. Nous nous étions basée sur la typologie créée par Pinson (2009) pour présumer de cette évolution, en fonction des informations présentes dans la littérature. Rappelons que cette typologie distingue trois profils d'élus municipaux : le notable, le professionnel et le leader. Chacune de ces figures représente un rôle de l' élu local caractéristique d'un certain moment dans l'histoire municipale de grandes villes européennes et s'enchaîne dans une transition vers la professionnalisation des élus. Le notable entretient de fortes relations avec son milieu et avec son réseau rapproché, qualifié de notabiliaire. Aussi tire-t-il sa légitimité et sa popularité politiques de ses engagements sociaux et communautaires passés ou de son positionnement économique, qui lui ont permis de développer ce vaste réseau de contacts parmi la population générale. Il se fait l'intermédiaire entre l'État et ses concitoyens, pour gérer des enveloppes budgétaires selon les priorités surtout définies par le gouvernement central. Cette figure

aurait surtout été présente avant les années 1970 chez les élus locaux européens. Le professionnel lui aurait succédé dans les années 1970-1980. Politisé, il porte une vision et des idéaux et c'est sur la base de ces derniers qu'il se fait élire. Son électorat est partisan et il maîtrise la machine partisane. C'est là une grande différence contextuelle avec la scène canadienne : la présence en Europe de partis politiques bien implantés sur la scène municipale, desquels est issue cette figure de l' élu professionnel. Pinson note finalement que cette figure aurait été remplacée, en partie du moins, au cours des années 1990. C'est l' élu leader qui aurait alors pris place, sous l' injonction de la complexification sociale et de l' arrivée en scène de l' action politique déclinée en projets urbains et en projets de ville. Pinson (2009) définit ces projets comme de nouvelles façons d' aborder la politique municipale en mobilisant des ressources dispersées entre acteurs, au bénéfice de la concrétisation d' actions de revitalisation et de développement. Le leader aurait aussi un réseau notabiliaire, mais il créerait en outre des alliances stratégiques au profit de l' avancement de ses projets. Sa légitimation politique se trouverait ainsi dans sa capacité à concrétiser ces derniers. Rassembleur, il serait la figure-type de la professionnalisation des élus municipaux modernes qui, pour transiger dans une société complexe, savent mobiliser des ressources éparses.

Cette typologie a été créée en contexte européen, où l' exercice de la politique municipale diffère de celui en contexte canadien alors que, notamment et comme nous venons de le souligner, les partis politiques sont bien intégrés à la scène municipale européenne, contrairement au Canada (Bherer et Breux, 2012; Tindal et Tindal, 2000). Il s' agit également d' une typologie tirée de l' observation du travail d' élus de grandes villes et non de petits milieux. Malgré ces différences contextuelles importantes, nous nous sommes appuyée sur cette typologie de Pinson pour effectuer une première analyse du profil des élus des petites municipalités québécoises en lien avec leur rapport aux divers savoirs, parce qu' elle nous paraît pertinente pour mieux saisir les possibles transformations de leur rôle. Nous présentons dans la section qui suit cette analyse, qui nous permet de valider notre hypothèse de recherche. Nous poursuivons ensuite avec la présentation de la typologie nouvelle, complémentaire à celle de Pinson (2009) et adaptée au contexte étudié, que nos données nous ont permis de créer.

7.2.1 La présence de la figure du notable

À l’instar du constat émis par Gaudreau (2020) dans son mémoire portant sur des élus de milieux ruraux québécois dépendants des ressources forestières, nous avons émis l’hypothèse que les élus des petites municipalités québécoises resteraient plutôt ancrés dans la figure de notable. Nous avons émis cette hypothèse en nous basant essentiellement sur les données présentes dans la littérature à propos des motivations des élus municipaux. Ils sont majoritairement motivés à répondre diligemment aux requêtes de leurs concitoyens relativement aux services municipaux et à se faire les porte-parole de ceux-ci auprès de l’appareil municipal (Lefebvre et al., 2022; Mévellec et Tremblay, 2016). Nous avons donc déduit qu’ils mobiliseraient essentiellement les savoirs de ces citoyens avec qui ils désirent entretenir leur proximité, ce qui les camperait dans une figure notabiliaire où leur réseau social légitimise et oriente leurs actions.

Nos résultats de recherche tendent à confirmer la vraisemblance de cette hypothèse, pour trois raisons que nos données font ressortir. Tout d’abord, la modalité privilégiée d’acquisition de nouvelles connaissances des élus des petites municipalités du Québec, que nous avons analysée dans la section précédente, les rapprochent de la figure du notable. Ils ont effectivement tendance à se référer prioritairement aux gens qu’ils connaissent et à qui ils accordent leur confiance sur la base de l’expérience pratique reconnue. En outre, comme nous l’avons souligné dans notre analyse, c’est souvent pour répondre aux invitations de proches qu’ils se sont lancés dans l’arène politique. Il y a là aussi un parallèle à faire avec la figure du notable, qui répond aux demandes de son réseau dans une relation de réciprocité dont chacun espère bénéficier.

Ensuite, nous relevons la confiance importante que les élus des petites municipalités québécoises accordent aux savoirs du personnel administratif municipal, en particulier au directeur général, confiance qui va parfois jusqu’à une certaine délégation de pouvoir. Ces extraits éloquentes en faisaient notamment état : « C’est sûr que le directeur général a le gros bout du bâton » (R12). « La DG, c’est elle que je crois la plus! » (R11).

Moi je suis chanceux... Certains maires ont des DG moins expérimentés. Moi, Dieu merci, la DG ici est très expérimentée et elle connaît tout. Les employés de la municipalité sont très importants pour moi, je me fie beaucoup sur eux. (R6)

Je pense que les employés, ce sont les personnes au sein de notre organisation municipale qui doivent être consultées en premier. Le DG a beaucoup d'expérience, on relève beaucoup de lui, c'est lui qui va nous conseiller dans certaines décisions à prendre. Oui, au-delà, le maire, les conseillers sont là pour appuyer, mais le DG va nous dire si oui ou non, ça a de l'allure. (R22)

Ce rapport est caractéristique du notable, qui oriente son attention sur le maintien des relations qui lui servent plutôt que sur la mise en œuvre d'une pensée politique particulière au sein de sa municipalité ou sur la mobilisation de ressources en vue du développement de celle-ci. Il s'agit somme toute d'une attitude plutôt passive des élus, qui souvent attendent les directives et orientations des paliers supérieurs de gouvernement et délèguent leur exécution aux professionnels de leur municipalité ou de leur MRC.

Comme troisième raison validant notre hypothèse, il y a la vision entretenue par les élus face au développement de leur municipalité, qui est ressortie de nos données. Le développement économique domine cette vision et celui-ci est fortement associé au développement immobilier, comme nous l'avons explicité à la section 6.2 et comme en faisaient foi ces extraits : « C'est quand même compliqué un peu, pour les petites municipalités, attirer des promoteurs, tout ça. Il n'en passe pas tous les jours. On essaie d'attirer des entreprises, des développeurs » (R13).

Les gens disent : ah, vous ne développez pas! Mais premièrement, on est limités en terrains. Ça a finalement débloqué cette année : on a quelqu'un qui a acheté un terrain, il nous demande de passer l'eau, les égouts, pour être capable de vendre des duplex. On arrive. Mais à quelque part, ce n'est pas nous... On a des dépenses à faire, mais les investisseurs doivent payer. On ne peut pas tout payer, on est une petite municipalité. Alors c'est certain qu'au niveau économique, on va aider comme on peut, mais c'est selon notre budget, on a des budgets à suivre, on n'a pas le choix. Ce développement-là ne dépend pas vraiment de nous. C'est ceux qui ont de l'argent qui peuvent développer. Nous, on attend après eux. (R20)

Je n'ai pas de vision pour développer l'économie [...]. Il faut aider [les promoteurs] dans ce sens, dans notre schéma d'aménagement. Moi, je suis comme un chien qui sent le sang : je sens l'argent. J'aide à aider le développement immobilier par le schéma d'aménagement. (R17)

Une telle vision n'est pas sans placer les promoteurs et les savoirs qu'ils détiennent dans une situation privilégiée face à de nombreux élus, qui désirent ardemment favoriser la réalisation de projets immobiliers. Une partie du pouvoir politique, en termes d'orientations et de prise de décision quant au développement de la municipalité, pourrait ainsi être fortement influencée par ces promoteurs. On retrouve cette influence de classes socialement et économiquement privilégiée chez l'élus notable de Pinson (2009).

En somme, nos données confirment la vraisemblance de l'hypothèse que nous avons avancée, à savoir que malgré la tendance à la professionnalisation des élus municipaux observée dans les milieux urbains et associée par Pinson (2009) à leur transition vers un profil de leaders, les élus des petites municipalités québécoises afficheraient majoritairement un profil davantage associé à la figure européenne du notable. Dans une logique interactionniste traditionnelle, ils mobilisent essentiellement des savoirs citoyens issus de leurs réseaux de connaissances, tout en s'appuyant lourdement sur les compétences des professionnels de l'administration municipale. Les tendances observées dans la littérature nous avaient toutefois portée à croire que ce profil de notable présenterait certaines évolutions. L'analyse de nos données nous permet de confirmer ces évolutions en des profils complémentaires de la figure européenne du notable, adaptées au contexte des petites municipalités québécoises. Nous les présentons dans la section qui suit en explicitant une nouvelle typologie complémentaire à celle de Pinson.

7.2.2 Une typologie des élus adaptée au contexte des petites municipalités québécoises

Considérant les différences contextuelles et organisationnelles entre l'exercice de la politique municipale en Europe et dans les petites municipalités québécoises, une simple transposition de la typologie de Pinson pourrait la dénaturer et conduire à des conclusions peu pertinentes. Notre étude ayant porté spécifiquement sur le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises, il nous semble adéquat de compléter cette typologie par une nouvelle proposition, adaptée à ce portrait.

À l'instar de celle de Pinson, notre proposition typologique est basée sur l'ancrage social des élus. Or, les figures qui la composent ne sont pas tirées d'une évolution de leur profil, mais de trois façons distinctes, bien que non exclusives, dont ils appréhendent les interactions entre eux et les

divers acteurs du développement territorial. Trois types de rapports à ces acteurs et à leurs savoirs donc, déterminés en fonction de la perception qu'en ont les élus et de l'utilisation qu'ils en font. Ces trois figures permettent notamment d'apporter des nuances à la figure européenne du notable qui, comme nous venons de l'analyser en 7.2.1, domine le portrait politique des petites municipalités québécoises. Nous les présentons ici en leur attribuant des noms référant à la randonnée, une métaphore qui nous paraît utile pour bien imaginer ces idéaux-types. Nous résumons également leurs caractéristiques à la Figure 7.

7.2.2.1 Les élus défricheurs : mobiliser leur réseau

Le rapport aux savoirs d'une première catégorie d'élus des petites municipalités québécoises, qui semble peu nombreuse, est surtout basé sur l'important bagage de relations professionnelles qu'ils ont souvent bâti tout au long de leur carrière. Ce profil d'élus s'apparente grandement aux leaders définis par Pinson. Nous les appelons ici « les défricheurs », pour leur désir d'orienter le développement de leur municipalité dans une direction précise et parce qu'ils n'hésitent pas à créer des voies de passage vers leur but. Ils arrivent en politique forts de leurs contacts professionnels, qu'ils mettent au service de la réalisation de projets de développement, à saveur principalement économique. Contrairement à plusieurs de leurs confrères élus, ils ont une vision de ce développement, qu'ils veulent mettre en pratique pour orienter la municipalité dans une direction particulière et en assurer la distinction, à l'image du « projet urbain » de Pinson. Ainsi, même s'ils associent eux aussi souvent le développement économique au développement immobilier, ils désirent encadrer ce dernier, le concrétiser en fonction de valeurs qu'ils portent. Ce sont des élus entrepreneurs, leaders et fins stratèges. Ils voient où ils veulent se rendre et défrichent le chemin pour y arriver, en tirant profit de leur réseau, mais aussi en mobilisant des ressources extérieures à celui-ci.

[J'ai] une gestion de la gouvernance de la municipalité, une vision aussi, plus efficace, plus productive, je vous dirais. [...] On est allés beaucoup en appels d'offres pour des services contractuels. [...] Pour le déneigement, la collecte des matières résiduelles. On a structuré ça, j'ai déposé un montage financier pour pouvoir aller chercher une entente intermunicipale. [...] Il y avait comme une culture où les gens étaient sur les freins, parce qu'ils connaissaient peu... Les craintes, les perceptions faisaient naître des craintes de perte de pouvoir ou de se faire avaler par une autre municipalité. Alors que moi, je n'étais pas là du tout. J'ai démontré l'efficacité et toute la rentabilité

environnementale de partager des ressources entre municipalités. [...] Mais bref, les gens d'affaires, oui, on est en contact régulièrement. On a aussi des projets de développements domiciliaires, mais pas à n'importe quel prix. J'ai dit à certains promoteurs que je n'étais pas intéressé à certains projets pour la municipalité. De plus en plus, on veut qu'il y ait du développement intelligent, durable. (R18)

Leur rapport aux savoirs en est donc un principalement utilitaire : ils vont mobiliser les acteurs – et leurs connaissances – en fonction de leur visée, soit l'accomplissement de réalisations précises. Ils sont ouverts et curieux envers les citoyens, les scientifiques, les professionnels de divers milieux, mais le plus souvent, l'acquisition de connaissances par l'échange avec ces acteurs est au service de leur plan d'action. Pour échanger efficacement avec ces élus, il faut donc surtout démontrer l'utilité de cet échange.

Le conseil municipal, si t'es un bon leader, il va te faire confiance. Moi, je suis dans cette mouvance-là, pour le moment. [...] Je guide et pour ça, je dois être pertinent. Il y a beaucoup la lecture, c'est sûr, on reçoit des infolettres [...]. Donc, si j'ai besoin d'une référence aujourd'hui, c'est facile. [...] J'aime beaucoup aller chercher de l'information sur l'ordinateur, c'est-à-dire trouver dans les bases de données ce qui est bon, ce qui est utile. Puis je vais voir ensuite les fédérations et les contacts que j'ai. Il y a bien des amis à moi, des gens que je connais, qui sont de bonnes références. (R2)

7.2.2.2 Les élus randonneurs : suivre leur réseau

La seconde catégorie d'élus, qui paraît être la plus nombreuse, est celle que nous nommons « les randonneurs », en raison de sa propension à suivre des chemins balisés. Elle est une première variante de la figure du notable identifiée par Pinson. Le rapport aux savoirs des randonneurs est en effet surtout basé sur leur réseau social habituel, souvent plus personnel que professionnel. Ces élus s'enquêtent avant tout de l'opinion et des savoirs des personnes qu'ils connaissent ou de références qui sont facilement accessibles. La profession et l'expertise de ces gens, comme la nature de leurs savoirs (expérientiels, professionnels ou scientifiques), importent peu. C'est surtout la facilité à s'enquérir du savoir et le sentiment de confort dans la démarche qui priment et ainsi, les savoirs détenus par les personnes avec qui ces élus entretiennent déjà une relation de proximité ont préséance. Cette élue l'exprimait ainsi : « Pour le moment, je me tourne surtout vers mes

collègues, les autres conseillers municipaux, mes voisins. [...] Pour moi, ceux près, c'est ma première source d'information. [...] Moi, ça me sécurise de savoir ça, qu'ils sont là » (R16).

Ces savoirs ne sont également pas mobilisés de façon stratégique, pour atteindre un but particulier, mais plutôt de façon que l'on pourrait qualifier d'affective. De cette façon, souvent, ces savoirs confortent les élus dans leurs pensées ou leurs actions. Ce n'est pas que les élus randonneurs soient fermés. Au contraire, ils se montrent très ouverts aux divers savoirs et tout aussi empathiques envers leurs concitoyens. Toutefois, ils se plaisent à emprunter les chemins – projets, actions – qu'on leur présente ou qu'ils connaissent déjà et s'affairent à les suivre de leur mieux. Les extraits d'entretiens que nous avons présentés dans la section 7.2.1 lorsque nous faisons un parallèle entre la figure dominante parmi les élus des petites municipalités québécoises, selon nos données, et la figure de l'élus notable, témoignent de cette tendance à suivre les chemins empruntés ou les connaissances des autres. Aussi ces élus de type randonneurs empruntent-ils ces sentiers entourés de gens qu'ils connaissent et apprécient, et avec les ressources qu'on leur aura données ou qu'ils auront facilement trouvées.

On retrouve donc parmi ces randonneurs de nombreux élus qui se fient aux savoirs et visions des autres pour prendre des décisions, dont au premier chef les fonctionnaires municipaux avec qui ils ont des contacts fréquents et les concitoyens de qui ils sont proches, ce qui laisse la place aux promoteurs comme à toute personne intéressée et influente d'orienter le développement de la municipalité. Leur rapport aux savoirs en est un principalement affectif : ils vont surtout mobiliser des acteurs et leurs connaissances en fonction de leur sentiment de bien-être et de sécurité dans cette démarche. Pour échanger efficacement avec ces élus, il faut ainsi surtout rendre cet échange facile et agréable.

7.2.2.3 Les élus marcheurs : faire cavalier seul

Nos résultats nous permettent de dégager une troisième catégorie d'élus relativement à leur rapport aux savoirs, plus marginale que les deux précédentes : celle des élus « marcheurs », qui préfèrent se promener dans les rues avoisinantes, voire dans leur propre cour, qu'en sentier. Elle représente une seconde variante de la figure du notable identifiée par Pinson. Nous avons en effet rencontré quelques élus dont le rapport aux savoirs est surtout basé sur leurs propres ressources : leur

jugement, leurs réflexes, leurs connaissances. En politique municipale, ils préfèrent donc effectuer une balade seule sur des rues qu'ils connaissent par cœur, c'est-à-dire porter un regard uniquement sur les dossiers qui les intéressent et avec lesquels ils sont à l'aise, dans le but essentiellement de donner leur avis personnel.

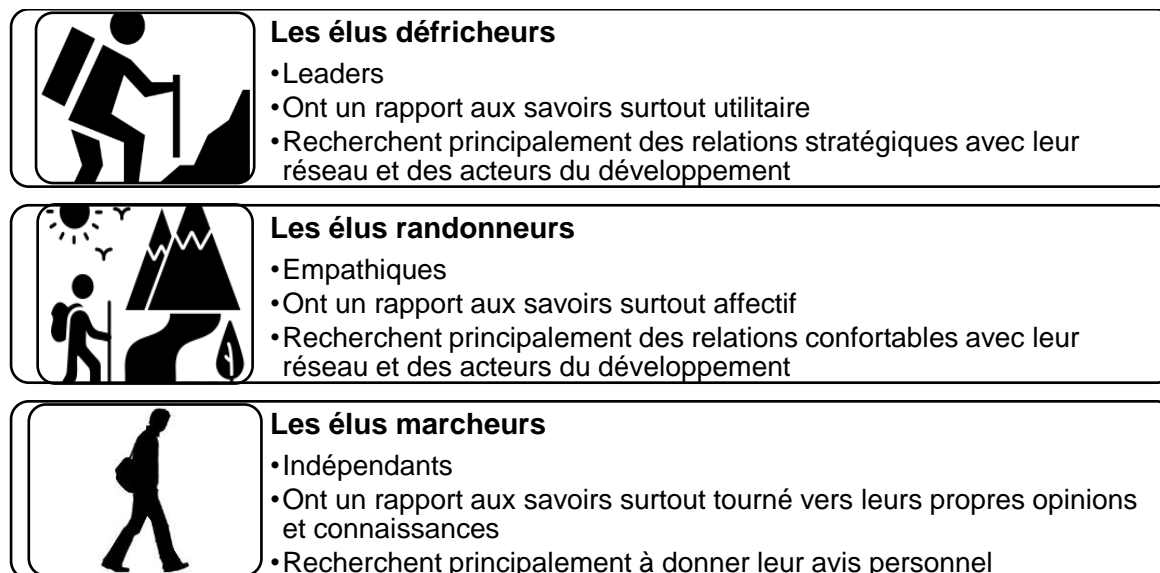
Ces élus évitent les échanges de savoirs, car ils tiennent à demeurer indépendants dans leur jugement. Ils ont par ailleurs une grande confiance envers ce dernier et envers les connaissances qu'ils ont acquises au fil du temps. Ils agissent en bons pères de famille, à l'instar de la figure traditionnelle du « layperson » ou du « gifted amateur », cet élu qui dit connaître son milieu et ses concitoyens et qui, sur cette base, désire les représenter, voire les défendre auprès de l'appareil municipal, pour leur assurer une bonne prestation de services à leur propriété (Mévellec et Tremblay, 2016; Steyvers et Verhelst, 2012).

Les marcheurs semblent être enclins à se rebeller contre les idées populaires ou les nouvelles tendances qui ne concordent pas avec leurs schèmes de pensées. Ils sont par ailleurs contre les partis politiques et se disent même souvent contre la politique elle-même, qu'ils associent à une soumission de leur indépendance.

Les informations utiles, je les ai en-dedans de moi. [...] Moi, je viens d'une génération où l'Église contrôlait. Il y avait du bon, il y avait du mauvais dans l'Église. Mais je me suis dit : il n'y a plus un curé qui va m'endormir. Ni un parti [politique]. J'ai tellement de culture générale, ok, j'ai tellement de culture générale que je regarde les choses et je vois tout de suite. Je vois tout de suite ce qu'il y a à voir. Pas besoin de lire. Je ne lis pas les affaires qu'on reçoit. Je sais d'instinct. (R17)

On pourrait les qualifier de rigides, certes, mais la confiance en eux dont ils font preuve rend une partie de l'électorat confiante envers eux également et les opinions qu'ils émettent dans l'exercice de leurs fonctions sont aussi partagées par certains citoyens. Ils marchent seuls donc et parlent en leur nom, sur la base de leurs propres jugements et connaissances, mais il n'en demeure pas moins que des gens les suivent.

Figure 8. Trois figures typologiques basées sur le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises



7.3 Les interactions caractérisant le rapport aux savoirs de chaque profil d'élus

Les interactions sociales, considérées selon les théories interactionniste, du socioconstructivisme ou du capital social et que nous avons utilisées pour éclairer le rapport général aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises à la section 7.1, peuvent aider à mieux saisir le rapport aux savoirs de chacun des profils de cette typologie.

Nous avons retrouvé le profil des défricheurs chez des élus, maires ou conseillers, qui disaient tous consacrer plus de vingt heures par semaine à leur poste. Ces conditions semblaient leur offrir de l'espace et des occasions pour mobiliser davantage de connaissances et diversifier leurs sources de référence. Ils ont également tous fait état d'un riche réseau de liens professionnels dont ils pouvaient faire bénéficier la municipalité; des liens faibles, extérieurs à leur réseau social immédiat. Ils étaient en outre motivés par l'orientation du développement de leur municipalité et non prioritairement à représenter leurs concitoyens, si bien que leur capital social n'était ni le même que celui des randonneurs, ni mobilisé dans le même but. Les randonneurs, quant à eux, nous ont davantage fait mention de leurs liens avec des employés municipaux qu'ils côtoient, avec leurs voisins ou avec des citoyens. Ils étaient fortement motivés par la représentation de leurs concitoyens auprès de l'appareil municipal et très confiants envers les idées des fonctionnaires

municipaux et des personnes qu'ils jugeaient expérimentées. Ce capital social était donc mobilisé pour confirmer leur rôle de porte-parole et justifier auprès de lui la place qu'ils occupent en politique municipale, dans une relation de certaine réciprocité. Tandis qu'avec les marcheurs, nous nous sommes retrouvée devant un profil où la limitation des interactions sociales dominait. Cette limitation venait avec un apport également restreint en connaissances, ce qui correspondait à la position très indépendante que protégeaient ces élus qui avaient grandement confiance en leurs propres ressources.

7.4 Conclusion de l'analyse portant sur l'élus relationnel

Ce chapitre nous a permis de discuter des résultats de notre recherche en les mettant en relation avec notre problématique initiale et notre cadre conceptuel, tout en mobilisant plus particulièrement les théories interactionniste, socioconstructiviste et du capital social pour analyser nos données. De cette manière, nous avons pu examiner la modalité privilégiée des élus des petites municipalités québécoises concernant l'acquisition de connaissances, soit les interactions directes avec des personnes connues et de confiance. Il en est ressorti une compréhension de cette préférence basée sur la situation de l'élus dans son environnement social et professionnel et sur les interactions qui en découlent (éclairage interactionniste). La prise en compte du fondement social de l'apprentissage a aussi permis d'approfondir cette compréhension (éclairage socioconstructiviste), alors que les contraintes temporelles et les liens sociaux forts sont davantage caractéristiques du milieu dans lequel ces élus exercent leurs fonctions, ce qui teinte leurs habitudes de référence. Finalement, la prise en compte de leur réseau social et des avantages qu'ils en retirent ajoute à la compréhension de ces habitudes (éclairage du capital social).

Ces connaissances nous ont ensuite permis de confirmer la vraisemblance de notre hypothèse de recherche, qui se fondait sur la typologie des élus municipaux créée par Pinson (2009). Nous avons pu établir qu'en conformité avec la figure de l'élus notable, la plupart des élus des petites municipalités québécoises mobilisent essentiellement les savoirs de leur réseau proche : des citoyens et des fonctionnaires municipaux avec qui ils entretiennent des liens de proximité. Nos données nous ont en outre permis d'aller au-delà de la simple transposition du modèle typologique de Pinson, pour l'adapter au contexte des petites municipalités québécoises, en lien avec le rapport aux savoirs des élus. Nous avons donc présenté une nouvelle proposition typologique basée cette

fois sur ce rapport aux savoirs, qui permet de compléter celle de Pinson, notamment en déclinant la figure du notable en deux variantes.

Nous retrouvons dans cette nouvelle typologie trois principales catégories d'élus : les défricheurs, les randonneurs et les marcheurs, qui illustrent chacune de façon synthétisée les principales caractéristiques des habitudes de référence des élus, de leurs perceptions des savoirs et de l'utilisation qu'ils en font. Les défricheurs s'apparentent grandement à la figure des élus leaders de Pinson et leur rapport aux savoirs en est un utilitaire. Ils ont une vision politique et mobilisent les connaissances de leurs contacts tout comme d'acteurs du développement plus éloignés d'eux, dans une visée stratégique d'accomplissement de réalisations précises. Les randonneurs, eux, ne présentent pas une telle vision et suivent plutôt les connaissances de concitoyens et de fonctionnaires municipaux qu'ils connaissent, embrassant surtout les idées que ces connaissances émettent. Ils ont un rapport aux savoirs qualifié d'affectif et recherchent ainsi principalement des relations confortables et accessibles concernant l'échange de savoirs. Finalement, certains élus préfèrent limiter leurs interactions sociales et la mobilisation de savoirs qui en découlent. Ils se veulent indépendants et se fient essentiellement à leurs propres connaissances pour remplir leur rôle d'élus en bons pères de famille, conformément à une vision traditionnelle de ce mandat.

Cette typologie et la perspective relationnelle qui l'accompagne permettent donc de mieux saisir le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises. La question de leur professionnalisation, sous-tendant ce rapport, demeure toutefois à être approfondie à la lumière de nos résultats. C'est ce à quoi nous nous attarderons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VIII. LA PROFESSIONNALISATION COMME APPRENTISSAGE

Ce second chapitre de discussion de nos résultats fait un retour sur l'évolution des élus municipaux vers une certaine professionnalisation, expliquée de différentes façons selon l'analyse des chercheurs. Nos résultats nous renseignent en effet sur cette tendance à la professionnalisation telle qu'elle semble vécue dans les petites municipalités québécoises. Il apparaît qu'elle soit davantage une réalité des municipalités elles-mêmes, perceptible dans les responsabilités qui leur incombent et les dossiers qu'elles ont à traiter, qu'une réalité pleinement vécue et verbalisée par les élus. Cette professionnalisation reposerait donc grandement sur les compétences et visions des fonctionnaires municipaux plutôt que sur celles des élus, qui apparaissent limitées par divers aspects de l'organisation municipale et de l'actualisation des mandats politiques.

On discerne cette limitation tout d'abord dans l'écart entre les volets théorique et pratique de leur rapport aux savoirs citoyens. On la perçoit également dans leur conception de l'expertise, dépolitisée. Aborder leur rôle politique du point de vue d'un apprentissage social et professionnel, tout comme considérer leur place dans les modalités partenariales de gouvernance territoriale, nous offrent des clés pour mieux saisir ces limitations et pouvoir accompagner les élus dans leur évolution, en lien avec la professionnalisation des municipalités.

8.1 L'écart entre les volets théorique et pratique du rapport aux savoirs des citoyens

La mise en relation de nos résultats avec la tendance à la professionnalisation des élus municipaux fait ressortir un important écart entre les motivations des élus des petites municipalités québécoises quant à l'acquisition et l'utilisation des savoirs détenus par les citoyens, et les gestes qu'ils posent en ce sens. En effet, le volet théorique du rapport que les élus municipaux entretiennent avec les savoirs détenus par les divers acteurs du développement territorial, c'est-à-dire la perception qu'ils ont de ces connaissances, paraît plutôt favorable. Certains acteurs attirent davantage la confiance et l'intérêt quant aux connaissances qu'ils détiennent : les fonctionnaires municipaux d'abord, mais également des citoyens. Les élus valorisent les savoirs de ces gens, surtout lorsqu'ils les associent à l'expérience pratique, « terrain » ou professionnelle qu'ils ont. Cette perception favorable se retrouve aussi, dans une moindre mesure certes, mais tout de même présente, envers les savoirs des gens d'affaires, bien qu'elle soit plus mitigée et parfois empreinte de méfiance. Il n'y a finalement

qu'envers les savoirs détenus par les professionnels du milieu communautaire que les élus semblent avoir une perception moins favorable, c'est-à-dire un doute ou une opinion négative quant à l'intérêt de les mobiliser dans l'exercice de leurs fonctions politiques.

Or, le volet pratique de ce rapport des élus aux divers savoirs ne correspond pas toujours aux perceptions relevées, surtout en ce qui concerne les savoirs des citoyens. Contrairement à la situation des savoirs des fonctionnaires municipaux, envers lesquels les élus ont à la fois une perception très favorable et une forte tendance de référence, la situation est différente quand il s'agit des savoirs détenus par les citoyens. Bien que les élus affirment les valoriser grandement, leurs actions prises pour s'en enquérir demeurent circonscrites à certains réseaux, orientées vers certaines personnes. Chez la plupart des élus, surtout ceux des profils randonneur et marcheur, l'attitude adoptée face à l'acquisition de ces savoirs de façon plus globale, pour prendre le pouls des citoyens et même, rechercher leur engagement dans une vision plus participative de la démocratie locale, demeure somme toute passive. Certains élus se disent même réfractaires à la mise en place de modalités formelles de participation citoyenne, qui constituent à leurs yeux une perte de temps, un exercice plutôt vain, comme en témoigne cet extrait :

Les consultations publiques, je crois qu'il n'y a pas un conseil municipal qui aime ça. C'est long, c'est plate et ça s'écarte tout le temps du sujet. J'hais ça. Mais je pense que nos citoyens sont écoutés quand même, je pense qu'ils sont à l'aise de venir au bureau municipal et de venir parler directement, s'il y a quelque chose... Souvent, ça se fait plus *underground*, dans l'informel. Moi, personnellement, je trouve que ça ne sert à rien, les consultations publiques. (R7)

Cette position questionne fondamentalement le rapport des élus à la démocratie, questionnement de plus en plus soulevé par les experts au regard des mouvements visant à « démocratiser la démocratie » (Petit et al., 2022, p.7). Il est par ailleurs au cœur d'un numéro de la revue *Participations* (2020/1, 26-27), qui demande directement : « Les élu-es aiment-ils la démocratie participative? » et d'un récent numéro de la revue *Politiques et Société* (2022/41, 2), qui « confirme la prégnance de la représentation-délégation dans les conceptions qu'ont les élu-es de la démocratie, et ce dans une diversité de contextes » (Petit et al., 2022, p.12).

Cette dichotomie entre les volets théorique et pratique du rapport des élus aux savoirs des citoyens semble en effet, selon l'analyse de nos données, reliée à la perception qu'ils ont de leur rôle de représentants, de porte-parole, rôle également ressorti des données de Mévellec et Tremblay (2016) et de Breux et Couture (2022). De cette façon, si les connaissances et opinions des gens qui habitent le territoire ont une valeur parce qu'elles s'inscrivent dans une parole que l' élu doit transmettre à l'appareil municipal, dans la mesure où cet élu se sent lui-même connaissant de cette parole, les actions entreprises pour s'en enquérir seront limitées. Il paraît alors pertinent que l' élu oriente son approche vers l'ouverture à cette parole, par une attitude empathique et une invitation aux citoyens à venir à lui ou au conseil municipal. La perception des savoirs des citoyens comme « un objet à transmettre » (voir Figure 8) nous semble pouvoir expliquer cette position : pourquoi entreprendre des démarches possiblement laborieuses pour s'enquérir d'un objet alors qu'on pense déjà le posséder ou qu'il puisse nous être apporté par le citoyen lui-même?

Nous opposons cette perception des savoirs des citoyens à celle contenue dans l'esprit de la reconnaissance des municipalités comme « gouvernements de proximité » par le gouvernement provincial du Québec. Comme l'indique ce dernier :

C'est dans le but de reconnaître ce rôle central des municipalités et d'accroître leur capacité d'agir que l'Assemblée nationale du Québec a adopté en 2017 la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Cette loi, aussi connue sous le nom de projet de loi n° 122, accorde plusieurs nouveaux pouvoirs aux municipalités tout en allégeant leur reddition de comptes au gouvernement. Elle s'appuie notamment sur le principe de subsidiarité qui privilégie un rapprochement entre les lieux de décision et les citoyens. Reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité, c'est aussi reconnaître la nécessité d'une participation accrue des citoyennes et citoyens à la vie publique municipale. C'est pourquoi le projet de loi n° 122 offre aussi à la population de nouvelles possibilités de participer. (MAMH, 2022b)

La perception ici mise de l'avant des savoirs détenus par les citoyens en est une davantage mobilisatrice, où non seulement « l'objet » que représentent ces savoirs est valorisé, mais également l'investissement du citoyen dans la vie démocratique. Cette perception élargie interpelle une collaboration avec le citoyen « acteur du développement de son milieu » et détenteur de

connaissances expérientielles sur ce milieu, comme de connaissances professionnelles. Ces connaissances n'ont pas à être portées vers l'appareil municipal par l' élu, qui prétend les détenir à même ses propres ressources ou qui les reçoit du citoyen venu les lui confier. Elles ont plutôt à être portées par le citoyen lui-même, autonome et actif dans une structure démocratique qui lui ouvre son espace.

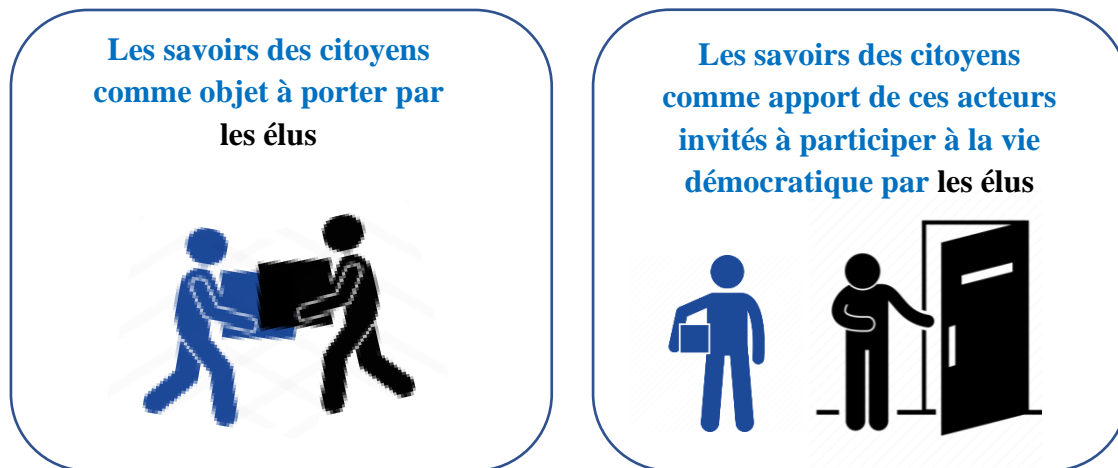
La vision que les élus entretiennent de leur rôle peut ainsi influencer leur perception des savoirs des citoyens, alors que la participation accrue de ces derniers à la vie politique siérait davantage à un rôle de leader ou de facilitateur d'échanges entre divers groupes d'acteurs, au profit du développement territorial. Elle pourrait donc être davantage endossée par des élus défricheurs, qui sont plus éloignés de la vision traditionnelle de leur rôle. Cet extrait en est un exemple :

Mes premiers consultants, les premiers que je consulte, ce sont mes citoyens. Qu'est-ce qu'ils veulent, qu'est-ce qu'ils comprennent. [...] Pour qu'on puisse continuer à appeler des consultations de vraies consultations, il faut toujours bien avoir le respect des citoyens, pour les entendre, les écouter. Mais souvent, ce n'est pas ça, on invite les gens alors que les décisions sont prises, les permis sont émis et là, on doit expliquer aux gens que la consultation arrive après et ce n'est pas pour savoir s'ils sont d'accord ou pas, c'est sur autre chose. Comment expliquer ça... Les gens ont l'impression de s'être faits flouer. Ce n'est pas une consultation. Ce n'est pas comme ça que je veux travailler. Je veux écouter les gens en amont des décisions. (R18)

Gauthier et al. (2020) concluaient d'ailleurs, dans leur étude explorant l'implication des maires des dix plus grandes villes québécoises dans la mise en place de dispositifs de participation publique, à leur influence majeure dans l'adoption de mesures participatives allant au-delà des procédures obligatoires prévues dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). Certains maires seraient plus enclins à politiser la scène municipale et ainsi, à innover pour favoriser la participation des citoyens à la vie démocratique. Nos résultats nous portent à croire que ces maires auraient davantage le profil de défricheurs quant à leur rapport aux savoirs. Or, la majorité des élus des petites municipalités québécoises étant davantage du type randonneur, la perception de leur rôle comme porte-parole de leurs concitoyens domine, accompagnée d'une certaine passivité face à la mise en place de modalités participatives.

Rappelons par ailleurs que la vision des savoirs des citoyens qui accompagne les changements législatifs liés à la Loi 122 peut être associée à la professionnalisation des élus municipaux, alors que les enjeux complexes du développement territorial appellent une ouverture de la démocratie à la collaboration entre acteurs (Barbier et Larrue, 2011; Duran, 2001; Lamoureux, 2008; Lévesque, 2005; Riffon, 2016). Notre analyse permet donc de soutenir qu'à cet égard, les élus des petites municipalités québécoises seraient moins investis dans un processus de professionnalisation que certains dispositifs légaux les y invitant. Cette constatation fait écho aux conclusions de Lachapelle et Bourque (2020), qui relevaient qu'une culture démocratique demeurait à être développée au sein des municipalités, notamment parce que de nombreux élus restaient frileux ou timides face à la participation citoyenne. Breux et Couture (2022), à la suite de leur étude portant sur la circulation de l'information au sein de trois municipalités périphériques de Montréal, indiquaient quant à eux que leur analyse « laisse entrevoir une démocratie fortement personnalisée et faiblement structurée idéologiquement » (p.39), où la figure de l'élus bien ancrée dans la démocratie représentative limite le développement d'une vision et de compétences liées à la démocratie participative. Dans la section suivante, nous analyserons cette posture des élus en jetant un regard plus spécifique à leur conception de l'expertise et à leur situation d'apprenants.

Figure 9. La position des élus selon leur perception des savoirs des citoyens



8.2 La recherche de l'expertise dépolitisée

En lien avec la professionnalisation des élus, outre l'écart relevé entre les volets théorique et pratique de leur rapport aux savoirs des citoyens, l'analyse de nos résultats dégage chez eux une

certaine conception de l'expertise. Cette conception relie la connaissance à l'expérience professionnelle surtout, et à la formation également. Elle tend donc à valoriser davantage les connaissances techniques relatives à des réalisations municipales précises et à négliger ou à moins solliciter l'expérience acquise par le vécu, ou la valeur politique du partage de savoirs variés au sujet d'enjeux collectifs plus vastes.

Cette conception dépolitisée de l'expertise fait écho aux réformes urbaines du début du 20^e siècle où, pour préserver le rôle de l'expert de l'influence du politique, est apparue une panoplie de professions touchant différents secteurs de l'action publique (Bacqué et Gauthier, 2011; Le Saout, 2013). Cette séparation entre les sphères politique et administrative, souhaitée pour éviter le clientélisme et la corruption, a été étanchéisée par le recours important des élus à l'expertise savante. Ce recours crée un fossé entre les personnes réputées « connassantes » et les autres, hiérarchisant du coup les savoirs détenus par les divers groupes d'acteurs du développement territorial (Wynne, 1996). Les citoyens se trouvent ainsi privés, dans une certaine mesure, de la légitimité de leur parole et de l'intérêt de leur participation politique. Cet état de fait concorde avec les analyses effectuées par de nombreux chercheurs à propos du rôle de l'expertise technique dans l'activité politique, soulignant au passage les dérives qui en découlent souvent, notamment dans des dossiers environnementaux où le vécu des citoyens est ignoré, au bénéfice de certaines élites économiques (Callon et al., 2001; Fischer, 1990; Fournis, 2016; Latour, 1999). Il y a plus de 20 ans déjà, Saurugger (2002) notait, après une analyse de l'impact du rôle de l'expertise sur l'action politique, que

ce système « postindustriel », fondé sur la mise en réseaux d'une expertise économique et technologique et du pouvoir bureaucratique, met de plus en plus en cause les concepts de démocratie fondés sur la participation représentative individuelle et citoyenne au processus décisionnel. (p.379)

Si cette dépolitisation des politiques publiques contribue fortement à leur opacité, elle semble pourtant conforter une partie de l'électorat, qui sent que les décisions sont prises sur des bases factuelles, suivant l'avis de personnes compétentes (Saurugger, 2002). La conception qu'ont les élus de l'expertise et de son rôle en politique municipale ne serait donc pas éloignée de celle qu'entretiennent eux-mêmes de nombreux citoyens (Savas et Sylvester, 2020).

Aussi ne faut-il pas perdre de vue que l'expertise n'est pas une caractéristique naturelle, mais socialement attribuée. « L'expert requiert un client qui admet sa propre ignorance », comme l'indique Düppe (2018, p. 25). De cette manière, la conception savante de l'expertise qu'entretiennent les élus municipaux les place dans une position d'ignorance, laquelle ne serait pas détachée, toujours selon Düppe, de leur perception d'une complexification des enjeux sociétaux. Face à cette complexité, les élus auraient tendance à préférer confier la tâche de la compréhension à certaines personnes sur la base de l'expertise qu'ils choisissent de leur attribuer, plutôt que de privilégier une intelligibilité collective rendue possible par la mise en commun de divers savoirs. Il s'agit là d'une position ancrée dans une vision positiviste du monde, où l'on recherche *la bonne solution* aux problèmes rencontrés, ce qui justifie de confier *aux bonnes personnes* le soin de la trouver (Saurugger, 2002). Cette position semble ignorante des biais cognitifs présents chez tous les humains, y compris ceux reconnus comme savants dans leur domaine, ou sourde à ces biais, qui pourtant relativisent les jugements basés sur l'expertise professionnelle (Beauchamp et Dubé, 2018). Elle semble également en contradiction avec la nature complexe des enjeux du développement territorial, qui débordent des paramètres technocratiques et ont une dimension sociale importante, bénéficiant des points de vue et des connaissances variées pour leur appréhension efficace (Duran, 2001; Lévesque, 2005).

En effet, l'histoire récente nous enseigne que ce choix de l'attribution de l'expertise à certains groupes privilégiés ne sert pas toujours adéquatement la gestion des problèmes sociétaux complexes. Cette approche s'insère dans une tendance à la technicisation des dossiers de développement territorial qui réduit l'importance de leurs aspects non techniques, avec pour conséquence recherchée ou induite de limiter les conflits (Bérard, 2018; Della Faille et al., 2016). Ces derniers sont pourtant essentiels à la santé démocratique (Durand Folco, 2023; Mouffe, 2003; Tosel, 2013) et les exemples se multiplient où les savoirs des citoyens ont permis de mettre au jour des éléments essentiels à considérer dans la gestion de dossiers, notamment de nature environnementale. Cet apport des connaissances des citoyens s'avère pertinent et souhaitable, qu'elles soient mobilisées comme « la capacité des acteurs profanes à entrer dans une logique de production scientifique » (Bérard, 2018, p. 65) ou comme savoirs en eux-mêmes, associés aux savoirs pratiques basés sur l'expérience du territoire, « subjectivement incorporés, irréductibles à une logique purement savante » (Bérard, 2018, p.65).

Il pourrait en être autrement et les savoirs de diverses natures, y compris ceux détenus par les citoyens, pourraient être reconnus comme des expertises variées méritant d'être mobilisées, dans un esprit démocratique d'appréhension des enjeux complexes. Une telle approche nécessiterait toutefois de la part des élus une « déconstruction du 'travail de frontières entre expert et non-expert', c'est-à-dire ce qui sépare autant que ce qui rapproche des manières différentes de connaître et d'éprouver le monde » (Düppe, 2018, p. 61). Le développement de la culture démocratique chez les élus, telle que présentée par Lachapelle et Bourque (2020), trouve donc à nouveau sa pertinence comme chemin de transition vers la professionnalisation des élus, au regard de leur vision prédominante de l'expertise. Le sous-développement de cette culture, découlant de cette vision apolitique de l'expertise ou la nourrissant, soutient en effet actuellement les pratiques timides des élus en matière de participation citoyenne, dont nous avons discuté plus tôt (voir section 8.1).

8.3 L'acquisition de connaissances : l' élu apprenant

En lien avec cet impératif de développer une culture démocratique, notre analyse du rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises ne peut faire l'économie d'aborder leur rôle politique du point de vue d'un apprentissage social et professionnel. En effet, les témoignages que nous avons recueillis indiquent sans équivoque que, comme pour tout métier ou profession, l'accomplissement du mandat politique nécessite l'acquisition de connaissances et l'adoption d'attitudes qui s'inscrivent dans un processus d'apprentissage. Cette considération est porteuse de pistes d'analyse pour comprendre la transition des élus municipaux dans le chemin de leur professionnalisation et les y accompagner efficacement.

Tout d'abord, elle remet à l'avant-plan l'aspect identitaire du rapport aux savoirs, soulevé par Lamine (2002) et Charlot (1997). L' élu apprenant arrive en politique municipale avec des connaissances propres forgeant son identité, que l'acquisition de nouvelles connaissances vient modifier. Les modèles d'élus valorisés socialement peuvent donc influencer la motivation des élus à acquérir certaines connaissances pour construire leur identité politique d'après une conception promue, le lien entre identité, valorisation sociale et motivation face à l'apprentissage étant scientifiquement établi (Amoudru, 2000; Ruel, 1987; Sannier-Bérusseau, 2022). L'expression populaire veut qu'on ait «les élus qu'on mérite », mais au regard de ce lien entre l'apprentissage et la formation identitaire, il serait peut-être plus juste de dire que l'on a les élus que l'on valorise.

Cette prise en compte de l'élus comme apprenant nous rappelle également le rôle essentiel que jouent les connaissances antérieures dans tout processus d'apprentissage, selon les théories constructivistes (Glaserfeld, 1984). Ces connaissances déjà détenues par l'apprenant avant un processus d'apprentissage sont en effet le socle sur lequel toute nouvelle connaissance vient se greffer. Cette considération a deux incidences sur notre compréhension du rapport aux savoirs des élus municipaux. Elle nous indique premièrement que, pour bien comprendre ce rapport, on ne peut faire abstraction de celui que ces personnes entretenaient avec les savoirs des divers acteurs du développement territorial *avant* leur entrée en politique municipale. Il s'agit en effet de la base sur laquelle seront construits leurs apprentissages relatifs à leur nouveau rôle comme représentants élus. Le profil professionnel du candidat, ses relations avec les différents groupes de sa communauté, ses connaissances et attitudes ne sont donc pas négligeables dans cette compréhension du rapport qu'il a avec les différents savoirs, une fois gagné son siège au conseil municipal. Il se dégage en outre un lien entre ces caractéristiques et le profil-type de l'élus, catégorisé en fonction de son rapport aux savoirs. Nos données relèvent en effet que l'élus de type défricheur aurait développé des relations professionnelles particulièrement importantes durant sa carrière, sur lesquelles il appuierait ses stratégies politiques. L'élus randonneur aurait quant à lui davantage un fort réseau de relations communautaires, établi au fil de ses engagements soutenus. Puis, c'est plutôt l'absence de réseau relationnel particulier qui caractérise l'élus marcheur, ce qui teinte tout autant ses réflexes à l'égard de l'apprentissage.

Deuxièmement, l'importance des connaissances antérieures dans l'apprentissage des élus municipaux invite les personnes et les organisations soucieuses de les soutenir dans la professionnalisation de leur rôle à tenir compte de ces connaissances dans tout processus visant à leur en faire acquérir de nouvelles. À titre indicatif, rappelons qu'il est ressorti de nos données que les élus sont nombreux à n'associer les savoirs scientifiques qu'aux universités, qu'ils considèrent éloignées de leur milieu. Nombreux sont également ceux qui associent le milieu communautaire exclusivement à l'action bénévole. Ce sont là des exemples de connaissances à considérer comme bases pour le développement de conceptions plus élargies des savoirs scientifiques et communautaires, de leur utilité et des modalités à privilégier pour les acquérir.

En outre, l'apprentissage requiert la considération non seulement des connaissances antérieures de l'apprenant, mais également de ses capacités et motivations, liées à ses dispositions intellectuelles

et affectives, comme à son environnement (Restrepo et Venet, 2022; Yvon et Zinchenko, 2011). De cette façon, si les théories constructivistes nous invitent à tenir compte des connaissances antérieures des apprenants dans le processus d'apprentissage, la conception développementale de celui-ci mène quant à elle à considérer également ce que l'apprenant est capable d'apprendre comme ce qui lui est pertinent d'apprendre, en fonction de son milieu. Nous nous sommes par ailleurs intéressée aux élus des petites municipalités justement parce que cet environnement semblait avoir une incidence sur leur professionnalisation et que les données scientifiques à leur sujet étaient lacunaires. Rappelons qu'il s'agit d'un milieu particulièrement influencé par la fiscalité municipale et que l'économie y repose souvent sur l'exploitation des ressources naturelles (Prémont, 2015; Yates et Arbour, 2016). Il s'agit également d'un milieu à l'environnement politique municipal essentiellement exempt de partis (Bherer et Breux, 2012; Chiasson et al., 2014), où les élus exercent pour la grande majorité leurs fonctions à temps partiel (Mévellec et al., 2022; Lefebvre et al., 2022; Lucas et Sayers, 2018). Il s'agit en outre d'un environnement où les liens de proximité avec les citoyens sont particulièrement prégnants et exercent une influence sur le comportement de l'électorat (Breux et Couture, 2018). Ces caractéristiques ont leur importance dans le profil d'apprenant des élus et doivent être considérées dans les actions entreprises pour les accompagner dans la professionnalisation de leur rôle, ne serait-ce qu'en s'assurant de présenter des exemples de municipalités comparables au milieu dans lequel ils évoluent, ce qui ne semble pas toujours le cas dans les outils développés à leur attention (Breux et Parent, 2023; Morestin, 2020).

Finalement, la notion de la pertinence de l'apprentissage prend de l'ampleur dans les théories relatives à l'apprentissage qu'on dit « signifiant », où l'accent est mis sur l'applicabilité des savoirs et sur la résolution de problèmes concrets (Landry, 2002; Restrepo et Venet, 2022). Considérer le rapport aux savoirs des élus dans une perspective évolutive au fil de l'apprentissage « signifiant » de leur rôle peut ainsi inciter à valoriser leurs réalisations en cours, qui sont autant d'occasions de tisser des relations significatives avec les divers acteurs du territoire. Nos données ont par ailleurs relevé à maintes reprises l'importance que les élus accordent à ces projets pour mobiliser des connaissances, qu'il s'agisse de réalisations ponctuelles ou, plus souvent pour les élus défricheurs, d'actions menées pour actualiser une certaine vision politique du développement de la municipalité. Ces réalisations concrètes sont donc à considérer non seulement comme des

motivations pour les élus à s'enquérir de certains savoirs, mais également comme des modalités d'apprentissage en elles-mêmes, en tant que situations signifiantes.

Figure 10. Trois aspects à considérer dans le processus d'apprentissage des élus



Au regard de ces considérations, résumées à la Figure 9, il apparaît évident que la professionnalisation des élus municipaux ne peut être considérée de façon uniforme, indépendamment des milieux urbains, ruraux, centrés, périphériques ou de la taille des municipalités dans lesquelles ils exercent leur mandat. L' élu en tant qu'apprenant n'a pas la même identité sociale et politique, ni le même environnement d'apprentissage, selon le territoire où il se situe. Son rapport aux savoirs ne peut être compris sans tenir compte de ces spécificités qui apportent autant de nuances à l'actualisation du concept de professionnalisation de son rôle.

8.4 La place occupée par les élus des petites municipalités dans la gouvernance de leur territoire

Nous terminons ce chapitre de discussion à propos de la professionnalisation des élus des petites municipalités québécoises en analysant l'éclairage qu'apportent nos données sur la place qu'ils occupent dans la gouvernance territoriale. Revenons avant tout brièvement sur la définition de cette gouvernance, ici comprise comme une modalité explicite de partage de pouvoir décisionnel entre acteurs de divers secteurs, dans le but d'appréhender des problématiques complexes de développement collectif. Fortement promues dans les années 1980 et 1990, ces modalités partenariales ont été ébranlées au Québec depuis le début des années 2000, notamment avec le démantèlement par le gouvernement provincial de lieux de concertation établis, comme les CRÉ et les CLD. Ces changements ont été menés entre autres sous l'influence des organisations

représentant les municipalités, soit la FQM et l'UMQ qui, sans nier l'intérêt de la gouvernance territoriale, militaient pour un pouvoir accru des municipalités en matière de développement. Elles ont obtenu ce pouvoir dans les dispositions de la Loi 122 reconnaissant les municipalités comme des gouvernements de proximité. De cette manière, les municipalités québécoises et les MRC qui les regroupent sont désormais des joueuses de centre sur la patinoire du développement territorial. Elles gèrent seules des enveloppes budgétaires destinées à soutenir des initiatives de développement et ont davantage de latitude dans les décisions qu'elles peuvent prendre dans certains volets de l'action municipale, comme en aménagement du territoire et dans leur gestion budgétaire (MAMH, 2022b).

Les lieux de concertation entre acteurs n'ont cependant pas été totalement rayés de la carte du développement territorial et des régions se sont mobilisées pour recréer des instances multisectorielles similaires aux CRÉ. L'idée a par ailleurs germé en Outaouais avec l'initiative, actuellement sur la glace, de l'Assemblée régionale de l'Outaouais (<https://prefetsoutaouais.ca/>). Des tables partenariales traitant d'enjeux sectoriels sont également encore très actives partout dans la province, qu'il s'agisse de concertations orientées vers le développement social, environnemental ou économique en général ou vers certains domaines ou enjeux spécifiques comme l'éducation, la lutte à la pauvreté, la diversification économique, l'accueil et l'intégration des immigrants, la gestion intégrée ou la protection de territoires, etc. On assiste en outre, depuis une quinzaine d'années, à une multiplication des modalités novatrices mettant en relation des acteurs de divers secteurs, dans un objectif d'enrichissement collectif et d'appréhension démocratique d'enjeux complexes. Mentionnons entre autres les observatoires régionaux de l'Estrie, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue et ceux à venir par la création du Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires annoncée par le MAMH au printemps 2023 (MAMH, 2023); les laboratoires et lieux d'échanges créés dans le cadre du Grand dialogue pour la transition socioécologique du Saguenay-Lac-St-Jean; les Ateliers des savoirs partagés dans les régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et de la Gaspésie. Tous ces lieux de concertation revêtent un intérêt concernant la professionnalisation des élus, car ils incarnent l'idée de mobiliser des savoirs variés pour appréhender les diverses facettes des réalités sociétales et la mise en place d'actions concertées pour améliorer les collectivités.

Toutefois, nos données indiquent que les élus des petites municipalités québécoises ont une connaissance variable de l'existence des lieux de concertation sur leur territoire et une perception tout aussi variable de leur intérêt à y participer. Plusieurs, surtout parmi les randonneurs et les marcheurs, associent ces lieux aux comités de leur municipalité ou de leur MRC, lesquels regroupent cependant, dans une très forte proportion, uniquement des élus. Ils ne peuvent ainsi être considérés comme des regroupements partenariaux.

Puis, lorsque l'on désigne spécifiquement des lieux de concertation entre acteurs de divers secteurs, plusieurs élus mentionnent ne pas vouloir y perdre leur temps. Le fait que plusieurs élus ne voient pas l'intérêt de mobiliser les connaissances des professionnels du milieu communautaire dans l'exercice de leurs fonctions pourrait être lié à cette position réfractaire, puisque nombre d'instances partenariales sont initiées ou orchestrées par ce milieu (Bourque, 2008; Lachapelle, 2013).

Toutefois, certains élus - surtout des défricheurs - voient dans ces regroupements de partenaires un intérêt pour traiter de dossiers complexes de développement ou encore, pour effectuer des apprentissages concernant les processus d'échange et de décision en groupe. Cet extrait en témoigne :

C'est utile de participer à une table de concertation, surtout au niveau de la mécanique du processus de décision. Je peux comparer avec comment on agit à la municipalité et voir qu'on est correct. Même si les sujets traités sont différents. Le « comment on fait » est important et en sortant voir ce qui se fait ailleurs, ça aide à juger, à améliorer nos processus. (R4)

Il ressort de ces données un constat à l'effet que les élus municipaux ne prennent pas nécessairement leur place dans les modalités partenariales associées à la gouvernance territoriale à la hauteur de l'intérêt reconnu envers cette dernière. Le partage du pouvoir définissant cette gouvernance requiert des modalités précises et concertées de dialogue et de prises de décision, qui reposent sur une connaissance et une reconnaissance des acteurs du développement et des lieux de concertation. Or, on relève des lacunes dans cette connaissance et cette reconnaissance qu'ont les élus des divers acteurs et des savoirs qu'ils détiennent, tout comme dans celles des tables

partenariales de leur territoire. Avant même de discuter du rôle qu'ils jouent au sein de ces tables au regard de la légitimité que leur statut d'élus leur confère et des ressources et pouvoirs dont ils disposent, il apparaît pertinent de se questionner sur ces lacunes et leur impact sur cette gouvernance. On relève en effet qu'elle paraît s'opérationnaliser, dans plusieurs milieux, en marge de la politique municipale. Des acteurs communautaires et des professionnels d'institutions publiques et parapublics surtout, et parfois des citoyens, des gens d'affaires et des scientifiques aussi, se réunissent et mettent en commun leurs connaissances dans tous les territoires québécois et déploient des plans d'action concertés, souvent en parallèle des agendas municipaux. Il est vrai que les acteurs actualisant l'idée de la gouvernance territoriale n'ont pas à être tous présents pour que cette dernière s'instaure comme mode de développement territorial. Or, considérant le rôle important - et plus que jamais reconnu - des municipalités dans ce développement, il semble pertinent de questionner les retombées de l'absence, volontaire ou non, des élus municipaux à plusieurs tables partenariales : l'impact sur la portée comme sur la pertinence des actions entreprises, mais aussi sur les élus eux-mêmes, en lien avec leur professionnalisation.

Les concertations multisectorielles sont effectivement non seulement des lieux d'actualisation de la gouvernance territoriale, mais également des lieux d'apprentissage de l'intérêt et des modalités de cette actualisation (Bourque, 2012; Comeau et al., 2018; Robitaille, 2016; Sénécal et al., 2010). L'analyse de la professionnalisation des élus d'un territoire donné peut ainsi être enrichie de celle de la place qu'occupent les élus au sein de ces regroupements, du point de vue des élus eux-mêmes comme de celui des acteurs souvent regroupés en parallèle de l'action municipale. À ce titre, l'accompagnement des élus relatif à leur professionnalisation pourrait aborder leur participation active aux instances partenariales de leur milieu.

8.5 Conclusion de l'analyse portant sur la professionnalisation des élus des petites municipalités québécoises

Nous avons présenté, dans ce dernier chapitre discutant nos résultats, leur apport à la compréhension de la professionnalisation des élus municipaux. S'il nous est apparu que les municipalités elles-mêmes sont propulsées dans cette professionnalisation de leurs rôles et responsabilités au regard des attentes sociétales et des obligations légales les concernant, la professionnalisation des élus eux-mêmes, dans les petites municipalités québécoises, paraît plus

chétive. Aussi notre analyse nous a-t-elle conduite à considérer cette professionnalisation comme un processus d'apprentissage. Cette compréhension, utile pour mieux saisir cette tendance telle qu'articulée dans les petites municipalités québécoises et pour transposer cette connaissance en actions d'accompagnement, s'est articulée autour de trois constats: l'écart entre les volets théorique et pratique du rapport que les élus entretiennent avec les savoirs des citoyens, leur conception dépolitisée de l'expertise et leur position d'apprenants.

Nous avons en effet expliqué qu'indépendamment du fait que la Loi 122 adoptée en 2017 promeut la mobilisation des savoirs des citoyens dans l'exercice de la politique municipale, dans une vision associée à la professionnalisation de leur rôle, et que les élus ont une perception positive de ces savoirs, les actions qu'ils entreprennent pour solliciter la participation citoyenne demeurent timides. En termes d'apprentissage, il y aurait là un espace pour développer une culture démocratique valorisant les savoirs des citoyens, associée à une vision de leur rôle s'éloignant de celle prédominante de l'élus porteur de la parole de ses concitoyens.

La conception que plusieurs élus entretiennent à l'égard de l'expertise ne serait pas étrangère à la situation qui prévaut majoritairement concernant leur rapport pratique aux savoirs des citoyens. Valoriser surtout l'expertise savante crée en effet une frontière entre les différents acteurs du développement territorial, qui pourtant ont tous un apport important à la compréhension des enjeux et défis relatifs à ces derniers. L'apprentissage d'une culture démocratique peut ici aussi s'avérer propice à une déconstruction de cette conception dépolitisée de l'expertise, au bénéfice de la valorisation des savoirs variés, incluant ceux détenus par les citoyens.

Finalement, considérer la professionnalisation des élus comme un processus d'apprentissage les place dans un rôle d'apprenants cohérent avec les témoignages recueillis sur l'évolution des connaissances et attitudes qu'engendre l'exercice de leur mandat politique. Les théories de l'apprentissage nous offrent ainsi des pistes d'analyse et d'action pouvant enrichir la compréhension de la professionnalisation des élus et le soutien qui leur est apporté dans ce cheminement. La prise en compte du facteur identitaire des savoirs, le rôle des connaissances antérieures dans le processus d'apprentissage, la pertinence de cet apprentissage au regard de l'environnement de pratique et son enseignement sur l'importance des contextes signifiants sont autant d'éléments que nos données nous ont permis de discuter.

Ces différents angles d'analyse du processus d'apprentissage qu'est la professionnalisation des élus municipaux nous ont ainsi offert différentes clés pour l'optimiser. Ces clés, jumelées à la typologie des élus des petites municipalités complémentaire à celle de Pinson (2009) que nous avons exposée à la section 7.2.2, peuvent en effet s'avérer utiles à des démarches d'accompagnement ou d'autoformation faisant évoluer le rapport aux savoirs des élus, au bénéfice du développement territorial.

CHAPITRE IX. LES CONTRIBUTIONS DE CETTE RECHERCHE, SES LIMITES ET LES AVENUES OUVERTES

Ce dernier chapitre clôt la discussion de nos résultats en résumant les principales contributions scientifiques de notre recherche, en exposant ses limites et en identifiant des avenues pouvant être explorées dans de futurs travaux, en vue d'approfondir le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités québécoises. Évidemment, relever ces contributions, limites et avenues constitue un exercice de distanciation par rapport à nos travaux qui requiert de les observer d'un œil extérieur, que nous ne pouvons emprunter totalement. Ce que nous exposons dans ce chapitre pourrait ainsi être grandement enrichi de l'avis de personnes qui n'ont pas été impliquées dans cette recherche. C'est pourquoi nous tenons à mentionner que nous sommes soucieuse de diffuser le plus largement possible les résultats de cette thèse, pour alimenter les échanges avec la communauté scientifique comme avec les milieux professionnels et de pratique et les collectivités, en lien avec le rôle des élus municipaux dans le développement territorial.

Nous présenterons donc trois contributions de cette étude que notre connaissance de la littérature sur la politique municipale et le développement territorial nous permet de juger comme importantes, à savoir : la valorisation des élus des petites municipalités québécoises, celle du rôle des employés municipaux et notre typologie pouvant soutenir les élus. Nous présenterons ensuite trois limites de cette thèse, qui permettent d'en circonscrire la portée. Nous terminerons en mettant en lumière deux angles morts de notre étude, ressortis lors de l'analyse de nos données.

9.1 La valorisation des élus des petites municipalités québécoises

Cette thèse, par son articulation autour des élus des petites municipalités québécoises, contribue à valoriser leur rôle en tant qu'acteurs centraux dans le développement territorial au Québec. C'est effectivement sur la base de cette place de plus en plus importante qu'ils occupent dans l'arène du développement territorial, place qu'ils ont par ailleurs revendiquée par la voix des leurs associations municipales (FQM, 2017; UMQ, 2012) et qui est également associée à une conception de leur professionnalisation, que nous nous sommes intéressée à eux. Déjà, les prendre pour objet d'étude en vertu de leur rôle leur accorde une certaine valeur basée sur la reconnaissance de ce dernier, dans un paysage scientifique où les regards des sciences sociales et politiques sont quasi exclusivement tournés vers les métropoles. Nous avons donc contribué à documenter un objet

d'études peu abordé, dans la même veine que certains travaux canadiens portant sur la globalisation et les périphéries de ressources. Nous avons du coup contribué à mettre en valeur ces territoires - et leurs acteurs politiques - souvent laissés dans l'ombre, que sont les milieux moins peuplés et plus périphériques en termes d'économie politique, bien qu'ils soient de loin les plus nombreux au pays.

Outre cette valorisation inhérente à notre sujet d'étude, notre recherche a confirmé l'ancrage communautaire des élus municipaux, souvent à l'origine de leur désir d'engagement politique. Les élus sont, pour la plupart, fortement engagés dans leur milieu, avant même d'être candidats aux élections. Cet état de fait est méritoire quand on connaît l'apport considérable de l'action bénévole au mieux-être collectif (Bourque, 2017; Panet-Raymond et al., 2002), de même que les bénéfices qu'une communauté et qu'un individu peuvent retirer de l'investissement citoyen (Gauthier, 2019; Waserman, 2015).

Mis à part le mérite social des élus municipaux, notre thèse a surtout permis de rappeler l'influence déterminante qu'ils ont dans l'actualisation de la gouvernance territoriale et d'apporter des connaissances sur le déploiement de l'action publique dans les petites municipalités, en prenant comme porte d'entrée le rapport aux savoirs des élus. Les différentes facettes de ce rapport entretenu par les élus avec les savoirs des divers acteurs de leur milieu, que notre recherche a éclairées, constituent autant de facteurs pouvant favoriser ou nuire aux modalités partenariales au sein d'un territoire. Parmi les principaux facteurs facilitants, nous avons pu identifier la perception majoritairement positive que les élus entretiennent face aux savoirs des citoyens, des employés municipaux et des scientifiques, leur recours important aux savoirs des employés municipaux, leurs connaissances d'outils développés par des organismes voués à les soutenir et leur désir général de s'enquérir de connaissances pouvant leur permettre d'accomplir des réalisations concrètes dans le cadre de leur mandat. Parmi les principaux facteurs nuisibles à l'instauration d'une gouvernance territoriale que notre recherche a éclairés se trouvent les principales habitudes de référencement des élus par rapport aux citoyens, qui peuvent alimenter le clientélisme politique et la marginalisation de certains citoyens, en plus de nuire à la pleine participation citoyenne. Notons aussi le fait que certains élus semblent prêts à déléguer leur pouvoir politique à la direction générale de leur municipalité. Soulignons également la faible valorisation des savoirs détenus par les employés du milieu communautaire et le faible recours à ces savoirs, nourris par une

méconnaissance ou une connaissance limitée de ce secteur. Mentionnons également le peu de contacts directs entre les élus municipaux et les acteurs du milieu scientifique. Puis, notons le recours limité des élus aux outils destinés à les soutenir dans leur mandat et la surcharge d'informations écrites qu'ils reçoivent en fonction du temps qu'ils ont à y consacrer, qui les encourage à sélectionner des sujets d'apprentissage sur lesquels ils possèdent déjà des connaissances. Finalement, relevons que leur conception dominante du développement de leur municipalité, associée au développement économique basé sur le développement immobilier, couplée d'une absence d'orientation politique claire chez plusieurs élus, puisse placer les savoirs des gens d'affaires en situation privilégiée d'influence.

Nous avons ainsi, par notre thèse, reconnu l'ascendance déterminante des élus dans l'actualisation de la gouvernance territoriale et identifié par leur rapport aux divers savoirs des leviers et des défis relatifs à cette actualisation. Nous avons donc valorisé l'importance de leur rôle dans le développement territorial, en démontrant que ce rôle n'est pas qu'important par le pouvoir légitime qui leur est accordé par voie d'élection, mais également par le pouvoir qu'exercent leurs attitudes et habitudes sur la collaboration avec les autres acteurs du développement de leur territoire.

9.2 La valorisation du rôle des employés municipaux

Nos résultats ont aussi permis de braquer les projecteurs sur l'importance cruciale des employés municipaux dans l'action publique se déployant au sein des petites municipalités québécoises. Ces personnes sont les références premières des élus, qui leur accordent leur confiance et même, parfois, leur délègue un certain pouvoir politique.

Le contexte d'exercice des mandats politiques dans les petites municipalités vient appuyer ces habitudes de référence des élus aux employés municipaux, alors que la plupart consacrent seulement quelques heures par semaine à ce mandat. Notre recherche a relevé que les élus préfèrent acquérir des connaissances par l'échange direct plutôt que par la lecture ou l'analyse de documents imprimés ou virtuels, tâche que les employés municipaux peuvent plus facilement effectuer dans l'exercice de leurs fonctions. Si les élus reconnaissent la compétence des employés municipaux par leur formation, mais surtout par l'ampleur de leur expérience professionnelle, c'est également en

vertu du temps que ces derniers ont à accorder à l'analyse de dossiers qu'ils choisissent de s'appuyer sur leurs connaissances et opinions.

Outre cette reconnaissance générale du rôle central joué par les fonctionnaires municipaux dans l'exercice de la politique dans les petites municipalités québécoises, nos données indiquent que c'est surtout par les fonctionnaires de leur municipalité et de leur MRC que les élus s'enquèrent de savoirs scientifiques. Cette contribution de notre recherche apporte un vif éclairage dans le domaine du développement territorial et du développement des collectivités, pour quiconque vise à transférer des connaissances aux élus. Pour les experts de la santé publique, de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, de la diversification économique, de la transition socioécologique, de la gestion intégrée des ressources environnementales et tous les scientifiques qui déploient des efforts en vue de transférer des connaissances utiles à la prise de décision dans les localités, cette identification de la courroie de transmission première que représentent les fonctionnaires municipaux s'avère très importante. Les stratégies et outils créés pour rejoindre les élus municipaux devraient ainsi être accompagnés de stratégies et d'outils pour également, voire prioritairement rejoindre les professionnels œuvrant dans les municipalités et MRC québécoises.

9.3 Une typologie pouvant faciliter le soutien aux élus municipaux

Les typologies sont des outils qui permettent de classifier des éléments associés à une réalité complexe, pour en faciliter l'analyse et l'appréhension. Elles servent la saisie générale d'un phénomène en masquant ses nuances et spécificités. De cette manière, elles rendent possible le déploiement d'actions globales liées à la réalité étudiée et c'est dans cette visée pragmatique que nous avons pour objectif spécifique de cette thèse d'en créer une. Pour des professionnels et des chercheurs interpellés par le rôle des élus municipaux dans le développement territorial, notre création de profils-types d'élus, basée sur leur rapport aux savoirs des différents acteurs de ce développement, peut s'avérer utile. Elle permet de conceptualiser des approches et des outils s'adressant à une majorité d'élus des petites municipalités québécoises, fondées sur des caractéristiques générales qu'ils partagent.

Nous avons ainsi pu relever trois profils principaux d'élus de petites municipalités, auxquels nous avons attribué des noms relatifs à la randonnée, pour l'utilité de la métaphore. Les plus nombreux

sont ceux que l'on a nommés les randonneurs : des élus fortement empathiques, qui ont un rapport aux savoirs plutôt affectif et qui recherchent principalement des relations confortables avec leur réseau proche comme avec les acteurs du développement. Nous avons noté que pour échanger efficacement avec ces élus, il est préférable de miser sur la facilité et l'agréabilité de l'échange.

Nous avons identifié une seconde catégorie d'élus, qui ont un rapport plus utilitaire aux savoirs, pour servir leurs réalisations relatives à leur vision du développement de leur municipalité. Nous les avons nommés les défricheurs. Leaders, ils recherchent principalement des relations stratégiques avec leur réseau de contacts et les acteurs du développement, au service de leur vision. Démontrer à ces élus l'utilité de l'échange peut ainsi s'avérer aidant pour une collaboration efficace.

Nous avons finalement identifié une troisième catégorie d'élus, beaucoup plus marginale en nombre que les deux autres. Nous les avons nommés les marcheurs, alors qu'ils font preuve de beaucoup d'indépendance. Très sûrs d'eux-mêmes, ils ont un rapport aux savoirs surtout tourné vers leurs propres connaissances et opinions, qu'ils cherchent à mettre de l'avant dans leurs échanges. Discuter avec eux revient alors surtout à les écouter et il faudra user de beaucoup de stratégies interpersonnelles pour gagner leur confiance et les ouvrir à d'autres connaissances.

Cette typologie constitue un outil pratique et réflexif pour tous les professionnels et chercheurs soucieux de soutenir les élus des petites municipalités dans leur professionnalisation au sens général ou spécifiquement dans leur acquisition de connaissances relatives à des dossiers qu'ils ont à traiter en lien avec cette professionnalisation.

En outre, il nous apparaît que l'adaptation de la typologie de Pinson que constitue notre catégorisation est aussi une contribution importante de notre thèse, pour trois raisons. Premièrement, elle permet d'ajuster cette célèbre typologie au contexte politique municipal québécois, ce qui n'est pas sans intérêt compte tenu des différences importantes existant entre ces systèmes, notamment concernant la place des partis politiques. Deuxièmement, nous avons fait cet ajustement au contexte spécifique des municipalités québécoises de petite taille, ce qui est également un apport intéressant, puisque la typologie d'origine avait été basée sur l'étude de grandes villes, comme la vaste majorité des travaux scientifiques analysant la scène politique

municipale et les outils en découlant. Notre typologie peut ainsi nourrir des réflexions et des actions mieux adaptées au contexte des petites collectivités. Finalement, contrairement à la typologie de Pinson, la nôtre n'est pas basée sur une évolution temporelle du rôle endossé par les élus municipaux. En effet, bien que Pinson (2009) ait indiqué que ses profils-types se juxtaposaient dans le temps, il a associé l'émergence et l'âge d'or de chacun à certaines périodes, balisées par des évolutions sociales. Basés plutôt sur les différences relevées par notre étude quant au rapport entretenu par les élus avec les divers savoirs, les trois profils de notre typologie font tous partie du paysage actuel en politique municipale québécoise, dans les petits milieux. C'est davantage vers l'évolution spécifique du rapport aux savoirs des élus que cette typologie oriente le regard et de ce fait, elle reconnaît le pouvoir que peuvent exercer les élus eux-mêmes sur leur propre évolution. Il en est de même pour le pouvoir des organismes voués à les soutenir.

9.4 Des limites servant la juste appréciation de la valeur de cette thèse

Pour apprécier cette thèse à sa juste valeur, on se doit de prendre en considération ses principales limites. Outre celles reliées à sa méthodologie et identifiées à la section 3.6, nous en relevons ici trois autres, relatives à la nature de l'objet étudié, à notre positionnement personnel comme élue municipale et aux retombées potentielles de notre recherche.

La première limite concerne le concept de savoir. Il est en effet fortement teinté au niveau culturel et identitaire, si bien que toute tentative de cerner le rapport qu'entretient un individu avec un savoir donné repose sur un certain jugement, une perception extérieure qui dénature ce rapport. La classification même des savoirs, comme nous l'avons indiqué dans notre cadre conceptuel, relève d'une vision ethnocentrée. Les savoirs dans un lieu donné ne sont pas forcément reconnus valides ou même définis de la même façon dans un autre lieu. Par ailleurs, la définition d'une culture locale nous porte à croire que ces différences ne sont pas présentes qu'entre pays, mais également - dans une certaine mesure - entre territoires d'un même pays ou d'une même province. Ainsi, pour réellement saisir le rapport aux savoirs, faudrait-il véritablement s'imprégner de la culture locale d'un territoire, ce qui mobilise en recherche des méthodes ethnographiques qui n'ont pas été utilisées dans le cadre de notre thèse. Nous avons donc étudié le rapport aux savoirs des élus de petites municipalités à partir de notre propre point de vue sur ces savoirs. Or, nous avons tout de même concentré notre recherche dans la région administrative de l'Outaouais, que nous habitons

depuis plus de vingt ans, ce qui profite à notre compréhension des savoirs tels que perçus par les élus interviewés. Par ailleurs, tenter de saisir le rapport des élus aux savoirs expérimentiels, professionnels ou scientifiques morcelle l'expérience politique de ces gens. Nous avons tenté de réduire l'ampleur de cette limite en associant les savoirs abordés aux acteurs du développement qui les portent, plutôt qu'à leur catégorisation théorique : les savoirs des citoyens, des professionnels des milieux communautaire ou municipal, des gens d'affaires, des scientifiques. Toutefois, là encore, diviser la connaissance en fonction du rôle de la personne qui la porte, c'est réduire cette personne à ce rôle. Il y a là une limite importante dans la compréhension du rapport aux savoirs, car les connaissances d'un individu ne sont pas cloisonnées selon le rôle qu'il endosse dans une situation donnée, si bien que les savoirs des citoyens peuvent également être professionnels, que les savoirs professionnels sont influencés des savoirs de ces mêmes personnes en tant que citoyens, etc. Notre étude s'est concentrée sur une vision interactionniste des savoirs, c'est-à-dire en considérant ceux mobilisés par les élus au gré de leurs interactions avec les divers acteurs concernés par les enjeux de développement territorial. Ceci nous a permis d'appréhender ces savoirs d'une façon cohérente avec le rôle des élus municipaux, qui sert au mieux les objectifs de notre recherche. Cette vision est cependant restreinte et nous sommes consciente qu'elle catégorise de façon artificielle les connaissances mobilisées par les élus.

La seconde limite que nous nous devons de souligner constitue à la fois un écueil de notre recherche et une force par rapport à la première limite d'ancrage culturel des savoirs. Il s'agit de notre position d'élue municipale. Elle a grandement servi la réalisation de cette thèse, pour deux raisons. Être nous-mêmes une élue d'une petite municipalité pour un deuxième mandat consécutif nous a tout d'abord facilité l'échange avec les élus interviewés qui, lors des entretiens, ont pour la plupart exprimé se sentir en confiance de discuter avec une semblable, confiance qu'ils ont par ailleurs démontrée par l'ouverture et la générosité dont ils ont fait preuve en répondant à nos questions. Ensuite, cette position d'élue a facilité notre compréhension du discours des élus, alors que nous partageons un langage et des références communes. Toutefois, nous savons que notre rôle d'élue municipale a assurément teinté notre analyse des données recueillies, précisément à cause de ce langage et de ces références que nous partageons avec les élus. Notre subjectivité était inévitablement engagée dans cette analyse. Si elle constitue une voie de compréhension plus profonde des discours recueillis, elle les marque également de notre propre vécu en politique

municipale, ce qui a exigé de notre part des efforts soutenus de mise à distance face à notre objet d'étude, pour assurer l'éthique scientifique de cette recherche, comme expliqué à la section 3.3.2. Le portrait que nous avons dessiné du rapport aux savoirs des élus des petites municipalités est bel et bien basé sur les données que nous avons recueillies. Toutefois, nos efforts de distanciation ne sauraient garantir une abstraction totale de notre propre expérience en politique municipale. Cette dernière correspond cependant largement à l'expérience dont ont témoigné les élus que nous avons interviewés.

La dernière limite que nous soulevons de cette thèse est liée à ses retombées potentielles. La typologie que nous avons créée, tout comme les pistes de réflexion et d'action que nous avons nourries par la discussion de nos résultats, pourraient soutenir involontairement l'élitisme politique, en donnant faussement l'impression d'une hiérarchie entre les profils d'élus. Ceci serait à la fois contraire à nos valeurs et bien éloigné des objectifs de cette recherche. Nous avons mené cette étude pour éclairer le rapport aux savoirs des élus des petites municipalités, en contexte de professionnalisation de leur rôle, en vue de comprendre ce rapport et ses incidences sur cette professionnalisation et non pour y porter un jugement moral. Le jugement éloignant de la pleine compréhension, il nous apparaîtrait malheureux et nuisible que les contributions de notre thèse l'abreuvent. Il est vrai que nous voulions contribuer à améliorer l'accompagnement des élus par des acteurs scientifiques ou professionnels soucieux de les soutenir dans leur professionnalisation, ce qui relève d'une vision normative du rôle de l' élu. Nous croyons en effet souhaitable que cet accompagnement soit optimal, à la lumière des données actuelles sur la place occupée par les municipalités et plus généralement parlant, le palier local, dans le développement territorial. Toutefois, nous nous gardons bien d'associer à cet accompagnement optimal quelque orientation que ce soit en faveur d'un profil professionnel ou personnel précis d' élu, ou en défaveur d'un autre. Pour un exercice sain de la démocratie et en conformité avec les préceptes du vivre-ensemble, nous soulignons que cette thèse permet de mieux connaître les élus des petites municipalités québécoises, au bénéfice du soutien qui puisse leur être apporté à tous et chacun, indépendamment de leur profil, au nom de l'importance de leur rôle en tant que représentants élus.

9.5 L'intérêt de creuser les enjeux relatifs au sexe et au profil professionnel des élus municipaux

Outre les limites que nous venons de présenter, notre recherche recèle également deux importants angles morts. Il s'agit de deux facteurs pouvant influencer le rapport aux savoirs des élus, que notre modèle d'analyse n'avait pas pris en compte, se basant sur les facteurs davantage présents dans la littérature. Comme ces deux facteurs additionnels se sont avérés pouvoir altérer le rapport que les élus entretiennent avec les savoirs de certains acteurs ou de leurs collègues, ils seraient à ajouter aux grilles d'analyse portant sur le milieu municipal. Il s'agit du sexe des élus et de leur profil professionnel.

Concernant le sexe (masculin ou féminin), nos données ont fait ressortir qu'il pouvait influencer non pas la perception ou l'utilisation de certains types de savoirs par les élus, mais plutôt celles des savoirs détenus par certaines personnes : les femmes. Des élues ont en effet noté que leurs opinions et connaissances, tout comme celles de concitoyennes, étaient discréditées ou dévalorisées par des confrères élus, parce qu'elles provenaient de femmes. Si cette situation semblait marginale, il n'en demeure pas moins qu'elle ait affecté des élues de façon similaire, soit en leur causant du chagrin et de la colère, mais également le sentiment de devoir se battre au sein de leur conseil pour obtenir leur juste place, malgré leur élection légitime. Cette misogynie que l'on retrouverait dans certains milieux municipaux constitue donc un élément pouvant affecter non seulement le rapport aux savoirs des élus, mais aussi l'exercice sain de la démocratie locale.

Les efforts se sont multipliés depuis les vingt dernières années au Québec pour inciter les femmes à poser leur candidature aux élections des paliers provincial et municipal, et le gouvernement provincial a lancé une campagne spécifique à ce sujet aux dernières élections municipales en 2021 (MAMH, 2020). On note par ailleurs, depuis seize ans, une évolution constante de l'égalité des sexes au sein des conseils municipaux de la province (Gouvernement du Québec, 2022b). Prêter plus attention aux situations misogynes pouvant sévir dans les conseils municipaux de la province, c'est-à-dire les documenter et les analyser pour nourrir des réflexions et des actions, pourrait certainement appuyer ces efforts en faveur de l'égalité des sexes.

Quant au profil professionnel des élus, il s'agit d'un facteur pouvant influencer les connaissances antérieures de ces derniers de même que leur identité. Ces deux éléments ont un impact sur leurs

apprentissages futurs. D'abord, les connaissances d'un individu forment son identité et ainsi, l'acquisition de nouvelles connaissances se fera plus aisément en accord avec une modification identitaire souhaitée. Le profil professionnel des élus peut ainsi être porteur de pistes pour saisir son rapport premier aux divers savoirs, avant tout processus transformateur par l'acquisition de connaissances au cours de mandat politique. Puis, le rôle des connaissances antérieures d'un individu dans l'acquisition de nouvelles connaissances nous mène à considérer celui joué par les relations entretenues avec les savoirs des divers acteurs du développement territorial *avant* l'entrée en politique municipale, pour comprendre le rapport aux savoirs des élus. Ces relations sont en effet la base sur laquelle seront construits les apprentissages des élus relativement à leur nouveau rôle. Leur profil professionnel et les relations avec les différents groupes de la communauté, les connaissances et les attitudes qui y sont rattachées ne sont donc pas négligeables dans la compréhension du rapport qu'ils entretiennent avec les différents savoirs, une fois assis au conseil municipal.

L'intérêt que revêt le profil professionnel des élus pour mieux analyser leur rapport aux savoirs s'avère donc indéniable. On doit toutefois prendre garde, en l'abordant, de ne pas soutenir une certaine forme d'élitisme politique contraire à l'esprit démocratique. La démocratie représentative se base en effet sur le principe d'égalité face au pouvoir, à savoir que toute personne est égale face à la possibilité de poser sa candidature aux élections de tout ordre. Certains experts relèvent par ailleurs que cette égalité est perçue comme étant d'autant plus réelle au palier municipal (Breux et Couture, 2018; Mévellec et Tremblay, 2016). La ligne peut être mince entre l'analyse du rapport aux savoirs des élus et la hiérarchisation de ces derniers en fonction de certains profils de compétences. À ce sujet, il peut s'avérer utile de se rappeler que l'objectif visé par cette analyse est d'ajouter des connaissances scientifiques à celles existantes au sujet de l'exercice démocratique de la politique municipale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le rapport qu'entretiennent les élus des petites municipalités québécoises avec les savoirs détenus par les divers acteurs du développement territorial est au cœur de cette thèse. Nous nous sommes intéressée à ce savoir parce que la professionnalisation des élus municipaux et la primauté qui leur est accordée en matière de développement territorial accentuent leur besoin de mobiliser divers savoirs pour aborder des enjeux complexes. Or, comme les recherches en politique municipale se concentrent sur les milieux urbains et celles abordant l'utilisation des savoirs dans l'action publique étudient majoritairement le recours à la science, la question suivante se posait: quel rapport entretiennent les élus des petites municipalités québécoises avec les différents savoirs dans l'exercice de leurs fonctions? Nous voulions analyser ce rapport dans ses volets pratique et théorique et projections construire une classification rendant compte de sa diversité.

Les connaissances issues de la littérature scientifique au sujet des élus municipaux et du rapport aux savoirs nous ont permis d'émettre une hypothèse de recherche. Nous avons en effet retenu que, traditionnellement, l'élu municipal assoit sa légitimité sur son capital social, issu de son engagement dans son milieu ou de son positionnement économique. La tendance des électeurs à accorder leur confiance à un candidat davantage sur la prémisse de l'estime sociale serait particulièrement présente dans les petits milieux. Puis, nous avons tenu compte du fait que la tendance à la professionnalisation des élus municipaux, bien qu'influencée par des facteurs socioéconomiques globaux, est aussi reliée aux conditions d'exercice de leur mandat et à ce sujet, certaines conditions propres aux petites municipalités désavantageraient les élus de ces milieux. Leur intérêt et leur capacité à traiter d'enjeux plus politiques que techniques seraient atteints. Ces connaissances nous ont permis d'avancer l'hypothèse que malgré la tendance à la professionnalisation des élus municipaux observée dans les milieux urbains et associée par Pinson (2009) à leur transition vers un profil de leaders, les élus des petites municipalités québécoises afficheraient majoritairement un profil davantage associé à la figure du notable. Ainsi croyions-nous que, dans une logique interactionniste traditionnelle, ils mobiliseraient essentiellement des savoirs citoyens issus de leurs réseaux de connaissances, tout en s'appuyant sur l'appareil municipal. Leur motivation à servir promptement leurs concitoyens en services municipaux et leur

vision de leur rôle comme porte-parole de ces concitoyens exerceraient une influence négative sur leur désir de s'enquérir de savoirs plus éloignés de ces réseaux.

Notre recherche s'est inscrite dans un paradigme constructiviste associé au pragmatisme. Notre démarche fut davantage inductive et ne visait ainsi pas à confirmer notre hypothèse, mais à en confirmer ou infirmer la vraisemblance en mettant de l'avant le discours des élus et ce qui en émergerait. Ce discours a été recueilli à l'aide d'entretiens semi-dirigés, structurés par un cadre d'analyse tenant compte des connaissances existantes sur notre objet d'étude. En lien avec notre approche inductive, ce cadre a laissé une large place aux personnes interviewées et à la diversité de leur vécu. Les sept élus de chacune des 919 municipalités québécoises de moins de 5000 habitants, soit 83% de l'ensemble des municipalités de la province, où réside 14% de la population québécoise, étaient notre population cible. Nous avons circonscrit notre terrain de recherche à la région administrative de l'Outaouais. Parmi les 413 élus des petites municipalités de cette région, nous avons procédé à un échantillonnage raisonné de vingt-quatre élus, en vue d'obtenir des données de personnes aux profils démographique et politique variés. Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits, pour procéder à une analyse compréhensive.

Nos résultats de recherche ont confirmé la vraisemblance de notre hypothèse, à savoir que les élus des petites municipalités québécoises restaient plutôt ancrés dans la figure de notable définie par Pinson (2009). Ils ont effectivement tendance à se référer prioritairement aux gens qu'ils connaissent et à qui ils accordent leur confiance sur la base de l'expérience pratique. En outre, c'est souvent pour répondre aux invitations de proches que les élus municipaux se sont lancés dans l'arène politique, et c'est souvent en fonction du pouvoir accordé par ce réseau qu'ils orientent leurs actions.

Nos résultats nous ont aussi permis de définir une toute nouvelle typologie, qui complète celle de Pinson et l'adapte à la scène politique des petites municipalités québécoises, en apportant notamment des variantes à la figure du notable. À l'instar de celle de Pinson, cette typologie est basée sur l'ancrage social des élus. Toutefois, les figures qui la composent ne sont pas tirées d'une évolution de leur profil, mais de trois façons distinctes, bien que non exclusives, dont ils appréhendent les interactions avec les divers acteurs du développement territorial. Nous avons

donné à chaque profil un nom relatif à la randonnée, pour l'utilité de la métaphore. Cette typologie est ainsi composée du profil de l' élu défricheur, de l' élu randonneur et de l' élu marcheur.

Nos résultats indiquent finalement que la tendance à la professionnalisation dans les petites municipalités québécoises est davantage celle des municipalités elles-mêmes, c'est-à-dire des responsabilités qui leur incombent et des dossiers qu'elles ont à traiter, que des élus. Cette professionnalisation reposerait donc grandement sur les compétences et la vision des fonctionnaires municipaux. La professionnalisation des élus de ces municipalités paraît davantage limitée par divers aspects de l'organisation municipale et de l'actualisation des mandats politiques. Considérer l'évolution du rapport aux divers savoirs de ces élus comme un apprentissage offre des clés de réflexion et d'action pour mieux saisir ce rapport et, d'un point de vue normatif, accompagner les élus dans leur cheminement vers la professionnalisation. La prise en compte du portrait typologique créé peut à ce sujet s'avérer pertinente. Cette typologie insiste notamment sur l'importance de l'aspect socioaffectif et relationnel dans les stratégies d'accompagnement et de communication envers la plupart des élus.

Somme toute, notre recherche, par l'intérêt qu'elle porte aux petites municipalités québécoises et aux acteurs du développement territorial que sont les élus, constitue par sa simple existence une avancée dans les domaines de la politique municipale et de celui du développement territorial. Elle contribue en effet à décloisonner les connaissances scientifiques des métropoles et villes populeuses, ce qui en soit peut aider à valoriser les milieux excentrés ou ruraux, souvent dans l'ombre quand il s'agit d'analyser l'action publique. Ces milieux sont moins peuplés, certes, mais ils sont les plus nombreux et donc, une majorité d'élus y exercent leurs fonctions. D'autre part, ils ont un contexte socioéconomique et culturel propre qui influence les pratiques en matière de développement et mérite ainsi des analyses distinctives. La tendance observée concernant l'évolution des rôles des élus municipaux et l'incidence des développements récents en matière de pouvoirs accordés aux municipalités ne peuvent être étudiées de façon globale, sans égard aux distinctions majeures qui modulent l'exercice du mandat politique selon les milieux. Si les regroupements municipaux revendiquent haut et fort la prise en compte de ces différences entre les municipalités, notamment dans le déploiement des règles et politiques provinciales en matière d'action publique locale, les recherches scientifiques tendant à les masquer en braquant les

projecteurs sur les villes et régions centrales, faisant ombrage aux lieux ruraux ou excentrés où travaillent la majorité des élus municipaux. Par notre thèse, nous reconnaissons l'importance de cette prise en compte des nuances territoriales qui affectent l'exécution des mandats politiques municipaux. En outre, nos résultats contribuent à nourrir les connaissances concernant le vécu propre aux municipalités peu peuplées, pour dépasser les préjugés ou les présomptions en vue de fonder des réflexions et des actions sur la base de données provenant du discours d'élus de petites municipalités québécoises.

En plus de cet apport scientifique et social concernant la réalité de l'exercice politique dans les petits milieux, notre thèse contribue à valoriser les savoirs autres que ceux issus de la science, en s'intéressant au rapport que les élus municipaux entretiennent avec chacun. Là encore, il s'agit d'un apport important de nos travaux, qui transcende ceux présentés au neuvième chapitre. Dans le domaine de la mobilisation des connaissances, bien que l'échange entre les acteurs détenant divers savoirs soit promu, nombreux sont les travaux qui s'intéressent exclusivement à l'usage des connaissances scientifiques, contribuant du coup à les placer sur un piédestal. Sans nier la valeur de la science et l'importance de sa mobilisation accrue pour le développement territorial, nous sommes heureuse d'avoir, par cette thèse, contribué à mettre en lumière la diversité des savoirs détenus par les acteurs de ce développement et mis l'accent sur l'intérêt de leur mobilisation dans le cadre de modalités de gouvernance territoriale. Les connaissances scientifiques sont en mal de reconnaissance et d'utilisation soutenue par les décideurs locaux, tandis qu'aux paliers décisionnels supérieurs, on leur attribue de tristes liens corrompus avec certaines orientations politiques. Tout en reconnaissant qu'aucune connaissance n'est absolument objective dans la mesure où elle est humainement traitée et intégrée, il y a lieu de revaloriser la science sur plusieurs fronts, pour mettre notamment de l'avant son riche apport à la compréhension des phénomènes sociaux complexes. Toutefois, cette revalorisation ne devrait pas se faire au détriment de la reconnaissance de l'importance des autres formes de savoirs, issus de l'expérience ou propres à l'exercice d'une profession. Ce serait contribuer à l'étanchéité entre le milieu scientifique et les milieux de pratique, laquelle nuit par ailleurs à l'utilisation des connaissances scientifiques. Ce serait surtout contraire à l'appréhension des enjeux à traiter en matière de développement territorial, où tous les types de savoirs apportent un éclairage sur certains aspects à considérer pour établir des solutions collectivement ancrées et inspirantes. La valorisation de tous les types de savoir sert finalement la

démocratie en elle-même, reconnaissant que dans son exercice le plus élémentaire, elle convie la parole de chaque citoyen, porteuse de valeurs et connaissances propres, à se joindre à celle des autres dans la discussion, la confrontation parfois, la recherche de consensus certes mais surtout, dans sa pleine expression, valable en elle-même.

De cette façon, au regard des connaissances que nous avons apportées par notre recherche doctorale et de sa contribution à la reconnaissance de l'exercice politique dans les petites municipalités du Québec, et la reconnaissance de la place de l'ensemble des types de savoirs dans le développement territorial, nous considérons que cette thèse constitue un travail scientifique porteur. Nous la voyons en effet comme une porte ouverte sur les petites municipalités québécoises, qui permet d'y jeter un regard scientifique mais surtout, qui invite à s'y aventurer davantage, pour mieux connaître et apprécier ce milieu de vie et les acteurs qui le développent. Déjà, elle est à l'origine de deux recherches complémentaires conduites dans le cadre de stages Mitacs réalisés au cours des deux dernières années et d'une troisième recherche complémentaire subventionnée par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue qui sera conduite dès l'automne 2023. Elle alimente en outre des recherches que nous conduirons dans le cadre de notre stage postdoctoral à la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Nous sommes ainsi convaincue de la richesse que renferment nos données et leur analyse, et fort enthousiaste à l'idée de poursuivre des recherches sur la base des réflexions nourries et des questionnements soulevés par cette étude.

ANNEXE A : GUIDE D'ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ

Nous sommes le (date) avec le.la répondant.e (numéro attribué au.à la répondant.e) qui est un.e élu.e (spécifier conseiller.ère ou maire.sse) d'une petite municipalité de (nom de la MRC) et nous effectuons cet entretien (en personne, au téléphone ou en visioconférence).

DES RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX LIÉS AUX CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour commencer, j'aimerais savoir :

1. À l'heure actuelle, au total, vous occupez les fonctions d'él.u.e municipal.e depuis combien d'années?
2. Aux dernières élections, avez-vous été élu.e par acclamation ou par scrutin?
3. Cela vous donne un total de combien de mandats successifs en politique municipale?

3.1 Avez-vous eu des mandats non successifs? Combien?

Merci beaucoup. Allons-y avec les questions liées à vous, comme élu.e municipal.e et les fonctions liées à ce rôle. Il s'agit d'échanger à propos de votre perception des choses, de votre vision sur le rôle des élu.es. Il n'y a évidemment pas de bonnes ou de mauvaises réponses et mon objectif n'est pas de juger de la valeur de vos réponses. Mon objectif est plutôt de prendre en compte vos réponses, dans le cadre de ma recherche doctorale.

LE STATUT À TEMPS PLEIN OU PARTIEL / LE TEMPS CONSACRÉ AUX FONCTIONS

4. Combien d'heures par semaine consacrez-vous en moyenne à votre mandat d'él.u.e?
 - 4.1 Si ce n'est pas votre premier mandat, est-ce que le temps consacré à vos fonctions d'él.u.e a évolué dans le temps? Est-ce que vous consacrez plus de temps ou moins de temps? Qu'est ce qui explique que ça a changé selon vous?

LES MOTIVATIONS PRINCIPALES

5. Quelles ont été vos principales motivations à vous présenter comme candidat.e aux élections municipales de 2021?
 - 5.1 Étiez-vous motivé.e par un dossier en particulier?
 - 5.2 Si vous vous êtes présenté.e auparavant, quelles étaient vos motivations à ce moment-là?

LA VISION DE SON RÔLE

6. Décrivez-moi la façon dont vous voyez votre rôle d'élue municipal.e.
 - 6.1 Est-ce que cette perception a changé? Si oui, qu'est-ce qui a amené ce changement?

L'UTILISATION DES DIVERS SAVOIRS

7. De façon générale, sur quoi ou sur qui est-ce que vous vous basez pour approfondir vos connaissances par rapport aux dossiers municipaux que vous traitez ou prendre une décision au conseil municipal?
 - 7.1 Pourriez-vous me donner un exemple d'une décision importante que vous avez eu à prendre et de la façon dont vous vous êtes informé.e pour pouvoir la prendre?
 - 7.2 Est-ce que vos sources d'information ont tendance à varier en fonction des types de dossier? Pouvez-vous préciser?
 - 7.3 Quel.s type.s de dossier.s vous pousse.nt le plus à aller chercher des connaissances dans votre travail d'élue.e?

LA PERCEPTION DISCURSIVE DES DIVERS SAVOIRS, LES MODALITÉS D'ACQUISITION DES SAVOIRS, L'ACCÈS AUX SAVOIRS, LA VALORISATION DES SAVOIRS PAR LE MILIEU DE PRATIQUE

8. Nous allons discuter maintenant de différents groupes qui possèdent chacun des connaissances. Pour chacun, j'aimerais d'abord savoir si, de façon générale, vous trouvez que leurs connaissances sont utiles pour vous, comme élu.e, municipal.e...
 - a) les employés municipaux?
 - b) les citoyens?
 - c) les chercheurs et les universitaires?
 - d) les organismes communautaires?
 - e) les gens d'affaires?
9. Reprenons chaque de ces groupes et dites-moi : dans votre rôle d'élue.e, avez-vous des contacts directs – en personne – ou indirects – par des formations, des lectures, etc. – avec chacun? Pourquoi (que la réponse soit oui ou non)?
 - a) les employés municipaux?
 - b) les citoyens?
 - c) les scientifiques?
 - d) les organismes communautaires?
 - e) les gens d'affaires?

10. Pensez-vous que votre municipalité valorise les connaissances de chacun de ces groupes? Pourquoi selon vous? Et comment percevez-vous cela?

- a) les employés municipaux?
- b) les citoyens?
- c) les scientifiques?
- d) les organismes communautaires?
- e) les gens d'affaires?

11. À titre d'él.u.e, participez-vous à des rencontres d'une table de concertation qui regroupe des acteurs de différents secteurs, comme le secteur public, des organismes communautaires, etc? Si oui, laquelle ou lesquelles? Et pourquoi (que la réponse soit oui ou non)?

11.1 Est-ce que cette participation vous donne accès à des informations qui vous servent dans votre prise de décision?

12. Y a-t-il une ou des ressources web ou écrites, comme une revue, qui vous sont utiles dans votre rôle d'él.u.e? Si oui, laquelle ou lesquelles?

12.1 Quelles utilisations en faites-vous? À quelle fréquence?

13. Votre municipalité est membre de (la FQM ou l'UMQ). En quoi cela vous est utile dans votre rôle d'él.u.e?

13.1 Quelles sont les ressources de (la FQM ou l'UMQ) que vous utilisez? Est-ce qu'il y a d'autres ressources que votre association municipale devrait offrir?

LES CONNAISSANCES DES ASPECTS TECHNIQUES ET LÉGAUX LIÉS AUX DOSSIERS MUNICIPAUX

14. Certains dossiers municipaux touchent à des aspects techniques ou légaux. Vous sentez-vous à l'aise avec votre niveau de connaissance au niveau technique ou légal, dans votre rôle d'él.u.e? Pourquoi?

14.1 Est-ce qu'il y a des aspects techniques ou légaux qu'il serait important selon vous de mieux maîtriser, dans certains dossiers?

LES ENJEUX ÉCONOMIQUES

15. Comment voyez-vous votre rôle comme él.u.e par rapport au développement économique de votre municipalité?

15.1 Dans quelle.s action.s êtes-vous concrètement engagé.e comme él.u.e par rapport aux enjeux économiques?

16. Est-ce que, selon vous, votre municipalité devrait en faire plus au niveau économique? Devrait-elle s’y prendre autrement?

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

17. Comment voyez-vous votre rôle comme élu.e par rapport au développement environnemental de votre municipalité?

17.1 Dans quelle.s action.s êtes-vous concrètement engagé.e comme élu.e par rapport aux enjeux environnementaux?

18. Est-ce que, selon vous, votre municipalité devrait en faire plus au niveau environnemental? Devrait-elle s’y prendre autrement?

LES ENJEUX SOCIAUX

19. Comment voyez-vous votre rôle comme élu.e par rapport au développement social de votre municipalité?

19.1 Dans quelle.s action.s êtes-vous concrètement engagé.e comme élu.e par rapport aux enjeux sociaux?

20. Est-ce que, selon vous, votre municipalité devrait en faire plus au niveau social? Devrait-elle s’y prendre autrement?

LE RÔLE ACCRU DES ÉLUS

21. Concrètement, y a-t-il un ou des dossier.s pour lesquels vous aimeriez avoir plus de connaissances pour effectuer votre travail d’él.u.e? Lequel ou lesquels?

CONCLUSION

22. En terminant, y a-t-il quelque chose que vous aimeriez ajouter relativement à votre rôle d’él.u.e municipale et votre rapport aux divers types de savoirs – les savoirs des professionnels de différents milieux, les savoirs scientifiques, les savoirs des citoyens - dans l’exercice de vos fonctions?

Merci beaucoup pour votre participation!

RÉFÉRENCES

- Ageyev, V. S., Bonin, Y., Gindis, B., Kozulin, A. et Miller, S. M. (2009). *Vygotski et l'éducation*. RETZ.
- Allain, G. et Chiasson, G. (2016). *Minorités francophones et gouvernance urbaine : Moncton, Sudbury, Edmonton et Ottawa*. Presses de l'Université Laval.
- Amara, N., Ouimet, M. et Landry, R. (2004). New Evidence on Instrumental, Conceptual, and Symbolic Utilization of University Research in Government Agencies. *Science Communication*, 26(1), 75-106. <https://doi.org/10.1177/1075547004267491>
- Amoudru, N. (2000). *Apprentissage et identité sociale*. Éditions sociales françaises.
- Anderson, J. R. (1983). *The architecture of cognition*. Harvard University Press.
- Anderson, J. R. (1993). *Rules of the mind*. Lawrence Erlbaum.
- Andrew, C. (2007). La gestion de la complexité urbaine: le rôle et l'influence des groupes en quête d'équité dans les grandes villes canadiennes. *Télescope*, 13(3), 60-67.
- Andrew, C. et Doloreux, D. (2012). Economic Development, Social Inclusion and Urban Governance: The Case of the City-Region of Ottawa in Canada. *International Journal of Urban and Regional Research*, 36(6), 1288-1305. <https://doi.org/https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2011.01025.x>
- Ashcraft, L. E., Quinn, D. A. et Brownson, R. C. (2020). Strategies for effective dissemination of research to United States policymakers: a systematic review. *Implementation Science*, 15(89). <https://doi.org/10.1186/s13012-020-01046-3>
- Avenier, M.-J. (2011). Les paradigmes épistémologiques constructivistes : post-modernisme ou pragmatisme ? *Management et Avenir*, 43(3), 372-391. <https://doi.org/10.3917/mav.043.0372>
- Ayeva, T. et Jean, B. (2003). *Gouvernance locale et renforcement des capacités. Quelques pistes de réflexion pour un développement territorial durable des collectivités rurales*. CRDT. http://demarchesterritorialesdedeveloppementdurable.org/wp-content/uploads/2013/07/ayeva_gouvernance.pdf
- Bacqué, M.-H. et Gauthier, M. (2011). Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein. *Participations*, 1(1), 36-66. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0036>
- Barbier, J.-M. (dir.). (1996). *Savoirs théoriques et savoirs d'action*. Presses universitaires de France.

- Barbier, R. et Larrue, C. (2011). Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape. *Participations*, 1(1), 67-104.
- Baribeau, C. et Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), 23-45. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1016748ar>
- Béal, V., Cary, P., Fol, S. et Rousseau, M. (2019). Introduction : les villes en décroissance à la croisée des chemins. *Géographie, Économie, Société*, 21(1-2), 5-22. <https://doi.org/10.3166/ges.2019.0013>
- Beauchamp, G. et Dubé, J.-F. (2018). Expertise et biais cognitifs : quels pièges de l'esprit guettent l'expert? Dans F. Claveau et J. Prud'homme (dir.), *Experts, sciences et sociétés*. Presses de l'Université de Montréal.
- Belley, S., Bherer, S., Chiasson, G., Collin, J.-P., Hamel, P., Hamel, P.-J., Rivard, M. et Archambault, J. (2009). Québec. Dans A. Sancton et R. Young (dir.), *Foundation of Governance. Municipal Government in Canada's Provinces* (pp. 70-137). University of Toronto Press.
- Bérard, Y. (2018). L'expertise citoyenne. Dans F. Claveau et J. Prud'homme (dir.), *Experts, sciences et sociétés* (pp. 59-76). Presses de l'Université de Montréal.
- Bernard, M.-C., Savard, A. et Beaucher, C. (dir.). (2014). *Le rapport aux savoirs : une clé pour analyser les épistémologies enseignantes et les pratiques de classe*. CRIRES.
- Bherer, L. et Breux, S. (2012). L'apolitisme municipal. *Bulletin d'histoire politique*, 21(1), 170-184. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1011705ar>
- Bourdieu, P. (1986). The forms of capital. Dans J. G. Richardson (dir.), *Handbook of theory and research for the sociology of education* (pp. 241-258). Greenwood.
- Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat: Entre levier et piège du développement des communautés*. Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, D. (2012). Intervention communautaire et développement des communautés. *Reflets*, 18(1), 40-60. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1012331ar>
- Bourque, D. (2017). Le développement des communautés territoriales : sens, acteurs et devenir. *Les Politiques Sociales*, 3-4(2), 4-13. <https://doi.org/10.3917/lps.173.0004>
- Bovaird, T., Loeffler, E. et Diez, S. P. (2003). *Developing Local Governance Networks in Europe*. Nomos.
- Bradford, N. (2005). *Place-Based Public Policy: Towards a New Urban and Community Agenda for Canada*. Canadian Policy Research Networks.

- Brady, J.-P. (2019). *Introduction à la vie politique municipale québécoise*. Presses de l'Université Laval.
- Breux, S. et Couture, J. (dir.). (2018). *Accountability and responsiveness at the municipal level: views from Canada*. McGill-Queen's University Press.
- Breux, S. et Couture, J. (2022). Circulation de l'information et définition de la démocratie dans certaines municipalités québécoises : points de vue des élus municipaux et de quelques acteurs clés. *Politique et Sociétés*, 41(2), 19–42. <https://doi.org/10.7202/1086923ar>
- Breux, S. et Parent, R. (2023). Plus difficile d'être élu dans une petite municipalité? Perceptions de la fonction électorale par certains élus municipaux québécois. *Canadian Geographies / Géographies canadiennes*. <https://doi.org/10.1111/cag.12858>
- Brickhouse, N.W. (1992). Ethics in field-based research : Ethical principles and relational considerations. *Science Education*, 76(1), 93-103.
- Bruneau, P. (1989). *Les villes moyennes au Québec: Leur place dans le système socio-spatial*. Presses de l'Université du Québec.
- Buffin-Bélangier, T., Maltais, D. et Gauthier, M. (dir.). (2022). *Les inondations au Québec. Risques, aménagement du territoire, impacts socioéconomiques et transformation des vulnérabilités*. Presses de l'Université du Québec.
- Callon, M., Lascoumes, P. et Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Le Seuil.
- Caplan, N. (1979). The Two-Communities Theory and Knowledge Utilization. *American Behavioral Scientist*, 22(3), 459-470. <https://doi.org/10.1177/000276427902200308>
- Caplan, N., Morrison, A. et Stambaugh, R. J. (1975). *The use of social science knowledge in policy decisions at the national level : a report to respondents*. Institute for Social Research.
- Carbonnel, A. et Philippe-Dussine, M.-P. (2013). Gouvernance des territoires pour un développement durable : une analyse en termes de jeu et d'identité. *Management et Avenir*, 1(59), 139-156
- Caron De Montigny, J.-S. et Chiasson, G. (2022). Une machine à exclure? Municipalité et projet urbain dans l'Outaouais. Dans G. Chiasson et A. Gilbert (dir.), *La ville inclusive. Dans les pas de Caroline Andrew* (pp. 67-91). Presses de l'Université d'Ottawa.
- Chailleux, S. (2015). De la revendication locale à la mise en cause globale : trajectoire du mouvement d'opposition au gaz de schiste au Québec. *Recherches sociographiques*, 56(2-3), 325-351. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1034210ar>
- Chaloux, Annie (dir.). (2017). *L'action publique environnementale au Québec: Entre local et mondial*. Presses de l'Université de Montréal.

- Chamard, C. et Schlenker, L. (2017). La place du marketing territorial dans le processus de transformation territoriale. *Gestion et management public*, 6(1), 41-57. <https://doi.org/10.3917/gmp.061.0041>
- Charlot, B. (1997). *Du rapport au savoir. Éléments pour une théorie*. Anthropos.
- Chiasson, G. et Prémont, M.-C. (2020). À la recherche de la ruralité québécoise contemporaine. *Revue Organisations & territoires*, 29(1), II-V. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1117>
- Chiasson, G., Fournis, Y. et Mévellec, A. (2014). Fermer la parenthèse régionale : retour au municipal ! *Économie et Solidarités*, 44(1-2), 64-83. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1041605ar>
- Chiasson, G., Gauthier, M. et Andrew, C. (2014). Municipal political parties and politicization. The case of the 2013 Gatineau elections. *Canadian Journal of Urban Research*, 23(2), 79-99.
- Claval, P. (2008). Les espaces de l'économie. *Annales de géographie*, 664, 3-22. <https://doi.org/10.3917/ag.664.0003>
- Coenen-Huther, J. (2010). Classifications, typologies et rapport aux valeurs. *Revue européenne des sciences sociales*. <http://journals.openedition.org/ress/191>
- Cohen, L. (2019). *Saving America's Cities : Ed Logue and the Struggle to Renew Urban America in the Suburban Age*. Farrar, Straus and Giroux.
- Coleman, J. S. (1988). Social capital in the creation of human capital. *American Journal of Sociology*, 94, 95-120.
- Collin, J.-P., Léveillé, J., Rivard, M. et Robertson, M. (2003). *L'organisation municipale au Canada : un régime à géométrie variable, entre tradition et transformation*. Villes Régions Monde.
- Collinet, C. (2005). Quels savoirs scientifiques les enseignants d'EPS et les entraîneurs jugent-ils utiles? *Revue française de pédagogie*, 43-58.
- Combe, L., Gauthier, M., Gariépy, M., Paulhiac Scherrer, F. et Scherrer, F. (2012). *Débattre pour transformer l'action urbaine. La planification urbaine durable à Grenoble, Lyon et Montréal*. Presses de l'Université de Montréal.
- Comeau, Y., Bourque, D. et Lachapelle, R. (2018). *L'intervention collective. Convergences, transformations et enjeux*. Presses de l'Université du Québec.
- Communagir. (2015). *La participation des élus municipaux au développement collectif. Résultats du sondage réalisé entre mai et juin 2014 auprès d'élus municipaux québécois*. https://communagir.org/medias/2016/09/sondage-aux-elusvfinale_11_fev._2015.pdf

- Conseil des préfets de l'Outaouais, Ville de Gatineau et Front régional Outaouais. (2019). *Dossier Outaouais 2019. L'Outaouais, une région stratégique pour le Québec*.
<https://prefetsoutaouais.ca/index.php/touteslesnouvelles/73-dossier-outaouais-enjeux-particuliers-de-l-outaouais>
- Couturier, E.-L. et Viens, N. (2021). Fiscalité municipale : une réforme nécessaire pour une transition juste. *Note de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques*.
<https://iris-recherche.qc.ca/publications/fiscalite-municipale-une-reforme-necessaire-pour-une-transition-juste/>
- Custeau, J. (21 avril 2021). Les élus ne pourront plus s'adresser directement aux fonctionnaires. *La Tribune*, <https://www.latribune.ca/actualites/politique/les-elus-ne-pourront-plus-sadresser-directement-aux-fonctionnaires-159d152ffe156ee121de4288e4469d4280a4205b4288b4289>.
- Dagenais, M. (2000). *Des pouvoirs et des hommes : l'administration municipale de Montréal, 1900-1950*. McGill-Queen's University Press
- Dagenais, M. (2014). *Le territoire municipal au Québec : terrain d'expression du pouvoir politique au quotidien*. CIEQ
- Dancause, L. (2009). *Le rôle des élus auprès des corporations de développement économique communautaire: des acteurs inscrits dans les réseaux et la gouvernance du développement économique local* [thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal].
 oai:www.archipel.uqam.ca:2598
- David, A. (2003). Étude de cas et généralisation scientifique en sciences de la gestion. *Actes de la XIIIe Conférence Annuelle de l'Association des sciences de la gestion*.
https://www.researchgate.net/publication/41220169_Etude_de_cas_et_generalisation_scientifique
- Davies, P. (2012). The State of Evidence-Based Policy Evaluation and its Role in Policy Formation. *National Institute Economic Review*, 219(1), R41-R52.
<https://doi.org/10.1177/002795011221900105>
- De Chanay, H. C. et Turbide, O. (2011). Les discours politiques. Approches interactionnistes et multimodales. *Mots*, 96. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/mots.20170>
- De Sède-Marceau, M.-H. et Moine, A. (2012). Les observatoires territoriaux. Une représentation collective du territoire. *Communication et langages*, 171(1), 55-65.
<https://doi.org/10.4074/s0336150012011052>
- De Sousa Santos, B. (2008). *Another knowledge is possible : beyond northern epistemologies*. Verso.
- De Tocqueville, A. (1835, 1840). *De la démocratie en Amérique 1 et 2*.
http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/democratie_1/democratie_tome1.html

- Della Faille, D., La France-Moreau, V. et Paradis-Charette, L. (2016). Discours à propos du rôle de l'expertise dans les processus de prise de décision en développement international. *Politique et Sociétés*, 35(2-3), 215-237. <https://doi.org/10.7202/1037016ar>
- Demazière, D. (2013). Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues. *Sociologie*, 4(3), 333-347. <https://doi.org/10.3917/socio.043.0333>
- Demers, C. (2003). Chapitre 5. L'entretien. Dans Y. Giordano (dir.). *Conduire un projet de recherche. Une perspective qualitative* (pp.173 à 210). Éditions Management et société.
- Deneault, A. (2013). *Gouvernance. Le management totalitaire*. Lux.
- Denzin, N. K. (2008). *Handbook of Critical and Indigenous Methodologies*. Sage.
- Desmarais, R. (1984). Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(75), 355–364. <https://doi.org/10.7202/021667ar>
- Dewey, J. (1927). *The Public and Its Problem*. Swallow Press.
- Dewey, J. (1958). *Experience and nature*. Dover.
- Dietz, R. D. (2002) The Estimation of Neighborhood Effects in the Social Sciences: An Interdisciplinary Approach. *Social Science Research*, 31(4), 539-575.
- Dilger, R. J., Moffett, R. R. et Struyk, L. (1997). Privatization of Municipal Services in America's Largest Cities. *Public Administration Review*, 57(1), 21–26. <https://doi.org/10.2307/976688>
- Divay, G., Belley, S., Caron, L., Charbonneau, É. et Prémont, M. C. (2019). *Le management municipal: Un gouvernement de proximité?* Presses de l'Université du Québec.
- Doucouré, B. (2021). Crédibilité du chercheur, relation de confiance et éthique en recherche qualitative : l'implexité à la croisée des chemins. *Recherches qualitatives*, 40(1), 46–60. <https://doi.org/10.7202/1076346ar>
- Dominé, S. (15 mai 2019). Appelé à démissionner par quatre conseillers. Le maire de Déléage répond aux critiques. *L'Info de la Vallée*, https://infodelavallee.ca/actualites/2019/2005/2015/le-maire-de-deleage-repond-aux-critiques/?doing_wp_cron=1624040494.3770520687103271484375. https://infodelavallee.ca/actualites/2019/05/15/le-maire-de-deleage-repond-aux-critiques/?doing_wp_cron=1624040494.3770520687103271484375
- Doucet, C., Favreau, L. et Robitaille, M. (dir.). (2007). *L'Outaouais une région qui gagne et qui perd. Enjeux démographiques et économiques*. Université du Québec en Outaouais.
- Dryzek, J. S. (1987). Complexity and Rationality in Public Life. *Political Studies*, 35(3), 424-442.

- Dryzek, J. S. (2005). Designs for Environmental Discourse Revisited: A Greener Administrative State? Dans R. Paehlke et D. Torgerson (dir.), *Managing Leviathan: Environmental Politics and the Administrative State* (2e ed., pp. 81-96). University of Toronto Press.
- Dubet, F., Duru-Bellat, M. et Vérétoit, A. (2011). Emprise des diplômes, jugements de justice et cohésion sociale. *Sociologie et sociétés*, 43(1), 225-259.
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1003538ar>
- Dufour, D.-R. (2009). La gouvernance comme nouvelle forme de contrôle social. *Connexions*, 91(1), 41-54. <https://doi.org/10.3917/cnx.091.0041>
- Dugas, C. (1991). Dévitalisation et décentralisation dans l'Est-du-Québec. Dans J. Chevalier, B. Jean, J.-L. Klein et N. Sztokman (dir.), *De la Loire au Saint-Laurent : des régions rurales face aux recompositions territoriales* (p. 111-124). GRIDEQ.
http://semaphore.uqar.ca/id/eprint/448/1/de_la_foire_au_st-laurent.pdf
- Düppe, T. (2018). Les origines historiques de l'expertise. Dans F. Claveau et J. Prud'homme (dir.), *Experts, sciences et sociétés* (pp. 23-37). Presses de l'Université de Montréal.
- Duran, P. (2001). Penser l'action publique. *Sociologie du travail*, 43(2), 273-275.
<https://doi.org/10.2307/41928609>
- Durand-Folco, J. (2021). Changer le monde par le bas : la municipalité comme foyer stratégique de la transformation sociale. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (25), 143-152.
<https://id.erudit.org/iderudit/94862ac>
- Durand Folco, J. (2016). Y a-t-il une démocratie participative à Montréal? Entre gouvernance métropolitaine, gestion de proximité et démocratie radicale. *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 11(1), 80-100. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1038200ar>
- Durand Folco, J. (2023). *Réinventer la démocratie. De la participation à l'intelligence collective*. Presses de l'Université d'Ottawa.
- Elissalde, J., Gaudet, J. et Renaud, L. (2010). Circulation des connaissances : modèle et stratégies. *Revue internationale de communication sociale et publique*, 2-4, 135-149.
- Evers, H.-D., Kaiser, M. et Müller, C. (2010). Savoir et développement : les appareils épistémiques dans le contexte mondial. *Revue internationale des sciences sociales*, 195(1), 67-82. <https://doi.org/10.3917/riss.195.0067>
- Fédération québécoise des municipalités. (2017). *Mémoire - Projet de loi no 122 - Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*. <https://fqm.ca/publications/>
- Fédération québécoise des municipalités. (2022). *L'habitation décidée en région pour répondre aux besoins des régions. Document de positionnement de la FQM en matière d'habitation et de logement*. https://www.fqm.ca/wp-content/uploads/2022/08/Document-habitation_aou%CC%82t-2022.pdf

- Fijalkow, Y. (2017). *Sociologie des villes*. La Découverte.
- Fischer, F. (1990). *Technocracy and the Politics of Expertise*. Sage.
- Fontan, J.-M. (2011). Développement territorial et innovation sociale. Dans G. Bellemare et J.-L. Klein (dir.), *Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques* (pp. 17-41). Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J.-M., Klein, J. L., Caillouette, J., Doyon, M., Lévesque, B., Tremblay, D.-G., Tremblay, P.-A. & Trudelle, C. (2014). Vers de nouveaux modèles d'action en développement territorial : l'expérimentation à l'échelle locale de la transition vers le « *buen vivir* ». *Économie et Solidarités*, 44(1-2), 84–102. <https://doi.org/10.7202/1041606ar>
- Foucart, J. (2013). Pragmatisme et transaction. La perspective de John Dewey. *Pensée plurielle*, 33-34(2), 73-84. <https://doi.org/10.3917/pp.033.0073>
- Fournis, Y. (2016). Transition, énergie et démocratie. De la transition au chantier des transitions. Dans M.-J. Fortin, Y. Fournis et F. L'Italien (dir.), *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie* (pp. 189-202). Presses de l'Université Laval.
- Fournis, Y. et Fortin, M.-J. (2013). Le rôle des élus locaux. *Relations*, (768), 19-21. <https://id.erudit.org/iderudit/70209ac>
- Friedmann, J. (1987). *Planning in the Public Domain: From Knowledge to Action*. Princeton University Press.
- Fujita, M. et Thisse, J. (2003). *Economie des villes et de la localisation*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.masah.2003.01>
- Gaffield, C. (dir.) (1994). *Histoire de l'Outaouais*. Institut québécois de recherche sur la culture.
- Gaudet, S. et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative. Du questionnement à la rédaction scientifique*. Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gaudreau, L. (2013). L'action locale à l'ère de la « glocalisation » : les limites du développement territorial intégré. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 165–181. <https://doi.org/10.7202/1024986ar>
- Gaudreau, Y. (2020). *Contribution des élus municipaux au développement de milieux dépendants des ressources forestières en Outaouais* [mémoire de maîtrise, Université du Québec en Outaouais]. <https://di.uqo.ca/id/eprint/1207/>
- Gauthier, B. (dir.) (2009). *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données* (5e éd.). Presses de l'Université du Québec.

- Gauthier, M. (2006). La ville, l'urbain et le développement durable dans la revue *Natures Sciences Sociétés : rétrospectives et prospectives*. *Natures Sciences Sociétés*, 14(4), 383-391. <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2006-4-page-383.htm>
- Gauthier, M., Gagnon, L., Chiasson, G. et Mévellec, A. (2020). Participation du public en aménagement et urbanisme au Québec : les maires face à l'impératif délibératif. *Participations*, 26-27(1), 165-192. <https://doi.org/10.3917/parti.026.0165>
- Gauthier, Y. (2019). « Devenir quelqu'un ». (Re)valorisation de l'identité sociale par les bénéfices symboliques de l'engagement participatif. *Participations*, 24(2), 111-137. <https://doi.org/10.3917/parti.024.0111>
- Gélinas, A. et Pilon, J.-M. (1994). Le transfert des connaissances en recherche sociale et la transformation des pratiques sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(2), 75-91. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/301278ar>
- Germain, A. (1980). *Les mouvements de réforme urbaine à Montréal au tournant du siècle. Modes de développement, modes d'urbanisation et transformations de la scène politique* Centre d'information et d'aide à la recherche, Université de Montréal.
- Gervais, M.-J., Marion, C., Dagenais, C., Chiochio, F. et Houlfort, N. (2016). Dealing with the complexity of evaluating knowledge transfer strategies: Guiding principles for developing valid instruments. *Research Evaluation*, 25(1), 62-69. <https://doi.org/10.1093/reseval/rvv034>
- Ginrac, C. et Giroud, M. (2014). *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*. Éditions Les Prairies ordinaires.
- Glaserfeld, E.V. (1984). An Introduction to Radical Constructivism. Dans P. Watzlawick (dir.), *The Invented Reality* (pp. 17-40). Norton.
- Godin, B. et Gingras, Y. (2000). L'impact de la recherche en collaboration et le rôle des universités dans le système de production des connaissances. *Sciences de la société*, (49), 11-26.
- Gouvernement du Québec. (2017). *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*. <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2017C13F.PDF>
- Gouvernement du Québec. (2020). *Thésaurus de l'activité gouvernementale*. <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=10756#:~:text=R%C3%A9gion%20dont%20l'%C3%A9conomie%20repose,for%C3%AAts%2C%20les%20stocks%20de%20poissons>.
- Gouvernement du Québec. (2022a). *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/e-2.2>

- Gouvernement du Québec. (2022b). *Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Personnes élues aux élections municipales*.
<https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/pouvoir/personnes-elues-elections-municipales>
- Graham, K. et Phillips, S. (2006). Another Fine Balance. Managing Diversity in Canadian Cities. Dans K. Banting, T. Courchesne et L. Seidle (dir.), *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*. Institute for Research on Public Policy.
- Granovetter, M. (1973). The strength of weak ties. *The American Journal of Sociology*, 78, 1360-1380.
- Gronow, A. (2011). *From Habits to Social Structures*. Pragmatism and Contemporary Social Theory. Peter Lang.
- Grosfoguel, R. (2012). Un dialogue décolonial sur les savoirs critiques entre Frantz Fanon et Boaventura de Sousa Santos. *Mouvements*, 72(4), 42-53.
<https://doi.org/10.3917/mouv.072.0042>
- Guba, E. G. et Lincoln, Y. S. (1994). Competing paradigms in qualitative research. Dans *Handbook of qualitative research*. (pp. 105-117). Sage.
- Guertin, M.-A. (2022). Pour des villes écoresponsables : contribution potentielle des élus municipaux et enjeux de formation associés. *VertigO, Hors-série 36*.
<https://doi.org/https://doi.org/10.4000/vertigo.37272>
- Hajnal, Z. L. et Trounstine, J. (2010). Who or What Governs? : The Effects of Economics, Politics, Institutions, and Needs on Local Spending. *American Politics Research*, 38(6), 1130-1163. <https://doi.org/10.1177/1532673X10362870>
- Hall, T. et Hubbard, P. (1998). *The Entrepreneurial City: Geographies of Politics, Regime and Representation*. John Wiley et Sons.
- Harvey, D. (1989). From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 71(1), 3-17. <https://doi.org/10.1080/04353684.1989.11879583>
- Hayter, R. et Barnes, T. (2003). Relocating resource peripheries to the core of economic geography's theorizing: rationale and agenda. *Area*, 35(1), 15–23.
- Hayter, R. et Patchell, J. (2016). *Economic Geography: An Institutional Approach, Second Edition*. Oxford University Press, Don Mills.
- Hébert, G. et Tremblay-Pépin, S. (dir.) (2013). *La sous-traitance dans le secteur public : coûts et conséquences. Rapport de recherche*. Institut national de la recherche scientifique.

- Hlepas, N., Chantzaras, T. et Panagiotis, G. (2018). Chapitre 7. Leadership Styles of European Mayors: How Much Have They Changed Over the Past 12 Years? Dans H. Heinelt, A. Magnier, M. Cabria et H. Reynaert (dir.), *Political Leaders and Changing Local Democracy. The European Mayor* (pp. 209-241). Palgrave-Macmillan.
- Hofstetter, R. et Schneuwly, B. (2009). *Savoirs en (trans)formation. Au cœur des professions de l'enseignement et de la formation*. De Boeck Supérieur.
<https://doi.org/10.3917/dbu.hofst.2009.01>
- Hooghe, L. et Marks, G. (2001). Types of Multi-Level Governance. *European Integration online Papers*, 5(11). <https://doi.org/http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.302786>
- Houle, G. (1987). Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie. *Sociologie et sociétés*, 19(2), 77-86.
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/001353ar>
- Horak, M. et Young, R. (dir.). (2012). *Sites of Governance: Multilevel Governance and Policy Making in Canada's Big Cities*. McGill-Queen's University Press.
- Hubbard, P. (1996). Urban Design and City Regeneration: Social Representations of Entrepreneurial Landscapes. *Urban Studies*, 33(8), 1441-1462.
- Huot, J. (26 mars 2021). Gatineau: querelle animée entre le maire et la directrice générale. *Journal de Montréal*, <https://www.journaldemontreal.com/2021/2003/2026/gatineau--querelle-animee-entre-le-maire-et-la-directrice-generale-2021>.
- Institut de la statistique du Québec. (2023). *Indice de vitalité économique des localités et des MRC du Québec en 2020*. <https://statistique.quebec.ca/fr/communiqu/indice-vitalite-economique-localites-mrc-quebec-2020>
- Jean, B. (2000). Une nouvelle gouvernance territoriale pour accompagner la restructuration rurale. La mise en perspective des approches européenne, américaine et canadienne. Dans M. Carrier et S. Côté (dir.), *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement* (pp. 223-243). Presses de l'Université du Québec.
- Jean, B. (2016). *Le BAEQ revisité : un nouveau regard sur la première expérience de développement régional au Québec*. Presses de l'Université Laval.
- Jean, B. et Épenda Muteba Wa, A. (2004). Le capital social et le renforcement des « capacités de développement » des communautés rurales : les enseignements d'une étude canadienne. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (5), 673-694.
<https://doi.org/10.3917/reru.045.0673>
- Jean, S. (2012). Les représentations sociales de la ruralité et l'urbanité québécoise contemporaine. Une approche par la cartographie conceptuelle. *Recherches sociographiques*, 53(1), 103–131. <https://doi.org/10.7202/1008921ar>

- Jessop, B. (1998a). L'essor de la gouvernance et ses risques d'échec: le cas du développement économique. *Revue internationale des sciences sociales*, 15(5), 31-49.
- Jessop, B. (1998b). The Narrative of Enterprise and the Enterprise of Narrative: Place Marketing and the Entrepreneurial City. Dans T. Hall et P. Hubbard (dir.), *The Entrepreneurial City: Geographies of Politics, Regime and Representation*. John Wiley et Sons.
- Jonnaert, P. (2010). *Compétences et socioconstructivisme*. De Boeck.
- Jorro, A. (2013). *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.devel.2013.02>
- Jouve, B. et Booth, P. (dir.). (2004). *Démocraties métropolitaines. Transformations de l'État et politiques urbaines au Canada, en France et en Grande-Bretagne*. Presses de l'Université du Québec.
- Joyal, A. (2002). *Le développement local. Comment stimuler l'économie des régions en difficulté*. Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture.
- Juignet, P. (2015). Karl Popper et les critères de la scientificité. *Philosophie, science et société*. <https://philosciences.com/112>
- Jullien, F. (2012). *Entrer dans une pensée*. Gallimard.
- Kadio, K. (2018). *Politique publique de protection sociale au Burkina Faso : vers une compréhension des logiques des acteurs de la mise en forme et de la mise en œuvre* [thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal]. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/22604>
- Kahn, R. (2010). La dimension culturelle du développement territorial. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, octobre(4), 625-650. <https://doi.org/10.3917/reru.104.0625>
- Kaufmann, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Armand Colin.
- Keramidas, O., Le Pennec, E. et Serval, S. (2016). Caractériser l'attractivité d'un territoire, une approche par les ressources : le cas de 5 EMN européennes nouvellement implantées dans la région de Kalouga en Russie. *Management international / International Management / Gestión Internacional*, 20, 130-142. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1063710ar>
- Klein, J.-L. (1995). De l'État-providence à l'État accompagnateur dans la gestion du social: le cas du développement régional au Québec. *Lien social et Politiques*, (33), 133-141.
- Klein, J.-L. (2019). Chapitre 3. La planification territoriale au Québec. Une lecture selon la perspective de l'innovation sociale. Dans M.-U. Proulx et M. C. Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*. Presses de l'Université du Québec.

- L'Encyclopédie canadienne. (2019). Région de la capitale nationale. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/region-de-la-capitale>
- Lachapelle, R. (2013). Les leaderships à l'oeuvre dans les pratiques de développement des territoires au Québec. Dans D. Letellier et D. Bourque (dir.), *Pratiques et métiers du développement territorial intégré* (Vol. 13-01, pp. 41-45). Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire.
- Lachapelle, R. et Bourque, D. (2020). *Intervenir en développement des territoires*. Presses de l'Université du Québec.
- Lahire, B. (2005). *L'esprit sociologique*. La Découverte.
- Lamine, A. M. (2002). Pertinence et limites de la notion de «rapport au savoir» en didactique des sciences. *Cahiers pédagogiques*. <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Pertinence-et-limites-de-la-notion-de-rapport-au-savoir-en-didactique-des-sciences>
- Lamoureux, D. (2008). Démocratiser radicalement la démocratie. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(1), 121-136.
- Landry, R. (2002). Pour une pleine réalisation du potentiel humain : la pédagogie actualisante. *Éducation et francophonie*, 30(2), 8-28. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1079524ar>
- Landry, R., Lamari, M. et Amara, N. (2003). The Extent and Determinants of the Utilization of University Research in Government Agencies. *Public Administration Review*, 63(2), 192-205. <https://doi.org/10.1111/1540-6210.00279>
- Lapointe, A. (1993). Problèmes des villes et gestion de l'urbain. *Sociologie et sociétés*, 25(1), 99-109. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/001412ar>
- Largeault, J. (2023). Méthodes. *Encyclopædia Universalis*. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/methode/5-l-hypothese-l-induction-et-l-analogie/>
- Latour, B. (1999). *Politiques de la nature. Comment faire entre les sciences et la démocratie*. La Découverte.
- Lazar, H. et Seal, A. (2005). Local Government: Still a Junior Government? The Place of Municipalities within the Canadian Federation. Dans N. Steytler (dir.), *The Place and Role of Local Government in Federal Systems* (pp. 27-46). Konrad-AdenauerStiftung Publishing.
- LeBlanc, M., Léger, M. et Freiman, V. (2021). La citoyenneté numérique dans un monde interconnecté : recenser et modéliser pour mieux éduquer. *Éducation et francophonie*, 49(2). <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1085299ar>

- Le Bossé, Y., Bilodeau, A. et Vandette, L. (2006). Les savoirs d'expérience : un outil d'affranchissement potentiel au service du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités ? *Revue des sciences de l'éducation*, 32(1), 183-204. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/013482ar>
- Lecuyer, L. (2019). La gouvernance participative comme instrument de structuration d'un nouveau système élitaire ? Le cas des représentants de la catégorie de l'agriculture familiale dans le District fédéral de Brasilia. *Revue Gouvernance*, 16(2), 41-61. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1066627ar>
- Le Galès, P. (1995). Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue française de science politique*, 45(1), 57-95. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-1995-1-page-57.htm>
- Lefebvre, M., Racine, S. et Chiasson, G. (2022). *Le rapport aux savoirs des élu-es des petites municipalités québécoises. Résultats d'une étude exploratoire*. Communagir. <https://communagir.org/contenus-et-outils/nos-productions/rapport-aux-savoirs-des-elues-des-petites-municipalites-quebecoises/>
- Lefebvre, P. (2013). La gouvernance: un crime parfait. Entretien avec Alain Deneault. *Liberté*, (300), 57-61.
- Lefèvre, C. et Pinson, G. (2020). *Pouvoirs urbains. Ville, politique et globalisation*. Armand Colin.
- Léger. (2018). *Connaissances, perceptions, opinions et attitudes en matière d'environnements favorables à la qualité de vie et à la santé. Sondage web auprès des décideurs du milieu municipal à travers le Québec*. <https://prendresoindenotremonde.com/wp-content/uploads/2019/03/Rapport-personas-2018.pdf>
- Leloup, F., Moyart, L. et Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? *Géographie, économie, société*, 7, 321-332. <https://doi.org/10.3166/ges.7.321-331>
- Lelubre, M. (2014). La posture du chercheur, un engagement individuel et sociétal. *Recherche qualitative. Hors Série 14*. 15-28. http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hs-14/RQ-HS-14-Lelubre.pdf
- Lemieux, V. (2000). Réflexion sur la gouvernance. Dans M. Carrier et S. Côté (dir.), *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement* (pp. 333-338). Presses de l'Université du Québec.
- Lenoir, Y. (2003). La transdisciplinarité, un phénomène naturel redécouvert, mais aussi chargé de prétentions. *L'autre forum*, 7(3), p. 40-48.
- Le Saout, R. (2013). Les rapports de pouvoir entre les élus et l'élite administrative locale dans les municipalités urbaines. De l'a priori de la subordination à une relation collégiale. *Savoir/Agir*, 25(3), 39-45. <https://doi.org/10.3917/sava.025.0039>

- Lévesque, B. (2005). Le modèle québécois et le développement régional et local : vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois? Dans D. Lafontaine et B. Jean (dir.), *Territoires et fonctions. Tome 1 – Des politiques aux théories : les modèles de développement régional et de gouvernance en débats* (pp. 15-43). GRIDEQ et CRDT.
- Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Plon.
- Leyrit, C. (2020). Putting the citizen back at the centre of policymaking. *Pouvoirs*, 175(4), 101-112.
- Lindón A. (2005). Récit autobiographique, reconstruction de l'expérience et fabulation : une approximation à l'action sociale. *Sociétés*, 1(87), 55-63. doi : 10.3917/soc.087.0055
- Lucas, J. et Sayers, A. (2018). Responsiveness, Accountability, and the Long-Term Development of Local Political Careers in Calgary and Edmonton. Dans S. Breux et J. Couture (dir.), *Accountability and responsiveness at the municipal level: views from Canada* (pp. 107-131). McGill-Queen's University Press.
- Mainet, H. (2008). Qu'est-ce qu'une petite ville ? Réflexions à partir d'études de cas. *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 13-22.
- Maligne, O. (2006). *Les nouveaux indiens : une ethnographie du mouvement indianophile*. Presses de l'Université Laval.
- Marion, C. et Houlfort, N. (2015). Transfert de connaissances issues de la recherche en éducation : situation globale, défis et perspectives. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 18(2), 56-90.
- Markusen, A. (1996). Sticky Places in Slippery Space: A Typology of Industrial Districts. *Economic Geography*, 72(3), 293-313. <https://doi.org/10.2307/144402>
- Martin, C. et Saint-Martin, D. (2003). Société des savoirs, gouvernance et démocratie. *Lien social et Politiques*, (50), 7-14. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/008276ar>
- Matlary, J. H. (2013). «No governance without government»: Reflections on the importance of accountability and checks-and-balances. *Pontifical Academy of Social Sciences, Extra Series 14*. <http://www.pass.va/content/dam/scienze-sociali/pdf/es14/es14-matlary.pdf>
- Mayer, M. (1994). Post-Fordist City Politics. Dans A. Amin (dir.), *Post-Fordism – A Reader*. Blackwell Publishers.
- McAll, C. (2017). Des brèches dans le mur : inégalités sociales, sociologie et savoirs d'expérience. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 89-117. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1042807ar>
- Méda, D. (2002). Le capital social : un point de vue critique. *L'Économie politique*, 14(2), 36-47. <https://doi.org/10.3917/leco.014.0036>

- Mévellec, A. (2009). The political construction of agglomerations. Institutional transitions in France and Quebec. *Urban Public Economics Review*, 9, 31-53.
- Mévellec, A. (2018). Accountability and Local Politics: Contextual Barriers and Cognitive Variety. Dans S. Breux et J. Couture (dir.), *Accountability and responsiveness at the municipal level* (pp. 153-174). McGill-Queen's University Press.
- Mévellec, A., Chiasson, G. et Couture, J. (2022). La rémunération des élus municipaux québécois : unité des discours, diversité des pratiques. *Politique et Sociétés*, 41(1), 35-58. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1085181ar>
- Mévellec, A., Chiasson, G. et Fournis, Y. (2017). De « créatures du gouvernement » à « gouvernements de proximité » : la trajectoire sinueuse des municipalités québécoises. *Revue française d'administration publique*, 162(2), 339-352.
- Mévellec, A. et Tremblay, M. (2016). *Genre et professionnalisation de la politique municipale. Un portrait des élues et élus du Québec*. Presses de l'Université du Québec.
- Michon, S. et Ollion, É. (2018). Retour sur la professionnalisation politique. Revue de littérature critique et perspectives. *Sociologie du travail*, 60(1). <https://doi.org/10.4000/sdt.1706>
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2020). *Pour une présence accrue des femmes en politique municipale*. https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/elections/presence_femmes_politique_municipale.pdf
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2022a). *Décret de population pour 2022 - Municipalités locales, arrondissements, villages nordiques et territoires non organisés*. <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2022b). *Vie municipale : comme citoyen, je m'informe et je m'implique*. https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/democratie_municipale/democratie_municipale_participation_citoyens_pl_122.pdf
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2023). *Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire - Lancement d'une vaste consultation sur les orientations gouvernementales et création d'un réseau d'observatoires pour mieux soutenir le milieu municipal*. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/politique-nationale-de-larchitecture-et-de-lamenagement-du-territoire-lancement-dune-vaste-consultation-sur-les-orientations-gouvernementales-et-creation-dun-reseau-dobservatoires-pour-mieux-soutenir-le-milieu-municipal-47470>
- Ministère des Affaires municipales et des Régions. (2007). *La réforme du cadre de planification instauré par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme - Diagnostic de l'application de la loi. Fiche de veille*. Collections de BANQ.

- Molotch, H. (1976). The City as a Growth Machine: Toward a Political Economy of Place. *American Journal of Sociology*, 82(2), 309-332.
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse côté jeans et côté tenue de soirée*. Presses de l'Université du Québec.
- Morestin, F. (2020). *Comment collaborer avec les municipalités? Un guide pratique pour les acteurs de la santé publique*. INSPQ, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2694>
- Morrisette, J., Guignon, S. et Demazière, D. (2011). De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche. *Recherches Qualitatives*, 30(1). 1-9. <https://doi.org/10.7202/1085477ar>
- Mouffe, C. (2003). Le politique et la dynamique des passions. *Politique et Sociétés*, 22(3), 143-154. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/008854ar>
- Nal, E. et Gavens, N. (2018). Introduction. Les sciences de l'éducation, enjeux épistémologiques et interdisciplinaires : former et se former à une diversité de publics, de contextes et de pratiques. Dans E. Nal et N. Gavens (dir.), *Les sciences de l'éducation, une culture pluridisciplinaire: Pour former et se former à l'enseignement et aux interventions socio-éducatives* (pp. 23-34). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.nal.2018.01.0023>
- National Research Council. (2012). *Using Science as Evidence in Public Policy*. The National Academies Press. <https://doi.org/doi:10.17226/13460>
- Nelkin, D. (1986). Savoir scientifique, politiques gouvernementales et démocratie : survol des perspectives. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (15), 89-99. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1034438ar>
- Newell, W. (2001). A Theory of Interdisciplinary Studies. *Issues in Integrative Studies*. 19. 1-26.
- Nez, H. (2011). Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. *Sociologie*, 2(4), 387-404. <https://doi.org/10.3917/socio.024.0387>
- Noddings, N. (1988). An ethic of caring and its implications for instructional arrangements. *American Journal of Education*, 96, 215-230.
- Observatoire du développement de l'Outaouais. (2020). *État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires - 2020*. https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/EtatSituation_RapportComplet.pdf
- Oesterle, J. A. (1958). Theoretical and Practical Knowledge. *The Thomist: A Speculative Quarterly Review*, 21(2), 146-161. <https://doi.org/10.1353/tho.1958.0012>

- Ogien, A. (2014). Pragmatismes et sociologies. *Revue française de sociologie*, 55, 563-579. <https://doi.org/10.3917/rfs.553.0563>
- Oh, C. H. (1997). Issues for the new thinking of knowledge utilization: Introductory remarks. *Knowledge and Policy*, 10(3), 3-10. <https://doi.org/10.1007/BF02912503>
- Oh, C. H., et Rich, R. F. (1996). Explaining use of information in public policymaking. *Knowledge and Policy*, 9, 3-35.
- Oliver, J. E., Ha, S. E. et Callen, Z. (2012). *Local Elections and the Politics of Small-Scale Democracy*. Princeton University Press.
- Oliver, K., Innvar, S., Lorenc, T., Woodman, J. et Thomas, J. (2014). A systematic review of barriers to and facilitators of the use of evidence by policymakers. *BMC Health Services Research*, 14(1), 2. <https://doi.org/10.1186/1472-6963-14-2>
- Osburn, J., Caruso, G. et Wolfensberger, W. (2011). The Concept of “Best Practice”: A brief overview of its meanings, scope, uses, and shortcomings. *International Journal of Disability Development and Education*, 58, 213-222. <https://doi.org/10.1080/1034912X.2011.598387>
- Panet-Raymond, J., Rouffignat, J. et Dubois, L. (2002). Le bénévolat comme passage vers le développement social. *Nouvelles pratiques sociales*, 15(2), 104-119. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/008918ar>
- Paternotte, C. (2017). Sens commun et connaissance commune. *Les Études philosophiques*, 174(4), 555-578. <https://doi.org/10.3917/leph.174.0555>
- Pecqueur, B. et Campagne, P. (2014). Du développement agricole au développement territorial : nouvelles réalités, nouveaux concepts. Dans B. Pecqueur et P. Campagne (dir.), *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*. (pp. 31-53). Éditions Charles Léopold Mayer.
- Pestre, D. (2011). Développement durable : anatomie d'une notion. *Natures Sciences Sociétés*, 19(1), 31-39.
- Petit, G., Bedock, C., Lefebvre, R. et Paoletti, M. (2022). Faire face à la contestation de la représentation politique : le rapport des élu.e.s à la démocratie. *Politique et Sociétés*, 41(2), 3–18. <https://doi.org/10.7202/1088646ar>
- Petitgand, C., Régis, C. et Denis, J.-L. (2020). *La science, un droit humain ? Mettre en œuvre le principe d'une science participative, équitable et accessible à tous*. IdéeLAB, Commission canadienne pour l'UNESCO.
- Pinson, G. (2003). Le chantier de recherche de la gouvernance urbaine et la question de la production des savoirs dans et pour l'action. *Lien social et Politiques*, (50), 39-454.

- Pinson, G. (2006). Projets de ville et gouvernance urbaine. Pluralisation des espaces politiques et recomposition d'une capacité d'action collective dans les villes européennes. *Revue française de science politique*, 56(4), 619-651. <https://doi.org/10.3917/rfsp.564.0619>
- Pinson, G. (2009). *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.pinso.2009.01>
- Pinson, G. (2014). Le maire et ses partenaires : du schéma centre-périphérie à la gouvernance multi-niveaux. *Pouvoirs*, 148(1), 95-111. <https://doi.org/10.3917/pouv.148.0095>
- Pinson, G., Béal, V. et Gauthier, M. (2011). Le développement durable et les sciences sociales de l'urbain. Dans V. Béal, M. Gauthier et G. Pinson (dir.), *Le développement durable changera-t-il la ville? Le regard des sciences sociales* (pp. 8-30). Publications de l'Université de St-Étienne.
- Pinson, G. et Sala Pala, V. (2007). Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? *Revue française de science politique*, 57(5), 555-597. <https://doi.org/10.3917/rfsp.575.0555>
- Poirot, J. (2006). Quelle gouvernance pour la mise en œuvre du principe de précaution ? *Mondes en développement*, 136(4), 49-65. <https://doi.org/10.3917/med.136.0049>
- Polèse, M., Desjardins, P.-M., Shearmur, R. et Johnson, M. (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir : la dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*. INRS – Urbanisation, Culture et Société/Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 173-209). Gaëtan Morin.
- Prainsack, B. et Riesch, H. (2016). Interdisciplinarity reloaded? Drawing lessons from “citizen science”. Dans *Investigating Interdisciplinary Collaboration: Theory and Practice Across Disciplines* (pp. 194-212). Rutgers University Press.
- Prémont, M. C. (2015). Les municipalités québécoises et le développement économique par la fiscalité : back to the future? *Organisations et territoires*, 24(3), 61-67.
- Prévost, P. (2018). *Le gouvernement municipal en question*. Éditions JFD.
- Proulx, M.-U. (2009). Territoires émergents et cohérence dans l'espace Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 53(149), 177-196. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/038781ar>

- Pugh, R. et Dubois, A. (2021). Peripheries within economic geography: Four “problems” and the road ahead of us. *Journal of Rural Studies*, 87, 267-275.
<https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2021.09.007>
- Pupion, P.-C. (2016). Démocratie, participation et gouvernance publique : quelles voies ? *Gestion et management public*, 5(4), 1-2. <https://doi.org/10.3917/gmp.052.0001>
- Putnam, R. D. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. Simon et Schuster.
- Quesnel, L. (1986). La démocratie municipale au Québec. *Politique*, (9), 61-97.
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/040515ar>
- Quidu, M. (2012). Approches pragmatique et dispositionnaliste du rapport aux savoirs scientifiques des enseignants d’éducation physique, agrégés et normaliens. *Revue des sciences de l’éducation*, 38, 161-186. <https://doi.org/10.7202/1016753ar>
- Radio-Canada. (27 octobre 2016). Le conflit entre la mairesse de Sainte-Monique et le directeur général est officiellement terminé. *ICI Saguenay–Lac-Saint-Jean*, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/811134/ste-monique-chicane-dolores-boily-jean-claude-duchesne-finie>.
- Restrepo, G. et Venet, M. (2022). *Cerveau, développement et apprentissage*. Éditions JFD.
- Riffon, O. (2016). *Représentations du développement durable: analyse des dynamiques d'acteurs et des processus pour la durabilité en milieu municipal au Québec* [thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi]. <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/4116/>
- Robitaille, M. (2016). *Les métiers du développement territorial au Québec. Être un agent de développement aujourd'hui*. Presses de l'Université du Québec.
- Roy, S. N. (2009). L’étude de cas. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données* (5e éd., pp. 199-255). Presses de l’Université du Québec.
- Royer, C., Baribeau, C. et Duchesne, A. (2009). Les entretiens individuels dans la recherche en sciences sociales au Québec : où en sommes-nous? Un panorama des usages. *Recherches qualitatives*, (7), 64-79. http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v7/HS7_Texte_Royer_Baribeau.pdf
- Ruel, P.-H. (1987). Motivation et représentation de soi. *Revue des sciences de l’éducation*, 13(2), 239–259. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/900563ar>
- Ryle, G. (1949). *The concept of mind*. The University of Chicago Press.

- Sabourin, P. (2020). Sociologie, éthique et politique : itinéraire d'une éthique dans la recherche pour une coopération sociologique élargie. *Sociologie et sociétés*, 52(1), 19-46.
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1076720ar>
- Sancton, A. et Young, R. (dir) (2009). *Foundations Of Governance : Municipal Government in Canada's Provinces*. University of Toronto Press.
- Sancton, A. et Woolner, P. (1990). Full-time municipal councillors: A strategic challenge for Canadian urban government. *Canadian Public Administration/Administration publique du Canada*, 33(4), 482-505.
- Sannier-Bérusseau, C. (2022). Identité d'apprenant et préférences d'apprentissage : un modèle pour penser l'individualité des apprenants et de leurs pratiques d'apprentissage. *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation*, 45(3), 744-768.
<https://doi.org/https://doi.org/10.53967/cje-rce.v45i3.5149>
- Sasseville, N. (2014). *Interventions en milieu municipal sur les saines habitudes de vie: état de situation et synthèse des consultations auprès des acteurs municipaux*. Observatoire québécois du loisir.
- Saurugger, S. (2002). L'expertise : un mode de participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire. *Revue française de science politique*, 52(4), 375-401.
<https://doi.org/10.3917/rfsp.524.0375>
- Savas, D. et Sylvester, S. (2020). *La démocratie canadienne répond-elle aux attentes des citoyens? L'État du Québec 2020*. Institut du Nouveau Monde.
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données* (5e ed.). Presses de l'Université du Québec.
- Scheufele, D. A. (2014). Science communication as political communication. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 111(Supplement 4), 13585.
<https://doi.org/10.1073/pnas.1317516111>
- Schnapper, D. (1999). *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*. Presses universitaires de France.
- Schön, D. A. (1983). *The reflective practitioner: how professionals think in action*. Ashgate.
- Sénécal, G., Cloutier, G., Méthé Myrand, L., Dubé, A. et Chevalier, A. (2010). *Les effets de la concertation. Étude sur les Tables intersectorielles de quartier de Montréal*. Institut national de la recherche scientifique.
- Simard, J.-F. et Leclerc, Y. (2008). Les Centres locaux de développement 1998-2008. Une gouvernance en mutation : entre participation citoyenne et imputabilité municipale. *Revue canadienne des sciences régionales*, 31(3), 615-636.

- Simard, M. (2006). *Les services de proximité en milieu rural : rapport-synthèse portant sur la connaissance et l'enseignement des initiatives novatrices*. Université du Québec à Rimouski. <https://depot.erudit.org/bitstream/003291dd/1/ACR20042006JeanSimard-Rapport3.pdf>
- Simard, M. (2014). Étalement urbain, empreinte écologique et ville durable. Y a-t-il une solution de rechange à la densification ? *Cahiers de géographie du Québec*, 58(165), 331-352. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1033008ar>
- Simard, P., Parent, A.-A., et Richardson, M. (2018). La lutte à la pauvreté dans une perspective de développement des communautés : enjeux et défis dans un contexte en profonde transformation. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1). <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1051402ar>
- Sparkes, A. C. (2015). Developing mixed methods research in sport and exercise psychology: Critical reflections on five points of controversy. *Psychology of Sport and Exercise*, 16, 49-59. <https://doi.org/10.1016/j.psychsport.2014.08.014>
- Steyvers, K. et Verhelst, T. (2012). Between Layman and Professional? Political recruitment and career development of local councillors in a comparative perspective. *Lex Localis – Journal of Local Self-government*, 10(1), 1-17.
- Stone, C. N. (1989). *Regime Politics: Governing Atlanta, 1946-1988*. University Press of Kansas.
- Tavares, A. et Carr, J. (2013). So Close, Yet so Far Away? the Effects of City Size, Density and Growth on Local Civic Participation. *Journal of Urban Affairs*, 35. 10.1111/j.1467-9906.2012.00638.x.
- Thœnig, J. C. (1998). Politiques publiques et action publique. *Revue internationale de politique comparée*, 5(2), 295-314.
- Tindal, C. et Tindal, S. (2000). *Local Government in Canada* (5 éd.). Nelson Thomson Learning.
- Tosel, A. (2013). La démocratie entre conflit social et conflit identitaire. *Actuel Marx*, 53(1), 136-152. <https://doi.org/10.3917/amx.053.0136>
- Tremblay, G. et Freire Vieira, P. (dir.). (2012). *Le rôle de l'université dans le développement local. Expériences brésiliennes et québécoises*. Presses de l'Université du Québec.
- Tremblay, P.-A. et Tremblay, S. (dir.). (2012). *La revitalisation des espaces centraux. Enjeux et voies d'avenir pour les villes moyennes*. Actes du colloque 2010. GRIR, Université du Québec à Chicoutimi.
- Ulmann, A.-L. (2009). Chapitre 12. Les savoirs de la pratique professionnelle. Dans G. Brougère et A.-L. Ulmann (dir.), *Apprendre de la vie quotidienne* (pp. 155-168). Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.broug.2009.01.0155>

- Union des municipalités du Québec. (2012). *Livre blanc municipal. L'avenir a un lieu*.
<https://umq.qc.ca/publications/livre-blanc-municipal/>
- Union des municipalités du Québec. (2020). *Reconnaissance et soutien de l'action communautaire. Consultation en vue d'un nouveau plan d'action gouvernemental*.
<https://umq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/02/m-action-communautaire-29jan20.pdf>
- Van Campenhoudt, L., Marquet, J. et Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (5e éd.). Dunod.
- Van der Leeuw, S. (2016). La science, les politiques et le public : quelle réalité, quels écueils ? *Natures Sciences Sociétés*, 24, 160-167. <https://doi.org/10.1051/nss/2016014>
- Venne, M. (2014). Participation politique : entre transition et normalisation. *Bulletin d'histoire politique*, 23(1), 208-214. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1026512ar>
- Venturini, P. (2004). Attitude des élèves envers les sciences : le point des recherches. *Revue française de pédagogie*, (149), 97-121.
- Véron, J. (2008). Enjeux économiques, sociaux et environnementaux de l'urbanisation du monde. *Mondes en développement*, 142(2), 39-52. <https://doi.org/10.3917/med.142.0039>
- Verreault, G. et Bourque, D. (2017). *Six exemples de restructuration de la gouvernance régionale du développement social et territorial au Québec*. Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire.
http://w4.uqo.ca/crcoc/Fichiers/cahiers/1704_Six_exemples_de_restructuration.pdf
- Viel, A. (2016). Créativité et territoire(s) en mouvement : créer pour mieux vivre et habiter la pluralité territoriale. *Ethnologies*, 38(1-2), 213-236.
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1041594ar>
- Vivien, F.-D. (2003). Jalons pour une histoire de la notion de développement durable. *Mondes en développement*, 121(1), 1-21. <https://doi.org/10.3917/med.121.0001>
- Voorwinden, A. (2021) The privatised city: technology and public-private partnerships in the smart city. *Law, Innovation and Technology*, 13(2), 439-463, DOI: [10.1080/17579961.2021.1977213](https://doi.org/10.1080/17579961.2021.1977213)
- Walczak, L., Létourneau, A. et Thomas, I. (2021). *Stratégies durables d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle d'une MRC : quels processus de gouvernance? Quelles démarches résilientes?* Ouranos. <https://adaptationmemphre.ca/wp-content/uploads/2021/03/RapportMemphremagog2021-1.pdf>
- Ward, S. (1998). *Selling Places. The Marketing and Promotion of Towns and Cities 1850-2000*. Routledge.

- Waserman, S. (2015). Inventer des engagements citoyens pour transformer la société. *Le journal de l'école de Paris du management*, 113(3), 30-36.
<https://doi.org/10.3917/jepam.113.0030>
- Watts, D. (2017). Le sens commun et les explications sociologiques. *Sociologie et sociétés*, 49(2), 163-200. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1054278ar>
- Wood, A. (1998). Making sense of urban entrepreneurialism. *Scottish Geographical Magazine*, 114(2), 120-123.
- Wynne, B. (1996). May the Sheep Safely Graze : A Reflexive View of the Expert-Lay Knowledge Divide. Dans S. Lash, B. Szerszynski et B. Wynne (dir.), *Risk, Environment and Modernity : Towards a New Ecology* (pp. 44-83). Sage.
- Yates, S. et Arbour, M. (2016). Le rôle des maires dans l'acceptabilité sociale des projets d'infrastructure : tension entre arbitrage et promotion. *Politique et Sociétés*, 35(1), 73-101. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1035793ar>
- Yvon, F. et Zinchenko, Y. (dir.). (2011). *Vygotsky, une théorie du développement et de l'éducation*. MGU.
- Zardo, P. et Collie, A. (2015). Type, frequency and purpose of information used to inform public health policy and program decision-making. *BMC Public Health*, 15(1), 381.
<https://doi.org/10.1186/s12889-015-1581-0>

